

**REPUBLIQUE DU MALI**

Un Peuple-Un But-Une foi



Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population  
Institut National de la Statistique



Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel  
(ERI-ESI)

Mali, 2017

**RAPPORT FINAL**

Octobre 2019



Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut Nationale de la Statistique (INS). Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets «Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et «Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Institut National de la Statistique (INSTAT) BP 12 Bamako, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000, téléphone : +223 20 22 24 55, e-mail : [direction@instat.gouv.ml](mailto:direction@instat.gouv.ml), site web : [www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int)

ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (Mali) quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org), site web : [www.afristat.org](http://www.afristat.org)

**Citation recommandée :**

Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Bamako, Mali : INSTAT et AFRISTAT.

## Préface

Accroître la production et améliorer l'utilisation des statistiques économiques au sein de ses huit États membres, telle est l'ambition affichée par la Commission de l'UEMOA dans son programme statistique régional (PSR-UEMOA 2015-2020) qui couvre la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Pour y parvenir, elle a lancé en 2017 l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Cette enquête exécutée et coordonnée par les Instituts Nationaux de la Statistique devait fournir aux États membres de l'Union, des statistiques harmonisées sur l'emploi et la main d'œuvre ainsi que des données sur le secteur informel en vue d'alimenter les années de base dans le cadre de la migration des comptes nationaux vers le SCN 2008. Elle devrait également fournir des informations harmonisées sur l'état de la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS) avec l'adjonction d'un module unifié spécifique.

Le présent rapport est l'aboutissement de cette volonté de l'UEMOA de doter ses pays membres des bases de planification solides et harmonisées dans le domaine de l'emploi. Il fournit des statistiques utiles, actuelles et détaillées pour une meilleure compréhension de l'emploi en vue d'une formulation de politiques basées sur des faits. Il décrit de manière aussi complète que possible l'activité et les mécanismes de protection sociale offerts aux personnes occupées, fournit également le profil du chômage, les trajectoires et perspectives économiques de la population, ainsi que des informations sur l'organisation des activités informelles.

Par ailleurs, en plus de la couverture nationale, l'enquête ERI-ESI offre des analyses et comparaisons infranationales. Ce faisant, ce rapport intéresse également les planificateurs locaux que j'invite à se l'approprier en vue de mieux adapter leurs programmes d'emploi aux besoins de nos populations. En outre, l'enquête ERI-ESI ayant été réalisée sur des bases méthodologiques communes pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les résultats ici présentés sont comparables à ceux des autres pays de l'Union.

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Mali a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), qui est le partenaire technique du programme statistique régional issu de l'accord de coopération, signé en novembre 2015 par les deux institutions. Cette assistance technique a permis d'assurer l'harmonisation de tout le processus de réalisation de l'ERI-ESI.

Je saisis, ici, l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit d'AFRISTAT pour tous les efforts qu'il a consentis pour nous assurer des données de qualité et des statistiques fiables, indispensables pour bâtir des plans et projets de développement cohérents.

Enfin, je remercie la Commission de l'UEMOA pour ses appuis constants au développement et à l'amélioration de notre production statistique.

**Le Ministre de l'Aménagement  
du Territoire et de la Population**



**Adama Tiémoko DIARRA**  
Officier de l'Ordre National

## Avant-Propos

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), dont les premiers résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la volonté de l'UEMOA de doter ses Etats membres des statistiques fiables, actuelles et harmonisées pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Les objectifs généraux de cette enquête régionale sont (i) de fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) de disposer des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008 et (iii) de fournir des statistiques harmonisées sur la gouvernance, paix et sécurité dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, les milieux urbain et rural, et pour chacune des 8 régions et le district de Bamako. Elle a été réalisée, du 02 novembre au 31 décembre 2017, suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3 sans toutefois, la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 7 538 ménages et mobilisé 180 agents de collecte dont 120 enquêteurs et 60 contrôleurs ainsi qu'une dizaine de cadres de l'Institut National de la Statistique qui ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données que l'élaboration du présent rapport.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport en passant par la formation du personnel de terrain, la collecte, le traitement et l'analyse des données, l'Institut National de la Statistique (INSTAT) a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait montre durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires.

Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les chauffeurs, les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.



**Le Directeur Général**

**Dr Arouna SOUGANE**  
*Chevalier de l'Ordre National*

## Tableau récapitulatif des résultats

### Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Mali 2017

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Mali
<b>4.</b>	<b>Education de qualité</b>			
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	42,0	27,0	34,0
<b>6.</b>	<b>Accès à l'eau potable et assainissement</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Mali</b>
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	93,4	74,7	79,5
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	98,6	92,1	93,8
<b>7.</b>	<b>Accès à l'énergie propre et à coût abordable</b>			
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	90,1	67,4	73,2
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson <sup>1</sup>	2,1	0,2	0,7
<b>8.</b>	<b>Plein emploi productif et travail décent pour tous</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Mali</b>
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	82,0	90,7	85,4
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	827,3	529,1	755,2
8.5.2	Taux de chômage BIT	3,8	5,6	4,5
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	41,3	58,4	51,0
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	4,9	1,8	3,7
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	2,5	2,2	2,4
<b>9.</b>	<b>Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable</b>			
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	10,4	8,7	9,7
<b>10.</b>	<b>Réduire les inégalités</b>			
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	15,0	12,7	13,8
<b>11.</b>	<b>Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables</b>			
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	2,2	1,0	1,6
<b>16.</b>	<b>Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces</b>			
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	10,4	7,3	8,7
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	46,3	48,2	47,3
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	34,3	30,8	32,7
16.5.1	individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	11,3	4,7	7,9
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	45,5	47,1	46,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

<sup>1</sup> Combustibles propres : gaz et électricité

## Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Mali, 2017

Indicateurs	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Mali
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	67,0	88,1	76,9	92,0	87,8
Migration interne	27,9	9,8	19,4	5,7	9,6
Migration internationale	5,0	2,1	3,7	2,3	2,7
Ens. migrant	33,0	11,9	23,1	8,0	12,2
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	88,4	73,4	80,1	51,8	57,8
Homme	89,0	72,8	79,8	52,7	58,3
Femme	87,8	74,0	80,4	50,8	57,3
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	11,6	26,6	19,9	48,2	42,2
Homme	11,0	27,2	20,2	47,3	41,7
Femme	12,2	26,0	19,6	49,2	42,7
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	53,6	45,3	49,5	22,9	30,4
Homme	65,2	46,1	54,6	22,6	30,5
Femme	45,7	44,5	45,2	23,3	30,2
Taux de chômage BIT					
Ensemble	7,8	5,9	7,0	3,2	4,5
Homme	6,0	5,0	5,6	2,8	3,8
Femme	10,2	7,5	9,2	3,7	5,6
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	13,0	10,0	11,9	4,7	7,4
35 ans et plus	2,9	2,8	2,9	2,2	2,4
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	17,8	21,2	19,1	18,0	18,4
Homme	12,1	18,5	14,8	15,6	15,3
Femme	25,8	25,9	25,9	21,7	23,1
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
Ensemble	25,0	39,6	31,3	40,5	37,6
Homme	16,0	28,1	21,2	31,4	28,2
Femme	36,4	54,0	43,9	51,1	48,9
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
15 - 34 ans	33,5	49,3	40,1	49,9	46,7
35 ans et plus	16,4	30,3	22,5	32,6	29,6
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	3,0	5,1	4,0	5,8	5,2
Primo demandeur	3,0	5,3	4,2	6,2	5,6
Ancien actif	2,8	4,0	3,3	3,0	3,1
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	18,5	19,6	18,9	9,7	14,6
Homme	22,5	23,0	22,7	12,6	18,0
Femme	12,5	13,6	12,9	5,0	9,3
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	45,0	57,1	49,8	80,3	70,1
Homme	29,4	47,4	36,8	75,0	62,1
Femme	68,0	75,0	70,5	88,4	82,5
Taux de pluriactivité					
Ensemble	3,9	7,2	5,2	18,0	13,7
Homme	2,5	8,3	4,9	20,2	15,0
Femme	5,9	5,2	5,7	14,8	11,8
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	52,7	44,5	49,9	26,3	39,0

Indicateurs	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Mali
Homme	67,5	54,8	62,9	34,8	49,9
Femme	31,1	26,4	29,6	12,7	21,9
Revenu mensuel de l'activité					
Ensemble	94 153	162 248	119 376	56 276	79 403
Homme	117 589	211 134	153 350	73 077	103 274
Femme	55 131	68 534	59 816	29 893	40 387
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	45,6	44,4	45,2	69,8	60,7
Homme	35,2	35,3	35,3	60,8	51,2
Femme	63,0	61,7	62,5	83,8	76,4
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	52,5	39,3	47,3	41,1	43,2
Homme	59,6	45,0	53,6	49,3	50,7
Femme	42,0	28,6	37,2	28,5	31,4
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	21,1	55,9	38,3	66,6	56,9
Homme	11,2	44,4	25,9	57,7	48,1
Femme	27,1	61,0	44,8	72,7	62,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Mali, 2017

Indicateurs	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Mali
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,2	1,4	1,3	1,3	1,3
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	54,9	41,5	45,1	18,9	32,8
Pourcentage d'UPI ayant un wc ou des latrines	58,9	54,8	55,9	47,9	52,2
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	61,1	38,1	44,3	24,5	35,0
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	22,0	34,4	30,9	41,8	36,0
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	55,0	49,3	50,9	40,7	46,1
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie	30,1	27,4	28,2	34,8	31,3
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	54,0	56,4	55,7	50,0	53,1
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	15,8	16,2	16,1	15,1	15,6
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	63,0	62,3	62,5	72,0	66,9
Dons, Héritages	17,1	15,0	15,6	11,6	13,7
Pourcentage de la main des UPI non apparenté au chef d'UPI	10,1	12,3	11,5	7,8	9,0
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main d'œuvre des UPI	,8	3,7	2,6	3,8	3,4
Pourcentage de femmes dans la main d'œuvre des UPI	54,5	43,2	47,4	38,5	41,4
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main d'œuvre des UPI	3,7	2,9	3,2	1,5	2,0
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	15,4	6,7	9,9	2,9	5,1
Valeur actualisée moyenne du capital investi par UPI en FCFA	147 530	204 764	175 451	138 082	151 674
Montant moyen du capital investi en 2016	114 740	200 472	169 971	111 790	129 756
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	40,6	51,5	47,8	42,7	44,7
Ménage / particulier [1]	5,3	25,4	18,4	31,8	26,4
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	646 970	720 215	1 367 185	1 839 443	3 206 629
Industrie	95 465	52 332	147 797	206 135	353 932
Commerce	484 447	629 950	1 114 398	1 561 345	2 675 742
Service	67 058	37 932	104 991	71 963	176 954
Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	338 967	261 522	294 444	190 123	222 894
Industrie	222 616	67 849	135 026	76 034	91 340
Commerce	436 671	374 551	400 233	286 122	323 855
Service	170 502	92 191	127 761	50 314	77 032
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	641	764	703	168	363
Industrie	690	58	353	113	199
Commerce	473	1 476	957	179	477
Service	1 052	123	591	228	349
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	46,8	39,5	41,5	51,0	46,1
Non obligatoire	32,9	31,0	31,5	23,3	27,6
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Ne sait pas	58,4	53,6	55,2	54,6	54,9
Accès au crédit	23,6	19,3	20,7	19,3	20,1
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	30,3	21,5	24,4	15,6	20,5
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	10,1	41,4	31,1	36,7	33,6
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national					
Accroître votre stock de matières premières	47,2	43,1	44,4	47,7	45,9
Améliorer le local, emplacement	19,1	22,7	21,5	13,8	18,0

[1] Première origine des matières premières à Bamako est: Grande entreprise privée commerciale 43,3

## Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Mali, 2017

Indicateurs	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Mali
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie					
Ensemble	37,0	62,9	49,1	66,8	61,9
Homme	34,8	59,3	45,9	62,8	58,1
Femme	39,0	66,0	51,9	70,2	65,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]					
Ensemble	13,0	33,9	22,7	36,8	32,9
Homme	10,4	32,3	20,3	34,0	30,2
Femme	15,4	35,3	24,9	39,1	35,2
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme					
Ensemble	20,4	15,0	17,9	12,2	13,8
Homme	21,9	16,2	19,3	13,4	15,0
Femme	19,1	13,9	16,6	11,3	12,7
Indice de perception					
Droits civils et politiques	0,567	0,672	0,616	0,723	0,694
Participation	0,550	0,657	0,600	0,685	0,661
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,772	0,718	0,747	0,726	0,731
Droit de l'homme et participation	0,583	0,669	0,624	0,702	0,680
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	71,5	73,7	72,4	76,8	75,0
La justice	68,4	61,2	65,9	49,3	56,3
La police	57,0	55,4	56,4	56,0	56,2
Le système de santé public	81,9	82,1	82,0	87,7	86,1
Le système public d'éducation	79,0	78,9	79,0	84,8	82,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays					
Ensemble	93,6	86,7	90,4	89,2	89,6
Homme	94,3	87,6	91,3	90,2	90,5
Femme	92,9	86,0	89,6	88,4	88,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision					
Ensemble	19,0	41,8	29,6	52,7	46,4
Homme	18,8	40,7	28,7	52,2	45,5
Femme	19,3	42,8	30,5	53,2	47,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections					
Ensemble	66,5	70,6	68,4	73,6	72,1
Homme	74,3	73,0	73,7	76,4	75,7
Femme	59,2	68,6	63,7	71,2	69,2
pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un partie politique					
Ensemble	6,2	12,6	9,2	12,5	11,6
Homme	8,2	17,0	12,2	17,5	16,0
Femme	4,3	8,9	6,5	8,4	7,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations :					
Population	17,3	42,1	28,8	46,1	41,3
Les groupes minoritaires	22,1	32,0	26,7	35,8	33,3
Les partis politiques d'opposition	23,1	35,3	28,8	39,4	36,5
Indice de perception					
Système judiciaire	0,294	0,430	0,358	0,460	0,432
Absence de corruption	0,277	0,406	0,338	0,427	0,402
Etat de droit	0,280	0,410	0,341	0,432	0,407

Indicateurs	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Mali
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence					
Ensemble	39,4	48,4	43,6	48,7	47,3
Homme	42,1	46,4	44,0	47,2	46,3
Femme	37,0	50,1	43,2	50,0	48,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,3	0,9	0,6	0,6	0,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette) au cours des 12 derniers mois	0,5	0,7	0,6	0,8	0,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents					
Ensemble	11,5	9,6	10,6	8,0	8,7
Homme	11,8	11,4	11,6	10,0	10,4
Femme	11,2	8,1	9,7	6,4	7,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité					
Ensemble	35,5	34,5	35,0	40,1	38,7
Homme	36,3	36,7	36,5	42,0	40,4
Femme	34,8	32,5	33,7	38,4	37,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	63,2	78,3	70,2	77,9	75,8
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,534	0,523	0,529	0,530	0,529
Sécurité publique	0,773	0,796	0,784	0,794	0,791
Paix et sécurité	0,756	0,776	0,765	0,775	0,772

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination

## Table des matières

Préface .....	.....
Avant-propos .....	i
Tableau récapitulatif des résultats.....	ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Mali 2017 .....	ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Mali, 2017 .....	iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Mali, 2017 .....	v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Mali, 2017 .....	vi
Liste des tableaux.....	xii
Liste des graphiques .....	xix
Liste des encadrés méthodologiques.....	xx
Liste des abréviations.....	xxi
Introduction générale.....	1
Chapitre 1: Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête.....	3
<b>SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI .....</b>	<b>12</b>
Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique .	13
2.1. Environnement économique .....	13
2.2. Dispositif institutionnel de l'emploi .....	14
2.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi.....	14
2.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi .....	16
Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques .....	18
3.1. Structure par âge et par sexe de la population.....	18
3.2. Dynamique migratoire.....	19
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires .....	19
3.2.2. Principales caractéristiques des migrants.....	22
3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants .....	22
3.3. Structure et composition des ménages .....	25
Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation .....	28
4.1. La non-fréquentation scolaire .....	29
4.2. La scolarisation .....	31
4.2.1. Niveau d'instruction .....	31
4.2.2. Taux de scolarisation .....	32
4.3. Analyse de la progression scolaire .....	34
4.3.1. Niveau primaire .....	34
4.3.2. Niveau secondaire .....	35
4.4. La déperdition scolaire.....	36
4.5. L'alphabétisation des adultes .....	37
Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques .....	39
5.1. Situation des inactifs .....	40
5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre.....	42
5.3. Aspirations et Moyens de recherche de l'emploi des chômeurs .....	46
5.4. Bilan de l'emploi.....	48

5.5. Population active.....	48
5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail .....	52
5.7. Structure et dynamique des emplois .....	53
5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi.....	53
5.8. Mobilité dans l'emploi .....	54
5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur .....	54
5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel .....	57
5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques.....	60
5.10.1. Analyse du revenu mensuel.....	60
5.10.2. Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG .....	61
5.10.3. Conditions d'activités .....	62
5.11. Principales caractéristiques des emplois.....	63
5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois .....	63
5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels .....	65
5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic.....	65
5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel.....	66
5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel .....	66
5.11.3. Dynamique des emplois.....	69
5.12. Femmes et marché du travail .....	70
5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre .....	70
5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques.....	75
Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages .....	77
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements .....	77
6.2. Éléments de confort des ménages .....	79
6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie .....	81
Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail.....	84
7.1. Sortie précoce du système éducatif.....	84
7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue.....	85
7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier .....	86
7.4. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue.....	87
7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et classification CITP .....	87
Chapitre 8: Trajectoires et perspectives .....	89
8.1. Mobilité sociale .....	90
8.2. Mobilité professionnelle .....	91
8.2.1. Mobilité par rapport au secteur d'activité des parents .....	91
8.2.2. Mobilité par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents.....	92
8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants .....	93
8.3. Perspectives .....	94
8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus.....	96
<b>SITUATION DU SECTEUR INFORMEL .....</b>	<b>100</b>
Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel .....	101
9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel .....	101

9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2 .....	105
9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenus dans l'enquête Emploi (phase 1) .....	105
9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel .....	108
9.2.3. Matrice des emplois .....	111
9.3. Précarité des conditions d'activités dans le secteur informel .....	112
9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI).....	114
9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité.....	116
9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI .....	117
9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités .....	118
Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel.....	120
10.1. Organisation du travail dans le secteur informel .....	120
10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois .....	121
10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel .....	122
10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel.....	124
10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel ....	125
10.5.1. Mode de fixation des salaires.....	125
10.5.2. Gestion de la formation du personnel .....	126
Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel.....	129
11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI.....	129
11.1.1. Dotation et structure du capital .....	129
11.1.2. Caractéristiques du capital.....	132
11.2. Origine et mode de financement du capital .....	134
11.3. Financement du capital dans le secteur informel .....	135
11.4. Investissement dans le secteur informel .....	136
Chapitre 12: Production, insertion et concurrence .....	139
12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017 .....	139
12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI .....	142
12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI .....	144
12.4. Principaux agrégats du secteur informel .....	145
12.5. Performance économique.....	147
12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI .....	147
12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée.....	150
12.5.3. Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI.....	154
12.5.4. Analyse de la productivité des facteurs de production .....	155
Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat.....	156
13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INPS) .....	156
13.2. Principales raisons de la non-inscription dans les registres administratifs (NIF, INPS).....	157
13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels .....	159
13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel.....	159
13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer.....	159
13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer .....	160
13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt .....	162
Chapitre 14: Problèmes et perspectives .....	166
14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI .....	166

14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique .....	168
14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI .....	170
<b>ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE .....</b>	<b>172</b>
Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme.....	173
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs .....	174
15.2. Droit de l'homme.....	179
15.3. Indice des droits de l'homme et participation .....	183
Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption .....	188
16.1. Accès et confiance dans les institutions .....	189
16.2. Situation de la corruption .....	192
Chapitre 17: Etat de la gouvernance.....	199
17.1. Gouvernance administrative .....	200
17.2. Participation citoyenne et politisation .....	203
17.3. Indice de perception de l'état de droit.....	205
Chapitre 18: Paix et sécurité .....	207
18.1. Menace générale et sentiment de sécurité.....	209
18.2. Criminalité .....	210
18.3. Conflits et mode de résolution .....	213
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité .....	220
18.5. Indice de gouvernance, paix et sécurité par région.....	221
Bibliographie .....	223
Annexe A : Plan de sondage .....	225
Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation .....	230
Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel.....	232
Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI.....	236

## Liste des tableaux

### Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 2.1: Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi au Mali.....	17
Tableau 3.1: Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	19
Tableau 3.2: Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction par statut migratoire.....	20
Tableau 3.3: Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Mali, 2017.....	21
Tableau 3.4: Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, Mali, 2017 .....	22
Tableau 3.5: Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Mali, 2017.....	23
Tableau 3.6: Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Mali, 2017 .....	24
Tableau 3.7: Principaux motifs de migration interne suivant les caractéristiques sociodémographiques et la région de destination choisie, Mali, 2017 .....	25
Tableau 3.8: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM, Mali, 2017 .....	26
Tableau 3.9: Répartition de la population selon la strate et le type de ménage, Mali, 2017 .....	27

### Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

Tableau 4.1: Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence, Mali, 2017 .....	29
Tableau 4.2: Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Mali, 2017 .....	32
Tableau 4.3: Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, Mali, 2017 .....	33
Tableau 4.4: Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017 .....	35
Tableau 4.5: Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017.....	36
Tableau 4.6 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2017 .....	37
Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation par région, strate, sexe et groupe d'âge, Mali, 2017 .....	38

### Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

Tableau 5.1: Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région et les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	40
Tableau 5.3: Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges, Mali, 2017 .....	41
Tableau 5.4: Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges, Mali, 2017 .....	42
Tableau 5.5: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017 .....	43
Tableau 5.6: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Mali, 2017 .....	44

Tableau 5.9: Principales caractéristiques des chômeurs, Mali, 2017 .....	45
Tableau 5.10: Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Mali, 2017 .....	46
Tableau 5.11: Moyens de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe selon leur profil, Mali, 2017 .....	47
Tableau 5.12: Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Mali, 2017 .....	48
Tableau 5.13: Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité, Mali, 2017 .....	48
Tableau 5.14: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017 .....	49
Tableau 5.15: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017 .....	50
Tableau 5.16: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017 .....	51
Tableau 5.17: Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Mali, 2017 .....	52
Tableau 5.18: Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017 .....	53
Tableau 5.19: Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu de résidence, sexe et secteur institutionnel, Mali, 2017 .....	54
Tableau 5.20: Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Décembre 2016 et Novembre 2017, Mali, 2017 .....	55
Tableau 5.21: Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017 .....	56
Tableau 5.22: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2017 .....	57
Tableau 5.23: Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique (%), Mali, 2017 .....	58
Tableau 5.24: Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Mali, 2017 .....	58
Tableau 5.25: Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité, 2017 .....	59
Tableau 5.26: Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Mali, 2017 .....	59
Tableau 5.27: Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel (%), Mali, 2017 .....	59
Tableau 5.28: Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel (effectif), Mali, 2017 .....	59
Tableau 5.29: Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Mali, 2017 .....	60
Tableau 5.30: Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel, Mali, 2017 .....	62
Tableau 5.31: Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges, Mali, 2017 .....	63
Tableau 5.32: Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017 .....	64
Tableau 5.33: Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Mali, 2017 .....	65
Tableau 5.34: Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé formel, Mali, 2017 .....	66
Tableau 5.35: Répartition des chefs d'unité de production informelle selon le sexe par type d'activité, Mali, 2017 .....	67
Tableau 5.36: Principales caractéristiques des actifs occupés dans l'emploi informel, Mali, 2017 .....	68
Tableau 5.37: Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Mali, 2017 .....	69
Tableau 5.38: Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Mali, 2017 .....	70
Tableau 5.39: Indice de ségrégation horizontale (en%) selon les régions, Mali, 2017 .....	71
Tableau 5.40: Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Mali, 2017 .....	73
Tableau 5.41: Part de femmes (en%) dans la branche d'activité, Mali, 2017 .....	74
Tableau 5.42: Indice de ségrégation verticale (en%) selon les régions, Mali, 2017 .....	74
Tableau 5.43: Contribution à la ségrégation verticale (en%) selon les régions, Mali, 2017 .....	75
Tableau 5.44: Part de femmes (en%) dans la profession, Mali, 2017 .....	75
Tableau 5.45: Contribution des femmes aux activités économiques par région, secteur d'activité et branche d'activité, Mali, 2017 .....	76

## **Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages**

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage, Mali, 2017 .....	78
Tableau 6.2: Répartition des ménages selon les éléments de confort du logement, Mali, 2017 .....	80
Tableau 6.3: Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Mali, 2017 .....	81
Tableau 6.4: Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Mali, 2017 .....	82

## **Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail**

Tableau 7.1: Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Éducatif et de Formation selon le statut d'occupation et par Secteur d'activité, Mali, 2017 .....	85
Tableau 7.2: Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue, Mali, 2017 .....	86
Tableau 7.3: Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue, Mali, 2017 ...	86
Tableau 7.4: Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Mali, 2017 .....	87
Tableau 7.5: Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Mali, 2017 .....	88

## **Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives**

Tableau 8.1: Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Mali, 2017 .....	90
Tableau 8.2: Table de mobilité scolaire, Mali, 2017 .....	91
Tableau 8.3: Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Mali, 2017 .....	91
Tableau 8.4: Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Mali, 2017 .....	92
Tableau 8.5: Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Mali, 2017 .....	93
Tableau 8.6: Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité selon l'origine socioculturelle de leurs parents, Mali, 2017 .....	93
Tableau 8.7: Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents, Mali, 2017 .....	94
Tableau 8.8: Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Mali, 2017 par sexe, niveau d'instruction et situation d'activité .....	94
Tableau 8.9: Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la situation d'activité, Mali, 2017 .....	95
Tableau 8.10: Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel, Mali, 2017 .....	95
Tableau 8.11: Répartition en% de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Mali, 2017 .....	96
Tableau 8.12: Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus, Mali, 2017 .....	97
Tableau 8.13: Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Mali, 2017 .....	98
Tableau 8.14: Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Mali, 2017 .....	99

## **Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel**

Tableau 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle .....	102
Tableau 9.2 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire) par secteur d'activité .....	106
Tableau 9.3: Effectif des emplois secondaires, individus de 15 ans et plus, Mali, 2017 .....	107
Tableau 9.4 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité .....	109
Tableau 9.5 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par milieu de résidence et sexe selon le secteur d'activité.....	110
Tableau 9.6 : Répartition (%) de la main d'œuvre des UPI par milieu de résidence et branche d'activité selon la nature de l'emploi .....	111
Tableau 9.7 : Répartition (en %) des emplois des UPI par secteur d'activités selon le statut dans l'emploi .....	112
Tableau 9.8 : Disponibilité des services de base dans les UPI par milieu de résidence et secteur d'activité .....	113
Tableau 9.9 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI par milieu de résidence et secteur d'activité .....	114
Tableau 9.10 : Répartition (%) des chefs d'UP par année de création selon le groupe d'âges du chef des UPI .....	115
Tableau 9.11 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps .....	116
Tableau 9.12 : Motifs de création de l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité .....	117
Tableau 9.13 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité.....	118
Tableau 9.14 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités par milieu de résidence et secteur d'activité par milieu de résidence et secteur d'activité .....	119

## **Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel**

Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité à Capitale en 2017 ....	121
Tableau 10.2 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone .....	122
Tableau 10.3 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité.....	122
Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité .....	123
Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel .....	124
Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par zone .....	125
Tableau 10.7 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel .....	126
Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel.....	127
Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel.....	128

## **Chapitre 11 : Capital, investissement et financement dans le secteur informel**

Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité.....	131
Tableau 11.3 : Montant (en millions de FCFA) et structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité.....	132
Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement.....	133
Tableau 11.5 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété .....	133
Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine.....	134
Tableau 11.7 : Montant (en F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activités et la source de financement.....	136

Tableau 11.8 : Montant (en F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017.....	137
---	-----

## **Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence**

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA) .....	141
Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état) .....	143
Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état).....	144
Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité (En FCFA).....	146
Tableau 12.5: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (En FCFA) .....	147
Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (F CFA) et leur inégalité .	148
Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (F CFA) par décile suivant la zone .....	149
Tableau 12.8: Valeur ajoutée annuelle moyenne (F CFA) par décile suivant le secteur d'activité .....	150
Tableau 12.9: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel .....	152
Tableau 12.10: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel .....	154
Tableau 12.11: Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel .....	155

## **Chapitre 13 : Secteur informel et l'Etat**

Tableau 13.1: Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs.....	157
Tableau 13.2: Les raisons du non-enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité	158
Tableau 13.3: Les raisons du non enregistrement au numéro INPS des UPI selon la zone et le secteur d'activité .....	158
Tableau 13.4: Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI .....	159
Tableau 13.5: Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif .....	160
Tableau 13.6: Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer .....	161
Tableau 13.7: Principales raisons du non-enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès .....	161
Tableau 13.8: Principal intérêt des UPI de se faire enregistrer selon le secteur d'activités et la zone de résidence.....	162
Tableau 13.9: Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt .....	163
Tableau 13.10: Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités .....	164
Tableau 13.11: Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI .....	164
Tableau 13.12: Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI .....	165

## **Chapitre 14 : Problèmes et perspectives**

Tableau 14.1: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique.....	167
Tableau 14.2: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal .....	167
Tableau 14.3: Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses.....	168
Tableau 14.4: Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale.....	169
Tableau 14.5: Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers .....	169
Tableau 14.6: Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel.....	170
Tableau 14.7: Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI .....	171

## **Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme**

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	175
Tableau 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 ..	176
Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	179
Tableau 15.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	180
Tableau 15.5 : Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Mali, 2017 .....	187

## **Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption**

Tableau 16.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	190
Tableau 16.2: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	191
Tableau 16.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	193
Tableau 16.4: Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	196
Tableau 16.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	198

## **Chapitre 17 : État de la gouvernance**

Tableau 17.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, .....	201
Tableau 17.2: Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Mali, 2017 .....	202
Tableau 17.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	204
Tableau 17.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	205
Tableau 17.5: Niveau d'appréciation de l'état de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Mali, 2017 .....	206

## **Chapitre 18 : Paix et sécurité**

Tableau 18.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	209
Tableau 18.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	210

Tableau 18.3: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	211
Tableau 18.4: Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapportés selon les types d'incidents, Mali, 2017 .....	212
Tableau 18.5: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	214
Tableau 18.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	216
Tableau 18.7: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	218
Tableau 18.8: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'État pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	219
Tableau 18.9: Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Mali, 2017 .....	220
Tableau 18.10: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Mali, 2017 .....	221

## Liste des graphiques

Graphique 3.1 : Evolution de la pyramide des âges entre 2009 et 2017.....	18
Graphique 4.1: Distribution des individus jamais scolarisés par groupes d'âges suivant le sexe .....	30
Graphique 4.2: Distribution des individus jamais scolarisés par groupes d'âges suivant le milieu de résidence.....	30
Graphique 5.1 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP .....	61
Graphique 9.1 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activités selon le milieu de résidence, Mali, 2017 .....	111
Graphique 9.2: Répartition (en %) des emplois des UPI de 15-64 ans par type d'UP selon le statut dans l'emploi .....	112
Graphique 9.3: Evolution de la « création brute » des UPI par milieu de résidence, secteur d'activités et sexe du chef d'UPI selon les années.....	114
Graphique 9.4: Evolution de la part des chefs UPI selon le niveau d'éducation .....	115
Graphique 9.5: Pourquoi vous avez créé ou décidé de gérer cette UPI .....	116
Graphique 10.1: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone. ....	121
Graphique 11.1: Les montants moyens et médians du capital par UPI selon le secteur d'activités et le milieu de résidence .....	130
Graphique 11.2: La structure du capital par UPI selon le milieu de résidence.....	130
Graphique 11.3: Part en % des valeurs d'acquisition par équipements selon la qualité .....	132
Graphique 11.4: Part des modes de financement des UPI en % .....	135
Graphique 11.5: structure (en %) du capital investi par les UPI selon le secteur d'activité .....	138
Graphique 12.1: Répartition (%) des UPI suivant leurs principaux fournisseurs.....	140
Graphique 12.2: Répartition (%) du montant des achats des produits vendus en l'état suivant l'origine et par branche d'activité .....	142
Graphique 12.3: Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle .....	148
Graphique 12.4: Saisonnalité par zone de la production mensuelle moyenne des UPI .....	154
Graphique 15.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Mali, 2017 .....	174
Graphique 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Mali, 2017 .....	177
Graphique 15.3: Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Mali, 2017 .....	178
Graphique 15.4: Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Mali, 2017 .....	178
Graphique 15.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Mali, 2017 .....	180
Graphique 15.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, .....	182
Graphique 15.7: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination, Mali, 2017 .....	183
Graphique 15.8: Indice d'appréciation des composantes des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, Mali, 2017 .....	187
Graphique 16.1: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions, Mali, 2017 .....	189
Graphique 16.2: Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Mali, 2017 .....	195
Graphique 18.1: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017 .....	213

Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Mali, 2017.....	215
Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Mali, 2017 .....	220

### **Liste des encadrés méthodologiques**

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe .....	72
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire .....	83
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité .....	184

## Liste des abréviations

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APU	Administration Publique
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments Travaux Publics
CFA	Communauté financière africaine
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CM	Chef de Ménage
COSUPE	Conseil Supérieur d'Orientation et de Suivi de la Politique Nationale de l'Emploi
CSP	Catégorie socio professionnelle
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la statistique, de l'Informatique de l'aménagement du Territoire et de la Population
EPA	Établissement Public à caractère Administratif
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
EPP	Établissements Publics Privés
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
F	Franc
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto-renouvelable pour l'Emploi
INIFORP	Institut National de l'Ingénierie de la Formation Professionnelle
INSTAT	Institut National de la Statistique
MOP	Main d'Œuvre Potentielle
NOPEMA	Nomenclature des Produits dans les Etats membres d'AFRISTAT
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCFP	Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle
PIB	Produit Intérieur Brut
PNA/ERP	Programme National d'Actions en vue de la Réduction de la Pauvreté
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat
SE	Section d'Énumération
SHaSA	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UPI	Unité de Production Informelle
ZD	Zone de Dénombrement

## Introduction générale

En 2002/2004, la commission de l'UEMOA dans le cadre du Projet d'appui régional à la statistique (PARSTAT) a fait réaliser une enquête harmonisée sur l'emploi et le secteur informel dans les principales agglomérations (Capitale) des États membres, à l'exception de la Guinée Bissau. Cette enquête de type 1-2-3 (emploi, secteur informel et consommation des ménages) réalisée à Bamako avait pour objectif de fournir des informations pour une meilleure connaissance du marché du travail et de la pauvreté. Mais le champ d'étude était limité à la capitale Bamako et les données sur le secteur informel n'ont pas pu être intégrées dans les comptes nationaux et l'estimation du chômage au niveau national n'a pas été possible.

Ces opérations statistiques réalisées au cours des dernières années notamment l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP), ont fourni des informations pour une analyse de l'emploi. Cependant, la seule qui a le potentiel pour une analyse approfondie du marché du travail et du secteur informel est l'enquête 1-2-3 de 2002/04, mais dont le champ est limité à Bamako. De plus, même si cette enquête avait été réalisée au niveau national, plus de quinze (15) ans ont passé depuis et il est important de disposer d'informations récentes pour affiner la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques de l'emploi.

Sur le plan politique, à la conférence des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'espace Ouest africain, tenue à Bamako, du 26 au 28 avril 2010, les participants ont recommandé la mise en place dans les pays membres de l'UEMOA, d'un dispositif d'enquête permanente auprès des ménages sur l'emploi et le secteur informel. Les propositions étaient faites de réaliser au moins chaque année, une enquête sur l'emploi et tous les trois ans, une enquête mixte emploi et secteur informel.

Pour prendre en charge cette recommandation, la Commission de l'UEMOA a réalisé en 2014, une étude de faisabilité de l'enquête du type 1-2-3 dans ses États membres. A l'issue de cette étude, les pays, dans leur majorité, ont exprimé le souhait que la prochaine enquête ait une couverture nationale et que la mesure du secteur informel se limite aux activités non agricoles. Cette étude a souligné les orientations : i) d'intégrer dans une seule enquête, les deux composantes et ii) utiliser les technologies de l'information et de la communication pour la collecte des données au niveau des pays.

C'est dans le cadre combiné des recommandations, de l'absence et de l'obsolescence des données sur l'emploi et le secteur informel que les INS des États membres de l'UEMOA avec l'appui technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et l'appui financier de la Commission de l'UEMOA dans le cadre du Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020, ont réalisé sur l'ensemble des pays, au plan national, une Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) en 2017.

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale. Cette enquête comporte deux volets, un volet emploi et un volet secteur informel. Le volet emploi est relatif à la collecte et l'analyse des données sur les caractéristiques socio démographiques et à l'emploi de la population. Le second volet est relatif à la collecte et l'analyse des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du volet emploi. Le champ social peut néanmoins être élargi aux activités de la pêche artisanale ou du maraîchage.

Les deux volets de l'enquête ont été réalisés selon une approche intégrée. Cette approche consiste à réaliser parallèlement à l'enquête emploi, une enquête auprès des unités de production informelles (UPI)

par des équipes différentes. En d'autres termes, toutes les UPI filtrées à partir du volet emploi ont été au fur et à mesure enquêtées.

Le volet emploi de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) avait pour but de collecter des informations sur la situation de l'emploi dans la population. Cette enquête a une couverture nationale dans l'ensemble des États membres de l'UEMOA.

Cette enquête permet de renseigner les indicateurs sur le marché du travail en 2017 au Mali. Il s'agit aussi de mettre à la disposition des acteurs concernés (décideurs politiques, partenaires publics et privés, chercheurs et particuliers etc.) des informations actualisées, pertinentes sur des indicateurs d'une part et d'autre part des bases de données pour toute autre fin utile, etc.

Ce rapport renseigne donc un ensemble d'indicateurs essentiels à une bonne connaissance de l'état et de l'évolution de la situation sur le marché du travail au Mali. Il peut permettre de déceler les perturbations et de prendre des décisions d'orientation.

Le présent rapport qui fait état des résultats des deux volets est articulé autour de dix-huit chapitres. Le premier chapitre décrit la méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données. Les autres chapitres sont relatifs à l'analyse descriptive des résultats sur l'environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique, les caractéristiques sociodémographiques, la scolarisation et l'alphabétisation, les caractéristiques socioéconomiques, l'habitat, le statut d'occupation du logement et les équipements des ménages, la formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail et enfin la trajectoire et les perspectives etc.

# Chapitre 1: Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

## 1.1 Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacune des 8 régions et le district de Bamako du pays, à savoir : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal<sup>2</sup> et le district de Bamako.

### 1.1.1 Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2009. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 20 121 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque département est traité comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 8 régions et le district de Bamako avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, 17 strates d'enquête ont été définies.

Tableau : Structure de la base de sondage au RGPH-2009

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kayes	291	2 632	2 923	42 820	262 922	305 742
Koulikoro	125	3 289	3 414	20 035	345 411	365 446
Sikasso	410	3 169	3 579	66 908	339 866	406 774
Ségou	176	3 150	3 326	31 506	356 182	387 688
Mopti	197	3 079	3 276	34 370	344 382	378 752
Tombouctou	102	1 005	1 107	15 264	106 398	121 662
Gao	146	668	814	18 491	71 714	90 205
Kidal	48	96	144	4 823	7 820	12 643
Bamako	1 538	-	1 538	286 381	-	286 381
Mali	3 033	17 088	20 121	520 598	1 834 695	2 355 293

Source : RGPH, 2009

<sup>2</sup> Kidal n'a pas été enquêtée

## 1.1.2 Echantillonnage

### a) Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 983 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre varié de 6 à 10 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7 837 ménages.

Tableau : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kayes	51	95	146	459	855	1314
Koulikoro	44	90	134	308	630	938
Sikasso	59	102	161	354	612	966
Ségou	42	98	140	294	686	980
Mopti	46	73	119	368	584	952
Tombouctou	38	52	90	380	520	900
Gao	33	17	50	330	170	500
Kidal						
Bamako	143	0	143	1287	0	1287
Mali	456	527	983	3780	4057	7837

### b) Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2009. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

## 1.2 Questionnaires de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage ;
- Caractéristiques du logement des ménages ;
- Possession des biens du ménage ;
- Composition des ménages et caractéristiques des membres ;
- Formation professionnelle de base ;
- Migration internationale de la main d'œuvre.

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.

Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- la situation dans l'emploi ;
- l'activité principale ;
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale ;
- les activités secondaires ;
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires ;
- la protection sociale ;
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement ;
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail ;

- la recherche d'emploi par les actifs occupés ;
- le chômage ;
- la trajectoire et perspectives ;
- les revenus hors emploi ;
- la paix et la sécurité ;
- la gouvernance démocratique.

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production ;
- la main d'œuvre ;
- la production et la vente ;
- les dépenses et les charges ;
- les clients, les fournisseurs et les concurrents ;
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement ;
- les problèmes et les perspectives ;
- la sécurité sociale ;
- la protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en décembre 2016 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de tablettes. Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les tablettes au cours des entretiens. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

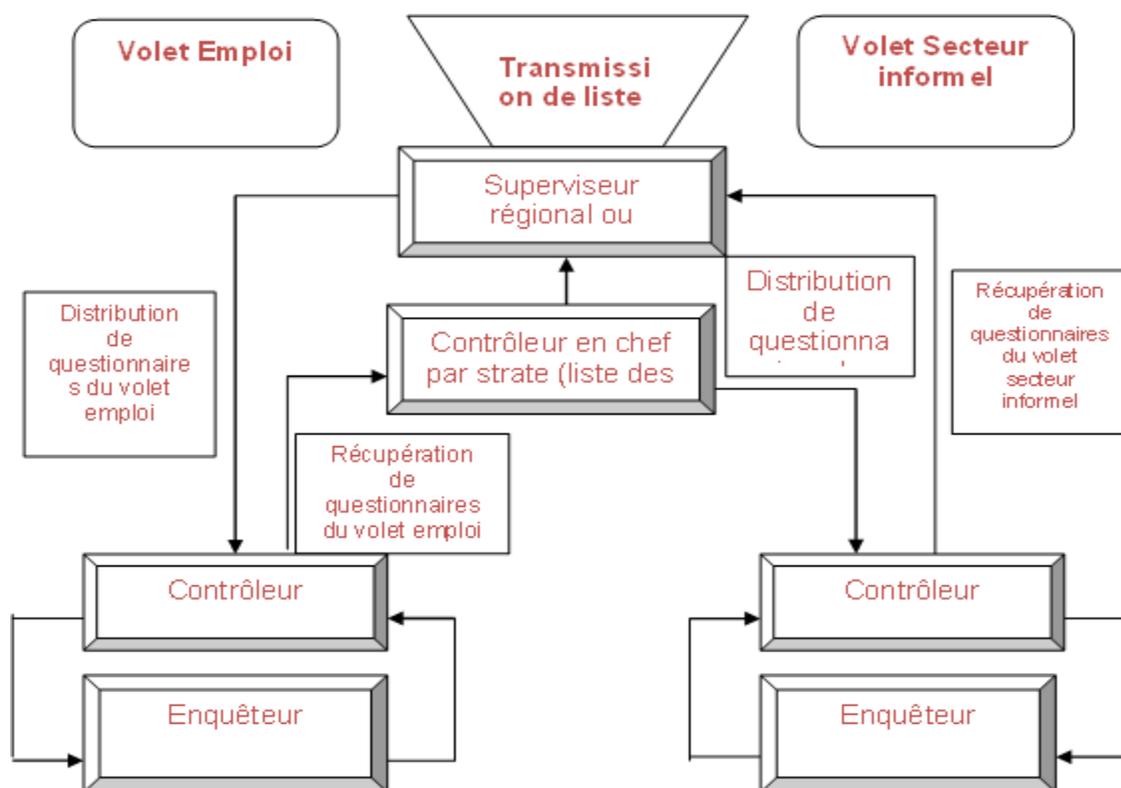
### 1.3 Formation et travail sur le terrain

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 19 jours du 02 au 20 octobre 2017 et a réuni 195 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).

De plus, 5 jours de pratique de terrain ont été effectués pour tous les agents dans 4 zones de dénombrement (ZD) non sélectionnées pour l'enquête principale.

À la fin de la formation, 180 personnes ont été sélectionnées pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et réparties en 60 équipes de terrain dont 30 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 30 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure : Stratégie de collecte et de transmission des données



### 1.4 Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INSTAT.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 26 février au 12 mars 2018 et a regroupé les cadres de l'INSTAT avec un appui technique de l'AFRISTAT. Cet atelier a permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSTAT. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.
- un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSTAT. Cet atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Mali.

## **1.5 Définition des concepts**

### **• Ménage**

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

- **Combustible propre pour la cuisson**

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

- **Alphabétisation**

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

- **Population en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

- **Emploi**

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

- **Chômage strict**

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Chômage au sens élargi**

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Main d'œuvre**

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

- **Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie**

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

- **Sous-emploi lié à la durée du travail**

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

- **Sous-utilisation de la main d'œuvre**

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

- **Autres personnes hors main d'œuvre**

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

- **Emploi informel**

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

**De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :**

- le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- les congés de maladie rémunérés ;
- les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

- **Les travailleurs en emploi précaire**

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

- **Secteur informel**

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont énoncés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

Le non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15<sup>ème</sup> CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF). Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarisé au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

Sortants sans qualification : Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

# **SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI**

---

## Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique

Le chapitre 2 expose l'environnement économique du pays, le dispositif institutionnel de l'emploi, la politique gouvernementale de promotion de l'emploi et le cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi.

### 2.1. Environnement économique<sup>3</sup>

Le Mali est un pays enclavé, entre la zone soudano-sahélienne et la zone désertique, avec une population estimée à 18,54 millions d'habitants en 2017 et une superficie de 1,241 millions de km<sup>2</sup>.

Au cours de la décennie écoulée, le Mali a connu un rythme de croissance économique appréciable. Entre 2000 et 2010, le PIB a cru au taux annuel moyen de 5,7 %. Le taux de croissance a été volatile au début de la période mais s'est stabilisé à environ 5 % entre 2005 et 2010. Cette performance a été soutenue par des facteurs exogènes, notamment une pluviométrie et des termes de l'échange globalement favorables. Elle résultait également de facteurs endogènes, entre autres la stabilité politique et une bonne gestion macroéconomique, qui ont permis un financement de l'investissement par des ressources extérieures. En 2011, la croissance a ralenti à 2,7 % du fait d'une mauvaise pluviométrie.

En 2012, les estimations avaient tablé sur une contraction du PIB réel de 1,5 %, en relation avec les tensions d'ordre politique et sécuritaire. Les secteurs les plus affectés par la crise étaient surtout le tertiaire, en particulier le tourisme et l'hôtellerie. Dans le secteur secondaire, le déclin du BTP (-20%), lié à la baisse des investissements publics et privés, a été contrebalancé par une bonne tenue de la production minière (+7,5 %). Enfin, le secteur primaire (+8%) avait profité du rebond spectaculaire de la production agricole (+13%). Ainsi, l'impact négatif de la situation d'instabilité politique sur l'activité économique en 2012 avait été atténué par la bonne performance des sous-secteurs agricole et aurifère. Il convient, en outre, de relever une résilience appréciable du cadre macroéconomique. L'orientation prudente de la politique budgétaire du Mali, s'est traduite également par un niveau d'endettement modéré, un facteur important de la stabilité macroéconomique.

En termes de priorités, la relance de l'économie devait soutenir l'accès aux services sociaux de base pour atténuer l'impact des chocs sur la pauvreté et les indicateurs sociaux. De même, la remise en état des infrastructures et services administratifs devrait relancer le secteur de la construction et les prestations de service. Le gap créé au niveau du financement des investissements, qui affecte directement le potentiel de croissance devrait être résorbé à moyen terme. Dans cette dynamique, les réformes concernant la préparation et l'exécution des projets d'investissements publics sont cruciales.

A moyen terme, l'agenda des réformes structurelles avait été renforcé pour consolider les fondements de la stabilité macroéconomique, mais aussi pour corriger les éléments de vulnérabilité liés à la faible diversification de la production. De même, le développement du capital humain avait été placé au centre de l'agenda des réformes, en vue de la génération d'emplois productifs. Enfin, le développement des infrastructures de soutien à la production, que ce soit en matière énergétique, d'aménagement agricole ou de désenclavement des zones de production, représente un chantier majeur.

---

<sup>3</sup> Cadre décrit dans le CSCR 2012-2017

## **2.2. Dispositif institutionnel de l'emploi**

Le fonctionnement du marché du travail est essentiellement régi par le Code du travail adopté en septembre 1992 (loi N° 92/020 du 23 septembre 1992). Ce Code du travail a été élaboré sur le modèle du code du travail français relatif aux territoires d'outre-mer de 1952, puis a fait l'objet de plusieurs amendements. Le dernier Code du travail du Mali a été adopté par l'Assemblée nationale en septembre 1992. Il définit le cadre légal et institutionnel du marché du travail tels que le droit au travail, les relations de travail, la réglementation du marché du travail et les acteurs institutionnels du marché du travail.

Les relations professionnelles sont régies par des dispositions législatives et réglementaires recensées dans le Code du travail. Dans le secteur privé, parapublic et dans une partie du secteur public, le Code du travail détermine les règles de recrutement ou d'embauche, les modalités de licenciement, les formes de contrat et les conditions du travail. Il fixe aussi les contours des activités syndicales et les orientations pour la détermination des salaires. Dans la fonction publique, c'est le statut général qui réglemente les relations de travail. Toutefois, certains corps sont régis par des statuts autonomes, tels les personnels de l'enseignement supérieur, de la magistrature, etc. La réglementation du marché du travail est ici analysée à travers ses forces et ses faiblesses (procédures de recrutement et de licenciement, fixation des salaires...), ainsi que la gouvernance du marché du travail (système de règlement des différends et dialogue social), afin de formuler des recommandations pour améliorer les dispositions et procédures en cours. Cette analyse vise aussi à fournir des informations pertinentes aux instances responsables du développement et de l'application de la politique du travail (Parlement, Gouvernement, ministères).

Le Dispositif institutionnel comprend :

- le Ministère du Travail et de la Fonction publique et ses Services techniques ;
- le Ministère Délégué chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- l'AGETIPE-Mali (Association d'utilité publique avec statut d'ONG) ;
- le Réseau National d'Appui aux Stratégies d'Emploi en vue de réduire la Pauvreté ;
- le COSUPE (Conseil Supérieur d'Orientation et de Suivi de la Politique Nationale de l'Emploi).

Les deux Ministères assurent l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle. Ils comprennent des Services techniques dont notamment la Direction Nationale du Travail, la Direction Nationale de l'Emploi, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle, l'ANPE et le Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle (PCFP).

## **2.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi**

Les cadres relatifs à la mise en œuvre des principales interventions en matière de promotion de l'emploi sont nombreux : la Politique nationale de l'emploi, la Politique nationale de la formation professionnelle, le Programme national d'action pour l'emploi en vue de réduire la pauvreté (PNA/ERP), le Programme emploi-jeunes (PEJ), le Programme décennal de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE), le Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ), et le Fonds d'insertion pour l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER), entre autres

Depuis 1998, le Mali met en œuvre, à travers diverses actions, une Politique Nationale de l'emploi (PNE) adoptée lors d'un Conseil Interministériel. Cette PNE a plus d'une décennie d'existence (1998-2012). Au cours de cette période, le Mali a connu de profondes mutations sur divers plans (institutionnel, économique, social et démographique). Ce qui a conduit le Gouvernement à procéder à une évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en 2014 pour prendre en compte ces mutations et les changements annoncés dans les années à venir.

Il ressort de cette évaluation que la PNE actuelle a défini une vision, qui exprimait des objectifs et des interventions en mesure de répondre aux défis du pays en matière d'emploi pendant la seconde moitié des années 1990. La PNE de 1998 entendait promouvoir toutes les formes d'emploi et d'agir sur tous les leviers qui conditionnent l'emploi, qu'il s'agisse de formation professionnelle, d'apprentissage, de culture entrepreneuriale, de soutien aux initiatives productives, de promotion de l'investissement, d'accès aux ressources, de modalités d'utilisation de la force de travail, etc.

Trois éléments de pertinence et de réussite ont été insuffisants dans la mise en œuvre de la PNE :

- la prise de conscience et l'internalisation de la transversalité du traitement des questions d'emploi ;
- la prise en compte par les acteurs de chaque domaine concerné de la priorité de l'emploi, et de la nécessaire cohérence entre les politiques nationales (éducation, industrie, agriculture, investissements publics, etc.) ;
- la capacité à organiser les convergences et les complémentarités dans la conception comme dans la mise en œuvre, ce qui supposait l'adhésion, le dialogue, la concertation et la coordination.

La PNE de 2014 est articulée en six points essentiels :

a) Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques transversales

- Emploi et politiques macroéconomiques ;
- Emploi et politique fiscale ;
- Emploi et politique du crédit ;
- Emploi et politique d'investissement.

b) Assurer la prise en compte de l'emploi dans les politiques sectorielles

- Emploi et développement rural : la mise en œuvre de la LOA ;
- Emploi et Politiques de développement industriel et de développement du secteur privé ;
- Emploi et Politique Nationale de l'Artisanat et de Tourisme ;
- Emploi et politique d'ouverture commerciale ;
- Emploi et politique de décentralisation : la dynamisation des économies locales ;
- Emploi et politique de formation professionnelle ;
- Emploi et politique de l'éducation.

c) Renforcer les actions ciblées de promotion et de création d'emplois

- Promouvoir l'emploi décent grâce à l'entrepreneuriat ;
- Promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat ;
- Développer la micro finance.

d) Renforcer les actions directes de promotion de l'emploi

- Promouvoir l'emploi des jeunes ;
- Promouvoir l'emploi des femmes ;
- Les actions en faveur d'autres catégories sociales ;
  - o Le travail des enfants et l'emploi ;
  - o L'emploi des personnes handicapées ;
  - o Les migrations et l'emploi ;
  - o La promotion de l'emploi par l'approche « Haute Intensité de Main d'œuvre ;
  - o L'appui au secteur informel.

e) Améliorer l'employabilité pour faciliter l'accès au marché du travail

#### f) Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi

- Renforcer l'organisation et le fonctionnement du marché de l'emploi ;
- Consolider le dialogue social, source d'efficacité de la PNE.

Au cours des cinq prochaines années, l'amélioration de l'employabilité des jeunes et l'insertion socioprofessionnelle des sortants sera recherchée à travers une meilleure articulation entre la formation et l'emploi, qui passera par : (i) l'amélioration de la connaissance du marché de l'emploi, (ii) le développement des offres de formation dans les filières porteuses, (iii) le développement de l'esprit d'entrepreneuriat et la mise en place d'incubateurs, (iv) le développement du partenariat Public-Privé, (v) la mise en place d'un mécanisme de suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants, (vi) la mise en place d'un dispositif national fonctionnel d'évaluation des apprentissages, (vii) le développement de l'attractivité du sous-secteur de la recherche scientifique et technologique, et (viii) l'intensification des stratégies de formation professionnelle des jeunes et des femmes dans des métiers non traditionnels et les filières porteuses.

### **2.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi**

De nombreuses initiatives ont été prises par les pouvoirs publics pour faire face aux problèmes de l'emploi au cours des deux dernières décennies. Il s'agit entre autres de :

- la création de la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) et la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) ;
- la restructuration de l'ONMOE devenu ANPE ;
- la création du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
- la restructuration du Fonds Auto-renouvelable pour l'Emploi (FARE) ;
- l'adoption du Document d'Orientation sur l'Emploi des jeunes ;
- la création de l'APEJ et du FNEJ ;
- la création de la Taxe Emploi jeunes ;
- la formulation et la mise en œuvre du PEJ I et II ;
- l'augmentation du taux de la taxe de formation professionnelle ;
- l'adoption du Plan d'Action de l'Union Africaine pour l'emploi ;
- la mise en œuvre du Programme National d'Actions en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP) ;
- l'identification et la formulation de nombreux projets et programmes pour la promotion et la création d'emploi(s) ;
- la création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- la création de l'Institut National de l'Ingénierie de la Formation Professionnelle (INIFORP), etc.

L'analyse des dispositifs de l'emploi suggère l'existence de plusieurs problèmes liés au cadre institutionnel de sa mise en œuvre.

- a) Le premier concerne le nombre relativement important d'intervenants et les problèmes de coordination que cela implique.
- b) Un deuxième problème est le chevauchement des programmes mise en œuvre par plusieurs intervenants qui a des conséquences négatives pour le coût des dispositifs et l'efficacité des programmes. Ce chevauchement des programmes est aussi responsable de problèmes d'ordre organisationnel et administratif à l'intérieur des agences, les priorités parmi les différents objectifs étant changeantes et souvent définies de manière approximative.

- c) Un troisième problème porte sur le processus de décentralisation. La décentralisation concerne les agences d'exécution. L'objectif de la décentralisation est de mieux adapter les dispositifs aux réalités locales mais les moyens limités dont disposent les structures décentralisées constituent une contrainte forte à l'atteinte de cet objectif. Qui plus est, l'absence de guichet unique rend difficiles les démarches des actifs en recherche d'emploi et leur placement dans les dispositifs les plus appropriés à leur situation.
- d) Un quatrième problème, enfin est la faible appropriation de la politique de l'emploi par les partenaires sociaux. Une raison principale est la faible représentativité syndicale au Mali, seul 7,5% des actifs occupés appartiennent à un syndicat selon l'EMOP 2016, et le fait que la grande majorité des participants aux dispositifs de l'emploi ne sont pas syndiqués. Il est bon de noter, cependant, que les instances patronales sont représentées dans les conseils d'administration des agences d'exécution.

L'importance prise par la politique de l'emploi au Mali et la demande croissante de redevabilité des politiques publiques font qu'il devient nécessaire d'engager une réflexion sur ces problèmes. En effet, le suivi de ces politiques, stratégies et programmes induit une demande d'informations statistiques, dont (entre autres) celles relatives : aux personnes employées (leur effectif en proportion-taux d'emploi), à l'emploi informel (le poids de cet emploi dans l'emploi total), aux nouveaux emplois créés (leur nombre), aux sortants des centres de formation professionnelle par secteur (primaire, secondaire, tertiaire)-leur nombre-, aux actifs (population active), à l'activité (taux d'activité), aux chômeurs, à leur répartition par sexe, par région (taux), aux personnes sous-employées (taux de sous-emploi).

Tableau 2.1: Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi au Mali

Structures	Signification	Statut juridique	Organisme ou niveau de gestion	Missions
DNE	Direction Nationale de l'Emploi	Service rattaché au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Cabinet du Ministre	Élaborer les éléments de la politique nationale de l'emploi et assurer la coordination et le suivi de sa mise en œuvre.
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi	Service personnalisé sous tutelle du Ministère de l'emploi et la formation professionnelle. Statut Établissement Public à caractère Administratif (EPA).	Un conseil d'administration tripartite à présidence tournante entre les employeurs et les travailleurs.	Placement, Programmes de promotion d'emploi, Information sur le marché du travail, Formation professionnelle.
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes	Service personnalisé sous tutelle du Ministère de l'emploi et la formation professionnelle. Statut Établissement Public à caractère Administratif (EPA).	Un conseil d'administration présidé par une personnalité indépendante nommée par le Président de la République.	Promotion de l'emploi des jeunes.
FARE	Fonds Auto-Renouvelable pour l'Emploi	Service personnalisé sous tutelle du Ministère de l'emploi et la formation professionnelle. Statut Association.	Conseil d'administration constitué par les actionnaires	Garanti des projets de création d'entreprise Caution

Source : Secteur de l'Emploi, Document de travail de l'Emploi n° 65

## Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques

### Résultats clés

- **Population** : La population résidente au Mali est estimée à **18 786 996 d'habitants** en 2017 dont la majorité réside en milieu rural (75 %).
- **Pyramide des âges** : Les pyramides des âges de la population malienne sont caractérisées par une forme élargie à la base et redressé au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Cette forme est caractéristique d'une forte fécondité et l'extrême jeunesse de la population. Ainsi, **plus de la moitié (51,34 %) de la population malienne est âgée de moins de 15 ans**.
- **Migration** : Environ 7% de la population malienne a déjà effectué une migration dont **5,4 % pour la migration interne** et **1,5% pour la migration internationale**. Le phénomène de la migration touche **12,2%** de la population âgée de 15 ans et plus et est de **23,1%** en milieu urbain contre seulement **8 %** en milieu rural. Pour les individus âgés de 15 ans et plus, la migration touche **10,4%** des sans niveau d'instruction contre **26,3%** de ceux ayant atteint un niveau d'instruction supérieur.
- **Ménages** : Seulement, **7,9%** des ménages au Mali sont dirigés par les femmes. La proportion des ménages dirigés par les femmes varie de **6,1%** en milieu rural, **11,1%** dans les capitales régionales et **15%** dans le district de Bamako. La majorité des ménages monoparentales nucléaires (**76,8%**) et monoparentales élargies (**76,9%**) sont dirigés par les femmes.

Comme intitulé, le présent chapitre est consacré aux caractéristiques sociodémographiques de la population. Outre l'analyse de la structure par âge et par sexe de la population, ce chapitre traite aussi de la dynamique migratoire, de la structure et de la composition des ménages.

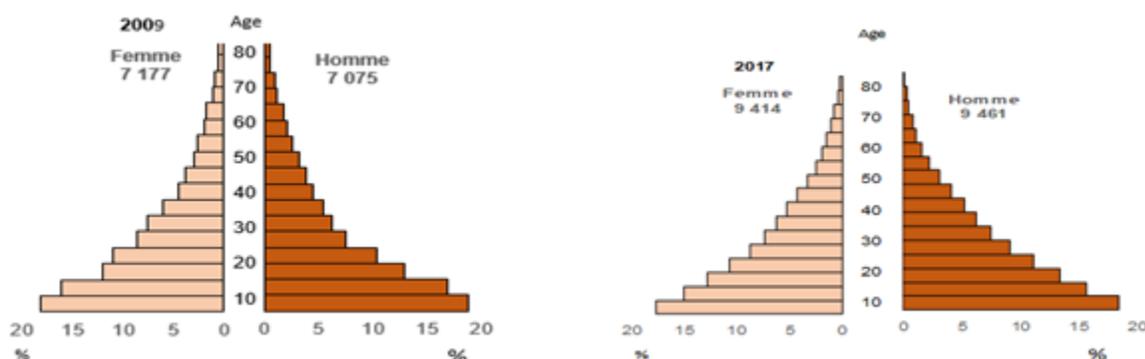
### 3.1. Structure par âge et par sexe de la population

La forme des pyramides des âges de la population malienne n'a pas pratiquement changé entre les données du recensement 2009 à la projection 2017.

Ces pyramides sont caractérisées par une forme élargie à la base et redressé au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Cette forme est caractéristique d'une forte fécondité et l'extrême jeunesse de la population. Ainsi, près de la moitié (51,34 %) de la population malienne est âgée de moins de 15 ans.

**Graphique 3.1 : Evolution de la pyramide des âges entre 2009 et 2017**

*Distribution en pourcentage et nombre en 1000*



La population malienne est estimée à 18 786 996 d'habitants en 2017 pour une superficie de 1,241 millions de km<sup>2</sup>. Cette population est majoritairement rurale (75% vivent en milieu rural). La population de Bamako et celle des autres milieux urbains étant respectivement de 2 351 948 et 2 375 096 habitants. La tranche d'âge quinquennale de la population contenant le plus grand nombre d'individus est la tranche de 0 à 4 ans à Bamako alors qu'elle se situe au niveau des 5 à 9 ans pour les autres milieux urbains et le milieu rural.

**Tableau 3.1: Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupe d'âges	Milieu de résidence			Total
	Bamako	Autres urbains	Rural	
0-4 ans	377 532	421 880	2 715 510	3 514 922
5-9 ans	333 750	429 853	2 858 245	3 621 847
10-14 ans	285 846	321 536	1 901 457	2 508 839
15-19 ans	267 554	231 348	1 045 468	1 544 370
20-24 ans	188 422	141 404	637 491	967 316
25-29 ans	165 443	142 311	769 496	1 077 250
30-34 ans	167 111	135 562	719 687	1 022 359
35-39 ans	151 741	112 156	648 307	912 203
40-44 ans	90 319	96 587	605 671	792 577
45-49 ans	74 794	78 124	487 996	640 914
50-54 ans	66 351	70 505	453 628	590 485
55-59 ans	54 345	56 885	380 992	492 221
60-64 ans	46 802	50 569	312 905	410 276
65-69 ans	30 072	33 651	186 510	250 233
70-74 ans	23 904	24 112	150 472	198 488
75-79 ans	14 340	11 588	80 128	106 057
80 ans et Plus	13 622	17 025	105 991	136 638
<b>Effectif</b>	<b>2 351 948</b>	<b>2 375 096</b>	<b>14 059 952</b>	<b>18 786 996</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 3.2. Dynamique migratoire

La migration est un élément important de la dynamique démographique qui agit sur la répartition géographique de la population notamment à travers la migration interne. Les données de migration font partie des statistiques émergentes ce qui justifie son choix dans cette étude.

### 3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

Dans l'ensemble, la population ayant effectué une migration est de 6,8 %. Il s'agit de la population ayant vécu dans une autre région avant de venir dans la région où l'enquête a lieu. La migration concerne aussi les personnes ayant résidé à l'étranger pour une durée de 6 mois. Ce type de migration qualifiée de migration internationale concerne 1,5 % de la population totale. La migration interne représente 5,4 % de la population totale.

Les données de l'enquête portent sur les différentes formes de migrations à savoir la migration interne que la migration internationale. L'examen des résultats du **Tableau 3.2** Erreur ! Source du renvoi introuvable. indiquent que la majorité de la population (93,2%) de la population n'a jamais effectué de migration et le phénomène migratoire ne concerne que 6,8% de la population totale.

Au niveau interne, c'est la ville de Bamako qui attire plus de migrant avec 18,2% des migrants, les autres villes n'attirant que 6,0% des migrants. S'agissant des migrations internationales, le tableau fait ressortir que c'est toujours Bamako qui est le premier centre urbain qui attire les migrants internationaux avec 3,2% contre 2,1% pour les autres centres urbains.

Un examen selon la région met en évidence une plus grande prépondérance du phénomène, qu'il soit interne ou international, parmi la population résidente de Bamako. En effet, 21,4 % de la population de Bamako a déjà effectué une migration dont 18,2 % dans une autre région du Mali et 3,2 % à l'étranger.

**Tableau 3.2: Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction par statut migratoire**

Groupe d'âges	Profil migratoire				Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant		
<b>Région</b>						
Kayes	97,4	1,3	1,2	2,6	100,0	2 590 017
Koulikoro	93,6	5,8	0,6	6,4	100,0	3 146 696
Sikasso	94,6	3,6	1,8	5,4	100,0	3 433 902
Ségou	96,2	3,3	0,5	3,8	100,0	3 037 880
Mopti	92,5	4,9	2,6	7,5	100,0	2 645 353
Tombouctou	99,5	0,2	0,4	0,5	100,0	876 661
Gao	99,0	0,7	0,3	1,0	100,0	704 537
Bamako	78,6	18,2	3,2	21,4	100,0	2 351 948
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	78,6	18,2	3,2	21,4	100,0	2 351 948
Autres urbains	92,8	6,0	1,1	7,2	100,0	2 375 096
Ens. urbain	85,8	12,1	2,1	14,2	100,0	4 727 044
Rural	95,7	3,1	1,2	4,3	100,0	14 059 952
<b>Sexe</b>						
Homme	93,4	5,0	1,6	6,6	100,0	9 246 616
Femme	93,0	5,7	1,3	7,0	100,0	9 540 381
<b>Groupe d'âges</b>						
0-4 ans	99,2	0,5	0,3	0,8	100,0	3 514 922
5-9 ans	98,4	1,2	0,4	1,6	100,0	3 621 847
10-14 ans	96,7	2,9	0,4	3,3	100,0	2 508 839
15-19 ans	91,4	7,5	1,1	8,6	100,0	1 544 370
20-24 ans	88,6	9,4	2,0	11,4	100,0	967 316
25-29 ans	86,5	10,9	2,7	13,5	100,0	1 077 250
30-34 ans	85,8	11,1	3,1	14,2	100,0	1 022 359
35-39 ans	87,5	9,1	3,3	12,5	100,0	912 203
40-44 ans	87,5	9,6	3,0	12,5	100,0	792 577
45-49 ans	88,1	8,8	3,1	11,9	100,0	640 914
50-54 ans	88,6	9,0	2,4	11,4	100,0	590 485
55-59 ans	85,6	10,3	4,2	14,4	100,0	492 221
60-64 ans	84,7	11,3	4,0	15,3	100,0	410 276
65-69 ans	87,2	9,4	3,4	12,8	100,0	250 233
70-74 ans	84,4	12,4	3,3	15,6	100,0	198 488
75-79 ans	87,0	9,3	3,7	13,0	100,0	106 057
80 ans et Plus	87,9	9,2	2,9	12,1	100,0	136 638
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	93,4	5,0	1,6	6,6	100,0	10 520 829
Primaire	94,8	4,1	1,1	5,2	100,0	4 175 141
Secondaire	85,3	12,2	2,5	14,7	100,0	1 922 693
Supérieur	73,7	22,3	4,0	26,3	100,0	290 534
<b>Mali</b>	<b>93,2</b>	<b>5,4</b>	<b>1,5</b>	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>	<b>18 786 996</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

L'analyse de la migration n'indique aucune distinction entre les hommes et les femmes. La migration concerne 6,6 % de la population masculine et 7,0 % de la population féminine. En revanche, le phénomène de la migration est plus accentué chez les jeunes de 25 à 35 ans et chez les personnes âgées de 55 ans ou plus.

L'analyse selon le niveau d'instruction montre une amplification de la migration avec une élévation du niveau d'instruction. Les individus ayant un niveau d'instruction « secondaire » ou « supérieur » ont un taux de migration globale de 14,7 % et 26,3 % respectivement.

**Tableau 3.3: Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Mali, 2017**

	Profil migratoire				Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ensemble migrant		
<b>Région</b>						
Kayes	95,5	2,4	2,1	4,5	100	1 165 201
Koulikoro	89,1	10,2	0,8	10,9	100	1 530 531
Sikasso	90,4	6,1	3,5	9,6	100	1 655 568
Ségou	92,9	6,0	1,0	7,1	100	1 439 498
Mopti	86,0	9,1	4,9	14,0	100	1 302 122
Tombouctou	99,2	0,3	0,4	0,8	100	380 182
Gao	98,3	1,0	0,6	1,7	100	313 467
Bamako	67,0	27,9	5,0	33,0	100	1 354 820
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	76,9	19,4	3,7	23,1	100	2 556 647
Rural	92,0	5,7	2,3	8,0	100	6 584 741
<b>Sexe</b>						
Homme	87,0	9,7	3,3	13,0	100	4 264 306
Femme	88,4	9,4	2,1	11,6	100	4 877 082
<b>Groupe d'âge</b>						
15-19 ans	91,4	7,5	1,1	8,6	100	1 544 370
20-24 ans	88,6	9,4	2,0	11,4	100	967 316
25-29 ans	86,5	10,9	2,7	13,5	100	1 077 250
30-34 ans	85,8	11,1	3,1	14,2	100	1 022 359
35-39 ans	87,5	9,1	3,3	12,5	100	912 203
40-44 ans	87,5	9,6	3,0	12,5	100	792 577
45-49 ans	88,1	8,8	3,1	11,9	100	640 914
50-54 ans	88,6	9,0	2,4	11,4	100	590 485
55-59 ans	85,6	10,3	4,2	14,4	100	492 221
60-64 ans	84,7	11,3	4,0	15,3	100	410 276
65-69 ans	87,2	9,4	3,4	12,8	100	250 233
70-74 ans	84,4	12,4	3,3	15,6	100	198 488
75-79 ans	87,0	9,3	3,7	13,0	100	106 057
80 ans et Plus	87,9	9,2	2,9	12,1	100	136 638
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	89,6	8,0	2,5	10,4	100	6 005 691
Primaire	87,5	9,3	3,2	12,5	100	1 163 065
Secondaire	84,0	13,2	2,8	16,0	100	1 682 097
Supérieur	73,7	22,3	4,0	26,3	100	290 534
<b>Mali</b>	<b>87,8</b>	<b>9,6</b>	<b>2,7</b>	<b>12,2</b>	<b>100</b>	<b>9 141 387</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Parmi la population âgée de 15 ans et plus, 12,2 % des individus ont effectué une migration dans une autre région du pays ou à l'international. Le tableau montre aussi que la proportion de la migration interne est de 9,6% et celle de la migration internationale de 2,7 % chez les personnes âgées de 15 ans et plus.

Au niveau des régions, c'est dans le district de Bamako que le phénomène migratoire touche le plus de personnes (33,0 %) ayant déjà effectué une migration. Le district de Bamako est suivi par la région de Mopti où le phénomène touche 14,0 % des personnes âgées de 15 ans et plus.

La migration touche 10,4 % des personnes de 15 ans et plus sans niveau d'instruction contre 26,3% des personnes ayant le niveau supérieur.

### 3.2.2. Principales caractéristiques des migrants

L'analyse des principales caractéristiques sociodémographiques des migrants (**Tableau 3.4**) montre que la proportion des femmes parmi dans les migrations internationales représente de 42,8% (contre 53,4 % pour l'ensemble). Il semble y avoir moins de jeunes dans la migration internationale comparativement aux caractéristiques de l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

En effet, proportion de la population en migration internationale est constituée de 26,5% de jeunes de 15 à 29 ans (contre 39,3% pour l'ensemble) et de 39,5 % de jeunes de 15 à 34 ans (contre 50,4 % pour l'ensemble). L'âge moyen de la population en migration internationale est de 41 ans (contre 37 ans pour l'ensemble), avec en moyenne 3,3 années d'études (contre 2,9 années pour l'ensemble). Cette population en migration internationale compte légèrement moins de personnes sans instruction que dans le grand groupe de sous population de 15 ans et plus (60,7 % contre 65,7 %), plus de personnes alphabétisées (28,5 % contre 25,1 %) et moins de célibataires (13,0 % contre 21,8 %).

Les populations en situation de migration interne sont un peu comparables à l'ensemble de la sous population en termes de proportion de femmes, de proportion de jeunes, de l'âge moyen, de proportion de célibataires. Pour les autres caractéristiques, les résultats montrent une légère différence entre les populations en situation de migration interne et l'ensemble de la population des 15 ans et plus. En effet, la population en situation de migration interne a un nombre d'années d'étude moyen le plus élevé (4,4 années d'études). Cette population a également le pourcentage de la population sans niveau d'instruction le plus faible et le niveau d'alphabétisation le plus élevé.

**Tableau 3.4: Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, Mali, 2017**

Profil migratoire	% de femmes	% de jeune de 15-29 ans	% de jeune de 15-34 ans	Age moyen	Nombre d'année d'étude	% sans instruction	% alphabétisée	% de célibataire	Effectif
Non migrant	53,7	39,9	50,8	37	2,7	67,0	23,6	22,1	8 024 252
Migration interne	52,7	37,0	50,1	38	4,4	54,8	37,9	21,2	873 219
Migration internationale	42,8	26,5	39,5	41	3,3	60,7	28,5	13,0	243 916
Ens. migrant	50,5	34,8	47,8	39	4,1	56,1	35,9	19,4	1 117 135
<b>Total</b>	<b>53,4</b>	<b>39,3</b>	<b>50,4</b>	<b>37</b>	<b>2,9</b>	<b>65,7</b>	<b>25,1</b>	<b>21,8</b>	<b>9 141 387</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants

La migration internationale s'effectue pour diverses raisons avec des ampleurs variables. Le tableau suivant qui donne la migration internationale cherche à capter les caractéristiques principales des personnes ayant quitté leur ménage au Mali au cours des 5 dernières années pour s'installer à l'extérieur (avec l'intention de ne pas y revenir avant six mois).

Les résultats montrent que 17,0 % des personnes ayant émigré à l'extérieur proviennent du milieu urbain malien contre 83,0 % en milieu rural.

Un peu plus de quatre cinquièmes d'hommes émigrants (84,2%) partent du milieu rural. La proportion de femmes émigrantes ayant quitté le milieu rural s'établit à 67,3%.

**Tableau 3.5: Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					Effectif
	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total	
<b>Sexe</b>						
Masculin	6,0	9,8	15,8	84,2	100	275 641
Féminin	26,3	6,4	32,7	67,3	100	21 963
<b>Groupe d'âge</b>						
15-24 ans	6,2	10,3	16,5	83,5	100	163 835
25-34 ans	6,7	8,4	15,1	84,9	100	102 310
35-64 ans	16,6	10,1	26,7	73,3	100	30 102
65 ans et Plus	14,3	0,0	14,3	85,7	100	1 357
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	2,2	8,0	10,2	89,8	100	148 200
Primaire	5,6	7,8	13,4	86,6	100	49 221
Secondaire	12,6	13,4	26,0	74,0	100	63 629
Supérieur	51,7	8,6	60,3	39,7	100	9 800
Ne sait pas	11,7	12,6	24,3	75,7	100	26 755
<b>Statut matrimonial</b>						
Célibataire	5,8	9,5	15,3	84,7	100	187 356
Marié	10,7	9,9	20,6	79,4	100	104 635
Séparé ou veuf	12,2	0,0	12,2	87,8	100	2 161
Ne sait pas	0,0	7,1	7,1	92,9	100	3 452
<b>Lien de parenté avec CM</b>						
Conjoint ou conjointe	20,0	7,6	27,6	72,4	100	27 498
Enfant du chef et/ou du (de la) conjoint(e)	5,5	9,4	14,9	85,1	100	181 634
Autre parent du CM ou du (de la) conjoint(e)	7,1	10,7	17,8	82,2	100	86 887
Sans lien de parenté	31,8	0,0	31,8	68,2	100	1 585
<b>Mali</b>	<b>7,5</b>	<b>9,6</b>	<b>17,0</b>	<b>83,0</b>	<b>100</b>	<b>297 604</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Sur l'ensemble des émigrants pris quelle que soit la destination, les femmes constituent 7,4% ; les jeunes de 15 à 34 ans représentent 89,4 % ; les personnes sans niveau d'instruction s'établissent à 49,8% ; l'âge moyen au départ à la migration est de 25 ans et le nombre moyen d'années passé à l'extérieur est de 2 ans.

C'est au Niger, au Burkina et aux États d'Amérique que l'on rencontre le plus de femmes émigrantes, avec respectivement 28,3%, 25,9% et 21,2 % de la population des émigrants. Il faut noter que les migrants à destination du Benin sont tous sans niveau d'instruction et l'âge moyen au départ est le plus faible observé à savoir 15 ans. C'est aussi dans ce pays que le nombre d'années passé à l'extérieur est le plus élevé. Enfin, c'est aux États d'Amérique et en Europe qu'on rencontre les plus faibles taux des émigrants sans niveau d'instruction avec respectivement 18,7 % et 34,1 %.

**Tableau 3.6: Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Mali, 2017**

Principale région de destination	% de femmes	% de jeunes de 15-34 ans	% sans instruction	Age au départ	Nombre d'année à l'étranger	Effectif
Bénin	0,0	100,0	100,0	15	5	710
Burkina Faso	25,9	99,4	99,4	23	3	3 153
Côte d'Ivoire	5,3	93,8	63,6	25	2	95 392
Guinée Bissau	0,0	100,0	77,7	22	3	553
Niger	28,3	97,4	84,0	19	2	8 641
Sénégal	11,4	85,7	21,0	24	1	15 824
<b>Ens. États UEMOA</b>	<b>8,1</b>	<b>93,3</b>	<b>60,8</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>124 275</b>
Afrique de l'ouest non UEMOA	4,6	73,8	66,6	30	3	12 975
Afrique centrale	4,7	94,2	38,6	24	3	54 279
Autres États Afrique	2,6	93,7	40,2	25	2	32 874
États Europe	6,6	77,2	34,1	29	3	44 789
États Asie	11,7	74,8	52,0	31	3	5 799
États Amérique	21,2	89,7	18,7	28	2	2 562
Autres États d'Amérique du Sud	0,0	68,2	31,8	30	4	953
Autres États non classés ailleurs	19,2	88,3	56,7	24	2	19 098
<b>Total</b>	<b>7,4</b>	<b>89,4</b>	<b>49,8</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>297 604</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble la raison principale évoquée pour l'émigration est la recherche d'emploi (81,2%). Puis, les raisons d'affectation de travail et d'études sont évoquées par 4,2% et 4,0% des émigrants respectivement ; le regroupement familial est évoqué comme raison pour 3,5% des émigrants. Le regroupement familial a été le plus cité pour les autres États d'Amérique du Sud (31,8%).

La raison d'études a été la plus évoquée pour les émigrants ayant un niveau d'étude supérieur (45,2%). Au niveau des pays de destination, la raison d'études a été évoquée le plus pour les pays d'Europe (12,5%). La raison de regroupement familial a été évoquée le plus pour le Niger (29,8 %).

**Tableau 3.7: Principaux motifs de migration interne suivant les caractéristiques sociodémographiques et la région de destination choisie, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques et destination	MI11. Pour quelle principale raison [Nom] est parti à l'extérieur ?								Effectif
	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas	Total	
<b>Sexe</b>									
Masculin	3,4	1,9	4,4	85,0	0,1	3,0	2,2	100,0	275 641
Féminin	10,6	23,6	1,5	33,3	1,8	19,0	10,2	100,0	21 963
<b>Groupe d'âge</b>									
15-24 ans	6,0	2,9	4,4	77,0	0,2	5,9	3,8	100,0	163 835
25-34 ans	1,7	3,3	3,7	87,7	0,0	2,1	1,5	100,0	102 310
35-64 ans	0,9	7,2	4,7	82,3	1,1	2,2	1,6	100,0	30 102
65 ans et Plus	0,0	14,3	0,0	75,4	10,3	0,0	0,0	100,0	1 357
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	0,0	4,1	5,9	84,8	0,4	3,5	1,4	100,0	148 200
Primaire	1,1	2,6	2,1	82,9	0,0	6,7	4,7	100,0	49 221
Secondaire	10,6	3,4	0,8	78,2	0,0	4,3	2,6	100,0	63 629
Supérieur	45,2	8,7	0,0	44,0	2,1	0,0	0,0	100,0	9 800
Ne sait pas	0,0	0,0	7,7	78,9	0,0	4,7	8,6	100,0	26 755
<b>Statut matrimonial</b>									
Célibataire	4,7	1,1	4,8	81,4	0,0	5,0	3,0	100,0	187 356
Marié	2,7	8,1	3,3	80,5	0,7	2,9	1,9	100,0	104 635
Séparé ou veuf	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2 161
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	81,9	0,0	0,0	18,1	100,0	3 452
<b>Payes</b>									
Bénin	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	710
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	74,1	0,0	25,9	0,0	100,0	3 153
Côte d'Ivoire	0,5	3,1	7,6	81,8	0,0	3,4	3,6	100,0	95 392
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	77,7	0,0	0,0	22,3	100,0	553
Mali	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Niger	0,0	29,8	13,0	51,4	1,6	4,3	0,0	100,0	8 641
Sénégal	6,9	4,3	4,2	83,7	0,0	0,9	0,0	100,0	15 824
Ens. Etats UEMOA	1,3	5,0	7,3	79,8	0,1	3,7	2,9	100,0	124 275
Afrique de ouest non UEMOA	3,8	9,3	16,6	47,7	0,0	22,6	0,0	100,0	12 975
Afrique centrale	0,6	1,6	1,0	91,4	0,0	0,6	4,8	100,0	54 279
Autres Etats Afrique	7,7	0,0	0,2	83,9	0,8	5,8	1,6	100,0	32 874
Etats Europe	12,5	4,6	0,6	81,3	0,8	0,2	0,0	100,0	44 789
Etats Asie	0,0	0,0	0,0	84,7	0,0	11,7	3,6	100,0	5 799
Etats Amérique	11,0	0,0	0,0	89,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2 562
Autres Etats d'Amérique du Sud	0,0	0,0	31,8	0,0	0,0	0,0	68,2	100,0	953
Autres Etats non classés ailleurs	5,0	0,6	0,0	80,8	0,0	10,0	3,6	100,0	19 098
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>3,5</b>	<b>4,2</b>	<b>81,2</b>	<b>0,2</b>	<b>4,2</b>	<b>2,8</b>	<b>100,0</b>	<b>297 604</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 3.3. Structure et composition des ménages

Au regard des résultats du Tableau 3.8, il ressort que le statut du chef de ménage est essentiellement une fonction masculine. En effet, le tableau montre que la proportion de chef de ménage chez les femmes est seulement de 7,9% pour 92,1% chez les hommes.

En considérant le milieu de résidence, on remarque que l'ampleur du phénomène semble variée avec l'urbanisation. En effet, la proportion de femme chef de ménage qui est seulement de 6,1% en milieu rural augmente rapidement pour atteindre 11,1% dans les villes de l'intérieur (autres milieux urbains). Le phénomène est davantage plus prononcé lorsqu'on considère la ville de Bamako (15,0%). Cette progression importante de la proportion des femmes chefs de ménages en ville pourrait traduire

l'autonomisation croissante portée par les femmes surtout instruites qui, de plus en plus, se démarquent de leurs rôles d'épouse et de mère qui les confinaient dans des positions sociales et familiales inférieures.

Le tableau 3.8 présente également la répartition de la population par type de ménage selon le sexe du chef du ménage (CM). Compte tenu de l'objectif de l'étude, une typologie comprenant six catégories de ménages a été élaborée et définie comme suit :

- Unipersonnel : CM seul ;
- Couple avec enfant : CM + conjoint + enfants ;
- Couple sans enfant : CM + conjoint ;
- Monoparental nucléaire : CM + enfants ;
- Monoparental élargi : CM + enfants + autres personnes ;
- Famille élargie : CM + conjoint(s) + enfant(s) + autres personnes.

Bien que le rôle de chef de ménage soit globalement dévolu aux hommes, les résultats suivant la typologie appellent à une nuance. Les ménages unipersonnels (83,6%), les couples sans enfant (99,1%), de couple avec enfants (98,8%) et les familles élargies (96,6%) sont ceux qui ont à leur tête un homme. Les structures monoparentales par contre, caractérisent fortement les ménages féminins et y sont marquées par la prédominance de la situation des femmes résidant avec ou sans leur(s) enfant(s) : monoparental nucléaire (76,8% contre 23,2% avec un homme chef de ménage), monoparental élargi (76,9% contre 23,1% avec un homme chef de ménage).

Le terme « élargi » fait référence à la présence au sein du ménage d'autres personnes (en dehors des conjoints et des enfants) apparentées ou non au chef de ménage.

**Tableau 3.8: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM, Mali, 2017**

	Sexe			Effectif
	Homme	Femme	Total	
<b>Milieu étendu</b>				
Bamako	85,0	15,0	100,0	2 351 948
Autres urbains	88,9	11,1	100,0	2 375 096
Rural	93,9	6,1	100,0	14 059 952
<b>Typologie</b>				
Unipersonnel	83,6	16,4	100,0	75 784
Couple avec enfant	98,8	1,2	100,0	10 514 975
Couple sans enfant	99,1	0,9	100,0	221 722
Monoparental nucléaire	23,2	76,8	100,0	549 719
Monoparental élargi	23,1	76,9	100,0	896 682
Famille élargie	96,6	3,4	100,0	6 528 113
<b>Mali</b>	<b>92,1</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>	<b>18 786 996</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

En tenant compte de la typologie des ménages, précédemment définie, on observe dans le Tableau 3.9 montre que, dans la configuration des ménages, les couples avec enfant constituent plus de la moitié (avec 56,0%) et les familles élargies 34,7%. Les couples avec enfants sont le plus important des typologies dans toutes les régions, excepté Bamako où les familles élargies dominent légèrement (43,0% contre 41,0%). Dans les régions de Mopti, Sikasso et Koulikoro, les couples avec enfant, constituent plus de six ménages sur dix.

A l'instar de la structure obtenue au niveau national, selon les régions, les mêmes types de ménages restent dominant et dans le même ordre, mais Il convient de souligner par ailleurs que la proportion de ménages de type couples avec enfant est plus élevée dans les régions de Mopti (65,9%), de Sikasso

(65,7%) et de Koulikoro (64,5%) tandis que la proportion la plus élevée de famille élargie est enregistrée dans les régions de Kayes (45,7%), de Ségou (43,0%) et de Bamako (43,0%).

**Tableau 3.9: Répartition de la population selon la strate et le type de ménage, Mali, 2017**

Typologie	Région								
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
Unipersonnel	0,2	0,4	0,1	0,3	0,6	0,3	0,0	1,2	0,4
Couple avec enfant	46,7	64,5	65,7	49,2	65,9	57,7	44,6	41,0	56,0
Couple sans enfant	0,9	1,1	0,9	0,7	2,2	1,9	1,4	1,3	1,2
Monoparental nucléaire	1,9	3,7	0,9	2,6	3,2	8,2	2,5	4,2	2,9
Monoparental élargi	4,6	3,3	2,2	4,2	4,9	4,7	11,4	9,3	4,8
Famille élargie	45,7	27,0	30,3	43,0	23,3	27,3	40,0	43,0	34,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>2590017</b>	<b>3146696</b>	<b>3433902</b>	<b>3037880</b>	<b>2645353</b>	<b>876661</b>	<b>704537</b>	<b>2351948</b>	<b>18786996</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation

### Résultats clés

- **Niveau d'instruction** : Un peu plus de six personnes sur dix (62,2%) au Mali n'ont aucun niveau d'instruction. La proportion de ceux qui ont au moins un niveau d'instruction varie de 24,7% pour le primaire, 11,4 % pour le secondaire et 1,7% pour le supérieur. La proportion des individus qui n'ont aucun niveau d'instruction est de 76,5% dans la région de Mopti contre 33,8 % à Bamako et 57,2% à Gao. Près de sept personnes sur dix (69,4%) en milieu rural n'ont aucun niveau d'instruction contre 48,3% dans les capitales régionales. Plus de six femmes sur dix (66 %) n'ont aucun niveau d'instruction contre 58,3% des hommes.
- **Taux net de scolarisation au premier cycle** : Le taux net de scolarisation au primaire (enfants âgés de 6 à 11 ans) est de 57,8%. Ce taux est de 58,3 % chez les garçons contre 57,3% chez les filles. Le taux net de scolarisation varie de 68,6% dans la région de Gao à 37,4% dans celle de Mopti. Il est de 88,4% dans le district de Bamako, 73,4% dans les autres villes et 51,8 % en milieu rural.  

Environ quatre enfants sur dix (42,2%) en âge d'être au primaire sont hors du système. Cette proportion varie de plus de six enfants six (62,6 %) dans la région de Mopti à 31,4% dans celle de Gao. Près de la moitié des enfants (48,2%) du milieu rural sont hors du système scolaire contre 11,6% à Bamako et 26,6% dans les capitales régionales.
- **Taux net de scolarisation au second cycle** : Le taux net de scolarisation au second cycle (enfants âgés de 12 à 17 ans) est de 30,4%. Il est de 41,2% dans la région de Tombouctou contre seulement 12,2% à Mopti. Dans le district de Bamako, le taux net scolarisation au second cycle est de 53,6% contre 45,3% dans autres villes et 22,9% en milieu rural.  

Quarante-huit pourcent (48,4 %) des enfants en âge d'être au second cycle sont hors du système. Cette proportion est de 70,6 % dans la région de Mopti contre 37,6 % dans celle de Gao. Elle est de 29,5 % dans le district de Bamako, 32,4 % dans les autres villes et 55,3 % en milieu rural.
- **Causes de la déperdition scolaire** : Les causes de la déperdition scolaire les plus citées par les individus ayant abandonnés au niveau fondamental sont : Insuffisance des résultats scolaire (22,6 %), pour aider la famille (15,7 %), pour les travaux du champs (7,4 %), mariage ou grossesse (7,1 %), école inutile (5,1 %) etc. La proportion des abandons liés au mariages, grossesses représente 16,1 % chez les filles.
- **Alphabétisation** : Une personne sur quatre (25 %) est alphabétisée en français et 8,4 % en langue nationale. Le taux d'alphabétisation en français est 30,6 % chez les hommes contre 20,4 % chez les femmes. Les jeunes sont plus alphabétisés que les anciennes générations en français (43,7 % pour le groupe d'âge 15-24 ans, 19 % pour les 25-64 ans et 10,4 % pour les 65 ans et plus). Un adulte sur deux (50 %) sait lire et écrire le français en milieu urbain, contre seulement 15% en zones rurales.

L'objectif 4 des ODD qui est celui d'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Cette section traite de la

fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

Ce chapitre traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

#### 4.1. La non-fréquentation scolaire

Le Tableau 4.1, ci-après, donne le niveau de la non-fréquentation scolaire au moment de l'enquête à travers la proportion des individus jamais scolarisés par groupe d'âges, suivant le genre et le milieu de résidence. Il en ressort qu'au Mali plus d'une personne sur deux, n'a jamais été scolarisée. En effet, pratiquement presque trois personnes (tous âges confondus) sur cinq (59,3%) des individus enquêtés sont dans cette situation. Un peu plus de cinq hommes sur dix (55,2%) n'ont jamais été à l'école. Pour les femmes, proportion est de l'ordre de six femmes, ou plus, sur dix (63,3%). La proportion des individus jamais scolarisés est plus importante en milieu rural avec près de sept cas sur dix personnes enquêtées (67%).

Par rapport au milieu de résidence, les résultats montrent que le District de Bamako enregistre le pourcentage de personnes jamais scolarisées le moins élevé avec un peu moins de trois cas pour dix personnes enquêtées (27,9%). Les autres centres urbains, mis ensemble, enregistrent entre deux et trois personnes sur dix (45%) jamais scolarisées.

**Tableau 4.1: Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence, Mali, 2017**

Groupe d'âges	Sexe		Strates de résidence				Effectif
	Homme	Femme	Bamako	Autres urbains	Rural	Total	
0-4 ans	94,7	93,5	74,5	93,1	96,6	94,1	3 514 922
5-9 ans	47,4	47,9	8,7	32,3	54,5	47,6	3 621 847
10-14 ans	30,1	30,7	10,0	18,5	35,5	30,4	2 508 839
15-19 ans	33,1	44,2	19,4	22,7	47,4	38,9	1 544 370
20-24 ans	40,7	54,2	16,9	31,6	62,7	49,2	967 316
25-29 ans	50,3	69,3	27,8	44,2	73,3	62,5	1 077 250
30-34 ans	57,5	77,3	30,6	54,7	80,9	69,2	1 022 359
35-39 ans	60,2	82,3	38,2	63,6	83,1	73,2	912 203
40-44 ans	69,2	87,2	40,6	59,3	87,2	78,5	792 577
45-49 ans	68,3	84,2	38,9	64,6	83,7	76,1	640 914
50-54 ans	65,4	85,8	37,6	65,8	82,4	75,3	590 485
55-59 ans	76,1	86,7	44,2	72,1	87,6	81,0	492 221
60-64 ans	75,4	87,5	42,0	63,0	88,5	80,0	410 276
65-69 ans	79,2	91,3	42,1	69,6	92,8	83,6	250 233
70-74 ans	82,2	92,7	66,7	77,5	89,4	85,2	198 488
75-79 ans	86,9	92,0	64,3	78,7	94,3	88,5	106 057
80 ans et Plus	86,6	99,6	72,2	84,2	95,1	91,5	136 638
<b>Mali</b>	<b>55,2</b>	<b>63,3</b>	<b>27,9</b>	<b>45,2</b>	<b>67,0</b>	<b>59,3</b>	<b>18 786 996</b>

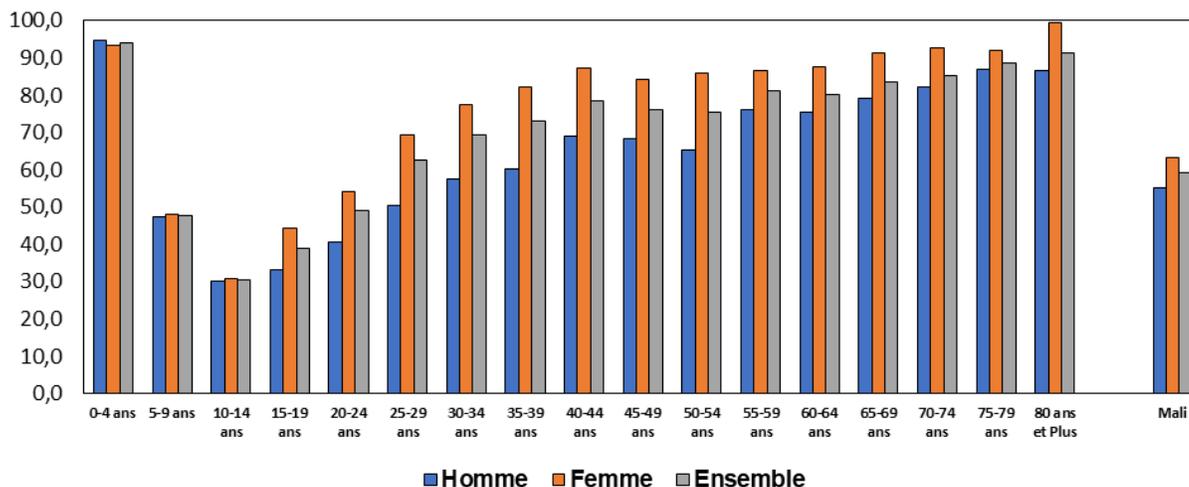
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les groupes d'âges où l'on retrouve les plus fortes proportions de personnes jamais scolarisées sont les enfants de moins de 5 ans (94,1%), certainement parce qu'ils n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école, et les personnes âgées de 85 ans ou plus (91,5%). Ce qu'il faudrait retenir de la tendance générale est qu'à partir de 10 ans l'absence de fréquentation scolaire recule avec les générations. Autrement dit, à partir de 10 ans, la proportion des personnes jamais scolarisées a tendance à être plus élevée au fur et mesure que l'âge avance ; ce qui signifie que les parents inscrivent de plus en plus les enfants à l'école. Cependant, la proportion des enfants de 5 à 9 ans révolus jamais scolarisés demeure élevée quel que soit le sexe, ce qui suppose que les enfants ne sont pas inscrits tôt à l'école. Cela se ressent beaucoup

plus dans les zones rurales, 54,5%, contre 32,3% dans les autres villes et seulement 8,7% dans le district de Bamako.

Par ailleurs, pour la quasi-totalité des groupes d'âges, la proportion des jamais scolarisés est plus importante chez les individus de sexe féminin (**Graphique 4.1**), ainsi que dans les milieux ruraux que dans les autres villes (**Graphique 4.2**).

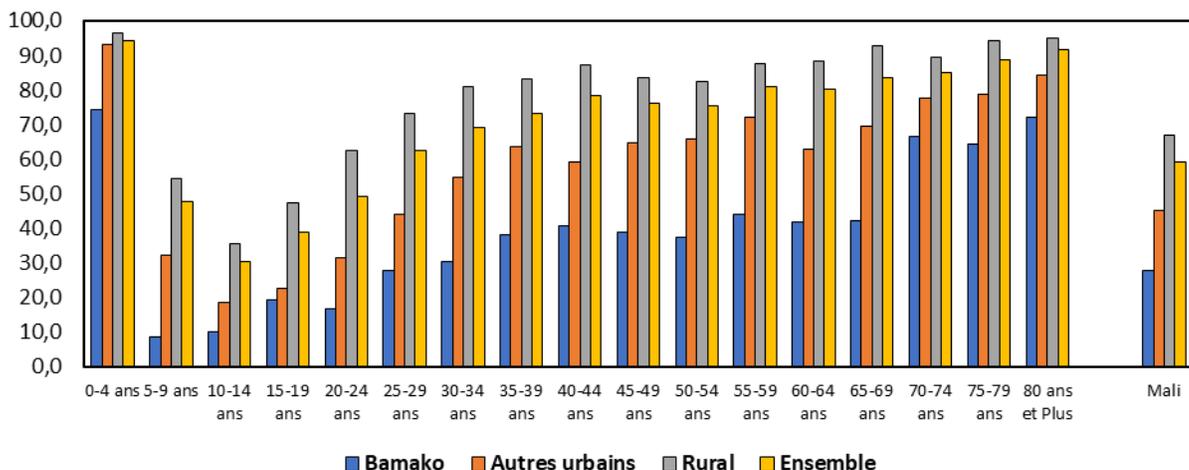
**Graphique 4.1: Distribution des individus jamais scolarisés par groupes d'âges suivant le sexe**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Toujours par rapport aux disparités selon le milieu de résidence, il ressort que le district de Bamako enregistre le plus bas niveau de non-scolarisation, surtout chez les enfants de 5 à 9 ans (trois cas sur dix enfants) et ceux de 10 à 14 ans révolus (moins d'un cas sur cinq enfants). Quel que soit le groupe d'âges, l'écart dans les proportions de personnes jamais scolarisées est beaucoup plus apparent entre Bamako et les autres zones urbaines qu'entre ces zones urbaines et le milieu rural, notamment dans les groupes d'âges correspondant à la période active de l'individu, de 15 à 65 ans (**Graphique 4.2**).

**Graphique 4.2: Distribution des individus jamais scolarisés par groupes d'âges suivant le milieu de résidence**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 4.2. La scolarisation

### 4.2.1. Niveau d'instruction

Le Tableau 4.2, ci-après, fait l'état des lieux sur l'instruction eu égard à certaines caractéristiques démographiques des individus. Au regard des résultats de l'enquête, environ trois personnes sur cinq sont sans d'instruction, une petite portion de la population a atteint le niveau universitaire et seulement environ une personne sur dix a atteint le niveau d'éducation secondaire, la partie restante qui représente environ un quart de la population n'a pas dépassé le niveau primaire.

Ainsi, la situation du niveau d'instruction au Mali<sup>4</sup> montre qu'au niveau national, 62,2% de la population n'ont aucun niveau d'instruction, 24,7% ont atteint le primaire et 11,4% le secondaire. Seule une très faible proportion (1,7%) a atteint le niveau supérieur.

Les régions qui enregistrent les niveaux d'instructions les plus bas sont respectivement celles de Mopti (où plus de trois quarts de la population sont non instruits et près d'une personne sur cinq a le niveau primaire), Tombouctou (plus de sept personnes sur dix sont non instruites et environ une personne sur cinq a le niveau primaire) et Kayes (près de sept personnes sur dix sont non instruites et un peu moins d'un quart de la population a le niveau primaire).

Le district de Bamako constitue la seule région où plus de la moitié de la population ont un niveau d'instruction. Plus précisément, dans la capitale, environ un tiers de la population n'est pas instruit et environ trois personnes sur dix ont atteint le niveau secondaire pendant que plus d'un quart ont le niveau primaire. Bamako est également la région où près d'une personne sur dix ont atteint le niveau supérieur.

Les résultats font aussi ressortir que les régions de Koulikoro et Gao sont celles qui viennent en deuxième position : même si le nombre d'admis au supérieur n'est pas aussi important qu'à Bamako, dans ces deux régions environ 1% de la population a atteint le niveau supérieur et un peu plus d'une personne sur dix ont atteint le niveau d'instruction secondaire.

On distingue également une certaine disparité entre les milieux de résidence. En effet, si la population n'ayant aucun niveau d'instruction est de l'ordre de 1/3 à Bamako, il ressort que cette même population est estimée à un peu moins de la moitié dans les autres zones urbaines du pays et près de sept personnes sur dix dans le milieu rural. Par ailleurs, plus le milieu est urbanisé, plus élevé est le niveau d'éducation. La population des autres villes du pays est composée d'environ trois personnes sur dix ayant un niveau primaire, contre une personne sur cinq ayant un niveau secondaire et seulement 2% pour le niveau supérieur. Par contre, dans le milieu rural moins d'une personne sur dix ont atteint le niveau secondaire, tandis que moins d'un quart de la population ont le niveau primaire et près de sept personnes sur dix sont non instruites.

L'analyse selon le sexe fait ressortir qu'un peu moins de six hommes sur dix n'ont pas de niveau d'instruction contre à peu près sept femmes sur dix. Sur cent hommes, environ quinze (15,2%) ont au moins le niveau secondaire. Par contre chez les femmes, seulement onze sur cent (11,1%) ont atteint le secondaire.

---

<sup>4</sup> Sans la région de Kidal

**Tableau 4.2: Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
<b>Région</b>						
Kayes	69,4	23,7	6,5	0,4	100,0	2 590 017
Koulikoro	58,2	28,0	12,5	1,4	100,0	3 146 696
Sikasso	66,5	24,0	9,0	0,5	100,0	3 433 902
Ségou	63,8	26,3	9,4	0,5	100,0	3 037 880
Mopti	76,5	17,9	5,2	0,4	100,0	2 645 353
Tombouctou	71,3	20,6	7,6	0,6	100,0	876 661
Gao	57,2	30,7	11,3	0,9	100,0	704 537
Bamako	33,8	27,7	29,5	9,0	100,0	235 1948
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	33,8	27,7	29,5	9,0	100,0	2 351 948
Autres urbains	48,3	30,1	19,3	2,2	100,0	2 375 096
Rural	69,4	23,3	7,0	0,4	100,0	14 059 952
<b>Sexe</b>						
Homme	58,3	26,6	12,7	2,5	100,0	9 246 616
Femme	66,0	22,9	10,1	1,0	100,0	9 540 381
<b>Mali</b>	<b>62,2</b>	<b>24,7</b>	<b>11,4</b>	<b>1,7</b>	<b>100,0</b>	<b>18 786 996</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 4.2.2. Taux de scolarisation

L'universalité de la scolarisation telle que préconisée dans le primaire est loin d'être atteinte. Le Tableau 4.3 présente le taux net de scolarisation au primaire et au secondaire. Pour un niveau d'instruction donné, cet indicateur permet de mesurer, parmi l'ensemble des individus ayant l'âge d'être inscrits à ce niveau<sup>5</sup>, combien le sont réellement. A noter que dans ce paragraphe, le niveau secondaire est le second cycle de l'enseignement fondamental au Mali, le primaire étant au premier cycle.

Pour le niveau primaire, les résultats montrent que c'est dans le district de Bamako où le maximum d'élèves ayant l'âge d'être inscrits au primaire sont au primaire, aussi bien chez les garçons que chez les filles. Pour les deux sexes, c'est le cas de près de neuf enfants sur dix. Les régions de Mopti et de Tombouctou enregistrent, les taux nets de scolarisation au primaire les plus bas. Ces taux sont estimés à 37,5% à Mopti et 48,9% à Tombouctou. Ainsi, le taux net de scolarisation au primaire dans ces deux régions est même inférieur à celui enregistré dans l'ensemble du milieu rural, qui est de 51,8%. Par ailleurs, quelle que soit la région ou le milieu de résidence, le taux net de scolarisation des garçons n'est pas apparemment très différent de celui des filles. Néanmoins, dans les régions de Koulikoro et Tombouctou, le taux net de scolarisation au primaire des filles est légèrement supérieur à celui des garçons. Cependant, une telle ne peut être valablement confirmée qu'à l'issue d'un test statistique.

Pour le niveau secondaire, le taux net de scolarisation est relativement plus faible. En effet, Bamako qui a le taux le plus élevé est à 53,6 %. La région de Mopti occupe toujours la dernière place avec seulement 12,1% d'enfants de 12 à 17 ans effectivement inscrits au secondaire. La région de Kayes, avec 18,3% de taux net de scolarisation au secondaire constitue la deuxième région avec un taux très bas et inférieur au taux net de scolarisation au secondaire du milieu rural (22,9%). Contrairement au niveau primaire, au niveau secondaire, on constate un plus grand écart au niveau du taux net de scolarisation selon le sexe. A cet effet, dans les régions de Kayes, Tombouctou et le district de Bamako, les taux nets de scolarisation des garçons sont nettement supérieurs à ceux des filles. Par contre, dans les régions de Koulikoro, Mopti et Gao, on constate que c'est plutôt les filles de 12 à 17 ans qui sont relativement plus représentées au niveau de l'enseignement secondaire.

<sup>5</sup> 6 à 11 ans pour le primaire et 12 à 17 ans pour le secondaire

**Tableau 4.3: Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Taux net de scolarisation au primaire ajusté			Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système			Effectif des 6 à 11 ans	Taux net de scolarisation au secondaire			Pourcentage des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système			Effectif des 12 à 17 ans
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Région</b>														
Kayes	55,1	51,0	53,2	44,9	49,0	46,8	538 176	21,5	14,6	18,3	50,9	64,6	57,2	351 274
Koulikoro	65,6	67,0	66,3	34,4	33,0	33,7	635 718	33,3	39,8	36,3	43,9	39,7	42,0	429 218
Sikasso	58,2	53,3	55,8	41,8	46,7	44,2	713 627	28,9	29,3	29,1	45,2	48,0	46,6	470 766
Ségou	55,6	54,4	55,0	44,4	45,6	45,0	657 573	28,8	27,4	28,2	48,4	54,5	51,2	411 232
Mopti	37,6	37,3	37,4	62,4	62,7	62,6	523 440	10,9	13,9	12,2	72,3	68,1	70,6	384 329
Tombouctou	47,5	50,5	48,9	52,5	49,5	51,1	205 360	45,9	36,2	41,2	43,7	37,0	40,5	97 924
Gao	69,8	67,3	68,6	30,2	32,7	31,4	166 321	32,8	36,3	34,4	34,8	40,7	37,6	117 497
Bamako	89,0	87,8	88,4	11,0	12,2	11,6	363 176	65,2	45,7	53,6	14,0	40,2	29,5	370 179
<b>Milieu de résidence</b>														
Bamako	89,0	87,8	88,4	11,0	12,2	11,6	363 176	65,2	45,7	53,6	14,0	40,2	29,5	370 179
Autres urbains	72,8	74,0	73,4	27,2	26,0	26,6	451 052	46,1	44,5	45,3	30,3	34,5	32,4	368 669
Rural	52,7	50,8	51,8	47,3	49,2	48,2	2 989 163	22,6	23,3	22,9	54,5	56,2	55,3	1 893 572
<b>Mali</b>	<b>58,3</b>	<b>57,3</b>	<b>57,8</b>	<b>41,7</b>	<b>42,7</b>	<b>42,2</b>	<b>3 803 390</b>	<b>30,5</b>	<b>30,2</b>	<b>30,4</b>	<b>46,7</b>	<b>50,3</b>	<b>48,4</b>	<b>2 632 420</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 4.3. Analyse de la progression scolaire

#### 4.3.1. Niveau primaire

Le **Tableau 4.4** Tableau 4.4 donne le taux de survie au primaire pour chaque région, milieu de résidence et sexe. Le taux de survie au primaire mesure la capacité des élèves d'une promotion donnée du niveau primaire de demeurer dans la même promotion entre deux années scolaires consécutives. Il s'agit du pourcentage d'enfants ayant fréquenté la classe C en 2016 et qui fréquente la classe C+1 en 2017. Ce taux est donc calculé sur les six promotions du niveau primaire en 2017 : de la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>ème</sup> année.

Les meilleurs taux de survie scolaire en 1<sup>ère</sup> année ont été enregistrés à Ségou (92,1%), Sikasso (91,4%), Gao (91,4%) et Koulikoro (90,2%). Dans ces régions, neuf enfants ou plus inscrits en première année en 2016 ont fréquenté la 2<sup>ème</sup> année en 2017. Par contre, les taux de survie les plus faibles ont été enregistrés à Bamako (74,3%) et Tombouctou (75,6%). Dans ces dernières régions, près d'un quart ou plus des enfants inscrits en 1<sup>ère</sup> année en 2016 n'ont pas fréquenté la 2<sup>ème</sup> année en 2017.

Dans l'ensemble, ce sont les élèves de la 2<sup>ème</sup> année en 2016 qui ont réalisé les meilleurs taux de survie. En effet, le taux de survie scolaire en 2<sup>ème</sup> année va de 82% à Mopti (niveau le plus bas) à 95,9% à Tombouctou (niveau le plus élevé) et trois régions, Tombouctou, Gao et Sikasso, ont un taux de survie scolaire en 2<sup>ème</sup> année excédant les 90 %.

Seulement deux régions ont un taux de survie scolaire en 3<sup>ème</sup> année supérieur à 90%, il s'agit de Tombouctou (98,7%) et Sikasso (93%) pendant que les régions de Mopti et Koulikoro sont à un taux inférieur à 75 %.

A part la région de Tombouctou qui a 95,3 % d'enfants ayant survécu en 4<sup>ème</sup> année, aucune région n'a atteint un taux de survie scolaire en 4<sup>ème</sup> année de 90 %. A Koulikoro où la survie scolaire en 4<sup>ème</sup> est plus faible, moins de sept enfants sur dix de la 4<sup>ème</sup> année en 2016 ont fréquenté la 5<sup>ème</sup> année en 2017.

La même tendance a pu être observée pour la survie scolaire en 5<sup>ème</sup> année. Pendant que 94% des enfants inscrits en classe de 5<sup>ème</sup> année en 2016 ont fréquenté la 6<sup>ème</sup> année en 2017 dans la région de Tombouctou. Pour la région de Koulikoro qui occupe la dernière place, à peu près un tiers des enfants inscrits en 5<sup>ème</sup> année en 2016 n'ont pas fréquenté la 6<sup>ème</sup> année en 2017.

Pour la survie en 6<sup>ème</sup> année, la quasi-totalité des enfants de la classe en 2016 ont fréquenté la 7<sup>ème</sup> année (1<sup>ère</sup> année du cycle suivant) dans la région de Tombouctou. Ce taux est de 91,6 % dans la région de Gao et 73 % dans les régions de Koulikoro et Sikasso et 74 % dans celle de Kayes.

De manière générale la survie scolaire dans les classes du cycle primaire, de la 1<sup>ère</sup> année à la 6<sup>ème</sup> année, est plus importante dans les autres zones urbaines qu'à Bamako et le milieu rural qui ont un profil similaire. En plus, la survie scolaire est plus élevée dans les trois premières classes de ce cycle que dans les trois dernières.

Enfin, l'analyse de la survie scolaire en primaire par sexe montre qu'en classe de 4<sup>ème</sup> année et en 6<sup>ème</sup> année, une plus grande proportion de filles ont fréquenté la classe supérieure par rapport aux garçons. Dans les autres classes, les garçons et les filles survivent dans leurs promotions à peu près à parts égales.

**Tableau 4.4: Taux de survie scolaire au primaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1 <sup>ère</sup> année en 2016 et qui sont 2 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 2 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 3 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 3 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 4 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 4 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 5 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 5 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 6 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 6 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 1 <sup>ère</sup> année du secondaire en 2017
<b>Région</b>						
Kayes	83,6	86,1	75,9	82,1	76,9	74,1
Koulikoro	90,3	82,1	74,7	68,5	67,6	72,8
Sikasso	91,5	93,2	93,0	86,0	75,1	72,5
Ségou	92,1	89,4	89,8	79,6	78,1	84,1
Mopti	75,5	82,1	73,1	85,1	81,0	79,5
Tombouctou	84,5	95,9	98,7	95,3	94,0	99,6
Gao	91,4	93,8	77,5	88,8	85,7	91,6
Kidal						
Bamako	74,3	85,7	82,8	80,8	79,1	78,5
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	74,3	85,7	82,8	80,8	79,1	78,5
Autres urbains	90,5	87,7	86,2	81,6	78,1	82,1
Rural	87,1	88,0	82,4	80,3	75,8	77,3
<b>Sexe</b>						
Homme	85,8	87,4	83,0	78,5	77,2	75,7
Femme	85,9	88,0	82,9	83,2	76,3	81,4
<b>Mali</b>	<b>85,8</b>	<b>87,7</b>	<b>83,0</b>	<b>80,6</b>	<b>76,7</b>	<b>78,6</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 4.3.2. Niveau secondaire

Dans le Tableau 4.5, on constate que les taux de survie scolaire au secondaire. Ces taux évaluent la survie scolaire au secondaire 1 (second cycle de l'enseignement fondamental au Mali) et au secondaire 2 (secondaire général).

La survie scolaire au secondaire est relativement faible par rapport au primaire. En effet, au Mali, moins de quatre élèves sur cinq inscrits en 1<sup>ère</sup> année du secondaire ont fréquenté la classe supérieure entre 2016 et 2017. De la 2<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> année ce taux a légèrement augmenté, allant à environ quatre personnes sur cinq avant de chuter considérablement pour la 3<sup>ème</sup> année à la 4<sup>ème</sup> année avec seulement 53,2% des élèves qui ont réussi à rester dans leur promotion de 2016.

**Tableau 4.5: Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1 <sup>ere</sup> année en 2016 et qui sont 2 <sup>ième</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 2 <sup>ième</sup> année en 2016 et qui sont 3 <sup>ième</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 3 <sup>ième</sup> année en 2016 et qui sont 4 <sup>ième</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 4 <sup>ième</sup> année en 2016 et qui sont 5 <sup>ième</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 5 <sup>ième</sup> année en 2016 et qui sont 6 <sup>ième</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 6 <sup>ième</sup> année en 2016 et qui sont 7 <sup>ième</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 7 <sup>ième</sup> année en 2016 et qui sont 8 <sup>ere</sup> année 2017
<b>Région</b>							
Kayes	68,4	59,3	43,7	67,4	71,0	17,2	0,0
Koulikoro	78,0	77,6	48,0	81,7	68,4	3,5	0,0
Sikasso	77,5	90,5	45,1	95,6	87,0	7,2	0,0
Ségou	79,2	88,1	52,4	92,8	71,1	32,3	0,0
Mopti	62,6	73,0	63,1	65,5	85,0	4,8	0,0
Tombouctou	91,4	91,5	64,9	78,7	98,3	11,1	
Gao	95,9	69,3	88,9	94,7	88,5	6,3	0,0
Kidal							
Bamako	74,9	79,3	54,8	73,9	85,2	5,7	30,2
<b>Milieu de résidence</b>							
Bamako	74,9	79,3	54,8	73,9	85,2	5,7	30,2
Autres urbains	76,5	84,4	64,7	86,6	83,4	12,6	0,0
Rural	77,6	80,1	45,8	80,4	72,8	10,5	0,0
<b>Sexe</b>							
Homme	76,0	83,6	51,2	79,5	82,1	6,3	37,6
Femme	77,9	77,7	55,9	79,7	79,9	10,5	0,0
<b>Mali</b>	<b>76,9</b>	<b>80,8</b>	<b>53,2</b>	<b>79,6</b>	<b>81,0</b>	<b>8,5</b>	<b>10,5</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 4.4. La déperdition scolaire

On attend par déperdition scolaire la perte progressive des élèves au cours de leur cycle scolaire. Elle correspond à une sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'étude.

La présente section traite de la déperdition scolaire au primaire. Il s'agit, ici, d'apprécier par région les principales raisons pour lesquelles les enfants ont arrêté les études. Le tableau 16 nous montre, à cet effet, que dans la majorité des régions enquêtées les enfants arrêtent de fréquenter suite à l'insuffisance de leurs résultats scolaires ou pour aller aider la famille.

Dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou, l'insuffisance des résultats a été évoquée comme principale raison d'abandon scolaire. La région de Koulikoro est celle qui enregistre plus de cas d'abandon scolaire au primaire lié à l'insuffisance des résultats : 27% des cas. Dans la région de Ségou, plus d'un abandon sur quatre est lié aux résultats, à Bamako un quart des cas d'abandon scolaire au primaire sont lié également aux résultats. Cependant, près du tiers des élèves du primaire de Bamako ont pu achever.

Dans ces mêmes régions, ainsi qu'à Mopti environ un élève du primaire sur cinq arrête les études pour aider la famille. Cette dernière raison est évoquée dans la région de Sikasso comme étant le principal motif d'abandon scolaire avec 21,1% de cas contre 20,9 % de cas d'insuffisance des résultats.

L'abandon des classes du primaire suite à l'achèvement du cycle est plus important à Bamako que partout ailleurs, puis dans les autres zones urbaines du pays avec seulement 20,5 % des cas et seulement 7,3 % en milieu rural.

Par ailleurs, l'abandon pour insuffisance des résultats scolaires touche principalement les filles (plus d'un cas sur quatre chez les filles et à peu près un cas sur cinq chez les garçons). Par contre, près d'un garçon sur cinq quitte l'école pour aider la famille, pendant que 16% des filles abandonnent l'école primaire au profit du mariage.

**Tableau 4.6 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourquoi avez-vous arrêté vos études									Effectif	
	Autres	Insuffisance de résultats scolaires	Etudes achevées	Pour aider la famille	Mariage, grossesse	Trop jeune	Préférence pour un apprentissage ou un travail	Abandon pour travaux de champ	Ecole est inutile		Total
<b>Région</b>											
Kayes	18,4	23,4	6,9	19,9	9,1	13,7	1,8	1,7	5,1	100,0	295 209
Koulikoro	13,6	27,3	13,6	21,0	5,8	2,4	2,2	2,1	12,0	100,0	464 660
Sikasso	15,4	20,9	10,3	21,1	5,6	1,2	6,4	15,9	3,2	100,0	400 934
Ségou	11,7	26,9	9,3	15,0	5,3	5,7	7,2	14,0	4,9	100,0	447 419
Mopti	19,3	8,9	9,4	22,6	11,6	12,6	5,6	7,9	2,1	100,0	266 129
Tombouctou	27,1	9,1	14,2	9,2	13,1	14,3	3,2	4,0	5,8	100,0	71 637
Gao	12,6	10,0	11,9	14,9	21,0	2,8	4,9	12,4	9,4	100,0	83 139
Bamako	11,1	25,4	33,1	6,3	5,2	3,2	9,1	4,0	2,6	100,0	745 102
<b>Milieu de résidence</b>											
Bamako	11,1	25,4	33,1	6,3	5,2	3,2	9,1	4,0	2,6	100,0	745 102
Autres urbains	15,8	23,5	20,5	12,2	8,1	4,7	6,6	4,1	4,5	100,0	481 552
Rural	15,3	21,0	7,3	21,2	7,6	6,8	4,1	10,1	6,5	100,0	1 547 576
<b>Sexe</b>											
Homme	13,0	20,1	19,5	19,2	0,0	5,3	8,2	9,5	5,1	100,0	1 558 328
Femme	15,8	25,9	12,7	11,1	16,1	5,7	2,9	4,6	5,1	100,0	1 215 902
<b>Mali</b>	<b>14,3</b>	<b>22,6</b>	<b>16,5</b>	<b>15,7</b>	<b>7,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>7,4</b>	<b>5,1</b>	<b>100,0</b>	<b>2 774 229</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 4.5. L'alphabétisation des adultes

Lors de l'enquête ERI-ESI 2017, l'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Elle se rapporte généralement aux individus âgés de 15 ans ou plus d'une population donnée.

La présente section traite de l'alphabétisation des adultes (personnes âgées de 15 ans et plus). Le Tableau 4.7 donne pour chaque région le pourcentage d'adultes alphabétisés en français et dans une langue nationale, par sexe, groupe d'âges et milieu de résidence.

Il ressort des résultats qu'au Mali, moins d'un adulte sur dix sait lire et écrire dans une langue nationale et seulement une personne sur quatre de 15 ans et plus savent lire et écrire en français. Cependant, cet indicateur comporte des disparités. En effet, dans les zones rurales, le niveau d'alphabétisation en langue nationale est de 6,7 % contre 12,8 % en milieu urbain. Un adulte sur deux sait lire et écrire le français en milieu urbain, contre seulement 15 % en zones rurales. De même, quel que soit le critère de langue (nationale ou française), les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Cette réalité est valable pour chaque région. C'est uniquement à Gao qu'on observe à peu près la même proportion d'hommes et de femmes qui sont alphabétisés en langue nationale.

Par ailleurs, dans la majorité des régions, les personnes de 15 à 24 ans et celles de 25 à 64 ans sont les plus alphabétisées en langue nationale par rapport aux personnes âgées de 65 ans et plus. C'est à Bamako et Tombouctou que les personnes de 65 ans et plus sont majoritairement alphabétisées en langue nationale : plus d'une personne de 65 ans et plus sur cinq, à Bamako, savent lire et écrire en langue nationale.

La lecture et l'écriture en langue française est beaucoup plus importante dans le district de Bamako. En effet, à Bamako, plus de six hommes et cinq femmes sur dix sont alphabétisés en français. Les jeunes de

15-24 ans sont les premiers (70 % d'entre eux savent lire et écrire en français), 55 % des personnes de 25-64 savent également lire et écrire en français. Les régions de Gao et Koulikoro viennent en deuxième position sur ce registre. En effet, près du tiers des hommes et environ un cinquième des femmes de ces régions lisent et écrivent en français, surtout dans les milieux urbains. Dans ces régions, cinq à six sur dix des personnes de 15 à 24 ans sont également alphabétisées en français.

**Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation par région, strate, sexe et groupe d'âge, Mali, 2017**

Région	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	Sexe		Groupe d'âge			Milieu		Total
		Homme	Femme	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et Plus	Urbain	Rural	
Kayes	Langue nationale	7,4	5,4	5,7	6,5	6,4	8,6	5,8	6,3
	Français	23,5	10,6	30,9	11,4	4,9	28,8	14,1	16,4
	N'importe quelle langue	52,6	31,7	39,3	20,7	14,7	51,6	39,8	41,7
Koulikoro	Langue nationale	9,0	6,2	5,7	7,5	13,3	12,0	7,0	7,5
	Français	33,2	20,2	51,2	19,3	6,2	49,2	23,9	26,3
	N'importe quelle langue	53,8	40,6	54,8	26,5	22,4	63,7	45,0	46,8
Sikasso	Langue nationale	12,4	6,4	9,7	9,3	6,1	13,0	8,1	9,2
	Français	23,4	13,9	36,6	11,7	9,6	38,9	12,5	18,3
	N'importe quelle langue	43,7	30,1	42,2	20,0	12,6	58,3	29,9	36,4
Ségou	Langue nationale	11,1	4,0	6,2	8,2	3,8	9,2	7,1	7,3
	Français	27,3	16,1	40,0	14,8	7,7	52,8	16,4	21,3
	N'importe quelle langue	55,3	33,2	47,3	26,3	16,6	71,7	39,0	43,9
Mopti	Langue nationale	6,9	5,5	5,1	7,1	2,6	6,3	6,2	6,2
	Français	12,5	9,7	22,3	8,0	2,6	34,8	7,4	11,0
	N'importe quelle langue	38,4	30,2	31,3	18,8	12,9	60,5	29,7	34,3
Tombouctou	Langue nationale	5,6	4,7	5,8	4,8	6,4	4,0	5,3	5,1
	Français	18,0	13,5	37,6	10,1	5,0	30,7	12,3	15,6
	N'importe quelle langue	45,6	37,8	47,2	17,2	12,9	55,9	38,3	41,6
Gao	Langue nationale	6,2	6,8	9,0	6,1	1,1	13,6	4,2	6,5
	Français	32,3	23,8	56,4	16,2	11,0	39,4	24,0	27,8
	N'importe quelle langue	58,4	49,8	63,2	22,5	16,9	63,1	51,0	53,9
Bamako	Langue nationale	15,9	14,6	15,2	14,6	21,5	15,2		15,2
	Français	66,6	53,0	70,3	55,3	40,5	59,4		59,4
	N'importe quelle langue	83,5	71,7	79,8	66,7	56,7	77,3		77,3
<b>Mali</b>	<b>Langue nationale</b>	<b>10,2</b>	<b>6,9</b>	<b>8,3</b>	<b>8,6</b>	<b>8,1</b>	<b>12,8</b>	<b>6,7</b>	<b>8,4</b>
	<b>Français</b>	<b>30,6</b>	<b>20,4</b>	<b>43,7</b>	<b>19,0</b>	<b>10,4</b>	<b>50,2</b>	<b>15,4</b>	<b>25,1</b>
	<b>N'importe quelle langue</b>	<b>54,4</b>	<b>40,2</b>	<b>50,9</b>	<b>28,4</b>	<b>20,6</b>	<b>69,5</b>	<b>37,7</b>	<b>47,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques

### Résultats clés

- **Sous-utilisation de la main d'œuvre** : Le niveau des indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre au Mali en 2017 se situe à : le taux de chômage BIT (SU1) 4,5% ; le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2) 18,4% ; le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3) 27,0% et la mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre (taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle SU4) 37,6 %.
- **Les principales caractéristiques des chômeurs** : Le nombre total des chômeurs au Mali en 2017 est estimé à 698 813 individus. Les chômeurs font en moyenne près de 4 années d'étude ; ce nombre moyen d'année d'étude chez les demandeurs anciens est de 3,2 ans contre 3,7 ans chez les primo demandeurs emploi. La durée moyenne dans le chômage (en années) chez les primo demandeurs d'emplois est de 5,6 ans contre seulement 3,1 ans chez les chômeurs ayant déjà travaillé.
- **Bilan de l'emploi** : Un peu plus de neuf travailleur sur dix (93,7 %) du secteur public occupe un emploi formel contre seulement 2,5 % de ceux travaillant dans le privé et 0 % de ceux travaillant dans les ménages. Dans le secteur institutionnel non agricole, plus de neuf employés sur dix (soit 98,8%) qui travaillent dans le secteur public occupent un emploi formel, la quasi-totalité de ceux qui travaillent dans le secteur privé et ménages occupe des emplois informels avec respectivement 99,7 % et 100 %.
- **Revenu mensuel et taux de salaire inférieur au SMIG** : Le revenu mensuel moyen des maliens est estimé à 79 400 F CFA. Ce revenu mensuel moyen est de 245 604 F CFA pour les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, 144 524 F CFA pour les cadres moyens, agents de maîtrise et seulement de 56 242 F CFA pour les manœuvres. Le revenu mensuel par statut montre que les employeurs ont un revenu mensuel moyen de 162 845 F CFA suivi par les salariés (103 925 F CFA), les travailleurs pour compte propre (73 770 F CFA) et seulement de 46 549 F CFA chez les aides familiaux/apprentis. Six salariés sur dix (60,7%) ont un salaire inférieur au SMIG (40 000 F CFA par mois). Huit aides familiaux/apprentis sur dix (80,6 %) ont un salaire inférieur au SMIG contre seulement deux cadres moyen, agent de maîtrise sur dix (20%). Les résultats par secteur d'activité montrent que 75,3 % des travailleurs du secteur primaire ont un salaire inférieur au SMIG. Les résultats de l'analyse selon le sexe attestent que 76,4% des femmes salariées sont payées au-dessous de SMIG (40 000 F CFA par mois) contre un peu plus d'un salarié sur deux (51,2 %) chez les hommes.
- **Contribution des femmes** : Quatre femmes sur dix (40,1 %) âgées de 15 à 64 ans sont occupées ; 47,7 % des femmes âgées de 15 à 34 ans sont occupées et un peu plus de la moitié (51,2 %) des femmes de 15 à 24 ans sont occupées. Les femmes travaillent beaucoup plus dans la branche d'activités de l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien (74,4%), des activités pour la santé humaine et l'action sociale (62,7 %) et dans l'enseignement (76,2 %).

Le cinquième chapitre de cette étude porte sur les caractéristiques socioéconomiques de la population malienne en 2017. Ce chapitre est structuré autour des points suivants : situation des inactifs, sous-utilisation de la main d'œuvre, aspiration et moyen de recherche d'emplois des chômeurs, bilan de l'emploi, population active, mobilité des emplois, matrice de transition, revenu du travail, principales caractéristiques des emplois, salaires, femmes et marché du travail etc.

## 5.1. Situation des inactifs

Le Tableau 5.1 présente la situation de la population inactives au Mali en 2017 pour les individus âgés de 15 ans et plus. Il ressort de cette enquête que le nombre d'inactifs au Mali en 2017 est estimé à 4 325 516 individus de 15 ans et plus. En examinant les résultats par région, on note que 20% de ces inactifs se trouvent dans la région de Koulikoro, 15% dans la région de Sikasso. Par contre, les régions de Tombouctou et de Gao regroupent chacune 5% des inactifs.

Les résultats par sexe attestent que 62,0% des inactifs sont des femmes. Au niveau de chaque région, la même tendance est observée. Les résultats selon le groupe d'âge montrent que c'est dans la tranche 25-64 ans qu'il y a plus d'inactifs avec 53,2%. Concernant le niveau d'instruction, on note que 67,4% des inactifs n'ont aucun niveau d'instruction contre 1,7% pour le niveau supérieur. En examinant les résultats selon le milieu de résidence, il ressort que 75,4% des inactifs se trouvent en milieu rural et 11,7% à Bamako.

**Tableau 5.1: Répartition en % de la population inactives âgée de 15 ans et plus selon la région et les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Région								Mali
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	
<b>Sexe</b>									
Masculin	34,6	40,5	35,1	39,7	42,5	38,9	36,9	33,4	38,0
Féminin	65,4	59,5	64,9	60,3	57,5	61,1	63,1	66,6	62,0
<b>Groupe d'âge</b>									
15-24 ans	31,1	29,2	37,1	35,8	31,0	28,2	32,2	51,5	34,6
25-64 ans	56,2	60,0	50,0	52,6	56,0	60,9	54,4	36,2	53,2
65 ans et Plus	12,7	10,9	12,9	11,6	13,0	10,9	13,4	12,3	12,2
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	77,4	67,2	67,9	68,8	82,5	80,2	70,0	27,6	67,4
Primaire	10,4	12,3	11,5	12,5	9,0	5,2	12,5	11,8	11,1
Secondaire	11,7	19,3	20,3	18,1	8,1	14,3	16,6	50,5	19,8
Supérieur	0,5	1,2	0,4	0,6	0,4	0,3	0,9	10,0	1,7
<b>Milieu de résidence</b>									
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	11,7
Autres urbains	15,2	10,1	23,9	11,1	11,5	15,9	23,4	0,0	13,0
Rural	84,8	89,9	76,1	88,9	88,5	84,1	76,6	0,0	75,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
<b>Effectif</b>	<b>583 259</b>	<b>861 395</b>	<b>666 635</b>	<b>624 367</b>	<b>686 583</b>	<b>199 692</b>	<b>198 369</b>	<b>505 215</b>	<b>4 325 516</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, il ressort qu'un peu moins de trois inactifs sur sept (40,4%) sont des femmes au foyer. On note aussi que parmi les inactifs, 14,7% sont des élèves ou étudiants et 5,4% sont des retraités. En examinant, les résultats par sexe, on note que les hommes inactifs sont plus nombreux parmi les autres raisons d'inactivité avec 55,9%. Par contre, chez les femmes, la proportion la plus élevée a été enregistrée au niveau des femmes au foyer avec 62,9% des inactives.

Les résultats par groupe d'âge montrent que pour les jeunes de 15-24 ans, 39,9% des inactifs sont en cours de scolarité. En revanche, pour les 25-64 ans, on observe que 55,9% des inactifs sont des femmes au foyer et pour les 65 ans et plus, les inactifs sont beaucoup plus nombreux parmi les autres raisons d'inactivité. Les inactifs qui n'ont aucun niveau d'instruction, sont beaucoup plus nombreux parmi les

femmes au foyer avec près d'une femme sur deux (49,7%). Chez les inactifs avec le niveau secondaire et supérieur, ils sont respectivement à 59,6% et 53,5% en cours de scolarité.

Selon le milieu de résidence, les inactifs à Bamako sont à 41,7% en cours de scolarité, pour les autres villes et le milieu rural, on observe une forte représentativité de ces inactifs parmi les femmes au foyer avec respectivement 37,0% et 42,3%.

**Tableau 5.2: Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Vous ne travaillez pas (ou vous n'êtes pas disponible à travailler) parce que vous êtes :										Effectif	
	Malentendant	Malvoyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre	Total		
<b>Sexe</b>												
Masculin	0,5	2,2	0,7	5,0	20,5	9,4	2,8	3,0	55,9	100,0	1 564 906	
Féminin	0,2	0,6	0,3	3,9	11,2	3,0	62,9	0,6	17,2	100,0	2 612 403	
<b>Groupe d'âge</b>												
15-24 ans	0,2	0,2	0,1	1,7	39,9	0,0	27,2	0,7	29,9	100,0	1 443 784	
25-64 ans	0,1	0,8	0,2	4,6	1,6	3,8	55,9	2,0	30,9	100,0	2 218 210	
65 ans et Plus	1,4	5,7	2,4	10,8	0,1	27,5	10,1	1,9	40,1	100,0	509 015	
<b>Niveau d'instruction</b>												
Aucun	0,4	1,6	0,7	5,5	0,5	5,5	49,7	1,9	34,3	100,0	2 808 284	
Primaire	0,1	1,1	0,1	3,5	14,3	4,0	33,5	1,1	42,2	100,0	466 472	
Secondaire	0,2	0,1	0,1	1,0	59,6	4,5	15,4	0,7	18,4	100,0	828 371	
Supérieur	0,0	0,4	0,0	1,9	53,5	19,4	9,3	0,6	14,9	100,0	73 190	
<b>Milieu de résidence</b>												
Bamako	0,3	0,5	0,2	3,3	41,7	11,6	31,5	0,1	10,8	100,0	496 726	
Autres urbains	0,3	1,2	0,7	4,7	24,6	5,2	37,0	2,1	24,2	100,0	537 093	
Rural	0,3	1,3	0,5	4,4	8,7	4,5	42,3	1,7	36,3	100,0	3 143 490	
<b>Région</b>												
Kayes	0,3	0,7	0,1	3,5	7,9	6,6	47,7	1,6	31,6	100,0	568 628	
Koulikoro	0,0	0,9	0,3	2,7	11,8	4,4	39,8	0,4	39,8	100,0	860 452	
Sikasso	0,3	1,1	1,4	5,7	16,0	3,2	35,0	0,7	36,6	100,0	652 198	
Ségou	0,2	1,9	0,3	6,4	14,2	7,1	40,8	0,6	28,4	100,0	538 501	
Mopti	0,8	1,2	0,4	5,3	5,0	4,0	41,0	5,6	36,7	100,0	664 310	
Tombouctou	0,4	0,8	0,7	1,5	11,4	1,9	57,1	0,0	26,0	100,0	199 463	
Gao	0,4	4,3	0,2	6,1	12,2	1,8	41,3	2,8	30,9	100,0	197 030	
Bamako	0,3	0,5	0,2	3,3	41,7	11,6	31,5	0,1	10,8	100,0	496 726	
<b>Mali</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>14,7</b>	<b>5,4</b>	<b>40,4</b>	<b>1,5</b>	<b>31,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4 177 309</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Lors de la collecte de données, des questions relatives aux modes de survie des personnes inactives ont été posées à tous les inactifs. Dans l'ensemble, Il ressort de cette question que la majorité des inactifs (83,8%) sont prise en charge par la famille ou une personne cela peut être expliqué par le niveau élevé de l'entraide sociale au Mali. Cette observation reste valable quel que soit la caractéristique considérée.

En analysant les résultats par le niveau d'instruction, on observe que 20 % des inactifs de niveau supérieur perçoivent d'une pension de travail et 6,6% sont des bousiers. La présentation des résultats par région laisse voir qu'au niveau de la région de Tombouctou, 12,7 % des inactifs vivent de leurs épargnes contre une moyenne nationale de 3,8 %.

**Tableau 5.3: Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Comment faites-vous pour subvenir à vos besoins (ressource principale)							Autre	Total	Effectif
	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou une aide (famille, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par sa famille ou une personne			
<b>Sexe</b>										
Masculin	3,4	0,8	1,7	8,9	0,3	0,4	67,8	16,8	100,0	1 564 906
Féminin	0,4	1,3	0,2	0,7	0,0	0,1	93,4	3,8	100,0	2 612 098
<b>Groupe d'âge</b>										
15-24 ans	0,1	1,2	0,2	0,5	0,1	0,4	92,6	4,9	100,0	1 443 480
25-64 ans	1,0	0,7	0,8	5,9	0,1	0,1	79,5	11,8	100,0	2 218 210
65 ans et Plus	7,6	2,3	1,9	3,8	0,4	0,0	78,2	5,7	100,0	509 015
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	0,4	0,8	0,8	4,5	0,2	0,0	83,0	10,2	100,0	2 807 980
Primaire	1,4	1,0	1,0	3,8	0,0	0,0	83,3	9,5	100,0	466 472
Secondaire	3,7	1,9	0,3	1,5	0,0	0,5	88,9	3,2	100,0	828 371
Supérieur	20,0	3,5	0,3	2,0	0,3	6,6	63,5	3,8	100,0	73 190
<b>Milieu de résidence</b>										
Bamako	7,8	6,8	0,1	0,3	0,2	1,2	82,2	1,6	100,0	496 726
Autres urbains	2,7	0,7	1,0	2,6	0,2	0,2	88,5	4,1	100,0	536 789
Rural	0,4	0,3	0,8	4,5	0,1	0,1	83,3	10,5	100,0	3 143 490
<b>Région</b>										
Kayes	0,6	0,1	0,1	1,0	0,0	0,0	92,1	6,2	100,0	568 324
Koulikoro	0,8	0,0	0,1	3,1	0,1	0,1	85,3	10,5	100,0	860 452
Sikasso	0,6	0,4	0,1	6,4	0,2	0,0	87,3	4,9	100,0	652 198
Ségou	1,2	0,4	1,1	3,9	0,0	0,1	87,6	5,7	100,0	538 501
Mopti	0,3	0,8	2,2	5,2	0,3	0,3	78,1	12,8	100,0	664 310
Tombouctou	0,4	0,4	0,6	12,7	0,0	0,1	61,4	24,4	100,0	199 463
Gao	0,8	0,4	3,6	0,8	0,1	0,0	78,5	15,7	100,0	197 030
Bamako	7,8	6,8	0,1	0,3	0,2	1,2	82,2	1,6	100,0	496 726
<b>Mali</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>3,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>83,8</b>	<b>8,6</b>	<b>100,0</b>	<b>4 177 004</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Tout comme tous les pays membres de l'UEMOA, le Mali n'a pas de problème de chômage au sens strict du BIT, mais plutôt un problème de sous-emploi.

Lors de cette enquête, les indicateurs du marché du travail ont été calculés selon la nouvelle norme, de la 19<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (19<sup>ème</sup> CIST). Ainsi, les indicateurs comme le taux de chômage (SU1), le taux du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2), le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3) et la mesure composite de la sous-utilisation de la main œuvre (taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle SU4) ont été produits. Dans l'ensemble, les niveaux de ces indicateurs sont respectivement de 4,5% ; 18,4% ; 27,0% et 37,6% au Mali en 2017 selon les résultats de cette enquête.

En outre, les résultats montrent que quel que soit l'indicateur considéré, les femmes sont plus touchées par le chômage ou la sous-utilisation de la main d'œuvre que les hommes. En effet, le taux de chômage SU1 est de 5,6% chez les femmes contre 3,8% chez les hommes, le SU2 de 23,1% chez les femmes

contre 15,3% pour les hommes, le SU3 est de 37,3% chez les femmes contre seulement 18,4% chez les hommes et le SU4 de 48,9% chez les femmes contre 28,2% chez les hommes.

En examinant les résultats par groupe d'âge, on note que quel que soit l'indicateur choisi, les jeunes des 15-24 ans sont les plus touchés par le chômage ou les formes de sous-utilisation de la main d'œuvre. Cela pourrait être expliqué par les difficultés liées à la première insertion au marché du travail. Par contre, on observe un faible taux de ces indicateurs pour les individus âgés de 65 ans et plus.

Les résultats par niveau d'instruction indiquent que le taux de chômage (SU1) est plus élevé chez les individus ayant un niveau supérieur. En effet, il est de 14,3% chez les niveaux supérieurs contre seulement 2,6% chez les sans niveau d'instruction.

**Tableau 5.4: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif1	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre	Effectif3
<b>Sexe</b>						
Masculin	3,8	15,3	2 220 128	18,4	28,2	2 617 234
Féminin	5,6	23,1	1 454 741	37,3	48,9	2 190 277
<b>Groupe d'âge</b>						
15 - 24 ans	10,3	25,2	587 393	44,7	53,9	953 469
25 - 34 ans	5,6	20,7	962 729	30,2	41,4	1 302 344
15 - 34 ans	7,4	22,4	1 550 122	36,4	46,7	2 255 813
35 - 44 ans	3,3	15,9	892 216	22,6	32,7	1 114 334
45 - 54 ans	1,5	16,9	674 491	17,0	30,0	800 344
55 - 64 ans	2,1	13,9	393 845	15,5	25,7	456 312
65 ans et plus	1,9	10,8	160 171	10,5	18,7	175 679
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	2,6	16,0	2 285 883	27,7	37,7	3 078 936
Primaire	3,1	17,2	533 371	25,5	36,4	693 857
Secondaire	9,3	25,1	657 164	27,0	39,8	817 229
Supérieur	14,3	26,4	197 956	21,7	32,8	216 839
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	7,8	17,8	775 208	15,8	25,0	849 630
Autres urbains	5,9	21,2	489 491	27,8	39,6	638 399
Ens. urbain	7,0	19,1	1 264 700	21,0	31,3	1 488 030
Rural	3,2	18,0	2 410 170	29,7	40,5	3 319 482
<b>Région</b>						
Kayes	2,7	11,2	370 004	38,3	43,6	583 093
Koulikoro	5,1	23,3	475 713	32,0	45,0	663 611
Sikasso	3,4	18,3	807 004	21,2	33,3	988 712
Ségou	2,0	17,9	634 829	23,7	36,0	815 035
Mopti	2,1	17,2	435 492	30,7	41,4	615 449
Tombouctou	10,4	24,6	115 707	42,0	51,2	178 847
Gao	14,8	35,7	60 912	54,1	65,4	113 134
Bamako	7,8	17,8	775 208	15,8	25,0	849 630
<b>Mali</b>	<b>4,5</b>	<b>18,4</b>	<b>3 674 869</b>	<b>27,0</b>	<b>37,6</b>	<b>4 807 511</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Globalement, le taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU4) varie d'un maximum de 53,9% chez les moins âgés (15-24 ans) à un minimum de 30,4% chez les 35 - 64 ans.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête montrent que quelle que soit la caractéristique sociodémographique, les jeunes de 15-24 ans sont les plus touchés par le phénomène de sous-emploi.

Selon les groupes d'âges, les résultats de l'analyse montrent que les femmes sont les plus touchées. Les résultats par milieu de résidence montrent que les individus qui vivent en milieu rural sont les plus touchés quel que soit le groupe d'âge considéré. Par contre, il ressort de l'analyse que Bamako est moins touché par la mesure composite de la sous-utilisation de la main œuvre que les autres strates de résidence quel que soit le groupe d'âge.

**Tableau 5.5: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques					Effectif <sup>4</sup>
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	
	Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
<b>Sexe</b>						
Masculin	46,7	28,8	36,2	23,5	28,7	2 617 234
Féminin	59,6	52,2	55,4	41,3	49,4	2 190 277
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	53,8	42,6	46,8	32,4	38,6	3 078 936
Primaire	48,9	40,3	45,0	27,2	37,0	693 857
Secondaire	57,6	38,3	48,0	26,1	40,0	817 229
Supérieur	60,4	41,7	44,3	20,1	33,4	216 839
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	40,4	28,6	33,5	16,8	25,4	849 630
Autres urbains	57,5	44,0	49,3	30,8	40,2	638 399
Ens. urbain	47,4	35,2	40,1	22,9	31,7	1 488 030
Rural	56,9	44,5	49,9	33,6	41,3	3 319 482
<b>Mali</b>	<b>53,9</b>	<b>41,4</b>	<b>46,7</b>	<b>30,4</b>	<b>38,3</b>	<b>4 807 511</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, le nombre total des chômeurs au Mali en 2017 est estimé à 698 813 individus. Toutefois, la répartition de ces chômeurs par région montre que ce sont dans les régions de Koulikoro, Mopti et de Sikasso que nous avons le plus grand nombre des chômeurs avec respectivement de 19,9%, 15,9% et 15,4%. Par contre, le taux de chômage est faible dans les régions de Tombouctou (4,6%), Gao (4,6%) et dans le district de Bamako (11,7%). Les résultats par milieu de résidence montrent que la plupart des chômeurs se trouvent en milieu rural qui englobe 75,4% des chômeurs.

Les résultats montrent que les chômeurs font en moyenne près de 4 années d'étude. Cette moyenne cache des fortes disparités entre les chômeurs qui n'ont jamais exercé un emploi et ceux qui ont une fois exercé au moins un emploi au cours de leur vie. En effet, le nombre moyen d'année d'étude chez les demandeurs anciens est de 3,2 ans contre 3,7 ans chez les primo demandeurs emploi. Les résultats de l'analyse selon la durée moyenne dans le chômage (en années) montrent que les primo demandeurs d'emplois font en moyenne 5,6 ans dans le chômage avant de décrocher un premier emploi contre 3,1 ans seulement chez les chômeurs ayant déjà travaillé.

**Tableau 5.6: Principales caractéristiques des chômeurs, Mali, 2017**

Principales caractéristiques du chômage	Région									Strates de résidence				Mali
	Kayes	Koulikor o	Sikass o	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Bamak o	Autres urbains	Ens. urbain	Rural		
Nombre année étude	Primo demandeur	2,7	3,6	1,9	3,8	1,3	1,2	4,8	10,5	10,5	5,0	7,7	2,1	3,7
	Ancien actif	2,2	2,4	1,5	3,2	1,9	3,6	3,0	6,7	6,7	4,0	5,5	2,0	3,2
	<b>Total</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>	<b>1,8</b>	<b>3,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>4,5</b>	<b>9,8</b>	<b>9,8</b>	<b>4,9</b>	<b>7,3</b>	<b>2,1</b>	<b>3,6</b>
Durée moyenne de chômage (en années)	Primo demandeur	7,2	6,6	5,3	5,4	4,0	6,8	8,3	3,0	3,0	5,3	4,2	6,2	5,6
	Ancien actif	2,9	3,5	2,3	3,8	3,0	3,2	5,4	2,8	2,8	4,0	3,3	3,0	3,1
	<b>Total</b>	<b>6,8</b>	<b>6,3</b>	<b>4,8</b>	<b>5,0</b>	<b>3,8</b>	<b>6,6</b>	<b>7,9</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>5,1</b>	<b>4,0</b>	<b>5,8</b>	<b>5,2</b>
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi	Masculin	1,1	1,0	1,5	1,1	1,7	1,0	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,2	1,4
	Féminin	1,2	1,3	1,8	1,6	2,6	1,5	3,2	2,7	2,7	2,5	2,6	1,6	1,9
	<b>Total</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>2,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>
% jamais scolarisés	Primo demandeur	61,5	59,9	76,3	55,1	80,9	83,0	45,8	12,7	12,7	45,5	29,3	72,5	60,1
	Ancien actif	68,0	59,6	77,4	50,4	65,7	52,8	62,2	33,5	33,5	50,3	41,2	66,8	57,7
	<b>Total</b>	<b>62,1</b>	<b>59,9</b>	<b>76,4</b>	<b>53,8</b>	<b>78,0</b>	<b>81,4</b>	<b>48,4</b>	<b>16,8</b>	<b>16,8</b>	<b>46,3</b>	<b>31,5</b>	<b>71,7</b>	<b>59,8</b>
% de femmes	Primo demandeur	54,8	66,4	61,5	67,6	49,6	77,2	44,6	58,4	58,4	63,2	60,8	60,8	60,8
	Ancien actif	13,0	27,9	62,8	36,7	46,2	58,0	35,5	59,3	59,3	44,2	52,4	41,5	45,3
	<b>Total</b>	<b>51,1</b>	<b>62,9</b>	<b>61,7</b>	<b>59,3</b>	<b>49,0</b>	<b>76,2</b>	<b>43,1</b>	<b>58,5</b>	<b>58,5</b>	<b>60,0</b>	<b>59,3</b>	<b>58,1</b>	<b>58,5</b>
	<b>Effectif</b>	97 113	115 265	118 736	77 078	94 089	62 278	29 925	104 328	104 328	103 080	207 408	491 404	698 813
	<b>% chômeurs</b>	13,9	16,5	17,0	11,0	13,5	8,9	4,3	14,9	14,9	14,8	29,7	70,3	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.3. Aspirations et Moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

Le tableau ci-dessous montre qu'au total, 28,5% des chômeurs cherchent un emploi salarié, 24,6% cherchent un emploi indépendant et 46,9% sont des demandeurs d'emploi qui sont indifférents. En faisant cette analyse par primo et ancien actifs demandeurs d'emplois, on observe que près de la moitié (49,6%) des primo demandeurs d'emploi sont indifférents et 27,8% préfèrent un emploi salarié. Par contre, chez les anciens actifs demandeurs, on note 32,2%, 35,8% et 32,0% respectivement pour la préférence salarié, indépendant et indifférent.

En outre, les résultats du tableau montrent aussi que plus de la moitié (56,1%) des chômeurs préfèrent un emploi permanent et 26,8% des chômeurs souhaitent avoir un emploi dans une organisation formelle. Ces taux sont pour la préférence à l'emploi permanent de 54,6% et de 65% respectivement chez les primo et ayant déjà travaillé. Il ressort aussi que 27% des primo demandeurs d'emplois souhaitent avoir un emploi dans une organisation formelle contre 25% des anciens actifs demandeurs.

**Tableau 5.7: Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Mali, 2017**

Principales caractéristiques du chômage	Etes-vous à la recherche d'un emploi salarié, indépendant ou indifférent				Total	% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
	Salarié	Indépendant	Indifférent					
Kayes	Primo demandeur	15,9	24,9	59,2	100,0	36,7	10,5	88 557
	Ancien actif	19,1	40,4	40,4	100,0	51,3	19,7	8 556
	Total	16,2	26,3	57,5	100,0	38,0	11,3	97 113
Koulikoro	Primo demandeur	31,7	15,1	53,3	100,0	50,8	43,3	104 714
	Ancien actif	43,4	40,3	16,3	100,0	70,9	40,8	10 551
	Total	32,7	17,4	49,9	100,0	52,6	43,1	115 265
Sikasso	Primo demandeur	19,2	23,2	57,5	100,0	64,0	15,3	99 029
	Ancien actif	14,9	40,8	44,3	100,0	64,3	33,3	19 707
	Total	18,5	26,1	55,3	100,0	64,1	18,3	118 736
Ségou	Primo demandeur	39,5	27,9	32,6	100,0	67,0	14,1	56 328
	Ancien actif	48,8	29,5	21,6	100,0	80,5	22,5	20 750
	Total	42,0	28,4	29,6	100,0	70,7	16,4	77 078
Mopti	Primo demandeur	8,9	43,7	47,3	100,0	52,2	15,2	75 828
	Ancien actif	15,3	55,2	29,5	100,0	49,3	6,9	18 261
	Total	10,2	46,0	43,9	100,0	51,7	13,6	94 089
Tombouctou	Primo demandeur	13,2	25,8	61,0	100,0	29,7	10,6	59 107
	Ancien actif	34,9	8,8	56,2	100,0	38,5	25,3	3 171
	Total	14,3	25,0	60,7	100,0	30,1	11,3	62 278
Gao	Primo demandeur	20,5	19,4	60,1	100,0	37,9	21,9	25 211
	Ancien actif	17,4	41,4	41,2	100,0	73,7	9,1	4 714
	Total	20,0	22,9	57,1	100,0	43,5	19,9	29 925
Bamako	Primo demandeur	67,6	4,8	27,6	100,0	82,6	70,0	83 951
	Ancien actif	50,1	18,3	31,6	100,0	68,6	36,4	20 378
	Total	64,2	7,4	28,4	100,0	79,8	63,4	104 328
Autres urbains	Primo demandeur	28,9	30,6	40,5	100,0	63,7	32,7	85 934
	Ancien actif	27,1	36,6	36,3	100,0	76,7	32,8	17 146
	Total	28,6	31,6	39,8	100,0	65,9	32,7	103 080
Ens. urbain	Primo demandeur	48,0	17,9	34,2	100,0	73,0	51,1	169 885
	Ancien actif	39,6	26,6	33,8	100,0	72,3	34,7	37 523
	Total	46,5	19,4	34,1	100,0	72,9	48,1	207 408
Rural	Primo demandeur	19,7	24,5	55,8	100,0	47,0	17,3	422 840
	Ancien actif	28,2	40,7	31,0	100,0	61,0	20,5	68 565
	Total	20,9	26,8	52,3	100,0	49,0	17,7	491 404
<b>Mali</b>	<b>Primo demandeur</b>	<b>27,8</b>	<b>22,6</b>	<b>49,6</b>	<b>100,0</b>	<b>54,5</b>	<b>27,0</b>	<b>592 725</b>
	<b>Ancien actif</b>	<b>32,2</b>	<b>35,8</b>	<b>32,0</b>	<b>100,0</b>	<b>65,0</b>	<b>25,6</b>	<b>106 088</b>
	<b>Total</b>	<b>28,5</b>	<b>24,6</b>	<b>46,9</b>	<b>100,0</b>	<b>56,1</b>	<b>26,8</b>	<b>698 813</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Des questions relatives aux moyens de recherche d'emploi ont été posées à tous les chômeurs qui ont déclaré chercher de l'emploi durant la période de référence. Les différents moyens possibles cités par ces chômeurs sont : relation personnelle, demande aux employeurs, service de placement et autre moyen. Cependant, on note dans l'ensemble que près de de la moitié (49,2%) des chômeurs demandeurs d'emplois n'ont utilisé aucun moyen pour chercher de l'emploi. Toutefois, ce taux est de 50% chez les primo demandeurs d'emploi contre 44,6% chez les chômeurs ayant déjà travaillé.

**Tableau 5.8: Moyens de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe selon leur profil, Mali, 2017**

Principales caractéristiques du chômage		Mode recherche d'emploi					Total	Effectif
		Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
<b>Région</b>								
Kayes	Primo demandeur	44,5	13,5	30,6	0,9	10,5	100,0	88 557
	Ancien actif	44,9	28,8	18,6	0,8	6,9	100,0	8 556
	Total	44,6	14,9	29,5	0,9	10,2	100,0	97 113
Koulikoro	Primo demandeur	65,8	13,5	11,3	0,8	8,6	100,0	104 714
	Ancien actif	30,3	39,4	16,5	1,6	12,2	100,0	10 551
	Total	62,5	15,8	11,8	0,9	8,9	100,0	115 265
Sikasso	Primo demandeur	31,3	51,0	3,3	0,0	14,5	100,0	99 029
	Ancien actif	23,3	18,4	4,6	0,0	53,8	100,0	19 707
	Total	29,9	45,6	3,5	0,0	21,0	100,0	118 736
Ségou	Primo demandeur	57,4	18,0	9,8	6,0	8,7	100,0	56 328
	Ancien actif	72,4	9,8	6,2	0,0	11,7	100,0	20 750
	Total	61,5	15,8	8,8	4,4	9,5	100,0	77 078
Mopti	Primo demandeur	70,4	26,0	2,6	0,2	0,8	100,0	75 828
	Ancien actif	73,3	12,6	4,7	6,0	3,4	100,0	18 261
	Total	71,0	23,4	3,0	1,3	1,3	100,0	94 089
Tombouctou	Primo demandeur	67,6	18,6	1,3	10,3	2,2	100,0	59 107
	Ancien actif	24,8	28,6	4,5	17,2	24,9	100,0	3 171
	Total	65,4	19,1	1,5	10,7	3,3	100,0	62 278
Gao	Primo demandeur	49,5	16,9	18,3	6,2	9,0	100,0	25 211
	Ancien actif	18,8	49,7	28,3	0,0	3,3	100,0	4 714
	Total	44,7	22,1	19,9	5,3	8,1	100,0	29 925
Bamako	Primo demandeur	22,6	23,2	40,3	8,8	5,2	100,0	83 951
	Ancien actif	27,4	14,4	31,7	10,2	16,3	100,0	20 378
	Total	23,5	21,5	38,6	9,1	7,3	100,0	104 328
Autres urbains	Primo demandeur	43,3	24,3	15,4	5,0	12,1	100,0	85 934
	Ancien actif	38,0	32,9	9,7	4,1	15,3	100,0	17 146
	Total	42,4	25,7	14,4	4,8	12,6	100,0	103 080
Ens. urbain	Primo demandeur	33,1	23,7	27,7	6,9	8,7	100,0	169 885
	Ancien actif	32,2	22,9	21,6	7,4	15,8	100,0	37 523
	Total	32,9	23,6	26,6	7,0	10,0	100,0	207 408
Rural	Primo demandeur	56,8	23,9	9,9	2,0	7,4	100,0	422 840
	Ancien actif	51,3	17,7	9,0	1,7	20,2	100,0	68 565
	Total	56,0	23,0	9,8	2,0	9,2	100,0	491 404
<b>Mali</b>	<b>Primo demandeur</b>	<b>50,0</b>	<b>23,8</b>	<b>15,0</b>	<b>3,4</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0</b>	<b>592 725</b>
	<b>Ancien actif</b>	<b>44,6</b>	<b>19,6</b>	<b>13,5</b>	<b>3,7</b>	<b>18,7</b>	<b>100,0</b>	<b>106 088</b>
	<b>Total</b>	<b>49,2</b>	<b>23,2</b>	<b>14,8</b>	<b>3,5</b>	<b>9,4</b>	<b>100,0</b>	<b>698 813</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Lorsqu'on cherche à savoir le mode de recherche de l'emploi selon le sexe des chômeurs (tableau 5.12), les résultats montrent que les relations personnelles sont privilégiées (58,3%). Les autres moyens de recherche à 36,8% dont 35,0% pour les hommes et 39,6% pour les femmes et seulement 4,2% des chômeurs font la demande aux employeurs dont 5,5% pour les hommes et 2,3% pour les femmes.

**Tableau 5.9: Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Mali, 2017**

Principales caractéristiques du chômage	Mode recherche d'emploi					Total	Effectif
	Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
Masculin	0,0	58,7	5,5	0,8	35,0	100,0	2 136 147
Féminin	0,0	57,8	2,3	0,3	39,6	100,0	1 373 379
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>58,3</b>	<b>4,2</b>	<b>0,6</b>	<b>36,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 509 526</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.4. Bilan de l'emploi

Au Mali comme dans la plupart des pays africains, le secteur informel est le principal pourvoyeur de l'emploi et le Mali ne fait pas exception. Globalement, les employés qui travaillaient dans le secteur public au Mali en 2017, sont beaucoup plus représentés dans les emplois formels que dans les emplois informels. En effet, on note que 93,7% de ces employeurs sont dans les emplois formels contre 6,3% seulement dans les emplois informels. Par contre, concernant le secteur privé, on note que la quasi-totalité (97,5%) des employés travaille dans des emplois informels.

En examinant les résultats de l'analyse par secteur institutionnel, les résultats font ressortir que dans le secteur institutionnel non agricole, un peu plus de neuf employés sur dix (soit 98,8%), qui travaillent dans le secteur public, occupent un emploi formel. Par contre, ceux qui travaillent dans le secteur privé et ménages sont beaucoup plus nombreux dans des emplois informels avec respectivement 99,7 % et 100 %. Pour le secteur institutionnel agricole, la quasi-totalité (98,8%) des employés du public ont des emplois formels ; par contre, dans les secteurs privé et ménages, on observe respectivement que 99,7% et 100% des emplois sont informels

**Tableau 5.10: Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité, Mali, 2017**

Caractéristiques de l'emploi		Activité principale			Effectif
		Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole [1]	Secteur public	93,5	6,5	100,0	236 803
	Secteur privé	4,1	95,9	100,0	1 560 834
	Ménages	0,2	99,8	100,0	157 839
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	98,8	1,2	100,0	9 209
	Secteur privé	0,3	99,7	100,0	1 073 513
	Ménages	0,0	100,0	100,0	471 328
<b>Total</b>	<b>Secteur public</b>	<b>93,7</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>	<b>246 013</b>
	<b>Secteur privé</b>	<b>2,5</b>	<b>97,5</b>	<b>100,0</b>	<b>2 634 347</b>
	<b>Ménages</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>629 167</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.5. Population active

La structure de la population active de 15 ans et plus au Mali en 2017 montre que plus de 7 personnes actives sur 10 (73,0%) sont occupés, 11,1% n'ont pas cherché du travail mais disponible, 11,0% n'ont pas cherché du travail et pas disponible mais désirent travailler et 1,4% ont cherché du travail mais ne sont pas disponibles.

La présentation des résultats par région montre que le pourcentage des actifs occupés dans l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus de chaque région varient d'un maximum de 84,2% à Bamako à un minimum de 45,9% à Gao. On note aussi que les régions de Sikasso et de Ségou ont des proportions des actifs occupés très élevées avec respectivement 78,8% et 76,3% de leurs populations de 15 ans et

plus. Les régions qui ont au moins d'actifs occupés dans leur population des 15 ans et plus sont les régions de Gao et Tombouctou avec respectivement 45,9% et 58,0%.

**Tableau 5.11: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans et plus					Total	Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler		
<b>Région</b>							
Kayes	61,7	1,7	0,9	14,9	20,7	100,0	583 093
Koulikoro	68,0	3,7	1,3	13,7	13,3	100,0	663 611
Sikasso	78,8	2,8	3,2	9,2	6,0	100,0	988 712
Ségou	76,3	1,6	0,5	7,9	13,7	100,0	815 035
Mopti	69,3	1,5	0,5	13,8	14,9	100,0	615 449
Tombouctou	58,0	6,7	0,0	28,0	7,3	100,0	178 847
Gao	45,9	7,9	9,4	18,5	18,3	100,0	113 134
Bamako	84,2	7,1	0,5	5,2	3,1	100,0	849 630
<b>Milieu de résidence</b>							
Bamako	84,2	7,1	0,5	5,2	3,1	100,0	849 630
Autres urbains	72,2	4,5	1,2	11,6	10,5	100,0	638 399
Ens. urbain	79,0	6,0	0,8	8,0	6,2	100,0	1 488 030
Rural	70,3	2,3	1,7	12,5	13,2	100,0	3 319 482
<b>Mali</b>	<b>73,0</b>	<b>3,4</b>	<b>1,4</b>	<b>11,1</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4 807 511</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

La population en âge de travailler est la frange de la population potentiellement active et la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus et des sous-classes de 15-24 ans, 25-34 ans, 35-64 ans et de 65 ans ou plus.

Globalement, on constate que les actifs occupés sont plus représentés dans le groupe d'âge 35-64 ans que les autres groupes d'âges. En effet, plus d'un actif occupé sur deux (54,6%) se trouve dans cette tranche d'âge contre 25,9% pour les 25-34 ans, 15,0% pour les 15-24 ans et 4,5% pour le groupe d'âge 65 ans et plus.

La situation selon les chômeurs stricts montre que la proportion des chômeurs diminue au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Ainsi, on note 36,5% ; 32,9% ; 28,8% et 1,8% respectivement dans les groupes d'âges 15-24 ans, 25-34 ans, 35-64 ans et 65 ans et plus.

La structure selon les autres caractéristiques se présente comme suit : les individus de 15 ans et plus ayant cherché du travail mais n'étant pas disponibles sont beaucoup plus nombreux dans le groupe d'âge 25-34 ans (37,5%), les personnes qui n'ont pas cherché du travail mais disponibles pour travailler sont plus représentées (34,7%) dans le groupe d'âge 35-64 ans et les individus qui n'ont pas cherché du travail et pas disponibles mais désirent travailler sont à 38,5% dans le groupe d'âge de 35-64 ans.

**Tableau 5.12: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques						Total	Effectif
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
Bamako	Actif occupé	16,9	28,2	45,1	51,8	96,8	3,2	100,0	715 062
	Chômeur BIT	39,0	41,3	80,3	19,2	99,4	0,6	100,0	60 146
	Cherche du travail mais pas disponible	63,1	16,6	79,7	20,3	100,0	0,0	100,0	4 205
	Pas chercher du travail mais disponible	46,2	31,4	77,7	22,3	100,0	0,0	100,0	44 183
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	37,7	45,1	82,8	17,2	100,0	0,0	100,0	26 035
Autres urbains	Actif occupé	13,1	27,9	41,0	54,7	95,7	4,3	100,0	460 730
	Chômeur BIT	36,5	36,7	73,1	26,3	99,4	0,6	100,0	28 762
	Cherche du travail mais pas disponible	40,8	29,7	70,5	29,5	100,0	0,0	100,0	7 844
	Pas chercher du travail mais disponible	33,6	33,6	67,2	31,8	99,0	1,0	100,0	74 228
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	36,6	32,9	69,5	28,5	98,0	2,0	100,0	66 836
Ens. urbain	Actif occupé	15,4	28,1	43,5	52,9	96,4	3,6	100,0	1 175 792
	Chômeur BIT	38,2	39,8	78,0	21,5	99,4	0,6	100,0	88 908
	Cherche du travail mais pas disponible	48,6	25,1	73,7	26,3	100,0	0,0	100,0	12 048
	Pas chercher du travail mais disponible	38,3	32,8	71,1	28,3	99,4	0,6	100,0	118 411
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	36,9	36,3	73,2	25,3	98,6	1,4	100,0	92 871
Rural	Actif occupé	14,9	24,8	39,7	55,4	95,1	4,9	100,0	2 333 734
	Chômeur BIT	34,6	24,8	59,4	37,3	96,7	3,3	100,0	76 435
	Cherche du travail mais pas disponible	27,5	40,1	67,6	31,6	99,2	0,8	100,0	56 039
	Pas chercher du travail mais disponible	31,1	30,6	61,7	36,6	98,3	1,7	100,0	414 969
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	31,2	26,2	57,3	41,3	98,6	1,4	100,0	438 304
Mali	<b>Actif occupé</b>	<b>15,0</b>	<b>25,9</b>	<b>40,9</b>	<b>54,6</b>	<b>95,5</b>	<b>4,5</b>	<b>100,0</b>	<b>3 509 526</b>
	<b>Chômeur BIT</b>	<b>36,5</b>	<b>32,9</b>	<b>69,4</b>	<b>28,8</b>	<b>98,2</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>	<b>165 343</b>
	<b>Cherche du travail mais pas disponible</b>	<b>31,2</b>	<b>37,5</b>	<b>68,7</b>	<b>30,7</b>	<b>99,4</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>68 087</b>
	<b>Pas chercher du travail mais disponible</b>	<b>32,7</b>	<b>31,1</b>	<b>63,8</b>	<b>34,7</b>	<b>98,5</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>	<b>533 380</b>
	<b>Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler</b>	<b>32,2</b>	<b>27,9</b>	<b>60,1</b>	<b>38,5</b>	<b>98,6</b>	<b>1,4</b>	<b>100,0</b>	<b>531 175</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 5.13: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques							Effectif	
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total		
Kayes	Actif occupé	18,4	22,8	41,2	53,6	94,8	5,2	100,0	359 965
	Chômeur BT	44,7	38,9	83,5	16,5	100,0	0,0	100,0	10 040
	MOP	35,2	26,1	61,2	37,9	99,1	0,9	100,0	213 089
Koulikoro	Actif occupé	11,4	25,6	37,0	58,9	95,8	4,2	100,0	451 238
	Chômeur BT	41,8	19,0	60,8	34,3	95,1	4,9	100,0	24 475
	MOP	30,1	32,8	63,0	34,7	97,7	2,3	100,0	187 899
Sikasso	Actif occupé	15,7	28,1	43,7	52,1	95,8	4,2	100,0	779 179
	Chômeur BT	45,8	24,6	70,4	29,6	100,0	0,0	100,0	27 825
	MOP	30,0	33,4	63,4	33,8	97,2	2,8	100,0	181 709
Ségou	Actif occupé	17,1	23,0	40,1	56,6	96,7	3,3	100,0	621 953
	Chômeur BT	24,3	54,2	78,5	21,5	100,0	0,0	100,0	12 876
	MOP	35,3	28,0	63,3	36,0	99,3	0,7	100,0	180 205
Mopti	Actif occupé	10,9	25,3	36,3	56,4	92,7	7,3	100,0	426 545
	Chômeur BT	9,2	11,2	20,4	68,0	88,5	11,5	100,0	8 947
	MOP	30,0	24,7	54,7	43,9	98,6	1,4	100,0	179 957
Tombouctou	Actif occupé	7,0	21,6	28,6	62,6	91,2	8,8	100,0	103 664
	Chômeur BT	33,6	33,7	67,3	30,6	97,8	2,2	100,0	12 043
	MOP	17,2	37,9	55,1	44,9	100,0	0,0	100,0	63 140
Gao	Actif occupé	13,6	35,2	48,8	45,1	94,0	6,0	100,0	51 921
	Chômeur BT	16,6	23,0	39,6	58,5	98,1	1,9	100,0	8 991
	MOP	36,4	32,3	68,7	30,5	99,1	0,9	100,0	52 222
Bamako	Actif occupé	16,9	28,2	45,1	51,8	96,8	3,2	100,0	715 062
	Chômeur BT	39,0	41,3	80,3	19,2	99,4	0,6	100,0	60 146
	MOP	44,2	35,4	79,6	20,4	100,0	0,0	100,0	74 422
Mali	Actif occupé	15,0	25,9	40,9	54,6	95,5	4,5	100,0	3 509 526
	Chômeur BT	36,5	32,9	69,4	28,8	98,2	1,8	100,0	165 343
	MOP	32,3	30,0	62,4	36,3	98,6	1,4	100,0	1 132 642

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

La population en âge de travailler est la frange de la population potentiellement active et la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus et des sous-classes de 15-24 ans, 25-34 ans, 35-64 ans et de 65 ans ou plus. La situation dans l'emploi au Mali (**Tableau 5.14**) se présente comme il suit :

- ◆ Les personnes de 35-64 ans constituent sont celles qui sont les plus actives occupées (55%), tant chez les femmes (48%) que chez les hommes (59%). Elles sont suivies de celles de 25-34 ans (26%), dont 30% des femmes et 23% des hommes ;
- ◆ Le chômage au sens du BIT frappe plus les jeunes et encore plus les femmes, notamment les personnes de 15-24 ans qui constituent 37% des chômeurs, dont 40% des femmes et 33% des hommes, les personnes de 25-34 ans forment 33% des chômeurs avec 36% pour les femmes et 30% des hommes ;
- ◆ Parmi les personnes se déclarant ne pas être à la recherche de travail mais sont disponibles à l'exercer si l'occasion se présente, toutes les classes d'âges adoptent cette attitude avec de proportion peu variables mais avec des variations de comportement selon le sexe : les jeunes de 25-34 ans sont ceux qui sont le plus dans cette attitude avec 37% (les femmes sont à 42% et les hommes 28%), suivi des personnes âgées de 35-64 ans et des jeunes de 15-24 ans avec 29% ;
- ◆ Enfin, ce sont les séniors qui sont plus désirés mais qui ne sont pas disponibles pour l'exercer lorsque l'occasion va se présenter. Cette proportion représente 39% de la population concerné suivi

des jeunes de 15-24 qui représentent 32%. Chez les hommes, cette proportion est de 47% contre 35% chez les femmes.

**Tableau 5.14: Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques						Effectif	
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		Total
Masculin	Actif occupé	12,1	23,1	35,2	58,8	94,0	6,0	100,0	2 136 147
	Chômeur BIT	33,1	30,0	63,1	35,6	98,6	1,4	100,0	83 981
	Cherche du travail mais pas disponible	36,3	28,5	64,7	33,5	98,2	1,8	100,0	23 819
	Pas chercher du travail mais disponible	36,6	23,2	59,7	37,1	96,8	3,2	100,0	206 120
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	32,7	18,1	50,8	46,7	97,5	2,5	100,0	167 166
Féminin	Actif occupé	19,7	30,2	49,9	48,0	97,9	2,1	100,0	1 373 379
	Chômeur BIT	40,1	35,8	75,9	21,8	97,7	2,3	100,0	81 362
	Cherche du travail mais pas disponible	28,5	42,3	70,8	29,2	100,0	0,0	100,0	44 268
	Pas chercher du travail mais disponible	30,2	36,1	66,3	33,3	99,6	0,4	100,0	327 259
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	31,9	32,4	64,4	34,8	99,1	0,9	100,0	364 008
Mali	Actif occupé	15,0	25,9	40,9	54,6	95,5	4,5	100,0	3 509 526
	Chômeur BIT	36,5	32,9	69,4	28,8	98,2	1,8	100,0	165 343
	Cherche du travail mais pas disponible	31,2	37,5	68,7	30,7	99,4	0,6	100,0	68 087
	Pas chercher du travail mais disponible	32,7	31,1	63,8	34,7	98,5	1,5	100,0	533 380
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	32,2	27,9	60,1	38,5	98,6	1,4	100,0	531 175

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Les résultats présentés au **Tableau 5.15** indiquent dans l'ensemble que le ratio emploi/population des 15 ans et plus est de 38,4%, c'est à dire au Mali en 2017, il y a 38,4 % des individus âgés de 15 ans et plus qui occupaient un emploi. Ce ratio varie selon le sexe, car il est de 50 employés chez les hommes et 28 chez les femmes.

Les résultats selon le niveau d'instruction montrent qu'il y a plus des employés pour chaque 100 personne ayant un niveau d'instruction supérieur que les autres niveaux d'instruction. En effet, on observe 58 employés pour chaque 100 individus ayant un niveau supérieur contre près de 38 pour les niveaux secondaire, 37 pour les sans niveau d'instruction.

En ce qui concerne les résultats par groupe d'âge, on observe un maximum de 49 employés pour chaque 100 personne en âge de travailler sont dans le groupe d'âge 35-64 ans, contre un minimum de 21 employés pour chaque 100 personne pour les 15-24 ans. Examinant les résultats par région, on constate qu'il y a près de 53 employés pour 100 personnes de 15 et plus à Bamako contre près de 17 seulement à Gao.

Au cours de l'enquête emplois, des informations relatives au taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs pour propre compte et travailleurs familiaux, au taux emplois précaires, au taux de pluriactivité, aux Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, aux jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, au taux de salarisation, au taux de salarisation dans le secteur non agricole et au taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole ont été collectées pour toutes les personnes âgées de 15 ans et plus enquêtées dans la partie emplois. A cet égard, on constate que dans l'ensemble, ces taux sont respectivement de 70,1%, 46,1%, 13,7%, 51,0%, 52,8%, 27,7%, 39,0% et 21,9%.

**Tableau 5.15: Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et familiaux		Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi [1]		Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
		Taux emploi précaires	Taux des travailleurs		Taux de pluriactivité	Taux de salarisation				
<b>Sexe</b>										
Homme	50,1	62,1	46,0	15,0	41,3	38,2	34,8	49,9		2 136 147
Femme	28,2	82,5	46,2	11,8	58,4	62,7	16,6	21,9	21,9	1 373 379
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	37,1	81,5	49,5	15,5	74,6	66,4	17,0	22,2	8,5	2 226 229
Primaire	44,1	73,0	48,0	15,9	54,6	52,7	22,5	29,0	10,8	516 781
Secondaire	35,7	42,7	38,9	7,7	24,2	28,4	54,0	60,4	49,5	596 285
Supérieur	58,2	7,8	19,7	5,0	18,5	25,6	91,4	92,0	91,1	169 736
<b>Groupe d'âge</b>										
15 - 24 ans	21,5	65,8	67,6	7,1	51,1	51,1	30,1	40,0	25,3	527 037
25 - 34 ans	43,2	65,3	47,4	12,6	100,0	55,0	32,9	46,4	26,2	908 438
35 - 64 ans	49,4	72,5	40,3	16,2	100,0	51,7	25,7	36,4	18,4	1 912 962
65 ans et plus	22,4	83,3	35,9	13,2			14,1	20,7	4,9	157 160
<b>Milieu de résidence</b>										
Bamako	52,8	45,0	37,5	3,9	26,2	29,3	52,4	52,7	31,1	715 062
Autres urbains	38,4	57,1	38,2	7,2	42,2	46,1	39,8	44,5	26,4	460 730
Rural	35,5	80,3	50,2	18,0	59,6	59,7	17,7	26,3	12,7	2 333 734
<b>Région</b>										
Kayes	30,9	65,2	43,9	12,8	63,9	65,5	33,5	29,5	17,2	359 965
Koulikoro	29,6	70,0	32,1	20,1	52,7	59,0	27,3	37,3	18,5	451 238
Sikasso	47,1	83,2	50,3	12,5	45,3	45,4	14,6	30,1	18,5	779 179
Ségou	43,2	83,8	52,8	19,7	51,6	51,3	14,0	29,4	15,6	621 953
Mopti	32,8	76,8	59,2	21,3	73,7	67,2	21,4	20,7	10,2	426 545
Tombouctou	27,4	56,2	51,3	2,7	60,7	67,7	41,1	60,9	30,1	103 664
Gao	16,7	60,1	38,1	6,9	55,5	62,0	36,4	47,6	22,1	51 921
Bamako	52,8	45,0	37,5	3,9	26,2	29,3	52,4	52,7	31,1	715 062
<b>Mali</b>	<b>38,4</b>	<b>70,1</b>	<b>46,1</b>	<b>13,7</b>	<b>51,0</b>	<b>52,8</b>	<b>27,7</b>	<b>39,0</b>	<b>21,9</b>	<b>3 509 526</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.7. Structure et dynamique des emplois

### 5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi

L'examen des résultats concernant les actifs occupés selon le nombre d'années dans l'emploi principal montre que 28,4% des actifs occupés ont fait moins de 5 ans dans leurs emplois principaux contre 19,0% qui ont déjà fait plus de 25 ans.

Selon le niveau d'instruction, les résultats montrent que 23,9% des actifs occupés et sans niveau d'instruction ont déjà fait plus de 25 ans dans leurs emplois principaux contre seulement 6,5% pour les actifs occupés de niveau d'instruction supérieur.

En présentant les résultats par secteur institutionnel, on note qu'au niveau du primaire, 30,8 % ont déjà fait plus de 25 ans dans leur emploi principal contre seulement 7,9% pour les employés qui travaillent dans le service.

Selon les régions, l'analyse fait ressortir une ancienneté plus élevée dans les régions de Ségou (26,9%) et Mopti (25,5%) des actifs occupés ont déjà fait plus de 25 ans dans leurs emplois principaux. Par contre, seulement 7,0% et 8,5% des actifs occupés respectivement de Gao et de Bamako ont une ancienneté de plus de 25 ans. De même, les résultats selon le milieu de résidence montrent une forte ancienneté en milieu rural par rapport au milieu urbain.

**Tableau 5.16: Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu de résidence, sexe et secteur institutionnel, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal					Total	Effectif
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans		
<b>Sexe</b>							
Homme	24,3	17,2	15,1	20,7	22,8	100,0	2 126 629
Femme	34,9	18,5	16,4	17,0	13,2	100,0	1 365 663
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	22,2	16,1	16,4	21,4	23,9	100,0	2 217 279
Primaire	34,9	18,9	13,3	18,2	14,6	100,0	511 967
Secondaire	41,0	21,5	14,9	14,3	8,3	100,0	592 816
Supérieur	46,1	21,9	14,3	11,2	6,5	100,0	169 736
<b>Secteur</b>							
Primaire	16,1	14,5	15,5	23,1	30,8	100,0	1 549 978
Industrie	36,7	18,7	15,8	17,1	11,7	100,0	542 124
Commerce	37,4	21,5	16,0	15,3	9,8	100,0	741 062
Service	40,4	20,3	15,2	16,2	7,9	100,0	659 128
<b>Milieu de résidence</b>							
Bamako	41,2	20,8	15,7	13,8	8,5	100,0	708 814
Autres urbains	33,2	20,8	16,3	17,7	11,9	100,0	459 442
Rural	23,6	16,2	15,4	21,2	23,6	100,0	2 324 037
<b>Région</b>							
Kayes	25,9	19,9	20,2	18,2	15,8	100,0	357 076
Koulikoro	32,8	15,8	16,3	17,0	18,1	100,0	449 312
Sikasso	25,1	17,4	14,4	21,7	21,4	100,0	778 279
Ségou	21,5	15,5	13,2	23,0	26,9	100,0	617 374
Mopti	20,7	17,4	16,4	20,1	25,5	100,0	426 167
Tombouctou	18,8	13,3	16,7	30,1	21,1	100,0	103 599
Gao	49,1	20,8	13,7	9,5	7,0	100,0	51 672
Bamako	41,2	20,8	15,7	13,8	8,5	100,0	708 814
<b>Mali</b>	<b>28,4</b>	<b>17,7</b>	<b>15,6</b>	<b>19,2</b>	<b>19,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3 492 293</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.8. Mobilité dans l'emploi

### 5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

Dans l'ensemble, on constate que l'indice mensuel du niveau de l'emploi passe de 55946 en décembre 2016 à 19024 en novembre 2017 donc une diminution entre les deux dates.

En examinant les résultats par région, des variations importantes sont enregistrées entre les régions du Mali. Ainsi, on constate que cet indice est nul au cours des mois de janvier, février, mars 2017 dans la région de Mopti. En plus, on constate des valeurs nulles dans la région de Tombouctou et GAO dans certains mois. Les résultats par milieu de résidence montrent des variations plus ou moins prononcées.

**Tableau 5.17: Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Décembre 2016 et Novembre 2017, Mali, 2017**

Indice mensuel	Région								Milieu de résidence		
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombct	Gao	Bamako	Urbain	Rural	Mali
Décembre 2016	3 464	16 656	3 818	10 109	2 888	440	1 791	16 781	21 095	34 851	55 946
Janvier 2017	1 876	2 058	5 945	343	-	407	196	2 353	5 418	7 761	13 179
Février 2017	221	934	2 274	683	-	54	-	2 694	4 684	2 176	6 860
Mars 2017	545	757	575	470	-	-	82	4 738	6 548	619	7 167
Avril 2017	625	817	3 053	334	84	-	142	6 080	7 667	3 467	11 134
Mai 2017	1 008	8 511	3 395	744	970	52	565	5 999	7 879	13 364	21 244
Juin 2017	951	4 242	2 298	803	630	-	652	9 514	11 523	7 567	19 090
Juillet 2017	1 459	6 927	2 197	1 430	2 333	180	37	5 689	7 273	12 979	20 252
Août 2017	1 646	2 359	7 183	2 181	2 079	525	223	5 749	9 978	11 966	21 944
Septembre 2017	2 385	3 716	9 576	5 644	1 028	467	203	9 314	13 261	19 072	32 333
Octobre 2017	4 568	6 115	7 380	1 716	1 143	107	395	9 829	14 168	17 085	31 253
Novembre 2017	2 818	879	2 849	3 335	994	100	249	7 800	9 681	9 343	19 024

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INST

Lors de la collecte des données, des questions relatives à l'emploi antérieur ont été posées à tous les individus de 15 ans et plus ayant répondu la partie emplois. Cependant, il ressort globalement que 9,3% des personnes âgées de 15 ans ou plus avaient déjà exercé au moins un emploi antérieur en 2017. Ce résultat selon le sexe montre une différence entre les hommes et les femmes. En effet, cette proportion est de 11,3% chez les hommes contre 7,5% seulement chez les femmes.

Les résultats selon le niveau d'instruction montrent un pourcentage élevé (11,3%) chez les individus de niveau supérieur par rapport aux autres niveaux d'instruction. L'examen des résultats par région atteste que c'est dans la région de Ségou et le district de Bamako que la proportion des individus ayant exercé un emploi antérieur est plus élevée avec respectivement 13,7% et 13,5% des personnes âgées de 15 ans et plus.

En outre, une question relative aux raisons ayant poussées les enquêtés à quitter leur emploi antérieur a été posée. Globalement, il ressort des réponses qu'un peu plus de 6 personnes sur 10 (soit 61,4%) ont quitté leur emploi antérieur de façon involontaire. Ce résultat selon le sexe met en évidence des variations importantes entre les hommes et les femmes. Ainsi, 68,5% des femmes ayant quitté leur emploi antérieur l'ont fait involontairement contre 55,9% pour les hommes.

**Tableau 5.18: Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans et plus ayant eu un emploi antérieur (%)	Pourquoi avez-vous quitté votre emploi antérieur											Effectif		
		Retraite	Licenciement, faillite	Famille	Restructuration	Autre raison départ involontaire	Départ Involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire	Départ Volontaire		Total	
<b>Sexe</b>															
Homme	11,3	18,4	8,0	15,8	2,1	11,6	55,9	9,1	4,3	11,5	19,3	44,1	100,0	4 178 456	
Femme	7,5	9,9	11,5	29,8	1,5	15,8	68,5	5,8	2,5	4,8	18,4	31,5	100,0	4 800 675	
<b>Niveau d'instruction</b>															
Aucun	9,8	14,6	8,6	24,3	1,3	13,5	62,4	6,7	2,7	8,0	20,2	37,6	100,0	5 882 778	
Primaire	9,7	8,5	9,4	24,5	3,0	13,9	59,3	6,9	5,1	9,5	19,3	40,7	100,0	1 159 512	
Secondaire	6,9	17,9	14,3	11,5	2,6	13,3	59,6	12,9	5,0	8,2	14,3	40,4	100,0	1 645 359	
Supérieur	11,3	26,8	9,4	4,1	5,3	10,8	56,3	9,8	6,2	15,5	12,2	43,7	100,0	289 840	
<b>Milieu de résidence</b>															
Bamako	13,5	16,6	18,1	9,5	3,7	10,4	58,2	14,3	6,3	12,2	8,9	41,8	100,0	1 346 006	
Autres urbains	8,5	13,6	11,8	16,4	1,1	13,6	56,5	10,2	5,3	11,4	16,7	43,5	100,0	1 173 933	
Rural	8,5	14,3	6,3	26,9	1,4	14,4	63,3	5,0	2,2	6,8	22,6	36,7	100,0	6 459 191	
<b>Région</b>															
Kayes	4,5	15,7	3,7	15,1	0,5	10,4	45,4	3,5	4,2	3,9	42,9	54,6	100,0	1 150 166	
Koulikoro	8,4	22,3	4,1	12,7	0,6	27,8	67,4	1,4	2,5	7,1	21,6	32,6	100,0	1 521 415	
Sikasso	9,2	12,4	16,3	21,0	4,0	17,0	70,7	4,9	4,1	8,5	11,9	29,3	100,0	1 640 231	
Ségou	13,7	15,1	2,6	30,2	0,7	10,7	59,4	12,0	1,9	8,1	18,6	40,6	100,0	1 353 535	
Mopti	8,6	7,2	2,4	44,5	0,0	3,7	57,9	2,7	1,9	7,2	30,3	42,1	100,0	1 279 570	
Tombouctou	3,2	7,6	9,8	13,8	0,0	9,7	40,8	5,2	3,1	11,8	39,0	59,2	100,0	378 057	
Gao	4,2	1,8	46,4	18,1	3,5	9,6	79,3	6,9	1,0	4,6	8,2	20,7	100,0	310 150	
Bamako	13,5	16,6	18,1	9,5	3,7	10,4	58,2	14,3	6,3	12,2	8,9	41,8	100,0	1 346 006	
<b>Mali</b>	<b>9,3</b>	<b>14,7</b>	<b>9,5</b>	<b>21,8</b>	<b>1,9</b>	<b>13,4</b>	<b>61,4</b>	<b>7,7</b>	<b>3,5</b>	<b>8,5</b>	<b>18,9</b>	<b>38,6</b>	<b>100,0</b>	<b>8 979 131</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

De façon globale, on constate que 9,3% des personnes âgées de 15 ans et plus ont eu un emploi antérieur, 87% des actifs occupés avaient déjà changé de métier et 85,6% avaient changé d'activité. Les résultats selon le sexe montrent des disparités plus prononcées entre les hommes et les femmes. Cependant, on note pour les personnes ayant eu un emploi antérieur représentent 11,3% pour les hommes contre seulement 7,5% pour les femmes.

Cette proportion est de 90,1% et 81,0% respectivement pour les hommes et les femmes en ce qui concerne les actifs occupés ayant changé de métier. Les proportions d'actifs occupés ayant changé d'activité représentent 88,8% pour les hommes et 79,5% pour les femmes.

L'examen des résultats selon le niveau d'instruction montrent que 11,3% des personnes ayant un niveau supérieur ont eu un emploi antérieur contre seulement 6,9% pour le niveau secondaire. En examinant les résultats par région, on observe que c'est dans la région de Ségou (13,7%) et le district de Bamako (13,5%) que les personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur sont beaucoup nombreux. Par contre, on note des faibles proportions dans les régions de Tombouctou (3,2%), Gao (4,2%) et Kayes (4,5%).

**Tableau 5.19: Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
<b>Sexe</b>			
Homme	11,3	90,1	88,8
Femme	7,5	81,0	79,5
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	9,8	87,9	85,9
Primaire	9,7	84,3	83,1
Secondaire	6,9	90,2	87,9
Supérieur	11,3	76,4	82,6
<b>Milieu de résidence</b>			
Bamako	13,5	82,7	80,7
Autres urbains	8,5	91,1	88,6
Ens. Urbain	11,2	85,2	83,1
Rural	8,5	89,1	88,5
<b>Région</b>			
Kayes	4,5	80,1	80,3
Koulikoro	8,4	83,9	86,8
Sikasso	9,2	95,1	89,0
Ségou	13,7	90,8	90,1
Mopti	8,6	91,1	94,7
Tombouctou	3,2	93,7	90,8
Gao	4,2	80,5	82,0
Bamako	13,5	82,7	80,7
<b>Mali</b>	<b>9,3</b>	<b>87,0</b>	<b>85,6</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

Les résultats présentés dans le **Tableau 5.20** montrent que dans l'ensemble 90,9% des personnes qui sont en emplois actuellement étaient des chômeurs ou des inactifs avant d'occuper le poste actuel.

Par les groupes socioéconomiques, l'analyse fait ressortir que 92% des salariés du secteur public actuel étaient chômeurs ou inactifs avant de décrocher l'emploi en cours, 4,1% n'ont pas changé de secteur et près de 3% étaient dans le secteur privé formel. Les salariés du secteur privé formel actuel étaient auparavant jusqu'à 90,5% dans le chômage avant de décrocher leur emploi actuel, 5,2% n'ont pas

changé de secteur. La situation des aides familiaux et actifs assimilés laisse voir que la quasi-totalité (97,5%) des aides familiaux et actifs assimilés était dans le chômage juste avant d'être dans leur emploi actuel et seulement 1,4% n'ont pas changé de statut. Quant aux chômeurs actuels, on observe qu'un peu plus de 8 chômeurs sur 10 (soit 81,1%) n'ont pas pu décrocher un emploi durant la période de référence, 7,4% d'entre eux travaillaient dans le secteur privé formel, 7,1% étaient indépendant du secteur non agricole et 2,5% des chômeurs actuels étaient des aides familiaux et des actifs assimilés.

**Tableau 5.20: Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique (%), Mali, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							Effectif
	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	
Salarié du secteur public	4,1	2,9	0,2	0,1	0,7	92,0	100,0	246 013
Salarié du secteur privé formel	0,8	5,2	2,0	0,2	1,3	90,5	100,0	725 934
Indépendant du secteur non agricole	0,6	2,6	5,2	0,9	2,3	88,3	100,0	1 083 667
Agricole Indépendant du secteur agricole	0,2	1,4	2,0	1,0	0,4	95,0	100,0	497 031
Aide familial et actif assimilé	0,2	0,5	0,3	0,1	1,4	97,5	100,0	956 881
Chômeur	1,1	7,4	7,1	0,5	2,5	81,4	100,0	165 343
Main œuvre potentielle	0,5	2,3	2,9	0,8	3,5	90,1	100,0	1 132 642
Inactif	1,1	1,4	1,6	1,1	4,7	90,1	100,0	4 325 516
<b>Total</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,2</b>	<b>0,8</b>	<b>3,3</b>	<b>90,9</b>	<b>100,0</b>	<b>9 133 027</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 5.21: Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Mali, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							Effectif
	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	
Salarié du secteur public	10 013	7 208	580	246	1 637	226 329	246 013	
Salarié du secteur privé formel	5 840	37 904	14 553	1 379	9 182	657 076	725 934	
Indépendant du secteur non agricole	6 862	28 488	56 728	9 592	25 287	956 710	1 083 667	
Agricole Indépendant du secteur agricole	893	6 969	9 739	4 979	2 199	472 252	497 031	
Aide familial et actif assimilé	1 711	5 231	2 672	817	13 394	933 057	956 881	
Chômeur	1 841	12 199	11 799	842	4 145	134 518	165 343	
Main œuvre potentielle	5 101	25 617	32 897	8 892	39 670	1 020 465	1 132 642	
Inactif	46 015	61 973	68 797	46 480	202 966	3 899 286	4 325 516	
<b>Total</b>	<b>78 275</b>	<b>185 588</b>	<b>197 765</b>	<b>73 226</b>	<b>298 479</b>	<b>8 299 693</b>	<b>9 133 027</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les résultats présentés au tableau ci-dessous montrent la mobilité des travailleurs entre les secteurs d'activités. On note dans l'ensemble que 46,5% des travailleurs du secteur primaire actuel n'ont pas changé de secteur durant la période de référence, 14,7% étaient dans le secteur industrie, 22,6% étaient dans le secteur de commerce et 16,2% dans les services.

Dans le secteur industriel de l'emploi actuel, il ressort que près de 4 travailleurs sur 10 (39,8%) n'ont pas changé de secteur et 30,5% étaient dans le primaire.

Dans le secteur de commerce actuel, on constate que 38,8% n'ont pas changé de secteur d'activité, 21,8% étaient dans le secteur primaire et 20,9% étaient dans le secteur du service.

Enfin, dans le secteur de service de l'emploi actuel, il ressort des résultats qu'un peu plus d'une personne sur deux (53%) n'ont pas changé de secteur d'activité durant la période de référence.

Toutefois, les résultats montrent aussi que 16,7% des travailleurs du service de l'emploi actuel étaient dans le secteur primaire, 14,4% étaient dans l'industrie et 15,8% dans le commerce.

**Tableau 5.22: Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Primaire	46,5	14,7	22,6	16,2	100,0	55 947
Industrie	30,5	39,8	16,2	13,5	100,0	52 691
Commerce	21,8	18,5	38,8	20,9	100,0	83 880
Service	16,7	14,4	15,8	53,0	100,0	71 584
<b>Total</b>	<b>27,4</b>	<b>20,9</b>	<b>24,6</b>	<b>27,1</b>	<b>100,0</b>	264 102

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 5.23: Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Mali, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Primaire	26 023	8 231	12 633	9 060	55 947	55 947
Industrie	16 066	20 968	8 525	7 132	52 691	52 691
Commerce	18 252	15 543	32 538	17 548	83 880	83 880
Service	11 984	10 340	11 329	37 931	71 584	71 584
<b>Total</b>	<b>72 324</b>	<b>55 082</b>	<b>65 025</b>	<b>71 671</b>	<b>264 102</b>	<b>264 102</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les résultats du Tableau 5.24 montrent la mobilité des travailleurs selon le secteur institutionnel. Dans l'ensemble, les résultats révèlent que 51,9% des employés qui travaillent actuellement dans le secteur Public n'ont pas changé de secteurs durant la période de référence, 37,9% étaient au paravent dans le secteur privé et 10% travaillaient dans les ménages.

Les résultats montrent aussi que plus de huit employés sur dix (84,6%) du secteur privé actuel n'ont pas changé de secteur. Seulement 68,4% des employés qui travaillent dans les ménages actuellement n'ont pas changé de secteur, 26,4% travaillaient dans le secteur privé et 5,2% occupaient un emploi dans le secteur public.

**Tableau 5.24: Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel (%), Mali, 2017**

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel 2 en activité principale				Effectif
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Total	
Secteur public	51,9	37,9	10,2	100,0	19 684
Secteur privé	6,5	84,6	8,9	100,0	222 619
Ménages	5,2	26,4	68,4	100,0	21 800
<b>Total</b>	<b>9,8</b>	<b>76,3</b>	<b>13,9</b>	<b>100,0</b>	264 102

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 5.25: Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel (effectif), Mali, 2017**

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel 2 en activité principale				Effectif
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Total	
Secteur public	10 219	7 459	2 006	19 684	19 684
Secteur privé	14 441	188 389	19 789	222 619	222 619
Ménages	1 138	5 757	14 905	21 800	21 800
<b>Total</b>	<b>25 797</b>	<b>201 605</b>	<b>36 700</b>	<b>264 102</b>	<b>264 102</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

### 5.10.1. Analyse du revenu mensuel

Dans l'ensemble, il ressort que le revenu mensuel moyen des maliens est estimé à 79 400 F CFA. Ce revenu mensuel moyen varie selon la catégorie socio professionnelle des employés. En effet, le revenu mensuel moyen est de 245 604 F CFA pour les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, 144 524 F CFA pour les cadres moyens, agents de maîtrise et seulement de 56 242 F CFA par mois pour les manœuvres.

L'examen des résultats selon statut montre que les employeurs ont un revenu mensuel moyen plus élevé. Ainsi, le revenu mensuel moyen des employeurs est de 162 845 F CFA suivi par ordre d'importance les salariés (103 925 F CFA par mois), les travailleurs pour compte propre (73 770 F CFA par mois) et seulement de 46 549 F CFA chez les aides familiaux/apprentis.

Le revenu mensuel selon le secteur d'activité montre un maximum de 94 900 F CFA chez les individus qui travaillent dans les services suivis par les travailleurs qui se trouvent dans l'industrie (85 255 F CFA par mois). Les travailleurs dans le commerce ont en moyenne 84 234 F CFA par mois contre un minimum chez les travailleurs qui se trouvent dans le secteur primaire (61 458 F CFA par mois).

La présentation des résultats selon le genre de l'actif occupé montre que les hommes ont en moyenne 103 274 F CFA par mois contre seulement 40 387 F CFA pour les femmes.

Par ailleurs, les résultats présentés dans le tableau ci-dessous montrent une corrélation positive entre le nombre d'années d'étude et le revenu moyen mensuel. En d'autres termes, plus le nombre moyen d'années d'étude augmente plus on observe une augmentation du revenu moyen mensuel.

**Tableau 5.26: Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Mali, 2017**

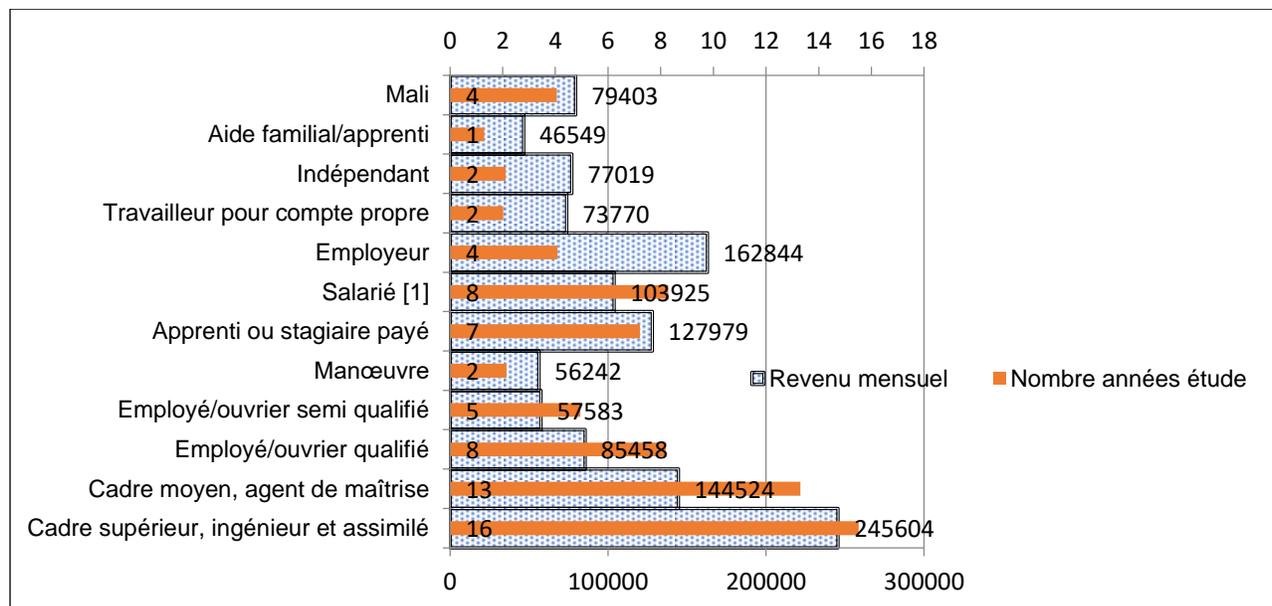
Caractéristiques socioéconomiques	Revenu mensuel	Rémunération horaire moyen [1]	Nombre année étude	Effectif
<b>Catégorie socio professionnel</b>				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	245 604	2 654	15,5	51 812
Cadre moyen, agent de maîtrise	144 524	813	13,3	138 624
Employé/ouvrier qualifié	85 458	473	8,2	128 199
Employé/ouvrier semi qualifié	57 583	324	4,9	134 397
Manœuvre	56 242	573	2,1	97 334
Apprenti ou stagiaire payé	127 979	1 248	7,2	11 146
<b>Statut</b>				
Salarié [1]	103 925	755	8,3	561 511
Employeur	162 844	2 062	4,1	25 498
Travailleur pour compte propre	73 770	693	2,0	673 580
Indépendant	77 019	743	2,1	699 078
Aide familial/apprenti	46 549	320	1,3	368 369
<b>Secteur institutionnel</b>				
APU	151 566	848	12,7	145 880
EPP	120 296	653	10,9	32 154
Secteur privé	81 071	722	3,5	1 166 760
Ménages	30 884	260	1,2	284 164
<b>Secteur</b>				
Primaire	61 458	623	1,3	556 572
Industrie	85 256	595	4,1	296 466
Commerce	84 234	847	3,0	353 623
Service	94 900	565	8,5	422 297
<b>Sexe</b>				
Homme	103 274	816	4,7	1 010 632
Femme	40 387	383	3,0	618 326
<b>Mali</b>	<b>79 403</b>	<b>652</b>	<b>4,1</b>	<b>1 628 958</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, on constate que le nombre moyen d'années d'étude est corrélé au niveau du revenu mensuel moyen. En d'autres termes, plus une personne fait un nombre élevé d'années d'étude plus son revenu mensuel moyen est élevé et vice versa. En plus, les données présentées sur le graphique ci-dessous montrent que les Cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ont fait en moyenne près de 16 années d'études et ont un revenu mensuel moyen le plus élevé avec 245 600 F CFA contre seulement 2 ans d'étude et 56 240 F CFA par mois chez les manœuvres.

Les résultats présentés au Graphique 5.1 montrent que plus qu'on est cadre, plus on gagne plus en termes de revenu.

Graphique 5.1 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.10.2. Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG

Dans les États membres de l'UEMOA, les lois existantes sur l'emploi instituent un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) aux travailleurs et en général, elle n'est toujours pas respectée.

De façon globale, on note que le taux de bas salaire (en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian) est de 58,6%. L'examen des résultats selon la catégorie socio professionnelle atteste que le taux de bas salaire est plus élevé chez les aides familiaux/apprentis (76,6%) suivi par les travailleurs pour compte propre (67,3%), les manœuvres (67,1%). Par contre, les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés, les cadres moyens, agents de maîtrise ont un taux de bas salaire faible avec respectivement 25,5% et 19,5%. Les résultats de l'analyse par secteur d'activité montrent que le taux de bas salaire est plus élevé dans le primaire que les autres secteurs. En effet, ce taux est de 72% au niveau du primaire contre seulement 41,2% dans les services. En mettant en exergue la différence entre les hommes et les femmes, il ressort des résultats un taux de bas salaires de 75,3% chez les femmes contre seulement 48,3% chez les hommes.

En outre, le **Tableau 5.27** présente aussi les informations portantes sur le salaire inférieur au SMIG. Les résultats à ce niveau montrent que dans l'ensemble, six salariés sur dix (60,7%) ont un salaire inférieur au SMIG (40 000 F CFA par mois). En examinant les résultats par catégorie socio professionnelle, on constate que huit aides familiaux/apprentis sur dix (80,6%) ont un salaire inférieur au SMIG contre

seulement deux cadres moyen, agent de maîtrise sur dix (20%). L'analyse par secteur d'activité montre que 75,3% des travailleurs du secteur primaire ont un salaire inférieur au SMIG. Les résultats de l'analyse selon le sexe attestent que 76,4% des femmes salariées sont payées au-dessous de SMIG (40000 F CFA par mois) contre un peu plus d'un salarié sur deux (51,2%) chez les hommes.

**Tableau 5.27: Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de bas salaire (%) (en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian)	Taux de salaire inférieur au SMIG (%)	Effectif
<b>CSP</b>			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	25,5	26,1	51 812
Cadre moyen, agent de maîtrise	19,5	20,0	138 624
Employé/ouvrier qualifié	32,5	34,0	128 199
Employé/ouvrier semi qualifié	39,2	43,8	134 397
Manœuvre	67,1	68,0	97 334
Apprenti ou stagiaire payé	57,6	57,6	11 146
Employeur	49,6	59,5	25 498
Travailleur pour compte propre	67,3	68,5	673 580
Aide familial/apprenti	76,6	80,6	368 369
<b>Secteur institutionnel</b>			
APU	21,3	21,8	145 880
EPP	27,5	28,4	32 154
Secteur privé	58,5	60,6	1 166 760
Ménages	81,7	85,0	284 164
<b>Secteur d'activité</b>			
Primaire	72,0	75,3	556 572
Industrie	56,6	58,4	296 466
Commerce	59,9	61,4	353 623
Service	41,2	42,6	422 297
<b>Sexe</b>			
Homme	48,3	51,2	1 010 632
Femme	75,3	76,4	618 326
Mali	58,6	60,7	1 628 958

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.10.3. Conditions d'activités

La durée moyenne en heures de travail par semaine selon les normes internationales du travail est de 48 heures. Cependant, lors de la collecte des données, des questions relatives aux travailleurs qui font plus de 48 heures par semaines ont été posées à tous les travailleurs âgés de 15 ans et plus.

Dans l'ensemble, on constate qu'un peu plus de quatre travailleurs sur dix (43,3%) travaillent plus de 48 heures par semaines. En examinant les résultats par sexe, on note qu'un travailleur sur deux (51%) au niveau des hommes travaille plus de 48 heures par semaines contre 31,4% des femmes. La présentation des données par milieu de résidence laisse voir que c'est dans le milieu urbain que les travailleurs font plus de 48 heures par semaine. En effet, 47,3% des travailleurs du milieu urbains font plus de 48 heures par semaines contre 41,1% en milieu rural. Ce taux est encore plus élevé dans le district de Bamako car plus d'un travailleur sur deux (52,5%) travaille plus de 48 heures par semaine.

Lors de la collecte des données des questions relatives à la cotisation pour envie d'obtenir une pension et à l'affiliation aux organisations d'assurances maladies ont été posées à tous les travailleurs. Il ressort de ces questions que seul 25,3% des travailleurs cotisent pour envie d'obtenir une pension à la retraite et seulement 7% des actifs occupés sont affiliés à une organisation d'assurance maladie. On note aussi que 3,1% des actifs occupés ont bénéficié d'un stage de perfectionnement, 2,2% ont connu des abus

physiques, 0,3% ont été victime de harcèlement sexuel, 3,7% ont eu des accidents de travail ou de trajet et 5,5% ont eu de problème physique.

**Tableau 5.28: Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicalisation	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
<b>Sexe</b>									
Homme	50,7	60,9	24,1	7,7	4,0	2,4	0,3	4,9	6,7
Femme	31,4	46,7	29,3	6,0	1,8	1,8	0,5	1,8	3,5
<b>Groupe d'âge</b>									
15 - 24 ans	45,6	22,4	3,9	1,6	0,9	1,4	0,7	2,7	3,9
25 - 34 ans	41,0	50,8	28,4	7,4	3,4	2,7	0,2	3,3	5,5
35 - 44 ans	44,6	63,1	27,9	9,1	4,3	1,7	0,5	3,9	5,4
45 - 54 ans	42,3	59,2	33,5	8,3	3,5	2,4	0,1	4,2	6,1
55 - 64 ans	42,6	63,5	34,2	8,1	2,7	2,2	0,3	4,3	6,1
65 ans et plus	46,1	85,6	21,0	3,8	2,0	3,4	0,0	4,9	7,7
<b>Milieu de résidence</b>									
Bamako	52,5	45,9	27,8	18,2	4,9	0,6	0,6	1,0	1,9
Autres urbains	39,3	62,2	33,6	9,6	5,3	2,7	0,5	4,2	6,3
Ens. urbain	47,3	53,9	29,7	14,8	5,0	1,4	0,5	2,3	3,7
Rural	41,1	59,6	19,3	3,1	2,1	2,6	0,2	4,4	6,4
<b>Région</b>									
Kayes	42,5	71,9	12,9	3,8	2,0	0,7	0,1	3,1	3,7
Koulikoro	46,9	71,9	37,2	8,6	2,8	0,7	0,2	6,1	6,8
Sikasso	44,5	46,5	23,9	2,9	3,1	5,8	0,6	5,5	9,6
Ségou	33,9	65,4	30,5	3,6	2,1	2,1	0,1	3,2	5,0
Mopti	34,2	86,4	18,6	3,3	3,0	1,5	0,2	3,7	5,2
Tombouctou	51,1	73,9	13,4	4,0	2,3	1,1	0,0	0,4	1,3
Gao	39,2	55,7	20,9	3,0	5,3	1,0	0,2	9,8	10,5
Bamako	52,5	45,9	27,8	18,2	4,9	0,6	0,6	1,0	1,9
<b>Mali</b>	<b>43,2</b>	<b>57,2</b>	<b>25,3</b>	<b>7,0</b>	<b>3,1</b>	<b>2,2</b>	<b>0,3</b>	<b>3,7</b>	<b>5,5</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.11. Principales caractéristiques des emplois

### 5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

Lors de collecte des données, des questions relatives à l'offre de l'emploi ont été posées aux enquêtés. Ainsi, les résultats présentés au Tableau 5.29 révèlent que dans l'ensemble 75,1% des emplois sont offerts par le secteur privé, 17,9% par les ménages employeurs et seulement 7% par le secteur public. En examinant les 75,1% des emplois créés par le secteur privé, on constate que 43,5% de ces emplois proviennent des initiatives privées.

L'examen des résultats par sexe montre que 76% des emplois des hommes se trouvent dans le secteur privé contre 73,6% pour les femmes. En outre, les femmes sont mieux représentées dans les ménages que les hommes avec respectivement 21,6% et 15,5% des emplois. Les résultats par région de résidence montrent que 94,4% des emplois de la région de Sikasso sont offerts par le secteur privé contre seulement 47,2% à Mopti. Contrairement aux autres régions, on constate qu'une grande partie des emplois (48,7%) de la région de Mopti proviennent des ménages.

**Tableau 5.29: Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2017**

Différents acteurs de l'offre d'empli	Sexe		Strates de résidence					Région							
	Homme	Femme	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
Initiative privée	40,5	48,2	39,7	46,9	42,5	44,0	53,4	54,8	44,2	39,7	33,9	38,1	55,3	39,7	43,5
Autres acteurs	35,5	25,4	40,3	30,6	36,5	29,1	34,5	18,0	50,2	18,0	13,3	39,1	26,3	40,3	31,5
Secteur privé	76,0	73,6	79,9	77,5	79,0	73,1	87,9	72,8	94,4	57,6	47,2	77,2	81,6	79,9	75,1
Administration publique	6,6	3,9	11,0	10,3	10,8	2,9	2,9	8,4	3,0	2,8	3,8	5,9	7,5	11,0	5,5
Entreprise publique et parapublique	1,9	0,8	2,5	3,7	3,0	0,7	1,1	2,3	0,7	1,5	0,4	0,8	3,9	2,5	1,5
Secteur public	8,4	4,8	13,5	14,1	13,7	3,6	4,0	10,7	3,7	4,3	4,1	6,7	11,5	13,5	7,0
Ménage employeur	15,5	21,6	6,6	8,4	7,3	23,3	8,1	16,5	1,8	38,0	48,7	16,1	6,9	6,6	17,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels

### 5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Le Tableau 5.30 montre les principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic au Mali en 2017. On note dans l'ensemble que c'est la branche de l'enseignement qui offre plus des emplois au niveau du secteur public et parapublic avec 30,9% des offres d'emplois. Cette branche est suivie par ordre d'importance par les branches des activités de l'administration publique (16,3%), des activités pour la santé humaine et l'action sociale (9%) etc.

Par ailleurs, les résultats du Tableau 5.20 montrent aussi que dans le secteur public et parapublic, la totalité des travailleurs dans la branche pêche, pisciculture, aquaculture sont des femmes. En plus, les femmes sont beaucoup représentées dans les branches des activités financiers et d'assurance (65,8% des travailleurs), des activités artistiques, sportives et récréatives (65,9% des travailleurs) et des activités d'hébergement et de restauration etc.

Quant aux jeunes de 15 à 35 ans, on les retrouve beaucoup plus dans les branches d'activité de construction (68,6% des travailleurs de cette branche) et des activités artistiques, sportives et récréatives (64,1% des travailleurs de cette branche) etc.

**Tableau 5.30: Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Mali, 2017**

Branches	Effectif	Effectif	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	7 630	3,1	25,9	44,3	162 729	9,4	7,3
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	1 180	0,5	0,0	40,4	253 374	12,6	16,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	399	0,2	100,0	0,0	58 000	13,0	0,2
Activités extractives/mines	2 676	1,1	9,8	6,7	277 506	15,1	10,7
Activités de fabrication	11 155	4,5	8,0	28,7	160 729	9,9	11,9
Activités de production et distribution	403	0,2	0,0	0,0	87 663	16,5	7,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 558	0,6	0,0	23,3	331 905	12,7	10,4
Activités de construction	8 689	3,5	1,9	68,6	99 260	8,7	6,4
Commerce et réparation des pièces automobiles	510	0,2	0,0	0,0		8,0	20,0
Commerce de gros	1 005	0,4	46,2	51,7	115 437	11,8	8,9
Commerce de détail	1 077	0,4	0,0	52,7	150 000	10,3	7,3
Activités de transport	6 004	2,4	6,0	34,8	246 781	9,6	8,9
Activités d'entreposage	5 667	2,3	34,4	15,4	98 183	9,9	14,7
Activités d'hébergement et de restauration	777	0,3	55,9	55,9	94 127	13,3	14,9
Activités de l'information et de communication	8 726	3,5	8,5	25,7	204 664	14,4	5,7
Activités financiers et d'assurance	7 156	2,9	65,8	56,6	77 288	12,4	7,1
Activités immobiliers	175	0,1	0,0	0,0	250 000	17,0	3,0
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	16 029	6,5	29,3	36,0	245 618	14,3	11,0
Activités de services de soutien et de bureau	13 588	5,5	28,8	36,6	93 425	10,3	10,0
Activités de l'administration publique	40 024	16,3	25,1	32,3	137 767	11,5	12,1
Enseignement	75 988	30,9	25,9	39,4	132 287	13,1	9,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	22 154	9,0	51,3	54,5	142 107	13,6	9,4
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 456	0,6	65,9	64,1	103 450	12,8	9,4
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	10 434	4,2	24,4	29,6	74 671	9,1	8,0
Activités spéciales des ménages	138	0,1	0,0	0,0	85 945	12,8	7,6
Activités des organisations internationales	1 414	0,6	0,0	54,6	107 693	11,5	6,5
<b>Mali</b>	<b>246 013</b>	<b>100,0</b>	<b>26,6</b>	<b>38,5</b>	<b>145 918</b>	<b>12,1</b>	<b>9,8</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Les résultats dans le secteur privé montrent que c'est la branche de l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien qui occupe plus les actifs. En effet, on observe que 39,4% des travailleurs se trouvent dans cette branche d'activités suivi par les branches de commerce de détail avec 19,1% et les activités de fabrication (12,3%) etc.

En examinant les résultats par sexe, on constate que les femmes représentent jusqu'à 74,8% des travailleurs de la branche des activités d'hébergement et de restauration, 62% des actifs qui travaillent dans le commerce de détail. Par contre, les femmes sont moins représentées dans les branches d'activités comme les activités de construction (1,2% des actifs), les activités de transport (1,7% des actifs) et dans les activités de pêche, pisciculture, aquaculture (1,6% des actifs). Les jeunes de 15 à 35 ans sont beaucoup plus nombreux dans les branches des activités d'hébergement et de restauration, des activités financières et d'assurance et des activités artistiques, sportives et récréatives avec respectivement 66,9% ; 60,2% et 50,8% des actifs de chaque branche.

**Tableau 5.31: Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé formel, Mali, 2017**

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 038 923	39,4	37,9	39,3	75 043	1,1	16,8
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	22 040	0,8	45,3	39,6	50 831	0,8	6,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	12 550	0,5	1,6	41,2	45 714	1,3	18,4
Activités extractives/mines	47 031	1,8	23,8	49,8	132 298	3,5	8,1
Activités de fabrication	324 528	12,3	32,6	43,7	75 255	3,3	10,7
Activités de production et distribution	3 035	0,1	15,3	29,7	43 595	5,4	5,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	6 608	0,3	7,6	44,7	66 956	6,2	12,4
Activités de construction	97 456	3,7	1,2	35,3	104 565	3,6	10,2
Commerce et réparation des pièces automobiles	46 354	1,8	8,9	45,4	91 583	4,3	10,5
Commerce de gros	148 061	5,6	37,4	35,4	161 139	3,6	9,7
Commerce de détail	503 398	19,1	62,0	40,3	64 009	2,7	9,6
Activités de transport	57 175	2,2	1,7	39,4	69 878	3,5	9,2
Activités d'entreposage	7 170	0,3	3,8	24,4	132 738	7,8	9,9
Activités d'hébergement et de restauration	27 321	1,0	74,8	66,9	93 564	4,0	5,6
Activités de l'information et de communication	14 148	0,5	19,3	42,4	71 242	10,4	6,7
Activités financiers et d'assurance	12 164	0,5	33,9	60,2	232 590	14,5	5,4
Activités immobiliers	3 145	0,1	31,3	39,8	59 805	8,8	7,5
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	19 273	0,7	16,4	34,9	165 802	12,4	11,1
Activités de services de soutien et de bureau	24 366	0,9	24,2	40,6	71 408	7,1	8,6
Activités de l'administration publique	5 755	0,2	17,5	37,8	76 335	8,1	8,6
Enseignement	37 127	1,4	28,4	48,4	71 580	12,0	7,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	17 873	0,7	41,3	30,0	104 878	8,6	13,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	9 430	0,4	19,4	50,8	30 534	3,9	12,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	136 510	5,2	39,2	44,9	34 816	3,3	12,4
Activités spéciales des ménages	9 057	0,3	25,3	43,5	38 441	3,2	11,3
Activités des organisations internationales	3 848	0,1	14,8	51,4	195 760	11,6	7,4
<b>Mali</b>	<b>2 634 347</b>	<b>100,0</b>	<b>38,4</b>	<b>40,8</b>	<b>81 071</b>	<b>2,8</b>	<b>12,7</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

Au cours de l'enquête, des informations concernant les individus qui travaillent dans l'informel ont été collectées. Il ressort de ces questions que 34,7% des chefs d'unité de production informelle se trouvent

dans les branches d'activités de l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien. Cette branche est suivie par celle du commerce de détail avec 27,3% des chefs d'unité de production informelle et 13,8% se trouvent dans la branche des activités de fabrication. Dans l'ensemble, 43,17% des chefs d'unité de production informelle sont des femmes. Ainsi, on les rencontre beaucoup comme chef d'unité de production informelle dans les branches d'activités d'hébergement et de restauration (86% des chefs d'unité de production informelle de la branche), le commerce de détail (67,3% des chefs d'unité de production informelle de la branche) etc.

Les résultats de l'analyse montrent aussi que 65,5% des chefs d'unité de production informelle, qui travaillent dans les activités d'hébergement et de restauration, sont des jeunes âgés de 15 à 35 ans et représente 50,6% des chefs d'unité de production informelle de la branche d'activités d'entreposage. Le revenu mensuel moyen le plus élevé a été enregistré au niveau des chefs d'unité de production informelle qui travaillent dans la branche d'activités d'entreposage avec 124 719 F CFA. Les revenus mensuels moyens des chefs d'unité de production informelle sont aussi élevés dans les branches d'activités de commerce et de réparation des pièces automobiles (121 375 F CFA) et dans les activités de construction (102 645 F CFA).

**Tableau 5.32: Répartition des chefs d'unité de production informelle selon le sexe par type d'activité, Mali, 2017**

Branche	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	538 727	34,7	33,2	27,8	66 490	1,0	17,9
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	12 319	0,8	21,5	40,8	89 917	1,4	9,7
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	12 062	0,8	1,7	39,4	45 714	1,3	18,6
Activités extractives/mines	18 701	1,2	26,5	44,6	52 455	1,7	8,5
Activités de fabrication	213 777	13,8	39,0	33,6	79 924	2,5	12,5
Activités de production et distribution	1 073	0,1	43,3	20,0	53 986	4,8	11,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	4 057	0,3	8,2	37,8	33 865	1,9	18,5
Activités de construction	33 103	2,1	0,0	18,4	102 645	3,2	12,6
Commerce et réparation des pièces automobiles	21 855	1,4	10,1	34,6	21 375	3,1	13,3
Commerce de gros	112 996	7,3	43,2	35,9	81 807	2,6	9,8
Commerce de détail	424 026	27,3	67,3	37,5	57 483	2,3	9,8
Activités de transport	12 018	0,8	0,0	26,9	53 913	2,1	9,7
Activités d'entreposage	1 674	0,1	16,2	50,6	124 719	3,0	7,5
Activités d'hébergement et de restauration	18 748	1,2	86,1	65,5	108 636	2,3	5,3
Activités de l'information et de communication	4 753	0,3	11,6	33,9	46 332	6,4	8,1
Activités financiers et d'assurance	831	0,1	0,0	0,0		4,1	13,4
Activités immobiliers	3 130	0,2	7,4	3,4	79 298	7,7	21,1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	2 289	0,1	38,5	23,0	18 605	1,8	14,5
Activités de services de soutien et de bureau	4 348	0,3	1,8	23,1	47 282	10,5	10,0
Activités de l'administration publique	6 413	0,4	30,5	6,3	52 201	2,5	21,0
Enseignement	5 674	0,4	17,8	46,8	14 909	1,8	16,8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	94 721	6,1	43,0	37,5	32 225	2,5	14,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 522	0,3	22,2	18,7	29 058	1,9	16,4
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	467	0	44,0	56,0	34 397	10,3	6,7
<b>Mali</b>	<b>1 552 285</b>	<b>100</b>	<b>43,2</b>	<b>33,1</b>	<b>66 854</b>	<b>2,0</b>	<b>13,5</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le Tableau 5.33 montre les principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel. Les résultats montrent que près d'une personne sur deux (46,8%) des actifs occupés ont un emploi informel se trouvent dans la branche d'activités agriculture, élevage, chasse et activités de soutien, 16,7% se trouvent dans la branche d'activités de commerce de détail et 10,8% dans la branche d'activités de

fabrication. Globalement, on note que les femmes représentent 40,5% des actifs occupés en emploi informel. Toutefois, en faisant cette analyse selon les branches d'activité, on observe des fortes disparités.

Ainsi, 75,9% des actifs occupés en emploi informel dans la branche d'activités spéciales des ménages sont des femmes, les femmes représentent 75,8% des actifs occupés en emploi informel dans la branche d'activités d'hébergement et de restauration et un peu plus de six personnes sur dix (63,1%) des actifs occupés en emploi informel dans la branche d'activités de commerce de détail sont des femmes. Les jeunes de 15 à 35 ans qui occupent un emploi informel sont beaucoup plus représentés dans les branches d'activités spéciales des ménages (83,4% des emplois informels de la branche), 69,1% des emplois informels de la branche d'activités d'hébergement et de restauration et 65% des emplois informels de la branche d'activités financières et d'assurance.

Le revenu mensuel moyen des emplois informels est estimé à 64 485 F CFA. Cependant, on observe des variations très importantes selon l'appartenance de la branche d'activité. Ce revenu mensuel moyen varie d'un maximum de 223 605 F CFA chez les actifs occupés en emploi informel dans les activités financières et d'assurance avec un minimum de 20 056 F CFA chez les actifs occupés en emploi informel dans la branche d'activités spéciales des ménages.

**Tableau 5.33: Principales caractéristiques des actifs occupés dans l'emploi informel, Mali, 2017**

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 504 306	46,8	40,0	39,4	59 880	1,0	18,5
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	23 553	0,7	42,5	40,9	48 581	0,8	6,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	13 978	0,4	2,1	45,8	66 036	1,2	17,7
Activités extractives/mines	44 718	1,4	27,3	49,5	103 841	2,6	8,3
Activités de fabrication	346 528	10,8	34,5	42,9	67 524	3,0	11,2
Activités de production et distribution	2 972	0,1	15,6	30,3	43 595	5,3	5,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	7 767	0,2	13,1	46,0	48 838	4,7	12,9
Activités de construction	109 446	3,4	1,1	38,8	96 895	3,6	9,9
Commerce et réparation des pièces automobiles	44 622	1,4	9,2	47,6	86 960	4,2	9,8
Commerce de gros	142 843	4,4	38,8	38,3	82 468	3,4	9,1
Commerce de détail	536 017	16,7	63,1	40,0	57 697	2,5	9,5
Activités de transport	60 873	1,9	1,6	37,7	64 357	3,5	9,0
Activités d'entrepôt	5 456	0,2	5,0	32,0	138 556	6,2	6,7
Activités d'hébergement et de restauration	31 471	1,0	75,8	69,1	89 355	3,6	5,5
Activités de l'information et de communication	14 308	0,4	16,2	46,2	69 918	10,2	6,6
Activités financiers et d'assurance	9 188	0,3	27,0	65,0	223 606	14,2	5,1
Activités immobiliers	2 867	0,1	34,3	41,1	56 251	8,2	7,6
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	17 831	0,6	17,5	32,8	152 271	11,6	11,3
Activités de services de soutien et de bureau	21 466	0,7	24,7	48,2	68 288	5,9	8,8
Activités de l'administration publique	4 359	0,1	30,7	51,2	79 393	6,8	6,3
Enseignement	39 584	1,2	27,6	48,8	65 758	11,4	7,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	16 447	0,5	37,7	29,3	102 131	6,8	14,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	9 927	0,3	18,4	53,3	32 889	4,3	12,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	151 414	4,7	41,7	45,9	34 331	3,1	11,7
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	44 614	1,4	75,9	83,4	20 057	2,2	4,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	5 067	0,2	15,1	41,2	150 576	8,5	8,6
<b>Mali</b>	<b>3 211 625</b>	<b>100,0</b>	<b>40,5</b>	<b>41,5</b>	<b>64 485</b>	<b>2,3</b>	<b>13,8</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.11.3. Dynamique des emplois

Le changement d'emploi ou la réinsertion dans le monde professionnel est un bon indicateur qui rend compte du dynamisme du marché de travail.

Dans l'ensemble, on constate que près de six travailleurs sur dix (57,5%) qui ont quitté un emploi antérieur travaillent actuellement de façon indépendante, 33,5% sont dépendants et 9,0% sont des aides familiaux et assimilés.

Les résultats présentés dans le Tableau 5.34 montrent que 54,9% des travailleurs qui ont changé de l'emploi et étaient dépendants sont toujours dépendants dans leur emploi actuel, 38,9% des salariés sont actuellement indépendants et 6,2% sont actuellement aides familiaux et assimilés. 53,2% des aides familiaux et assimilés de l'emploi antérieur sont devenus des indépendants et 20,9% sont devenus des salariés. Quant aux indépendants, qui ont changé de l'emploi, on note que 80,0% sont restés indépendants et 16,5% sont devenus des salariés.

**Tableau 5.34: Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Mali, 2017**

Statut dans l'emploi antérieur	Statut dans l'emploi actuel			Total	Effectif
	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés		
Dépendants salariés	54,9	38,9	6,2	100,0	111 118
Indépendants	16,5	80,0	3,4	100,0	101 286
Aides familiaux et assimilés	20,9	53,2	25,9	100,0	51 698
<b>Mali</b>	<b>33,5</b>	<b>57,5</b>	<b>9,0</b>	<b>100,0</b>	<b>264 102</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Comme l'indiquent les informations économiques figurant dans le **Tableau 5.35**, les actifs occupés au Mali peuvent être regroupés en quatre grands groupes avec des spécificités propres.

En effet, les résultats de l'analyse montrent que 53,39% des actifs occupés se trouvaient dans le grand groupe « qualifié manuels », 25,77% dans le groupe « Peu qualifiés non manuels », 12,67% dans le groupe « Hautement qualifiés non manuels », et 8,2% dans le groupe « Non qualifiés ».

L'analyse fait aussi ressortir que les jeunes de 15 à 35 ans constituent 57,31% du groupe « Non qualifiés » contre 37,78% du groupe des « Hautement qualifiés non manuels ».

Globalement, le nombre d'années d'études est en moyenne de 3 ans. Toutefois, cette moyenne varie d'un maximum de près de 10 ans chez le groupe « Hautement qualifiés non manuels » à un minimum de 1 an et demi chez le groupe des qualifiés manuels. De même, 91,7% des emplois principales sont informels et ce taux est de 98,8% dans le groupe des qualifiés manuels contre un minimum de 58,8% dans le groupe « Hautement qualifiés non manuels ».

**Tableau 5.35: Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Mali, 2017**

Grands groupes de la CITP	Effectif		Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Type emploi			Secteur institutionnel	
						Emplois formels	Emplois informels	Secteur public	Secteur privé	Ménages
Directeurs, cadres de direction et gérants	95 725	2,7	38,3	92 350	6,8	26,2	73,8	18,4	78,8	2,8
Professions intellectuelles et scientifiques	191 283	5,5	36,4	141 616	12,1	56,3	43,7	53,5	44,6	1,9
Professions intermédiaires	156 293	4,5	39,1	126 356	8,7	31,9	68,1	25,3	70,7	4,0
<b>Hautement qualifiés non manuels</b>	<b>443 302</b>	<b>12,7</b>	<b>37,8</b>	<b>125 944</b>	<b>9,8</b>	<b>41,2</b>	<b>58,8</b>	<b>36,0</b>	<b>61,2</b>	<b>2,8</b>
Employés de type administratif	36 716	1,0	42,1	95 450	9,1	51,0	49,0	48,0	50,2	1,8
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	864 743	24,7	39,2	78 459	2,8	5,4	94,6	3,0	88,1	9,0
<b>Peu qualifiés non manuels</b>	<b>901 459</b>	<b>25,8</b>	<b>39,4</b>	<b>79 536</b>	<b>3,1</b>	<b>7,2</b>	<b>92,8</b>	<b>4,8</b>	<b>86,5</b>	<b>8,7</b>
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1 345 093	38,5	38,7	61 563	1,0	0,1	99,9	0,0	67,8	32,2
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	419 030	12,0	43,7	73 863	2,9	2,9	97,1	1,6	91,5	7,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	103 467	3,0	40,2	64 828	3,2	9,4	90,6	7,5	80,7	11,8
<b>Qualifiés manuels</b>	<b>1 867 591</b>	<b>53,4</b>	<b>39,9</b>	<b>65 295</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>98,8</b>	<b>0,8</b>	<b>73,8</b>	<b>25,4</b>
Professions élémentaires	270 409	7,7	58,1	44 954	2,4	2,1	97,9	2,6	73,5	23,9
Professions militaires	15 358	0,4	44,2	138 478	10,9	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0
<b>Non qualifiés</b>	<b>285 767</b>	<b>8,2</b>	<b>57,3</b>	<b>51 744</b>	<b>2,9</b>	<b>7,4</b>	<b>92,6</b>	<b>7,9</b>	<b>69,5</b>	<b>22,6</b>
<b>Mali</b>	<b>3 498 118</b>	<b>100,0</b>	<b>40,9</b>	<b>78 591</b>	<b>3,1</b>	<b>8,3</b>	<b>91,7</b>	<b>6,9</b>	<b>75,1</b>	<b>18,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 5.12. Femmes et marché du travail

### 5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

Bien que ces dernières décennies soient caractérisées par des efforts réalisés en vue de l'accès plus accru des femmes au marché du travail, il n'en demeure pas moins qu'il existe, de façon plus ou moins marquée, une répartition différenciée des hommes et des femmes au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle justifiée en théorie par les différences de capital humain entre les sexes en matière de formation et d'expérience.

Les femmes actives occupées ne se sont pas réparties de manière analogue à la distribution masculine sur le marché de l'emploi. La mesure la plus courante de cette situation est désignée sous le nom d'indice de ségrégation qui se distingue selon qu'elle est horizontale (disparités de professions et de secteurs d'activité) ou verticale (différences de rang hiérarchique).

- **Indice de ségrégation horizontale**

L'indice de ségrégation horizontale fait référence à la concentration des femmes dans certains secteurs d'activité. Habituellement, il s'agit de tenir compte de la répartition des hommes et des femmes entre les trois grands secteurs de l'activité économique - le secteur primaire (agriculture, activités minières), le secteur secondaire (production industrielle et manufacturière) et le secteur tertiaire (services). Il mesure l'ensemble des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions soient identiques pour les deux sexes (hommes et femmes).

De manière simple, la ségrégation professionnelle peut être évaluée par la proportion d'hommes (ou femmes) qui travaillent dans une profession ou un ensemble donné de professions, par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la population.

Ainsi, les résultats présentés dans le Tableau 5.36 montrent que l'indice de ségrégation horizontale (%) est de 10,8% dans l'ensemble. Cet indice est plus élevé dans la région de Tombouctou que dans les autres régions. En effet, il varie d'un maximum de 17,6% dans la région de Tombouctou à un minimum de 5,10% à Ségou. En d'autre, terme, plus cet indice est élevé plus il y a de la ségrégation envers un sexe dans la région concernée.

**Tableau 5.36: Indice de ségrégation horizontale (en%) selon les régions, Mali, 2017**

Région	Moyenne
Kayes	7,77
Koulikoro	12,45
Sikasso	7,80
Ségou	5,10
Mopti	8,03
Tombouctou	17,56
Gao	14,33
<b>Ensemble</b>	<b>10,83</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

- **Contribution à la ségrégation horizontale**

Les résultats montrent que ce sont les activités du commerce de détail (37,1%), les activités de construction (13,3%) qui contribuent beaucoup plus à la ségrégation horizontale dans l'ensemble. Ainsi, au niveau d'étude ou de compétences les hommes ou les femmes sont surreprésentés dans les activités de commerce de petits détails et dans les activités de construction. Cette situation varie d'une région à une autre. En effet, dans les régions de Kayes et Tombouctou c'est la branche d'activités agriculture, élevage, chasse et activités de soutien qui contribue beaucoup plus à la ségrégation horizontale avec respectivement 44,4% et 40,6%.

### Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n \left| \left(1 - \frac{M}{N}\right) * M_i - \frac{M}{N} * F_i \right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{F_i}{F} \right| = \frac{M}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{M_i}{M} \right|$$

avec

- $N$  l'emploi total et  $N_i$  l'emploi dans la profession ou le secteur  $i$  ;
- $M$  l'emploi masculin et  $M_i$ , l'emploi masculin dans la profession ou le secteur  $i$  ;
- $F$  l'emploi féminin et  $F_i$  l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total ( $F/N$ ). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.

L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit « féminin ».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin ».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers « mixtes ».

**Tableau 5.37: Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Mali, 2017**

Branche activité dans le secteur informel	Région							Ensemble
	Kaye	Koul	Sik	Ség	Mopti	Tom	Gao	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	44,4	7,5	18,4	7,1	13,7	40,6	22,3	1,4
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	2,9	0,3	2,3	0,8	0,1	0,1	3,3	0,0
Pêche, Pisciculture, Aquaculture					5,5			1,0
Activités extractives/mines	10,1	1,4	2,7	2,4	2,9			2,3
Activités de fabrication	6,7	12,5	19,1	9,3	5,0	23,1	11,9	5,8
Activités de production et distribution	0,2				0,7			0,3
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0				0,9			0,9
Activités de construction		9,9			7,1			13,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,3	1,4	3,0					4,6
Commerce de gros	7,0	2,9	0,3	1,5	3,5	2,4	3,6	0,2
Commerce de détail	0,3	39,7	27,1	54,1	42,4	25,6	39,2	37,1
Activités de transport					4,7			8,0
Activités d'entreposage			0,6	1,3			0,1	0,8
Activités d'hébergement et de restauration	2,8	6,0	5,8	4,2	1,2		0,6	3,2
Activités de l'information et de communication	1,0			1,3	4,0		1,1	1,9
Activités financiers et d'assurance		0,4	0,6	0,7			0,0	0,4
Activités immobiliers								0,1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,9	0,1	1,0	1,7	0,2		0,1	2,3
Activités de services de soutien et de bureau		1,0	0,9	3,5			5,6	1,7
Activités de l'administration publique	1,6	3,2	0,2	4,9	2,8			2,0
Enseignement	5,0	9,1	8,1	2,1	3,0	2,0	0,1	3,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	1,4	0,8	1,9	0,6	0,9	7,4	0,6
Activités artistiques, sportives et récréatives				0,3				0,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	14,1	2,8	7,4	2,7	1,6	4,8	2,1	0,5
Activités spéciales des ménages	0,6	0,4	1,5	0,3		0,6	2,7	6,9
Activités des organisations internationales								0,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

• **Part de femmes (en %) dans la branche d'activité**

Les tableaux 5.38 et 5.39 mettent en évidence une tendance à une forte concentration de la main-d'œuvre féminine dans certaines branches d'activité. Ainsi, on constate que les femmes sont beaucoup plus représentées dans les domaines des activités spéciales des ménages (80,63% des travailleurs), des activités d'hébergement et de restauration (70,63% des travailleurs) et des activités de commerce de détail (62,9%).

Les résultats par région montrent l'absence des femmes dans certaines activités selon les régions. Cependant, on note que les activités de sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien sont exclusivement réservées aux femmes dans la région de Gao avec 100% des travailleurs qui se trouvent dans ces activités. Le même constat en est fait dans la région de Mopti pour les activités de production et de distribution.

**Tableau 5.38: Part de femmes (en%) dans la branche d'activité, Mali, 2017**

Branche activité dans le secteur informel	Région							
	Kaye	Koul	Sik	Ség	Mopti	Tom	Gao	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	44,1	31,5	43,3	42,5	40,3	3,9	9,0	39,8
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	3,5	27,1	50,9	21,5	28,1	11,5	100,0	39,9
Pêche, Pisciculture, Aquaculture					2,1			8,5
Activités extractives/mines	19,5	43,5	19,9	7,4	62,4			22,5
Activités de fabrication	32,0	19,4	22,0	35,0	45,9	59,3	35,1	33,8
Activités de production et distribution	16,9				100,0			9,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	41,0				26,9			10,0
Activités de construction		4,4			2,7			1,1
Commerce et réparation des pièces automobiles	18,6	23,6	5,8					8,2
Commerce de gros	27,5	39,6	40,2	39,7	35,9	4,7	6,6	38,8
Commerce de détail	38,3	63,0	60,4	65,2	58,1	60,0	58,8	62,9
Activités de transport					8,3			2,3
Activités d'entreposage			19,5	14,0			19,8	20,8
Activités d'hébergement et de restauration	73,9	82,6	100,0	100,0	77,4		17,4	70,8
Activités de l'information et de communication	13,4			58,2	1,8		6,4	14,9
Activités financiers et d'assurance		45,4	80,7	64,9			23,1	44,3
Activités immobiliers								31,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	8,9	32,3	13,3	15,9	29,9		26,1	22,0
Activités de services de soutien et de bureau		22,9	64,6	12,8			59,8	27,3
Activités de l'administration publique	5,5	17,1	37,2	11,9	15,9			26,1
Enseignement	20,7	12,9	14,1	47,3	32,3	26,7	22,9	28,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	37,2	53,3	46,6	64,9	54,7	33,3	58,1	43,6
Activités artistiques, sportives et récréatives				35,7				27,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	51,6	41,6	25,2	47,6	40,0	37,5	13,9	40,5
Activités spéciales des ménages	42,5	17,9	62,3	45,0		60,4	85,1	80,6
Activités des organisations internationales								12,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

- **Indice de ségrégation verticale**

La ségrégation verticale renvoie à la concentration (ou à la sur-représentation) des femmes dans certains niveaux de la hiérarchie professionnelle, indépendamment du secteur d'activité. L'indice de ségrégation verticale montre la surreprésentation des hommes ou des femmes dans une activité donnée. Ainsi, le Tableau 5.39 montre que cette surreprésentation d'un sexe est de 9,6% dans l'ensemble. Des variations importantes sont enregistrées entre les régions car l'indice de ségrégation verticale varie d'un maximum de 19% à Tombouctou à un minimum de 8,49% à Kayes.

**Tableau 5.39: Indice de ségrégation verticale (en%) selon les régions, Mali, 2017**

Région	Moyenne
Kayes	8,49
Koulikoro	12,88
Sikasso	8,89
Ségou	9,71
Mopti	12,23
Tombouctou	19,04
Gao	6,73
Bamako	18,23
<b>Ensemble</b>	<b>9,63</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

En ce qui concerne la contribution des fonctions à cette ségrégation, on constate dans l'ensemble que ce sont les fonctions comme : personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ; métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage avec respectivement 49,9%, 22,0% et 10,2%. Cette situation varie selon les régions. En effet, on constate dans les régions de Kayes et Tombouctou c'est la fonction agriculteurs et ouvriers

qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche qui contribue beaucoup plus à la ségrégation verticale.

**Tableau 5.40: Contribution à la ségrégation verticale (en%) selon les régions, Mali, 2017**

Grand groupe de la CITP	Région								
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ens.
Directeurs, cadres de direction et gérants	4,17	5,93	2,35	0,48	1,64	2,37	6,07	4,13	2,39
Professions intellectuelles et scientifiques	6,97	8,64	7,64	1,30	3,74	1,21	3,54	8,96	8,06
Professions intermédiaires	7,15	7,27	3,98	4,97	6,55	0,46	12,07	8,06	7,56
Employés de type administratif	0,97	1,41	0,47	0,29	1,41			0,63	0,18
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	10,56	40,42	29,95	43,34	46,59	38,99	36,37	30,04	42,89
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	38,95	0,83	15,01	14,27	19,99	42,06	21,89	0,61	0,66
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	9,36	20,70	30,98	19,21	1,86	11,01	7,33	22,71	21,95
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	10,54	10,61	6,63	9,36	3,50			8,84	10,24
Professions élémentaires	11,32	4,19	2,98	6,78	14,73	3,89	12,74	15,20	4,72
Professions militaires								0,82	1,35

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

En 2017, au Mali, les femmes sont beaucoup plus représentées dans les domaines du personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ; de directeurs, cadres de direction et gérants ; de professions élémentaires. En effet, on constate qu'un peu plus d'un travailleur sur deux (55,6%) dans le domaine du personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs représente des femmes et près d'un travailleur sur deux (47,5%) dans le domaine de directeurs, cadres de direction et gérants. Par ailleurs, il ressort de l'enquête que les femmes sont moins représentées dans les métiers comme : Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage (5,8% des travailleurs) et dans les professions militaires (9,5% des travailleurs).

**Tableau 5.41: Part de femmes (en%) dans la profession, Mali, 2017**

Grand groupe de la CITP	Région								
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bko	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	18,19	45,01	60,08	33,19	64,20	1,13	93,18	54,27	47,55
Professions intellectuelles et scientifiques	18,48	19,13	22,57	37,41	29,76	22,50	18,27	25,98	24,94
Professions intermédiaires	13,51	12,57	26,20	23,15	15,94	14,52	39,43	26,79	22,86
Employés de type administratif	67,56	21,22	32,06	50,74	22,71			44,88	37,45
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	43,23	49,98	58,08	64,81	60,63	55,10	30,79	56,20	55,86
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	44,38	34,36	43,27	39,62	35,93	0,97	12,35	25,08	38,98
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	31,17	7,01	11,78	20,99	44,23	33,25	25,17	14,80	21,49
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	3,70	8,45	1,42	4,58	22,56			2,45	5,80
Professions élémentaires	28,01	46,54	45,51	53,04	13,65	2,79	18,04	62,10	45,03
Professions militaires								23,71	9,55

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques

Au Mali, en 2017, quatre femmes sur dix (40,1 %) âgées de 15 à 64 ans étaient occupées, 47,7% des femmes âgées de 15 à 34 ans étaient occupées et un peu plus de la moitié (51,2%) des femmes de 15 à 24 ans étaient occupées.

L'analyse des résultats selon les caractéristiques socioéconomiques montre que les femmes sont plus occupées au niveau des ménages quel que soit la tranche d'âge. Selon la branche d'activités, les résultats font ressortir que les femmes travaillent beaucoup plus dans la branche d'activités de l'agriculture, élevage, chasse et activités de soutien (74,4%), des activités pour la santé humaine et l'action sociale (62,7%) et dans l'enseignement (76,2%).

**Tableau 5.42: Contribution des femmes aux activités économiques par région, secteur d'activité et branche d'activité, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Pourcentage des femmes de 15 à 24 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 34 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 64 ans actives occupées
<b>Secteur institutionnel</b>			
APU	35,8	36,4	28,3
EPP	22,5	27,4	23,1
Secteur privé	48,6	46,4	39,4
Ménages	61,2	57,7	48,3
<b>Branche</b>			
Activités de transport	46,6	49,0	41,1
Activités d'entreposage	88,4	54,8	44,5
Activités d'hébergement et de restauration	0,0	0,0	5,3
Activités de l'information et de communication	42,3	27,2	25,9
Activités financiers et d'assurance	40,9	40,8	34,2
Activités immobiliers	0,0	5,2	14,4
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	38,0	9,8	10,9
Activités de services de soutien et de bureau	1,0	2,7	1,2
Activités de l'administration publique	27,4	12,3	8,8
Enseignement	80,7	52,8	38,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	67,9	65,6	62,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	10,4	4,7	2,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	0,0	12,6	17,3
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	99,0	84,3	74,4
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	14,5	19,4	15,1
Activités de transport	72,9	43,4	45,3
Activités d'entreposage	100,0	68,0	30,3
Activités d'hébergement et de restauration	34,9	31,0	23,0
Activités de l'information et de communication	24,7	20,4	29,2
Activités financiers et d'assurance	100,0	35,1	23,6
Activités immobiliers	25,5	32,1	27,1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	53,9	64,3	49,3
Activités de services de soutien et de bureau	48,7	35,2	26,2
Activités de l'administration publique	62,1	55,6	41,2
Enseignement	96,0	85,6	76,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,0	6,6	11,7
<b>Région</b>			
Kayes	45,5	46,8	39,4
Koulikoro	57,4	51,0	34,4
Sikasso	49,6	50,3	42,4
Ségou	44,0	44,5	42,8
Mopti	50,7	50,9	44,0
Tombouctou	37,4	22,5	18,4
Gao	21,5	22,6	21,6
Bamako	62,4	48,9	41,4
<b>Mali</b>	<b>51,2</b>	<b>47,7</b>	<b>40,1</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

### Résultats Clés

- **Statut d'occupation des logements** : Plus de huit ménages sur dix (83 %) sont propriétaires de leurs logements. Cette proportion varie de 83,8 % à Koulikoro à 91,8 % à Mopti. Cependant à Bamako, moins d'un ménage sur deux (48,9%) sont propriétaires de leurs logements. La location de logement est beaucoup plus répandue en ville que dans le milieu rural qui n'a que 3,5% de ménages en location, contre 32,4% en milieu urbain.
- **Accès aux services de base** : Environ huit personnes sur dix (79,5 %) de la population ont accès à l'eau potable, 93,8 % ont accès à des latrines, 73,2 % ont accès à l'électricité et seulement 0,7 % ont accès à des combustibles propres pour la cuisson. Ces résultats par région montrent que 92,1% de la population de Tombouctou ont accès à l'eau potable contre un minimum de 63,4% dans la région de Mopti. Environ 86,5% des ménages de la région de Sikasso ont accès à l'électricité contre un minimum dans celle de Gao (23,2%). Cependant, on note que 95,6% des ménages du district de Bamako ont accès à l'électricité.
- **Quintile de niveau de vie non monétaire** : Les ménages sont plus nombreux dans le quintile le plus riche avec 26,7% des ménages contre 15,3% dans le quintile pauvre. Les ménages dirigés par les femmes sont plus représentés dans le quintile le plus pauvre (23,9%) tandis que ceux dirigés par les hommes sont plus représentés dans le quintile le plus riche (27,5%). La répartition régionale montre que ce sont dans les régions de Mopti (25,1%), Gao (26,7%) et Gao (35%) que les ménages sont mieux représentés dans les quintiles les plus pauvres.

Le chapitre 6 traite des caractéristiques de l'habitat, du statut d'occupation du logement et des biens et équipements possédés par les ménages. Sont considérés, entre autres, comme des éléments de confort, l'accès à l'eau, à l'électricité, à des latrines et à des combustibles propres pour la cuisson. Outre les conditions caractéristiques du logement, sont également abordées dans ce chapitre le statut d'occupation et l'analyse de la pauvreté selon les conditions de vie. En somme, ce type de logement représente environ 59% des habitats.

### 6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

L'habitat des ménages, leur statut d'occupation, le confort du logement permettent d'apprécier les conditions de vie. Dans le même ordre d'idée, l'accès à l'eau potable et à l'électricité sont une dimension non négligeable du niveau de bien être des ménages.

Pour chaque région et pour tous les milieux, les maisons à plusieurs logements constituent le type d'habitat le plus courant au Mali (Tableau 6.1). Les villas représentent le deuxième type de logement construit par les ménages, à l'exception de ceux de Bamako, qui préfèrent construire des appartements (34% des maisons de Bamako sont des appartements et 20% sont des villas).

Les logements sont occupés dans la grande majorité par les ménages propriétaires. En effet 83% de ménages sont propriétaires de leurs logements. Dans les régions cette proportion varie de 83,8% à Koulikoro à 91,8% à Mopti. Cependant à Bamako, moins d'un ménage sur deux (48,9%) sont propriétaires de leurs logements. A Bamako, la proportion de ménages locataires avec 44,4%, est largement supérieure à celle des régions. Dans la région de Koulikoro, un ménage sur dix réside en

location alors que dans les autres régions cette proportion ne vaut pas 8%. La location de logement est naturellement beaucoup plus répandue en ville que dans le milieu rural qui n'a que 3,5% de ménages en location, contre 32,4% dans l'ensemble du milieu urbain et 20% dans les autres villes urbaines hors de Bamako.

Par ailleurs environ trois quarts des ménages dirigés par les femmes sont propriétaire de leurs logements. Environ 16% de ces ménages sont locataires, contre 8,5% logés gratuitement. Pour les hommes chefs de ménage, seulement 5% d'entre eux sont logé gratuitement, contre environ 10% en situation de location et 84% sont des propriétaires de maison.

Par rapport au statut d'occupation du chef de ménage, il ressort que 77% des chefs de ménage en emploi sont propriétaires et 16% sont en location. Pour les inactifs, un peu plus de neuf chefs de ménages sur dix sont propriétaire et 71% sont logés sans frais. Les chefs de ménage chômeur, au sens strict, sont ceux qui sont nombreux en location (28.9% de leur catégorie sont en location). Environ trois chefs de ménage chômeurs sur cinq sont dans leur propre logement.

**Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Type de logement				Statut d'occupation			Total	Effectif
	villa	Appartement	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre		
<b>Région</b>									
Kayes	6,1	8,5	58,7	26,6	91,6	3,2	5,2	100,0	311053
Koulikoro	9,8	21,9	58,0	10,3	83,8	10,5	5,6	100,0	490138
Sikasso	23,8	3,8	57,6	14,8	89,4	5,9	4,7	100,0	491900
Ségou	9,9	10,5	74,8	4,8	87,1	7,4	5,4	100,0	416749
Mopti	18,9	5,1	63,5	12,5	91,8	2,5	5,7	100,0	466665
Tombouctou	10,5	14,6	68,0	6,9	91,0	6,1	2,9	100,0	166815
Gao	23,0	3,5	45,6	27,9	85,2	3,6	11,2	100,0	113485
Kidal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Bamako	20,4	34,0	40,8	4,9	48,9	44,4	6,7	100,0	390217
<b>Milieu de résidence</b>									
Bamako	20,4	34,0	40,8	4,9	48,9	44,4	6,7	100,0	390217
Autres urbains	18,1	16,3	55,7	9,9	71,8	20,0	8,2	100,0	377059
Ens. urbain	19,2	25,3	48,1	7,4	60,1	32,4	7,4	100,0	767276
Rural	13,9	9,0	63,1	14,0	91,6	3,5	4,9	100,0	2079746
<b>Nombre de personnes</b>									
Une personne	6,5	12,8	46,8	34,0	33,9	39,6	26,5	100,0	75784
2 à 3 personnes	12,3	16,8	59,8	11,1	75,7	17,1	7,2	100,0	406518
4 à 5 personnes	14,4	15,9	59,0	10,7	81,0	12,9	6,0	100,0	809673
6 à 8 personnes	16,3	13,4	59,7	10,7	84,9	9,9	5,2	100,0	919405
9 personnes et plus	18,3	7,9	59,4	14,4	93,9	4,0	2,2	100,0	635642
<b>Sexe</b>									
Homme	14,9	12,9	59,7	12,4	84,0	10,7	5,3	100,0	2556835
Femme	19,2	17,3	53,4	10,1	75,5	16,0	8,5	100,0	290186
<b>Statut d'occupation</b>									
Actif occupé	16,2	15,9	55,6	12,3	77,1	16,1	6,8	100,0	1624487
Chômeur BIT	8,2	26,0	53,0	12,7	61,6	28,9	9,5	100,0	33083
Inactif	13,7	9,8	64,7	11,9	92,7	4,3	3,0	100,0	949373
Cherche du travail mais pas disponible	33,9	9,6	40,5	16,1	91,2	1,5	7,3	100,0	11645
Pas chercher du travail mais disponible	17,2	12,6	56,3	13,9	87,7	4,0	8,4	100,0	99265
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	13,0	6,4	73,2	7,4	95,5	1,3	3,2	100,0	99191
<b>Mali</b>	<b>15,3</b>	<b>13,4</b>	<b>59,1</b>	<b>12,2</b>	<b>83,1</b>	<b>11,3</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	<b>2847022</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INST

## 6.2. Éléments de confort des ménages

L'évaluation du confort du logement repose essentiellement sur quelques caractéristiques de l'habitat à savoir la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, le type d'aisance et bien d'autres.

Le Tableau 6.2 donne certaines caractéristiques relatives au confort du logement par région et strates de résidence. Les six items retenus pour évaluer le confort du logement sont : la source d'eau, la source d'énergie, la gestion des ordures, le lieu de défécation et le combustible utilisé pour la cuisine.

Les principales sources d'eau disponible dans les ménages sont, par ordre d'importance, le puits protégé (26,8% des ménages), le robinet (ou la fontaine) public (20,3%), le forage à pompe manuelle (19,2%) et les puits non protégés (18,1%). L'eau provenant de puits protégés est utilisée dans trois ménages ruraux sur dix, environ 15% des ménages urbains et pratiquement un ménage de Bamako sur dix. Cette source d'eau est utilisée plus fréquemment dans les ménages des régions de Sikasso (37%) et ceux de Tombouctou, Kayes et Ségou (entre 30% et 32%). Quant au robinet public, le district de Bamako enregistre plus de ménages utilisant cette source (deux ménages sur cinq). La région de Gao utilise principalement l'eau des forages (30,6%) et celle de Mopti consomment majoritairement l'eau de puits non protégés (un ménage sur trois).

Par rapport à l'accès à l'énergie pour l'éclairage, l'énergie solaire domine (utilisée par 45% des ménages et 57% des ménages ruraux). L'électricité qui constitue la deuxième source d'éclairage n'est utilisée que par un quart des ménages maliens (dont les trois quarts sont dans les zones urbaines et les neuf dixièmes sont des ménages de Bamako). Les ménages des régions de Sikasso (sept sur dix) et de Ségou (67%), ainsi que ceux de Tombouctou (53%) et Koulikoro (un ménage sur deux) sont ceux qui utilisent principalement l'énergie solaire.

La moitié des ménages déverse les ordures ménagères dans des dépotoirs sauvages, les dépotoirs publics sont utilisés par 17% des ménages et seulement 14% des ménages font ramasser les ordures par les prestataires de services (privés) dont 70% à Bamako. La région de Kayes est celle dont un plus grand nombre de ménages jette les ordures dans les dépotoirs sauvages (71% des ménages), ensuite les régions de Koulikoro, Gao et Sikasso viennent en position secondaire avec respectivement 64%, 59% et 58% des ménages de ces régions.

Environ 48% des ménages disposent de latrines à fosse étanche, dont 54% en milieu rural, 12% à Bamako et 49% dans les autres villes. Trois ménages sur dix utilisent des latrines publiques, dont 62% à Bamako où un ménage sur cinq dispose de WC individuel avec chasse eau. Les fosses étanches sont plus fréquemment utilisées par les ménages de la région de Kayes (66%) et celle de Sikasso (63%) et Ségou (60%).

Enfin, par rapport à la matière pour faire la cuisine, près de huit ménages sur dix utilisent le bois et environ 18% utilisent principalement le charbon, ce qui contribue un sérieux enjeu environnemental pour nos populations.

**Tableau 6.2: Répartition des ménages selon les éléments de confort du logement, Mali, 2017**

Caractéristiques du logement	Région							Strates de résidence				Mali
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
<b>Source d'eau</b>												
Eau courante à la maison	11,8	6,5	5,7	3,9	2,8	8,0	6,6	30,7	22,2	26,5	3,0	9,3
Eau courante dans une autre cour	3,0	1,3	1,8	1,6	1,0	7,4	1,1	8,3	7,8	8,1	1,0	2,9
Robinet (fontaine) public (publique)	15,8	22,4	11,4	13,9	20,3	17,9	18,9	40,3	31,3	35,9	14,5	20,3
Forage équipé de pompe manuelle	20,4	26,7	21,7	23,7	12,8	26,2	30,6	2,1	10,0	5,9	24,1	19,2
Puits protégé	30,8	23,5	37,8	30,3	26,9	32,4	20,9	9,1	20,8	14,8	31,1	26,8
Puits non protégé	11,8	17,2	21,0	26,2	33,4	5,6	4,9	2,7	6,4	4,5	23,1	18,1
Source aménagée	1,6	1,4	0,1	0,1	0,1	0,4	0,5	0,3	0,0	0,1	0,7	0,5
Cours d'eau	4,9	0,1	0,3	0,0	2,0	1,4	12,6	0,1	0,7	0,4	1,9	1,5
Autres (à préciser)	0,1	0,9	0,2	0,3	0,7	0,8	4,0	6,6	0,7	3,7	0,6	1,5
<b>Source d'éclairage</b>												
Electricité	17,2	22,8	14,0	16,9	7,7	11,5	12,3	90,1	59,4	75,0	7,2	25,5
Groupe électrogène	0,3	0,1	0,5	0,3	0,4	0,0	0,0	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3
Energie solaire	30,3	50,2	70,4	67,2	53,2	30,1	8,7	4,4	22,0	13,1	57,3	45,4
Gaz	0,0	0,0	0,1	0,0	,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pétrole	3,0	1,1	3,4	0,9	1,3	0,9	7,3	0,9	2,0	1,5	2,1	1,9
Autre (à préciser)	49,2	25,8	11,7	14,7	37,4	57,5	71,6	4,1	16,3	10,1	33,1	26,9
<b>Gestion des ordures</b>												
Dépotoir public	18,1	15,0	16,4	16,0	24,7	30,2	20,6	4,5	35,6	19,8	16,0	17,0
Enlèvement (service public)	1,0	0,2	1,0	3,7	0,6	0,3	0,3	5,2	3,6	4,5	0,7	1,7
Enlèvement (service privé)	3,1	7,2	4,7	11,7	1,1	0,6	4,3	69,7	15,1	42,9	3,4	14,0
Incinération	4,5	7,8	4,7	1,6	1,8	13,8	10,6	6,5	6,1	6,3	4,9	5,3
Enfouissement	1,4	4,2	11,9	20,7	25,2	3,5	3,4	0,0	4,4	2,2	13,5	10,4
Dépotoir sauvage	71,3	64,0	57,8	42,8	44,1	51,6	58,6	13,5	32,9	23,0	59,3	49,5
Autre à préciser	0,7	1,6	3,5	3,5	2,5	0,0	2,2	0,5	2,2	1,4	2,3	2,0
<b>Lieu de défécation</b>												
WC individuel avec chasse eau	2,9	4,5	3,7	1,8	0,2	10,8	17,8	20,4	6,3	13,4	3,5	6,2
WC commun avec chasse eau	2,6	2,1	14,3	9,3	8,4	1,3	5,1	4,8	10,8	7,8	6,4	6,8
Fosse étanche	65,8	44,7	62,9	59,7	45,5	46,2	41,1	12,6	49,3	30,6	54,4	48,0
Latrine publique	21,8	45,0	15,0	21,4	25,9	34,2	32,5	62,0	30,8	46,7	26,5	31,9
Dans la nature	5,7	2,4	4,1	2,7	19,3	6,9	1,7	0,2	2,2	1,2	7,5	5,8
Autre (à préciser)	1,2	1,2	0,0	5,1	0,8	0,6	1,9	0,0	0,6	0,3	1,7	1,3
<b>Matière pour faire la cuisine</b>												
Electricité	0,7	0,5	0,5	0,2	0,0	0,1	0,8	1,4	1,9	1,6	0,1	0,5
Gaz	0,6	0,5	0,1	0,0	0,1	0,0	0,4	2,7	0,6	1,7	0,2	0,6
Pétrole	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3	0,1	0,1
Charbon	2,2	18,0	6,3	5,1	3,8	11,5	10,0	78,4	21,1	50,2	5,6	17,6
Bois	96,1	81,0	92,9	94,5	88,3	85,5	88,5	16,4	75,8	45,6	92,1	79,6
Autre (à préciser)	0,5	0,0	0,1	0,0	7,8	2,9	0,1	0,6	0,5	0,6	2,0	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>							

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

En résumé, Des défis demeurent en matière d'approvisionnement en eau. L'objectif d'accès à l'eau potable est assuré pour la majorité des ménages au niveau national comme l'indique les résultats du tableau 6.3 et avec de grandes disparités selon le milieu et les régions de résidence.

Les résultats montrent qu'environ huit personnes sur dix (79,5%) de la population malienne ont accès à l'eau potable, 93,8% ont accès à des latrines, 73,2% ont accès à l'électricité et seulement 0,7% ont accès à des combustibles propres pour la cuisson.

Ces résultats par région montrent que 92,1% de la population de Tombouctou ont accès à l'eau potable contre un minimum de 63,4% dans la région de Mopti. Quant à l'accès aux latrines, il ressort que ce sont dans les régions de Gao (97,7%), Koulikoro (96,3%), Sikasso (96%) et le district de Bamako (99,8%) que les gens ont plus accès aux latrines.

L'analyse fait aussi ressortir que les individus résidents dans la région de Mopti (82,2%) ont moins accès aux latrines. Environ 86,5% des ménages de la région de Sikasso ont accès à l'électricité contre un minimum dans celle de Gao (23,2%). Cependant, on note que 95,6% des ménages du district de Bamako ont accès à l'électricité. Les résultats par milieu de résidence montrent que les conditions de vie sont meilleures en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le type de la caractéristique du logement.

**Tableau 6.3: Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Mali, 2017**

Caractéristiques du logement	Région					Strates de résidence						Mali
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségu	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamak	Autres urbain	Ens. urbai	Rural	
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	84,5	80,6	78,7	76,2	63,5	92,1	78,0	91,7	92,8	92,3	75,2	79,5
Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	93,5	96,3	96,0	93,7	82,2	93,0	97,7	99,8	97,4	98,6	92,2	93,8
Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	50,4	76,6	86,5	85,4	63,4	44,4	23,2	95,6	82,0	88,8	68,0	73,2
Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]	0,7	0,8	0,6	0,1	0,1	0,2	1,3	2,4	2,1	2,2	0,2	0,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

[1] Indicateur ODD 6.1.1

[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1

[3] Indicateur ODD 7.1.1

[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

### 6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un critère d'évaluation du bien-être économique qui repartie la population en cinq groupes grâce à des scores appelé quintiles de bien-être. La repartitions de la population des ménages maliens selon le quintile de niveau de vie non monétaire montre que les ménages sont plus nombreux dans le quintile le plus riche avec 26,7% des ménages contre 15,3% dans le quintile pauvre.

L'examen des résultats par selon le sexe montrent que les ménages dirigés par les femmes sont plus représentés dans le quintile le plus pauvre (23,9%) tandis que ceux dirigés par les hommes sont plus représentés dans le quintile le plus riche (27,5%). Les résultats par milieu de résidence ne montrent pas de différence entre ceux résidents en milieu urbain et rural. La répartition régionale montre que ce sont dans les régions de Mopti (25,1%), Gao (26,7%) et Gao (35%) que les ménages sont mieux représentés dans les quintiles les plus pauvres.

**Tableau 6.4: Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Indicateur de niveau de vie non monétaire					Total	Effectif
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche		
<b>Sexe</b>							
Homme	14,6	16,3	19,3	22,2	27,5	100,0	17 312 089
Femme	23,9	22,2	17,0	20,7	16,3	100,0	1 474 908
<b>Milieu de résidence</b>							
Bamako	17,6	16,5	20,3	19,8	25,8	100,0	2 351 948
Autres urbains	15,0	15,5	19,6	22,8	27,2	100,0	2 375 096
Ens. urbain	16,3	16,0	19,9	21,3	26,5	100,0	4 727 044
Rural	15,0	17,0	18,9	22,4	26,7	100,0	14 059 952
<b>Région</b>							
Kayes	14,3	17,7	20,0	20,2	27,9	100,0	2 590 017
Koulikoro	15,1	18,5	19,2	23,2	24,0	100,0	3 146 696
Sikasso	8,2	11,8	19,6	26,9	33,4	100,0	3 433 902
Ségou	6,2	13,2	16,8	26,3	37,6	100,0	3 037 880
Mopti	25,1	16,3	20,2	19,2	19,2	100,0	2 645 353
Tombouctou	26,7	33,7	21,8	12,5	5,4	100,0	876 661
Gao	35,0	27,1	12,5	13,9	11,5	100,0	704 537
Bamako	17,6	16,5	20,3	19,8	25,8	100,0	2 351 948
<b>Mali</b>	<b>15,3</b>	<b>16,8</b>	<b>19,1</b>	<b>22,1</b>	<b>26,7</b>	<b>100,0</b>	<b>18 786 996</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahoey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

**Indicateur de niveau de vie** =  $\sum_i^k \frac{\lambda_i}{\sum \lambda_i} \text{Fact}_i$  où  $\lambda_i$  est la valeur propre associée à l'axe  $i$ ,  $k$  le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

## Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

### Résultats clés

- **Adéquation entre formation et métier :** Très peu de personnes ayant suivi une formation dans le système de l'enseignement formel ou informel et des formations ont achevé leur formation de base, avec seulement 35,6 %. Parmi ceux qui ont suivi un programme de l'enseignement formel, 26,7% ont achevé leur formation contre 87,7 % pour les apprentissages informels et 75,5 % apprentissage fortuit ou aléatoire. Par ailleurs, pour ces différents types de formation, seulement une minorité de 8,9 % des formés exercent un métier qui ne cadre pas avec leur formation : allant de 10,7 % pour ceux ayant bénéficié d'un enseignement formel à 5,2 % pour les formés ayant bénéficié d'un apprentissage informel.
- **Motifs de changement de métier :** Ceux qui ont eu à exercer leur métier de base, plus de 28% des actifs ont changé de métier car ils estiment que celui-ci leur apporte peu en termes de rémunération ou bien les conditions de travail sont pénibles. Cette raison est la principale évoquée quel que soit le type de formation, excepté ceux qui ont reçu un enseignement non formel : ces derniers, pour 42,5% des cas, pensent que leur métier de base est déclassé suite au progrès de la technique. La seconde raison la plus citée est que les métiers de base n'offrent pas assez de débouchés (22%).
- **Adéquation entre qualification et poste occupé :** Un peu plus de neuf travailleurs sur dix (94,1 %) sont sous-qualifiés pour l'emploi qu'ils ont occupé, 5,4 % de travailleurs occupent un poste qui correspond à leur qualification et 0,5 % des travailleurs sont surqualifiés pour l'emploi occupé. La quasi-totalité (99,9%) des travailleurs qui sont âgés de 65 ans ou plus sont sous-qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent contre 90,5% pour les travailleurs dont l'âge est compris entre 15-24 ans. La majorité des travailleurs dans les domaines tels que : directeurs, cadres de direction et gérants, professions intellectuelles et scientifiques, professions intermédiaires et hautement qualifiés non manuels sont sous-qualifiés pour l'emploi. Pour les travailleurs des autres domaines, il ressort dans l'ensemble qu'ils occupent les postes qui correspondent à leur qualification ou qu'ils sont sous qualifiés par rapport à l'emploi occupé.

Le présent chapitre s'intéresse à la formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail des individus de 10 ans et plus. Différentes thématiques y sont abordées dont entre autres la sortie précoce du système éducatif, la sous-qualification et la surqualification.

### 7.1. Sortie précoce du système éducatif

D'après le Tableau 7.1, plus de 3 500 000 garçons et filles étaient inscrits à l'école en 2016 (tous niveaux confondus). Parmi ceux-ci, 2,6% de garçons et 3,4% des filles ont dû quitter le système éducatif et de formation ; 53,6% de garçons et 36,6% de filles ont quitté précocement le système ; 83,5% de garçons et 73,6% de filles n'avaient pas de qualification en quittant le système. Cette situation donne un taux d'abandon de 2,9% dans l'ensemble pour 44,3% des cas d'abandon précoce et 78,1% d'abandon sans qualification.

Les sorties du système d'éducation et de formation ont été plus fréquentes chez les chômeurs (SU1) (45,7%), parmi lesquels on n'a pas enregistré des cas de sorties précoces du système sans qualification (27%). Ensuite, 45,2% de la population en emploi ont quitté le système éducatif avec 13,2% de cas d'abandon précoce et 70,5% de cas d'abandon sans qualification.

Les deux principaux secteurs d'activité ayant enregistré les sorties du système scolaire et de la formation sont le secteur primaire et le commerce. Près de 94% des sortants de ces secteurs sont sans qualification.

**Tableau 7.1: Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Éducatif et de Formation selon le statut d'occupation et par Secteur d'activité, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
<b>Sexe</b>					
Homme	2,6	1 828 879	53,6	83,5	46 851
Femme	3,4	1 684 972	36,6	73,6	56 486
<b>Milieu de résidence</b>					
Bamako	3,3	709 168	9,3	47,9	23 712
Autres urbains	2,7	601 766	24,5	68,0	16 447
Ens. urbain	3,1	1 310 934	15,5	56,2	40 159
Rural	2,9	2 202 917	62,6	92,0	63 178
<b>Statut d'occupation</b>					
Actif occupé	45,2	51 718	13,2	70,5	23 384
Chômeur BIT	45,7	17 029	0,0	27,1	7 778
Main d'œuvre potentielle	16,5	50 047	4,2	47,4	8 281
Inactif	2,3	2 224 636	58,5	89,0	51 838
<b>Secteur d'activité</b>					
Primaire	59,8	14 018	25,7	93,3	8 386
Industrie	39,6	14 612	5,7	58,3	5 786
Commerce	44,5	8 959	14,8	93,9	3 990
Service	34,6	15 094	0,0	29,5	5 222
<b>Mali</b>	<b>2,9</b>	<b>3 513 851</b>	<b>44,3</b>	<b>78,1</b>	<b>103 337</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue

L'une des forces de cette enquête est qu'elle permet de mettre en évidence l'équilibre entre la formation reçue et l'emploi exercé.

Par rapport à l'adéquation entre la formation reçue et le métier exercé, il ressort que très peu de personnes ayant suivi une formation dans le système de l'enseignement formel ou informel et des formations ont achevé leur formation de base, avec seulement 35,6 %. Parmi ceux qui ont suivi un programme de l'enseignement formel, 26,7% ont achevé leur formation.

Par rapport aux apprentissages, plus de huit apprentis informels sur dix (87,7 %) ont pu achever leurs programmes de formation, contre 75,5 % pour ceux qui ont reçu un apprentissage fortuit ou aléatoire.

Par ailleurs, pour ces différents types de formation, seulement une minorité de 8,9 % des formés exercent un métier qui ne cadre pas avec leur formation : allant de 10,7 % pour ceux ayant bénéficié d'un enseignement formel à 5,2 % pour les formés ayant bénéficié d'un apprentissage informel.

**Tableau 7.2: Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue, Mali, 2017**

Type de formation	Pourcentage ayant achevé leur formation de base	Effectif ayant suivi une formation	Pourcentage qui exerce actuellement le métier qui a été appris	Pourcentage qui n'exerce pas le métier qui a été appris
Enseignement formel	26,7	1 203 767	71,3	10,7
Enseignement non formel	76,7	36 960	74,7	6,6
Apprentissage informel	87,7	169 993	92,5	5,2
Apprentissage fortuit ou aléatoire	75,4	6 781	93,8	11,9
<b>Mali</b>	<b>35,6</b>	<b>1 417 500</b>	<b>77,7</b>	<b>8,9</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier

L'insertion professionnelle est le processus qui conduit une personne de rentrer en contact avec le milieu de travail ou réadapter au marché de travail. Plus spécifiquement se réadapter au marché signifie qu'à un moment donné, le travailleur se trouve confronté à des difficultés qui l'amènent à procéder à une mutation professionnelle et plusieurs raisons peuvent conduire le travailleur à changer de travail.

Le Tableau 7.3, ci-après, donne la propension des actifs à changer d'activité suivant le type de formation reçue. Dans l'ensemble pour ceux qui ont eu à exercer leur métier de base, plus de 28% des actifs changent de métier car ils estiment que celui-ci leur apporte peu en termes de rémunération ou bien les conditions de travail sont pénibles. Cette raison est la principale évoquée quel que soit le type de formation, excepté ceux qui ont reçu un enseignement non formel. Ainsi, pour ces personnes, pour 42,5% des cas, pensent que leur métier de base est déclassé suite au progrès de la technique. La seconde raison principale du changement d'activités, 22% des cas est que les métiers de base n'offrent pas assez de débouchés.

Par ailleurs, les actifs n'ayant pas exercé leur métier de base, ne l'ont pas fait principalement parce que leur formation est inachevée : avec neuf cas sur dix et cela est plus fréquent pour les travailleurs ayant bénéficié d'un enseignement formel (91,7%).

**Tableau 7.3: Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue, Mali, 2017**

Type de formation	Pourquoi avez-vous changé de métier ?				Effectif	Pourquoi n'avez-vous pas encore ou pas du tout exercé le métier de base ?				Effectif	
	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénibles	Autre raison (à préciser)		Absence de financem ent pour s'installer à son propre compte	N'a pas encore obtenu un emploi	N'est plus intéressé par ce métier	Formation inachevée		
Enseignement formel	22,4	17,5	27,3	32,7	49 051	0,5	5,3	2,5	91,7	100,0	192 163
Enseignement non formel	10,3	42,5	8,5	38,7	2 911	14,1	18,3	10,6	57,0	100,0	8 504
Apprentissage informel	28,5	0,0	34,2	37,4	9 334	22,2	6,5	41,6	29,7	100,0	15 139
Apprentissage fortuit ou aléatoire	0,0	0,0	100,0	0,0	910	17,2	0,0	31,9	50,9	100,0	1 399
<b>Mali</b>	<b>22,4</b>	<b>15,8</b>	<b>28,5</b>	<b>33,2</b>	<b>62 206</b>	<b>0,8</b>	<b>5,5</b>	<b>3,0</b>	<b>90,7</b>	<b>100,0</b>	<b>217 205</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 7.4. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue

Le Tableau 7.4 donne la répartition de la population en emploi suivant le statut socioprofessionnel dans l'emploi par type de formation. Pour chaque type de formation le statut socioprofessionnel dominant est la classe des travailleurs indépendants (les patrons ou les travailleurs pour propre compte) :41% des actifs occupés. Ils sont secondés par les manœuvres, stagiaires, apprentis, aides familiales et autres catégories : 23,5% de la population en emploi.

Les patrons ou travailleurs pour propre compte sont plus représentés chez les personnes ayant reçu un apprentissage informel (72,8%) et les apprentis fortuits ou aléatoires (60,7%).

**Tableau 7.4: Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Mali, 2017**

Type de formation	Statut socioprofessionnel dans l'emploi						Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
Enseignement formel	4,6	13,5	10,7	9,8	37,2	24,2	100,0	1 203 767
Enseignement non formel	4,2	12,1	18,2	7,6	39,3	18,6	100,0	36 960
Apprentissage informel	0,5	1,1	3,3	3,5	72,8	18,9	100,0	169 993
Apprentissage fortuit ou aléatoire	7,3	0,0	4,2	0,0	60,7	27,8	100,0	6 781
<b>Mali</b>	<b>4,1</b>	<b>11,9</b>	<b>10,0</b>	<b>8,9</b>	<b>41,6</b>	<b>23,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 417 500</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et classification CITP

Les analyses faites jusqu'alors mettent en évidence le problème qui se pose au Mali en termes d'emploi n'est pas un problème de chômage mais celui de la sous-utilisation de cette main d'œuvre du fait peut être de l'inadéquation entre la formation reçue et l'emploi occupé.

Les personnes surqualifiées sont celles dont la qualification excède celle exigée par l'emploi qu'elles exercent. A l'opposé, les sous-qualifiés exercent un emploi pour lequel ils ne sont pas qualifiés.

De façon globale, en 2017, on constate que 94,1% des travailleurs étaient sous-qualifiés pour l'emploi qu'ils ont occupé, 5,4% de travailleurs occupaient un poste qui correspond à leur qualification et 0,5% des travailleurs étaient surqualifiés pour l'emploi occupé.

Les résultats selon le sexe ne montrent pas des variations importantes entre les hommes et les femmes. En examinant les résultats par groupe d'âge, il ressort que la quasi-totalité (99,9%) des travailleurs âgés de 65 ans ou plus sont sous-qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent contre 90,5% pour les travailleurs dont l'âge est compris entre 15-24 ans.

En outre, on constate aussi que la majorité des travailleurs dans les domaines tels que : directeurs, cadres de direction et gérants, professions intellectuelles et scientifiques, professions intermédiaires et hautement qualifiés non manuels sont sous-qualifiés pour l'emploi.

Pour les travailleurs des autres domaines, il ressort dans l'ensemble qu'ils occupent les postes qui correspondent à leur qualification ou qu'ils sont sous qualifiés par rapport à l'emploi occupé.

**Tableau 7.5: Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Mali, 2017**

	Pourcentage de travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			Effectif
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme		
<b>Grands groupes de la CITP</b>										
<b>Groupe d'âge</b>										
15-24 ans	1,1	0,3	0,7	9,2	8,3	8,7	89,7	91,3	90,5	526 695
25-64 ans	0,7	0,2	0,5	5,9	3,6	5,0	93,4	96,2	94,5	2 810 333
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	99,8	100,0	99,9	157 160
<b>Statut migratoire</b>										
Non migrant	0,6	0,2	0,5	5,6	3,6	4,8	93,8	96,2	94,7	2 926 338
Migrant	1,1	0,3	0,8	7,6	8,6	8,0	91,3	91,1	91,2	571 780
<b>Secteur</b>										
Primaire	0,1	0,1	0,1	1,9	1,0	1,6	98,0	99,0	98,4	1 553 647
Industrie	1,4	0,1	1,1	9,0	5,3	8,1	89,6	94,6	90,8	544 874
Commerce	0,6	0,2	0,4	9,2	4,7	6,8	90,3	95,1	92,9	746 562
Service	1,6	0,6	1,3	9,1	13,3	10,5	89,3	86,1	88,2	653 035
<b>Grands groupes de la CITP</b>										
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	95 725
Professions intellectuelles et scientifiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	191 283
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	156 293
Hautement qualifiés non manuels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	443 302
Employés de type administratif	0,0	0,0	0,0	23,0	30,4	25,8	77,0	69,6	74,2	36 716
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	0,0	0,0	0,0	9,7	3,4	6,2	90,3	96,6	93,8	864 743
Peu qualifiés non manuels	0,0	0,0	0,0	10,5	4,2	7,0	89,5	95,8	93,0	901 459
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	0,0	0,0	0,0	0,9	0,2	0,6	99,1	99,8	99,4	1 345 093
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	0,0	0,0	0,0	4,8	3,2	4,5	95,2	96,8	95,5	419 030
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,0	0,0	0,0	5,2	3,0	5,1	94,8	97,0	94,9	103 467
Qualifiés manuels	0,0	0,0	0,0	2,3	0,7	1,7	97,7	99,3	98,3	1 867 591
Professions élémentaires	6,8	1,9	4,6	33,8	28,9	31,6	59,4	69,1	63,8	270 409
Professions militaires	35,8	38,6	36,1	39,8	61,4	41,9	24,4	0,0	22,0	15 358
Non qualifiés	9,3	2,4	6,3	34,3	29,3	32,2	56,4	68,3	61,5	285 767
<b>Mali</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>5,9</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>93,4</b>	<b>95,3</b>	<b>94,1</b>	<b>3 498 118</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 8: Trajectoires et perspectives

### Résultats clés

- **Education scolaire des enfants et de leurs parents** : Le nombre moyen d'années d'études des enfants est supérieur à celui de leurs parents avec 6,2 ans contre 5,7 ans pour les pères et 4,1 ans pour les mères.
- **Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants** : Près de sept jeunes sur dix (68,2%) n'ont aucun niveau d'instruction dont la majorité de l'un ou les deux parents est travailleurs indépendants (68,2% et 72,1%). Parmi les jeunes ayant un niveau d'instruction secondaire, 48,8% de l'un des parents est cadres et 15,1% des deux parents sont travailleurs indépendants. Les 2,6% des jeunes qui ont atteint le niveau d'instruction supérieur, 52,8% des deux parents sont cadres. La proportion des jeunes ayant un niveau primaire s'élève à 13,8% dont 16,3% de l'un des parents est cadres.
- **Projet emploi à venir pour les jeunes 15-24 ans** : Les jeunes de 15-24 ans dans leur majorité, cherchent à obtenir un emploi, peu importe le secteur d'activités (44,9%) dont 45,3% pour les hommes et 44,6% pour les femmes ou garder l'emploi actuel (23,1%). En outre, 22% cherchent à obtenir un premier emploi.
- **Revenu hors emploi** : 6,9 % de la population âgée de 15 ans et plus reçoivent un revenu hors emploi provenant des transferts reçus d'autres ménages résidant au Mali, tandis que 3,7% reçoivent plutôt des transferts d'autres ménages résidant à l'étranger. Il y a en outre une proportion de 0,9% d'individus qui bénéficient des revenus d'autres sources.
- **Principales utilisations des transferts de fonds reçus par les ménages** : Dans l'ensemble, les ménages maliens ont reçu un transfert de 23 579 130 145 F CFA. Plus de la moitié de ces fonds provient des pays d'Afrique (68,5 %), suivi par les pays d'Europe (27,6 %), les pays d'Amérique (3,3 %) et 0,5 % pour les pays d'Asie. Ces fonds sont principalement utilisés pour faire des dépenses domestiques (62,6 %), des soins de santé (11 %), achat des parcelles (7,7 %), et des activités commerciales (4,4 %).

Les parents sont les premiers acteurs en ce qui concerne le parcours éducatif de leurs enfants. Il existe bien souvent une forte corrélation entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants. Loin d'être symbolique, la prise en compte de la mobilité intergénérationnelle, aussi bien scolaire que socio-professionnelle, dans l'élaboration de politiques publiques justes et équitables revêt une importance particulière. Ce chapitre traite de ces aspects de mobilité sociale, de mobilité professionnelle, de perspective et de trajectoire, permettant d'apprécier les corrélations intergénérationnelles qui ressortent de l'enquête, la trajectoire professionnelle de l'individu ainsi que l'adéquation entre ses projets d'emploi et la réalité au moment de l'enquête.

Dans cette partie, l'analyse porte sur la mobilité sociale, la mobilité professionnelle par rapport au secteur d'activité des parents, la catégorie socio professionnelle des parents, l'impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants et les transferts en espèces et les revenus hors emploi reçus. L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et à comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à l'autre.

Trois situations se présentent quand on étudie la mobilité sociale : i) elle est verticale vers le haut lorsque la situation des enfants s'améliore par rapport à celle des parents, ii) verticale vers le bas, lorsque les

enfants connaissent une position inférieure à celle de leurs parents, iii) horizontale si les deux générations se transmettent les mêmes valeurs sociales. Dans ce chapitre, deux indicateurs permettent d'apprécier le degré de mobilité sociale : il s'agit du nombre d'années de scolarisation et le statut professionnel des enfants, en comparaison avec ceux de leurs parents biologiques.

## 8.1. Mobilité sociale

La mobilité sociale concerne les changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants.

Cette mobilité scolaire entre l'enfant et ses parents biologiques, est le changement du niveau d'instruction de l'enfant par rapport à son père ou sa mère. Cette mobilité est étudiée en comparant le nombre moyen d'années d'études des enfants de 15 ans et plus et des parents, selon les caractéristiques des enfants.

Globalement au Mali, le nombre moyen d'années d'études des enfants, soit 6,2 années, a été multiplié par 1,1 par rapport à leur père et 1,5 en comparaison à leur mère. L'expérience courante de la vie montre que lorsque les parents sont relativement instruits la tendance à pousser à dépasser leur niveau d'instruction est grande. Ce nombre moyen d'années d'études correspond à 295 953 individus.

**Tableau 8.1: Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre année étude	Si oui, quelle est la dernière classe qu'il a suivie avec succès ?	Si oui, quelle est la dernière classe qu'elle a suivie avec succès ?	Effectif
<b>Sexe</b>				134 436
Homme	6,7	5,9	4,4	161 517
Femme	5,7	5,6	3,9	
<b>Statut migratoire</b>				253 892
Non migrant	5,6	5,1	3,7	42 060
Migrant	9,4	9,8	6,6	295 953
<b>Mali</b>	<b>6,2</b>	<b>5,7</b>	<b>4,1</b>	134 436

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Cette tendance ascendante du niveau de scolarisation est presque identique suivant le sexe ou le statut migratoire de l'enfant. Cependant, la mobilité scolaire semble beaucoup forte chez les migrants que chez les non migrants. En effet, l'écart entre le nombre moyen d'années d'études des enfants migrants et non migrants et leur père est presque identique, est en moyenne de moins d'un an (soit 0,4 et 0,5 an). On note que ce nombre est beaucoup plus élevé chez leur père que leur chez mère.

L'analyse selon la table de mobilité scolaire entre père et fils révèle que le niveau d'instruction le plus élevé atteint par les enfants est celui du secondaire avec 36,9% suivi des enfants qui n'ont aucun niveau d'instruction par rapport à leur père (35,4%). En effet, le faible niveau d'instruction est enregistré au supérieur avec 13,7%. Cependant, la grande majorité (100%) de jeunes de 15 à 24 et 25-34 ans n'a aucun niveau d'instruction ou n'a pas du tout effectué un nombre d'années d'études supérieur à celui de leur père.

Plus de la moitié de jeunes de 15 - 24 ans et 25-34 ans ont effectué un nombre d'année d'études supérieur ou égal à leur père avec respectivement 53,7% et 58,2%. Ce pourcentage est beaucoup plus marqué au primaire chez les jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père avec 64,6% suivi du secondaire (46,4%).

Par ailleurs, chez les jeunes de 25-34 ans, les niveaux d'enseignement secondaire et primaire ont le plus grand taux (59,5% et 33,9%). Cette même tranche d'âge du niveau primaire enregistre le plus grand

nombre d'années d'études en plus des jeunes de 15-24ans et des 25-34 ans avec respectivement 4,2% et 5,1%.

**Tableau 8.2: Table de mobilité scolaire, Mali, 2017**

Niveau d'instruction du père	Niveau instruction					Total	% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur						
Aucun	74,3	12,6	11,7	1,4	100,0	100,0	3,3	100,0	1,7	
Primaire	38,2	23,9	35,9	2,0	100,0	64,6	4,2	33,9	5,1	
Secondaire	12,7	13,6	58,8	14,9	100,0	46,4	1,9	59,5	4,3	
Supérieur	5,3	5,2	48,5	41,0	100,0	5,8	0,6	32,2	1,0	
<b>Mali</b>	<b>35,4</b>	<b>14,1</b>	<b>36,9</b>	<b>13,7</b>	<b>100,0</b>	<b>53,7</b>	<b>3,2</b>	<b>58,2</b>	<b>2,6</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 8.2. Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle examinée ici est le changement de statut en termes de secteur d'activité et de catégorie socioprofessionnelle effectué par les enfants par rapport à leurs parents biologiques (père ou mère). L'analyse s'intéresse à tous les actifs occupés de 15 ans et plus au moment de l'enquête et dont le parent travaillait quand ils avaient 15 ans.

### 8.2.1. Mobilité par rapport au secteur d'activité des parents

Selon la catégorie socioprofessionnelle des parents par rapport à la situation d'activité des enfants de 15 ans et plus, l'analyse fait ressortir que globalement un taux d'inactivité de 43,3% c'est-à-dire la proportion des parents qui n'étaient ni en emploi, ni au chômage.

La main d'œuvre potentielle est de 11,0% et est plus élevée que si l'un des parents est travailleurs indépendants.

**Tableau 8.3: Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Mali, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Situation activité des 15 ans et plus					Total	Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	MOP	Inactif			
Les deux parents sont cadres	53,9	7,7	6,4	32,0	100,0	47 688	
L'un des parents est cadres	40,2	4,8	7,6	47,4	100,0	128 253	
Les deux parents sont employés	59,1	3,7	4,5	32,7	100,0	49 442	
L'un des parents est employé	48,9	6,3	9,2	35,7	100,0	206 431	
Les deux parents sont travailleurs indépendants	41,9	1,6	10,8	45,7	100,0	1 077 250	
L'un des parents est travailleurs indépendants	44,3	0,8	14,7	40,2	100,0	1 115 589	
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	44,4	0,9	9,2	45,5	100,0	1 355 169	
<b>Ensemble</b>	<b>44,1</b>	<b>1,6</b>	<b>11,0</b>	<b>43,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 979 821</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Il y a une forte reproduction sociale dans le secteur agricole où sur 100 agriculteurs, plus de 60 ont des parents agriculteurs. En effet 61,0% des enfants qui travaillent dans ce secteur, sont de la même branche

que leur père et 69,7% sont sur la trace de leur mère. Cependant, il existe un certain afflux des actifs issus des parents agricoles vers d'autres secteurs d'activité. A ce titre, 25,9% des personnes qui travaillent dans l'industrie, ont des mères ayant aussi exercé dans l'agriculture, tandis que 18,2% parmi eux ont des pères paysans.

Enfin, le tableau montre aussi l'immobilité dans d'autres branches d'activité au profit de la branche agriculture. Environ 31,2% de la population en emploi dans le secteur industriel et 41,1% de ceux qui sont dans le commerce, travaillent dans les mêmes branches respectives de leur père. Mais, la reproduction sociale reste relativement importante dans les services, où 37,4% des enfants exercent dans le même secteur que leur père.

**Tableau 8.4: Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Mali, 2017**

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité					Effectif des mères	Effectif des pères
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total		
Agriculture	61,0	11,8	16,8	10,4	100	1 332 006	1 844 855
Industrie	18,2	31,2	20,7	30,0	100,0	31 536	68 848
Commerce	15,0	20,0	41,1	23,9	100,0	162 109	290 875
Service	12,4	25,5	24,7	37,4	100,0	232 541	456 768
<b>Ensemble père</b>	<b>46,5</b>	<b>15,6</b>	<b>20,9</b>	<b>17,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 758 192</b>	<b>2 661 346</b>
Agriculture	69,7	9,8	13,3	7,3	100,0	1 283 937	1 189 252
Industrie	25,9	17,9	25,9	30,4	100,0	15 362	12 851
Commerce	22,2	18,7	36,3	22,8	100,0	385 369	321 460
Service	27,6	17,7	25,6	29,1	100,0	260 839	234 629
<b>Ensemble mère</b>	<b>54,3</b>	<b>12,7</b>	<b>19,6</b>	<b>13,5</b>	<b>100,0</b>	<b>1 945 507</b>	<b>1 758 192</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 8.2.2. Mobilité par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents

S'agissant de la mobilité intergénérationnelle des actifs occupés, l'analyse selon les catégories socioprofessionnelles, révèle que plus de la moitié des travailleurs ont des parents (père ou mère) qui étaient des travailleurs indépendants (patron, compte propre). Toutefois, il y a une probabilité de 58,7% pour un enfant qui travaille de façon indépendante d'avoir un père travailleur indépendant (patron, compte propre) et 66,0% d'avoir une mère travailleuse indépendante. Ce risque baisse lorsqu'on monte dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles des enfants. Ainsi, la probabilité pour un cadre supérieur, ingénieur et assimilé d'avoir un père travailleur indépendant est de 20,2% et 5,1% d'avoir une mère travailleuse indépendante.

En d'autres termes, les enfants aspirent de plus en plus à obtenir une position socioprofessionnelle supérieure ou la limite identique à celle de leurs parents. Ainsi, 11,2% des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ont des pères qui sont employés/ouvriers qualifiés et 18,5% des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ont des mères qui sont employés/ouvriers qualifiés.

C'est la mobilité verticale vers le haut des enfants dont les parents sont classés dans des catégories inférieures. Cette ascendance dépend plus de la catégorie professionnelle de la mère que celui du père. Cela signifie que les pères ont tendance à se faire relever dans leur métier par leurs enfants. Tandis que les mères, se trouvant généralement dans une catégorie socioprofessionnelle inférieure, souhaitent plutôt l'ascendance à une position supérieure de leurs enfants.

**Tableau 8.5: Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Mali, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Statut socioprofessionnel dans l'emploi						Total	Effectif des pères	Effectif des mères
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)			
<b>Père</b>									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	30,1	25,4	11,2	5,5	20,2	7,6	100,0	49 263	22 976
Cadre moyen, agent de maîtrise	9,1	33,3	10,6	9,7	25,9	11,5	100,0	117 425	50 090
Employé /ouvrier qualifié	2,9	11,5	19,0	12,6	39,8	14,3	100,0	115 818	55 270
Employé/ouvrier semi qualifié	0,6	4,0	8,0	26,5	48,9	12,0	100,0	143 531	62 265
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,9	3,1	3,9	5,2	58,7	28,3	100,0	1 442 891	933 861
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,8	1,8	2,2	2,3	26,2	66,8	100,0	773 712	629 445
<b>Ensemble père</b>	<b>1,8</b>	<b>4,9</b>	<b>4,7</b>	<b>6,0</b>	<b>45,7</b>	<b>36,9</b>	<b>100,0</b>	<b>2 642 641</b>	<b>1 753 907</b>
<b>Mère</b>									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	51,9	15,3	18,5	0,0	5,1	9,2	100,0	5 109	6 507
Cadre moyen, agent de maîtrise	19,0	44,2	6,6	10,7	12,9	6,6	100,0	24 741	29 233
Employé /ouvrier qualifié	3,5	17,5	11,1	9,2	39,2	19,5	100,0	30 987	31 765
Employé/ouvrier semi qualifié	1,8	4,1	10,4	22,9	45,9	14,8	100,0	19 772	20 936
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	1,1	2,7	4,0	6,1	66,0	20,1	100,0	543 966	638 022
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	1,0	2,4	2,8	1,9	33,5	58,6	100,0	1 129 332	1 216 507
<b>Ensemble mère</b>	<b>1,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>44,0</b>	<b>43,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1 753 907</b>	<b>1 942 969</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

Suivant le niveau d'études atteint par les jeunes, l'analyse révèle que plus de la moitié des jeunes (68,2%) n'ont aucun niveau d'instruction dont la majorité de l'un ou les deux parents est travailleurs indépendants (68,2% et 72,1%). Parmi les jeunes ayant un niveau d'instruction secondaire (15,4%), 48,8% de l'un des parents est cadres et 15,1% des deux parents sont travailleurs indépendants et seulement 2,6% des jeunes qui ont atteint le niveau d'instruction supérieur et 52,8% des deux parents sont cadres. La proportion des jeunes ayant un niveau primaire s'élève à 13,8% dont 16,3% de l'un des parents est cadres.

**Tableau 8.6: Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité selon l'origine socioculturelle de leurs parents, Mali, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Les deux parents sont cadres	3,2	4,4	39,7	52,8	100,0	47 688
L'un des parents est cadres	15,4	16,3	48,8	19,6	100,0	128 253
Les deux parents sont employés	49,9	11,3	25,0	13,8	100,0	49 442
L'un des parents est employé	34,6	14,9	44,4	6,0	100,0	206 431
Les deux parents sont travailleurs indépendants	68,2	15,1	15,3	1,4	100,0	1 077 250
L'un des parents est travailleurs indépendants	72,1	13,8	13,1	1,0	100,0	1 115 068
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	78,1	12,8	8,5	0,6	100,0	1 355 075
<b>Ensemble</b>	<b>68,2</b>	<b>13,8</b>	<b>15,4</b>	<b>2,6</b>	<b>100,0</b>	<b>3 979 207</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Par rapport au taux d'accès à une profession supérieur ou intermédiaire des diplômés de l'enseignement supérieur en emploi, l'analyse montre que dans l'ensemble 48,5% des enfants des cadres ont un taux d'accès à une profession supérieur ou intermédiaire dont 54,7% des enfants de cadres sont des hommes et 40,7% sont des femmes.

Les enfants des travailleurs ayant accès à une profession supérieure ne représentent que 6,5% dont seulement 3,7% sont des femmes. Quant à l'origine sociale des parents, environ 6,5% sont des indépendants et seulement 3,6% sont des enfants de parents ayant une autre catégorie socioprofessionnelle.

**Tableau 8.7: Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents, Mali, 2017**

Diplômés de l'enseignement supérieur		Sexe			Effectif
		Homme	Femme	Ensemble	
		Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	
Origine sociale des parents	Enfants de cadres	54,7	40,7	48,5	77 226
	Enfants d'employés	29,0	14,0	22,0	130 144
	Enfants de travailleurs indépendants	8,7	3,7	6,5	945 258
	Enfants De parents ayant une autre CSP	5,4	1,6	3,6	601 279
	<b>Ensemble</b>	<b>11,1</b>	<b>5,4</b>	<b>8,5</b>	<b>1 753 907</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 8.3. Perspectives

Cette partie donne des informations sur le désir d'emplois exprimé par la population en emploi de 15 ans et plus et les projets d'emplois des jeunes de 15 à 24 ans dans l'avenir.

Les jeunes de 15-24 ans dans leur majorité, cherchent à obtenir un emploi, peu importe le secteur d'activités (44,9%) dont 45,3% pour les hommes et 44,6% pour les femmes ou garder l'emploi actuel (23,1%), probablement pour des raisons de revenus. En outre, 46,2% des actifs occupés cherchent à garder leur emploi et 22,0% cherchent à obtenir un premier emploi.

Ces choix sont logiques pour cette catégorie de population à la quête d'une bonne expérience professionnelle ou d'une qualification requise, avant de prendre d'autres initiatives. Enfin, 42,7% de la population en emploi souhaitent néanmoins, obtenir un emploi, peu importe le secteur d'activités.

**Tableau 8.8: Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Mali, 2017 par sexe, niveau d'instruction et situation d'activité**

Caractéristiques socioéconomiques	Quels sont vos projets d'emploi pour l'avenir ?							Effectif
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez maintenant	Obtenir un emploi, peu importe le secteur	Rester inactif	Total	
<b>Sexe</b>								
Homme	22,1	1,1	1,6	23,3	45,3	6,5	100,0	1 024 261
Femme	22,0	0,5	0,8	22,9	44,6	9,2	100,0	1 372 096
<b>Statut d'occupation</b>								
Actif occupé	4,8	2,9	2,8	46,2	42,7	0,6	100,0	527 037
Chômeur BT	56,8	2,5	2,3	4,4	34,1	0,0	100,0	60 356
MOP	24,8	0,1	1,7	5,4	66,4	1,5	100,0	366 076
Inactif	26,2	0,1	0,3	19,9	40,7	12,8	100,0	1 442 888
<b>Mali</b>	<b>22,0</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>23,1</b>	<b>44,9</b>	<b>8,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 396 357</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

La tendance générale est l'évolution vers les catégories socioprofessionnelles des travailleurs indépendants (patron, compte propre).

En effet, 63,5% de la population en emploi souhaitent exercer en qualité de travailleurs indépendants et la probabilité pour un indépendant de conserver sa catégorie est de 86,9%. Par ailleurs, la probabilité pour un inactif d'aller vers le statut de travailleurs indépendants est de 35,5%.

Plus de la majorité des cadres (54,0%) veulent garder leur catégorie et 55,3% des apprentis ou stagiaires payés veulent basculer dans la catégorie des travailleurs indépendants (patron, compte propre). Le désir ardent de migrer vers le statut d'employé/ouvrier qualifié est exprimé par 3,7% des travailleurs indépendants. En revanche, l'opposé, 22,1% des cadres aussi souhaitent massivement garder leur position de cadres moyens.

**Tableau 8.9: Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la situation d'activité, Mali, 2017**

Situation d'activité	Catégorie socio professionnelle désirée						Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
<b>Statut d'occupation</b>								
Actif occupé	6,7	8,3	6,1	3,5	63,5	11,9	100	322011
Chômeur BT	13,5	22,7	13,5	15,6	31,4	3,4	100	87296
MOP	4,8	7,3	6,5	5,7	64,3	11,4	100	302871
Inactif	15,7	9,4	5,5	2,8	35,5	31,1	100	1038632
<b>Catégorie socio professionnelle</b>								
Cadre	54,0	22,1	2,0	0,8	20,8	0,3	100	27739
Ouvrier/manœuvre	7,3	20,7	15,5	7,7	46,5	2,3	100	55118
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	1,1	3,9	3,7	2,6	86,9	1,8	100	129828
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	1,1	3,7	5,1	3,1	55,3	31,8	100	109326
<b>Mali</b>	<b>12,1</b>	<b>9,5</b>	<b>6,2</b>	<b>4,1</b>	<b>45,5</b>	<b>22,8</b>	<b>100</b>	<b>1750811</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le tableau 8.10 montre qu'il y a un vrai désir de travailler dans l'entrepreneuriat et dans le ménage avec respectivement 33,1% et 27,8%. En effet, sur 100 actifs qui travaillent ou travaillaient dans le secteur public, 72,5% désirent conserver leur statut dans le secteur public ou parapublic. Ce besoin se fait sentir également par ceux qui chôment au sens strict dont 40,4% souhaitent exercer plutôt dans le secteur privé/PME/association. Enfin, une proportion de 59,7% des travailleurs dans le secteur ménage anime aussi l'intention de rester dans ce secteur.

Cet afflux massif souhaité vers l'entrepreneuriat résulte généralement du désir des travailleurs d'améliorer leur rémunération par rapport au niveau des salaires ou des revenus dans les autres secteurs institutionnels, notamment, le secteur public et privé.

**Tableau 8.10: Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel, Mali, 2017**

Situation d'activité	Secteur institutionnel désiré				Total	Effectif
	Secteur public et parapublic	Société privée/PME/association	Entrepreneuriat	Ménage		
Actif occupé	17,5	15,9	53,5	13,1	100	279 838
Chômeur BT	30,0	40,4	24,2	5,4	100	82 558
MOP	15,8	11,7	51,4	21,1	100	238 834
Inactif	25,8	16,0	22,1	36,1	100	663 512
Secteur public	72,5	16,8	8,1	2,5	100	27 318
Secteur privé	13,6	16,3	63,6	6,5	100	235 557
Ménages	3,9	13,0	23,4	59,7	100	16 963
<b>Mali</b>	<b>22,7</b>	<b>16,4</b>	<b>33,1</b>	<b>27,8</b>	<b>100</b>	<b>1 264 742</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

L'étude des transferts en espèces des revenus hors emplois reçus par la population de 15 ans et plus permet d'appréhender la redistribution des revenus. L'examen des revenus hors emplois met en évidence l'importance des transferts d'un ménage à un autre compte non tenu de sa résidence. Les revenus des transferts s'inscrivent dans le cadre d'une solidarité sociale fortement ancrée dans les traditions et perçue comme une stratégie de survie des ménages au Mali.

D'après l'enquête, la proportion de la population de 15 ans et plus, bénéficiant d'un revenu hors emploi reste généralement faible. Cependant, il convient de relever que 6,9% de la population cible bénéficie des revenus hors emploi provenant des transferts reçus d'autres ménages résidant au Mali, tandis que 3,7% reçoivent plutôt des transferts d'autres ménages résidant à l'étranger. Il y a en outre une proportion de 0,9% d'individus qui bénéficient des revenus d'autres sources.

Les transferts en provenance des ménages résidant au Mali desservent surtout 2,4% des personnes âgées de 15 ans et plus de Bamako, 7,7% du milieu rural et 4,8% de l'ensemble du milieu urbain. Le tableau fait aussi ressortir que la population en emploi est relativement moins nombreuse à bénéficier des revenus hors emploi (7,9%). Les transferts de l'étranger profitent aux personnes, sans distinction de situation d'activité, malgré un léger avantage des inactifs (3,8%).

**Tableau 8.11: Répartition en% de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété	Revenu financier	Transfert reçu d'autres ménages résidant	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Effectif
<b>Statut d'occupation</b>									3 498 063
Actif occupé	0,55	0,28	4,34	1,13	7,94	4,05	0,01	0,5	165 012
Chômeur BT	0	0	0,6	0,11	6,72	1,94	0	0,34	1 131 467
MOP	0,13	0,24	2,61	0,59	6,63	2,24	0,2	1,78	4 168 552
Inactif	1,62	0,21	1,3	0,71	6,21	3,8	0,35	1,01	
<b>Milieu de résidence</b>									
Bamako	3,17	0,52	1,13	0,64	2,47	2,05	0,75	0,23	1 339 262
Autres urbains	1,91	0,22	1,45	0,64	7,59	3,8	0,34	0,76	1 172 121
Ens. urbain	2,58	0,38	1,28	0,64	4,86	2,86	0,56	0,48	2 511 383
Rural	0,37	0,18	3,16	0,93	7,76	3,98	0,05	1,06	6 451 710
<b>Mali</b>	<b>0,99</b>	<b>0,24</b>	<b>2,64</b>	<b>0,85</b>	<b>6,95</b>	<b>3,67</b>	<b>0,19</b>	<b>0,9</b>	<b>8 963 093</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Quatre types de revenus hors emploi semblent importants pour la population malienne, avec des montants mensuels moyens plus élevés perçus par un actif occupé. Il s'agit de la pension du travail (301 364 FCFA par mois), du revenu financier (242 233 FCFA), du revenu de la propriété (156 637 FCFA) et d'autres pensions (69 064 FCFA). Les pensions profitent aussi bien aux inactifs qu'à la population en emploi, qu'en bien aux inactifs qu'à la main d'œuvre potentielle, alors que le revenu de la propriété est une rente que perçoivent surtout les actifs occupés jusqu'à hauteur de 229 912 FCFA par mois.

Les montants des transferts reçus de la part des ménages vivant à l'étranger, ne sont pas du tout négligeables, notamment pour les populations du district de Bamako, avec une moyenne mensuelle de 88 667 FCFA. Par contre, Néanmoins, c'est surtout le montant des transferts reçus de la part des ménages résidants au Mali qui paraît faible, soit 31 422 FCFA.

Enfin, il y a des disparités du niveau des revenus hors emplois selon le milieu de résidence. En effet, les montants de ces revenus paraissent plus élevés dans l'ensemble urbain, notamment une moyenne de

548 873 FCFA du revenu de la propriété qui bénéficie à la population. Ces montants paraissent plus faibles en milieu rural avec un niveau moyen de 16 071 FCFA de la part des ménages résidents au Mali.

**Tableau 8.12: Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus, Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Montant mensuel Pensions du travail	Montant mensuel Autres pensions	Montant mensuel Revenu de la propriété	Montant mensuel Revenu financier	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages résident	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Montant mensuel Bourses d'études	Montant mensuel Autres revenus	Effectif
<b>Statut d'occupation</b>									
Actif occupé	61 377	75 272	229 912	418 138	43 323	41 505	11 752	143 248	3 498 063
Chômeur BT			31 572	127 500	14 691	34 358		8 500	165 012
MOP	100 007	15 292	17 924	19 939	13 099	28 546	37 482	11 492	1 131 467
Inactif	374 775	78 576	28 674	58 215	24 676	52 261	46 563	14 500	4 168 552
<b>Milieu de résidence</b>									
Bamako	446 557	53 989	61 856	198 657	48 242	88 667	46 013	664 566	1 339 262
Autres urbains	171 234	98 979	984 284	137 096	111 539	55 753	47 352	23 718	1 172 121
Ens. urbain	351 494	65 988	548 873	169 916	94 381	68 295	46 394	188 988	2 511 383
Rural	163 341	71 582	94 775	261 518	16 071	39 273	37 162	16 044	6 451 710
<b>Mali</b>	<b>301 364</b>	<b>69 064</b>	<b>156 637</b>	<b>242 233</b>	<b>31 422</b>	<b>45 619</b>	<b>44 583</b>	<b>42 028</b>	<b>8 963 093</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

A l'issue de l'enquête, trois principales utilisations des transferts de fonds reçus ressortent ; les dépenses domestiques, les dépenses liées aux soins et à la santé et l'achat d'une parcelle. Ces utilisations diffèrent selon les pays de provenance.

Ainsi, par ordre d'importance, la totalité des dépenses domestiques au Mali provient des pays d'Asie et les dépenses de soins et de santé ne viennent qu'en deuxième position (19,6%) et proviennent des pays d'Afrique de l'ouest-UEMOA et seulement 7,7 % des dépenses liées à l'achat de l'immobilier (parcelle) sortent des pays d'Afrique centrale.

Il apparaît qu'une forte proportion (62,6%) du montant des transferts de fonds reçus est utilisée pour les dépenses domestiques des ménages au Mali. Cependant 68,5 % de ces montants reçus proviennent de l'ensemble des pays de l'Afrique dont 37,3 % des pays de l'Afrique de l'ouest-UEMOA et 25,6 % des pays de l'Afrique centrale.

On constate aussi qu'une faible part de ces montants reçus (0,1%) est destinée au paiement des crédits des ménages. La part des dépenses de l'éducation reste faible (1,1%) et proviennent des Etats d'Europe.

En somme, les ménages maliens ont reçu 23 579 130 145 FCFA comme transfert de fonds courant l'année 2017 et varie fortement selon les pays de provenance.

**Tableau 8.13: Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Principale utilisation											Montant (en FCFA) reçu	Montant (en FCFA) reçu	Effectif
	Dépenses domestiques	Soins, santé	Activités commerciales	Education scolaire	Paiement d'un crédit	Achat d'une parcelle	Epargne	Construction d'une maison	Loisirs	Autre investissement	Autre utilisation			
Afrique de l'Ouest-UEMOA	59,2	19,6	5,5	0,6	0,0	0,0	0,4	0,6	1,4	5,6	7,3	8 799 344 867	37,3	117 419
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	75,8	6,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	17,4	649 835 881	2,8	7 186
Afrique Centrale	55,4	3,4	1,2	0,9	0,2	30,3	0,0	0,0	0,8	5,1	2,9	6 034 072 714	25,6	45 194
Autres Etats d'Afrique	64,9	3,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	28,4	0,9	656 686 371	2,8	11 774
Ens. Afrique	58,7	12,3	3,5	0,7	0,1	11,3	0,2	0,3	1,1	6,1	5,8	16 139 939 832	68,5	181 574
Etats Europe	69,4	8,9	7,1	1,1	0,1	0,0	0,3	2,0	5,0	0,0	6,1	6 511 835 725	27,6	64 040
Etats Asie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	110 539 210	0,5	1 272
Etats Amérique du Nord	82,8	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	9,0	0,0	7,3	0,0	0,0	722 780 931	3,1	5 071
Etats Amérique du Sud	69,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,9	0,0	50 536 888	0,2	425
Autres Etats non classé ailleurs	91,2	0,0	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	43 497 558	0,2	670
<b>Mali</b>	<b>62,6</b>	<b>10,9</b>	<b>4,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>7,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>2,4</b>	<b>4,2</b>	<b>5,6</b>	<b>23 579 130 145</b>	<b>100,0</b>	<b>253 052</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Au Mali, les principaux canaux de transfert de fonds utilisés sont formels et varient suivant le milieu de résidence.

Parmi le montant total reçu (23 579 130 145 FCFA), une bonne partie (67,4%) est reçue par le milieu rural où réside la majeure partie (plus de 72%) de la population malienne.

Le milieu urbain reçoit 32,6% de ces montants soit 7 696 382 442 FCFA. Cependant il est à remarquer que le seul district de Bamako enregistre 17,4% des transferts de fonds reçus par les ménages.

**Tableau 8.14: Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Mali, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Canaux de transfert utilisés			Montant (en FCFA) reçu	Montant (en FCFA) reçu	Effectif
	Formel	Informel	Total			
Bamako	100,0	0,0	100,0	4 105 756 231	17,4	20 705
Autres urbains	100,0	0,0	100,0	3 590 626 211	15,2	33 266
Ens. urbaine	100,0	0,0	100,0	7 696 382 442	32,6	53 971
Rural	100,0	0,0	100,0	15 882 747 703	67,4	199 081
Mali	100,0	0,0	100,0	23 579 130 145	100,0	253 052

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTA

# SITUATION DU SECTEUR INFORMEL

---

## Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel

### Résultats clés

- **Identification des entreprises du secteur informel** : Pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de non-enregistrement, du non tenu de la comptabilité et de la production marchande seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.
- **Emplois** : L'effectif des emplois des activités principales de la population de 15 ans et plus est de 3, 509 millions.
- **Secteur d'activité** : L'économie du Mali reste dominée par le secteur primaire et notamment agricole avec 97,5%, dont 97,8% dans le milieu rural et 93,3% dans le milieu urbain.
- **Production** : Selon le milieu de résidence, la grande majorité des unités de production informelles se situe dans le milieu rural avec une part qui atteint 68,0% soit 884 254 personnes, suivi des autres villes avec 20,1% (262 016 personnes) et Bamako avec 11,9% (154 202 personnes).
- **Capital** : Les principales sources du capital de financement au démarrage des activités des UPI sont l'épargne propre ou tontine avec 68,8%, suivi des dons et héritages avec 12,5%, 9,9% pour les prêts informels par des amis ou des parents et seulement moins de 1% des UPI ont fait des prêts bancaires ou institution de micro finance.

A la suite d'une section méthodologique consacrée à la présentation des différents concepts nécessaires pour mieux cerner cette partie du rapport, les sections suivantes de ce volet informel, décrivent les conditions d'exercice des unités de production informelles (UPI) au Mali notamment le type de local utilisé, la disponibilité des services de base, les caractéristiques de l'UPI, les caractéristiques des chefs des UPI etc. Dans ce chapitre, il est aussi présenté la répartition des emplois dans le secteur informel, les motifs et les moyens de création des UPI de même que les raisons du choix du produit vendu ou du service offert par l'UPI.

### 9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 19<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 2003 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activités économiques et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de non-enregistrement, du non tenu de la comptabilité et de la production marchande seront considérés comme les plus importants depuis le (SCN 2008 (Système de Comptabilité Nationale).

**Non enregistrement des unités de production** : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement

fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique de guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'ait de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

**Non tenue de la comptabilité écrite et formelle :** il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

**Production des biens et services marchands :** selon la résolution de la 19<sup>ème</sup> CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

**Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI) ;**

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le tableau suivant. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

**Tableau 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle**

Identification dans l'emploi	A RENSEIGNER PAR LES EMPLOYEURS (PATRONS) ET LES PERSONNES A COMPTE PROPRE				
	Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?  1. Employeur 2. Compte propre	Tenez-vous une Comptabilité ?  1. Rien 2. Comptabilité, plan comptable du Burundi 3. Comptabilité simplifiée 4. Cahier de recettes ou autre (préciser)	Votre établissement est-t-il enregistré officiellement (NIF) ?  1. Oui 2. Non	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ?  1. Oui, et cette production est totalement Vendue 2. Oui, et cette production est partiellement vendue 3. Non	L'enquêté (e) est-il (elle) éligible comme chef d'unité de production informelle ?  1. Oui 2. Non
En activité principale	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En activité secondaire					
• 1 <sup>ère</sup> activité secondaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• 2 <sup>ème</sup> activité secondaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	ELIGIBLE COMME CHEF UPI SI ET SEULEMENT SI (A)=7 ou 8 et [(B)=1,4 ou (C)=2] et D = 1,2				

## **Le champ géographique et thématique de l'enquête sur le secteur informel**

L'enquête sur le secteur informel a couvert l'ensemble des régions du pays, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Mais l'enquête n'a ciblé que les unités de production informelle du constat des statistiques du secteur primaire dans le rapport. Les unités de production informelle des secteurs agricoles sont en principe mieux captées dans le cadre des opérations statistiques ciblant spécifiquement ce secteur d'activité.

### **L'emploi informel**

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 19<sup>ème</sup> CIST de 2003. Sont considérées comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (critère d'informalité de l'emploi) :

- Paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- Congés de maladie rémunérés ;
- Congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

En réalité, dans la pratique sur le terrain, la stricte application simultanée des trois critères de l'informalité de l'emploi conduit à une très importante proportion d'emplois informels aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel (informel, ménage). C'est la raison pour laquelle, de façon opérationnelle on conviendra de se limiter au critère qui semble le mieux caractérisé les conditions d'emplois plus ou moins formelles. Il s'agit du paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale. Dans le cas de Capitale, l'emploi sera dit informel si l'employé ne verse pas une indemnité de protection sociale auprès de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS ou INPS) le premier concerne les fonctionnaires et le deuxième les contractuels Etat ou secteur privé. Autrement, l'emploi est dit formel.

### **Les travailleurs dépendants**

Ce groupe de travailleurs comprend tous les actifs occupés qui attendent (ou non) une rémunération périodique de leurs prestations par un employeur (cadres, employés, manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, apprentis ou stagiaires non payés).

### **Les travailleurs indépendants**

Cette catégorie comprend tous les autres actifs occupés qui travaillent pour leur propre compte, soit en employant une main d'œuvre rémunérée (patron), soit avec une main d'œuvre non rémunérée (travailleur associé).

### **Le calcul des coefficients de pondération (extrapolation) du volet secteur informel**

En dépit du fait que le dispositif de collecte des données intègre deux enquêtes complémentaires (Emploi, secteur informel) qui se réalisent quasi simultanément, l'on peut avoir une légère déformation de la structure par branche d'activité et statut dans l'emploi des CUPI. En effet, des erreurs fréquentes peuvent apparaître : incorrecte appréciation que le CUPI a de son statut, erreur attribuable à l'enquêteur qui peut ne pas avoir bien saisi le statut du chef, erreur de codification de la branche d'activité par l'enquêteur entre la phase 1 et la phase 2, etc.

En outre, en dépit de la simultanéité de la collecte des données, certaines UPI peuvent disparaître ou tout simplement, certains CUPI peuvent refuser, pour diverses raisons, de répondre aux questions de l'enquête sur le secteur informel. Dans l'une ou l'autre de ces situations, la conséquence est une déformation de la structure par branche d'activités et selon le statut des CUPI entre les deux volets de l'enquête (emploi et secteur informel). Il devient alors nécessaire de redresser les coefficients de pondération de l'enquête sur l'emploi afin de mettre en adéquation la structure par branche d'activité et statut des CUPI de l'échantillon final des UPI de l'enquête sur le secteur informel.

Ce coefficient de pondération servira pour l'extrapolation des résultats de l'échantillon à l'ensemble de l'univers. Afin d'assurer la cohérence des données entre les deux échantillons, il convient de corriger/calculer sur les marges la structure des deux échantillons.

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 19<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 2003 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituée en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activités économiques et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de *non-enregistrement*, de la *non-tenue de la comptabilité* et de la *production marchande* seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.

**Non enregistrement des unités de production** : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique de guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'ait de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au numéro d'identification fiscal (NIF).

**Non tenue de la comptabilité écrite et formelle** : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

**Production des biens et services marchands** : selon la résolution de la 19<sup>ème</sup> CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

## 9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2

### 9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenus dans l'enquête Emploi (phase 1)

L'effectif des emplois des activités principales de la population de 15 ans et plus est de 3 509 000. C'est le secteur primaire, avec une part de 44,3%, qui est le plus dominant du secteur informel. La grande majorité des unités de production informelles se situe dans le milieu rural avec (66,5%).

L'économie du Mali reste dominée par le secteur primaire et notamment agricole avec 97,5%, dont 97,8% dans le milieu rural et 93,3% dans le milieu urbain. Par rapport au secteur primaire, la branche d'activités la moins pratiquée est la Pêche, la Pisciculture, l'Aquaculture avec seulement 0,9%, et qui est beaucoup plus répandue dans le district de Bamako avec 4,9%.

Le secteur d'activités commerce vient en deuxième position au Mali avec 21,3% en 2017. Parmi les activités du secteur d'activités commerce, la branche d'activités la plus pratiquée par la population malienne est l'activité de commerce de détail avec 73,2%.

Par rapport au milieu de résidence, cette activité est beaucoup plus développée à Bamako qu'aux autres villes urbaines (75,4% contre 66,3% pour les autres villes urbaines). Le commerce et réparation des pièces automobiles est l'activité la moins effectuée par la population malienne avec seulement 6,4%.

Le secteur d'activités services vient en troisième position après les secteurs du commerce au Mali avec 18,9% en 2017. Par rapport au secteur de services, la branche d'activités qui est plus développée au Mali est d'autres activités de services NCA (activités de tailleurs, de pressing, de coiffure, des réparations de biens domestiques, etc.) avec 24,6%. Elle est suivie des branches d'activités enseignement (7,2%) et des activités de transport (10,1%).

Les activités les moins développées au niveau du secteur d'activités de services sont des branches d'activités immobilières et des activités des organisations internationales avec seulement moins de 1%. Ce constat est réel quel que soit le milieu de résidence.

Les secteurs secondaire (industrie) et tertiaire sont peu développés. Le secteur industriel avec seulement 15,5% en 2017, est beaucoup plus développé dans le milieu rural avec 52,0%. La branche d'activités la plus dominante dans ce secteur est l'activité de fabrication (huileries et savonneries, les terres de l'Office du Niger, on rencontre des entreprises d'égrenage de coton et de kapok, etc.) avec 66,8% en 2017. Ces activités sont plus pratiquées dans le milieu rural avec 68,5% contre 65,0% en milieu urbain.

**Tableau 9.2 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire) par secteur d'activité**

Secteur et branche d'activité	Strates de résidence				Ensemble
	Bamako	Autres urbains	Urbain	Rural	
<b>Primaire</b>					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	15 064	99 209	114 274	1 400 544	1 514 818
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	3 555	2 368	5 923	18 933	24 856
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	961	1 331	2 292	12 085	14 377
<b>Ensemble</b>	<b>19 581</b>	<b>102 908</b>	<b>122 489</b>	<b>1 431 562</b>	<b>1 554 051</b>
<b>Industrie</b>					
Activités extractives/mines	11 738	5 774	17 511	33 764	51 275
Activités de fabrication	109 570	60 526	170 096	194 438	364 534
Activités de production et distribution	1 729	813	2 542	896	3 437
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	3 735	2 258	5 992	3 772	9 765
Activités de construction	42 088	23 672	65 760	50 876	116 636
<b>Ensemble</b>	<b>168 859</b>	<b>93 042</b>	<b>261 901</b>	<b>283 745</b>	<b>545 646</b>
<b>Commerce</b>					
Commerce et réparation des pièces automobiles	19 245	10 547	29 792	18 224	48 017
Commerce de gros	38 271	36 112	74 383	77 770	152 153
Commerce de détail	176 229	91 707	267 937	278 455	546 392
<b>Ensemble</b>	<b>233 746</b>	<b>138 367</b>	<b>372 112</b>	<b>374 450</b>	<b>746 562</b>
<b>Service</b>					
Activités de transport	31 215	15 077	46 292	20 975	67 267
Activités d'entreposage	5 696	2 476	8 172	4 665	12 838
Activités d'hébergement et de restauration	12 900	3 780	16 680	16 352	33 032
Activités de l'information et de communication	11 797	5 663	17 459	5 617	23 077
Activités financiers et d'assurance	15 340	2 638	17 978	1 933	19 911
Activités immobiliers	2 778	736	3 515	-	3 515
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	25 030	5 060	30 089	6 200	36 289
Activités de services de soutien et de bureau	25 167	6 636	31 803	8 342	40 145
Activités de l'administration publique	20 974	10 712	31 686	14 812	46 498
Enseignement	35 067	28 241	63 308	50 810	114 118
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	18 625	8 248	26 873	14 614	41 487
Activités artistiques, sportives et récréatives	7 693	1 284	8 977	1 909	10 886
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	43 435	28 365	71 799	91 132	162 932
Activités spéciales des ménages	31 434	6 653	38 088	6 616	44 704
Activités des organisations internationales	5 727	843	6 570	-	6 570
<b>Ensemble</b>	<b>292 878</b>	<b>126 412</b>	<b>419 289</b>	<b>243 977</b>	<b>663 269</b>
<b>Ensemble</b>	<b>715 064</b>	<b>460 729</b>	<b>1 175 791</b>	<b>2 333 734</b>	<b>3 509 528</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT.

Près de la moitié des individus de 15 ans exercent leur activité secondaire dans exercent leur activité secondaire dans le secteur primaire (14 385 personnes) notamment dans la branche d'activités « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » (6 101 personnes) pratiquée rural. Ce constat est la même que dans l'activité principale de « Pêche, Pisciculture, Aquaculture » avec 2 697 personnes.

Le tableau 9.3 montre que 10 316 personnes pratiquent le commerce comme activité secondaire. Il s'agit surtout des activités « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » et « Commerce de détail » avec respectivement un effectif de 3 778 personnes et de 3 248 personnes.

L'industrie vient en troisième position soit 8 545 de personnes. Les branches d'activités les plus pratiquées sont au niveau des activités de l'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien, soit 3116 personnes et cette activité est beaucoup plus pratiquée dans le milieu urbain soit 1 760 personnes. Les activités de

fabrication sont pratiquées par 1 831 personnes dont plus de 50% sont dans le milieu urbain soit 1 208 personnes. L'orpaillage qui est une activité extractive et mine est pratiqué dans la zone rurale par 1 471 personnes.

Le secteur des services est pratiqué avec 5 837 personnes dont moins d'une personne sur quatre sont au niveau des activités artistiques, sportives et récréatives, soit 1 313 personnes et la majorité sont dans le milieu rural soit 731 personnes.

**Tableau 9.3: Effectif des emplois secondaires, individus de 15 ans et plus, Mali, 2017**

Secteur et branche d'activité (activité secondaire)	Strates de résidence				Ensemble
	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
<b>Primaire</b>					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	-	-	-	6 101	6 101
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	-	81	81	650	730
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	-	-	-	2 697	2 697
Activités de fabrication	915	244	1 160	1 049	2 209
Activités de construction	-	487	487	-	487
Commerce et réparation des pièces automobiles	-	79	79	-	79
Commerce de gros	-	233	233	-	233
Commerce de détail	348	-	348	634	982
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	-	-	-	395	395
Activités de services de soutien et de bureau	-	-	-	471	471
<b>Ensemble</b>	<b>1 263</b>	<b>1 125</b>	<b>2 388</b>	<b>11 996</b>	<b>14 385</b>
<b>Industrie</b>					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	387	1 373	1 760	1 356	3 116
Activités extractives/mines	-	-	-	1 471	1 471
Activités de fabrication	1 041	166	1 208	623	1 831
Activités de construction	-	-	-	562	562
Commerce de gros	373	-	373	-	373
Commerce de détail	642	-	642	416	1 058
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	-	135	135	-	135
<b>Ensemble</b>	<b>2 443</b>	<b>1 674</b>	<b>4 117</b>	<b>4 428</b>	<b>8 545</b>
<b>Commerce</b>					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	311	-	311	3 466	3 778
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	-	-	-	666	666
Activités de fabrication	402	484	886	1 027	1 913
Activités de construction	-	-	-	62	62
Commerce et réparation des pièces automobiles	130	-	130	-	130
Commerce de gros	-	-	-	177	177
Commerce de détail	1 878	561	2 438	810	3 248
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	343	-	343	-	343
<b>Ensemble</b>	<b>3 064</b>	<b>1 044</b>	<b>4 109</b>	<b>6 208</b>	<b>10 316</b>
<b>Service</b>					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	-	79	79	1 218	1 297
Activités de fabrication	576	-	576	-	576
Commerce de détail	258	202	460	532	993
Activités de transport	-	-	-	417	417
Activités immobiliers	592	-	592	-	592
Activités de services de soutien et de bureau	179	-	179	-	179
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	174	-	174	-	174
Activités artistiques, sportives et récréatives	440	143	582	731	1 313
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	298	-	298	-	298
<b>Ensemble</b>	<b>2 515</b>	<b>425</b>	<b>2 940</b>	<b>2 898</b>	<b>5 837</b>
<b>Ensemble</b>	<b>9 285</b>	<b>4 268</b>	<b>13 554</b>	<b>25 530</b>	<b>39 083</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Le nombre d'unités de production informelles (UPI) est estimé à 1,30 millions dont 964 249 chefs d'UPI et 336 223 personnes employées comme main d'œuvre.

La grande majorité des UPI se situe dans le milieu rural avec une part qui atteint 68,0% soit 884 254 personnes.

Selon le milieu de résidence, les unités informelles sont beaucoup plus développées dans le Commerce de détail à Bamako avec plus de quatre personnes sur cinq (80,4%) soit 66 871 personnes dont 64 122 personnes sont chef d'unité et 2 749 personnes pour la main d'œuvre.

Le secteur informel industriel est pratiqué par 26,8% (41 264 personnes) des UPI, le poids de la branche " Activités de fabrication" est considérable avec 76,2% (31 429 personnes). Quant au secteur de service, c'est la branche « autres activités des services NCA (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc. » qui continue à confirmer sa position avec une part qui atteint 36,7%.

D'un autre côté, la branche " Activités d'hébergement et de restauration" occupe 17,8% (5 280 personnes) des UPI du secteur des services en 2017. Elle est suivie de la branche d'activités artistiques, sportives et récréatives" (13,1% soit 3 903 personnes).

Dans le secteur informel commercial, la branche « Commerce de détail » attire plus de 70,3% des UPI de ce secteur soit 99 464 personnes (dont 81 091 personnes pour le chef d'UPI et 18 373 personnes qui composent la main d'œuvre).

Le secteur industriel se caractérise par la dominance de la branche « Activités de fabrication » avec un poids qui atteint 68,9%, soit 52 664 personnes (dont 26 292 personnes qui sont chef d'UPI et 26 373 personnes sont dans la main d'œuvre). D'un autre côté, la branche « Autres activités des services NCA (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) » occupe 61,6% des UPI du secteur des services soit 27 160 personnes. Elle est suivie de la branche " Activités d'hébergement et de restauration " avec une part de 11,7% en 2017 soit 5 145 personnes.

Le milieu rural enregistre le plus l'unité principalement dans le secteur informel commercial avec 52,5% soit 464 646 personnes (371 221 personnes chef UPI et 93 425 personnes pour la main d'œuvre). La branche « Commerce de détail » occupe 73,2% des unités de production informel soit 340 275 personnes (dont 280 197 personnes comme chef UPI et 60 079 personnes qui sont dans la main d'œuvre). Le secteur industriel informel viens en deuxième position avec 31,1% soit 404 583 personnes (254 688 personnes qui sont chef UPI et 149 895 personnes qui sont dans la main d'œuvre). Le secteur industriel se caractérise par la dominance de la branche « Activités de fabrication » avec un poids qui atteint 74,9%, soit 214 981 personnes (dont 150 527 personnes qui sont chef d'UPI et 64 454 personnes sont dans la main d'œuvre). Elle est suivie de la branche « Activités de construction » avec une part de 12,9% en 2017 soit 37 035 personnes.

Quant au secteur de service, 15,0% soit 132 774 personnes sont dans l'unité de production informelle. La branche « Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) » est la plus pratiquée dans cette zone avec une part de 61,5% soit 81 644 personnes (61 833 personnes qui sont chef UPI et 19 812 personnes qui sont dans la main d'œuvre). Cette activité est suivie des branches d'activités d'hébergement et de restauration et d'activités de transport respectivement 9,2% (12 166 personnes) et 8,7% (11 610 personnes).

**Tableau 9.4 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité**

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité		Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	Effectif UPI
<b>Bamako</b>	<b>Industrie</b>			
	Activités extractives/mines	546		546
	Activités de fabrication	22 541	8 888	31 429
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	664		664
	Activités de construction	4 876	3 749	8 625
	<b>Ensemble</b>	<b>28 627</b>	<b>12 637</b>	<b>41 264</b>
	<b>Commerce</b>			
	Commerce et réparation des pièces automobiles	3 309	2 831	6 140
	Commerce de gros	8 438	1 766	10 204
	Commerce de détail	64 122	2 749	66 871
	<b>Ensemble</b>	<b>75 868</b>	<b>7 347</b>	<b>83 215</b>
	<b>Service</b>			
	Activités de transport	1 746		1 746
	Activités d'hébergement et de restauration	2 785	2 496	5 280
	Activités de l'information et de communication	1 429	165	1 594
	Activités immobiliers	832		832
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	373	745	1 118
	Activités de services de soutien et de bureau	1 644	803	2 447
	Enseignement	109	760	869
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1 028		1 028
Activités artistiques, sportives et récréatives	3 520	383	3 903	
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	10 659	246	10 905	
<b>Ensemble</b>	<b>24 125</b>	<b>5 598</b>	<b>29 723</b>	
<b>Autres urbains</b>	<b>Industrie</b>			
	Activités extractives/mines	1 356	834	2 190
	Activités de fabrication	26 292	26 373	52 664
	Activités de production et distribution	1 191		1 191
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	116	149	265
	Activités de construction	8 872	11 303	20 175
	<b>Ensemble</b>	<b>37 827</b>	<b>38 659</b>	<b>76 486</b>
	<b>Commerce</b>			
	Commerce et réparation des pièces automobiles	4 134	7 561	11 695
	Commerce de gros	22 786	7 468	30 254
	Commerce de détail	81 091	18 373	99 464
	<b>Ensemble</b>	<b>108 011</b>	<b>33 401</b>	<b>141 412</b>
	<b>Service</b>			
	Activités de transport	1 838	717	2 555
	Activités d'hébergement et de restauration	3 944	1 201	5 145
	Activités de l'information et de communication	944	780	1 724
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	403	700	1 103
	Activités de services de soutien et de bureau	690	446	1 136
	Enseignement	2 649		2 649
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1 077	102	1 179
Activités artistiques, sportives et récréatives	887	478	1 365	
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	16 665	10 495	27 160	
Activités spéciales des ménages	101		101	
<b>Ensemble</b>	<b>29 200</b>	<b>14 919</b>	<b>44 118</b>	
<b>Rural</b>	<b>Industrie</b>			
	Activités extractives/mines	16 042	12 221	28 263
	Activités de fabrication	150 527	64 454	214 981
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et	3 277	3 277	6 554

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'œuvre	Effectif UPI
traitement de déchets			
Activités de construction	18 387	18 648	37 035
<b>Ensemble</b>	<b>188 234</b>	<b>98 599</b>	<b>286 833</b>
<b>Commerce</b>			
Commerce et réparation des pièces automobiles	14 412	17 347	31 759
Commerce de gros	76 613	15 999	92 612
Commerce de détail	280 197	60 079	340 275
<b>Ensemble</b>	<b>371 221</b>	<b>93 425</b>	<b>464 646</b>
<b>Service</b>			
Activités de transport	9 682	1 928	11 610
Activités d'entreposage	1 671		1 671
Activités d'hébergement et de restauration	9 668	2 498	12 166
Activités de l'information et de communication	2 496		2 496
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	2 355		2 355
Activités de services de soutien et de bureau	1 080		1 080
Enseignement	1 635	3 532	5 167
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	3 872	1 349	5 222
Activités artistiques, sportives et récréatives	2 473	2 519	4 992
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	61 833	19 812	81 644
Activités spéciales des ménages	4 370		4 370
<b>Ensemble</b>	<b>101 135</b>	<b>31 639</b>	<b>132 774</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

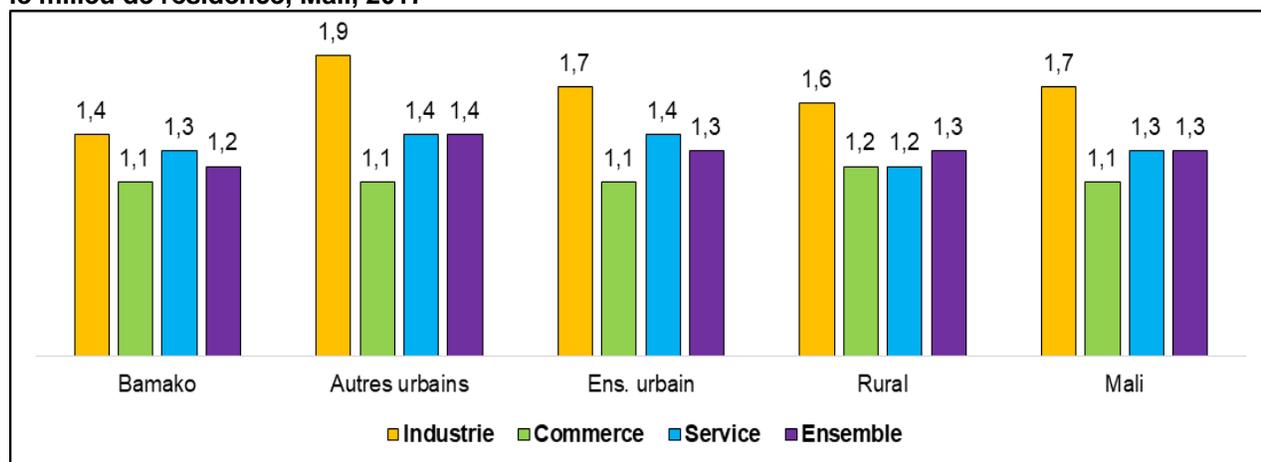
L'effectif moyen des UPI au démarrage des activités au Mali est de 1,3. Il est un peu plus élevé dans les autres villes urbaines (1,4) et plus faible dans le district de Bamako (1,2). Cette valeur moyenne globale cache des disparités selon le secteur d'activités. Quel que soit le milieu de résidence, le secteur industriel est plus dominant que les autres secteurs à savoir le commerce et le service. Les effectifs moyens des UPI du secteur industriel sont plus élevés dans les autres villes urbaines que dans le district de Bamako avec respectivement (1,9 et 1,4). Les UPI relevant du secteur commercial sont plus développées en milieu rural qu'en urbain au démarrage des activités.

**Tableau 9.5 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par milieu de résidence et sexe selon le secteur d'activité**

Milieu de résidence	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Bamako	1,4	1,1	1,3	1,2
Autres urbains	1,9	1,1	1,4	1,4
Urbain	1,7	1,1	1,4	1,3
Rural	1,6	1,2	1,2	1,3
<b>Mali</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Graphique 9.1 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activités selon le milieu de résidence, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Au Mali, 1 300 472 d'individus sont employés comme main d'œuvre dans les UPI. Parmi-ceux-ci, 1 300 329 de personnes sont employés dans le secteur informel et seulement 143 d'entre eux qui travaillent dans le secteur formel.

**Tableau 9.6 : Répartition (%) de la main d'œuvre des UPI par milieu de résidence et branche d'activité selon la nature de l'emploi**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Nature de l'emploi			Effectif
	Emploi non formel	Emploi formel	Ensemble	
<b>Bamako</b>				
Industrie	100,0		100,0	41 264
Commerce	100,0		100,0	83 215
Service	100,0		100,0	29 723
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>	<b>154 202</b>
<b>Autres urbains</b>				
Industrie	100,0		100,0	76 486
Commerce	100,0		100,0	141 412
Service	100,0		100,0	44 118
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>	<b>262 016</b>
<b>Rural</b>				
Industrie	100,0		100,0	286 833
Commerce	100,0	0.0	100,0	464 646
Service	100,0		100,0	132 774
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>0.0</b>	<b>100,0</b>	<b>884 254</b>
<b>Ensemble</b>				
Industrie	100,0		100,0	404 583
Commerce	100,0	0.0	100,0	689 273
Service	100,0		100,0	206 616
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>0.0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 300 472</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 9.2.3. Matrice des emplois

L'analyse de la structure de l'emploi des 15 ans et plus sur le marché du travail au Mali met en évidence la prédominance de l'auto-emploi. En effet, 71% des travailleurs permanents dans le secteur informel sont des indépendants (comptes propres) et 7% sont des employeurs (travailleurs dépendants rémunérés). Ces deux catégories occupent la plus de trois quarts (78%) de l'ensemble des travailleurs informels permanents.

Concernant les travailleurs dépendants non rémunérés, ils représentent 16,1% de l'ensemble des travailleurs du secteur. Le secteur qui prédomine chez les individus qui travaillent à leurs comptes propres avec 78,6% suivi du secteur de service avec 69,9% et enfin le secteur de l'industrie avec 58,8%.

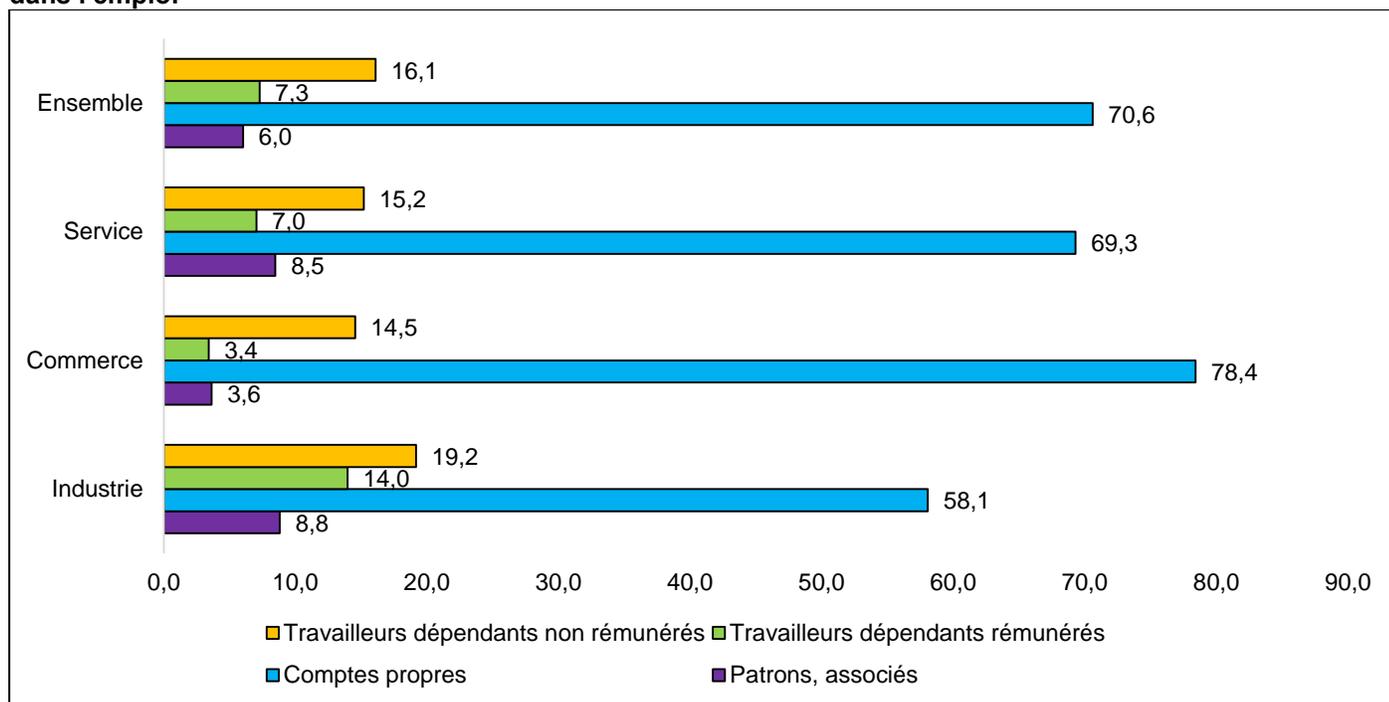
**Tableau 9.7 : Répartition (en %) des emplois des UPI par secteur d'activités selon le statut dans l'emploi**

Secteurs d'activité	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)				Total	Effectif
	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés		
Industrie	8.7	58.8	13.6	19.0	100.0	404 583
Commerce	3.6	78.6	3.3	14.6	100.0	689 273
Service	7.9	69.9	6.6	15.6	100.0	206 616
<b>Ensemble</b>	<b>5.8</b>	<b>71.0</b>	<b>7.0</b>	<b>16.1</b>	<b>100.0</b>	<b>1 300 472</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le **Graphique 9.2** montre que 70,6% la population de 15 ans et plus employés dans les UPI travaillent à leurs propres comptes et seulement 6% sont des patrons ou associés.

**Graphique 9.2: Répartition (en %) des emplois des UPI de 15-64 ans par type d'UP selon le statut dans l'emploi**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 9.3. Précarité des conditions d'activités dans le secteur informel

Le secteur informel se caractérise généralement par une grande précarité des conditions d'activité : locaux inadaptés, non accès aux principaux services publics (eau, électricité téléphone) La présente enquête montre que la situation n'a pas changé. Les Unités de production Informelles fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable.

Les résultats du Tableau 9.8 indiquent que 81,6% des unités de production informelle disposent d'un téléphone mobile en 2017. Plus de la moitié (52,2%) des UPI ont un WC ou des latrines et le pourcentage le plus élevé est enregistré parmi celles exerçant dans le secteur des services (58,5%). Seulement 1,9%

des unités informelles possèdent l'ordinateur qui est un outil très important dans le fonctionnement d'une entreprise.

Le district de Bamako enregistre 94,1% des UPI ayant un téléphone mobile, 61,1% des UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets. Le pourcentage de possession du téléphone et d'un système d'évacuation des déchets est plus élevé dans le secteur des services avec 71,8%. Près de la moitié (49,2%) des UPI ont une eau courante dont plus de la moitié exerçant dans le secteur industriel (55,0%).

Plus UPI du district de Bamako disposent de l'électricité (54,9%) et cette proportion est plus élevée la plus élevée par rapport aux autres villes urbaines et en milieu rural. Les UPI de Bamako sont mieux dotées d'outils informatiques par rapport aux autres milieux bien que le pourcentage d'UPI ayant un ordinateur et une connexion internet y soit seulement de 4,8%. Ces UPI dotées d'ordinateur et de connexion sont plus représentées dans les secteurs de services avec 12,5% ayant une connexion internet et 9,8% ayant un ordinateur.

**Tableau 9.8 : Disponibilité des services de base dans les UPI par milieu de résidence et secteur d'activité**

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un WC ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante	% ayant accès à un service de poste	% ayant accès à un service de santé	% ayant une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
<b>Bamako</b>										
Industrie	63.5	62.2	51.3	55,0	18.5	35.3	3.8	3.8	93.6	7.6
Commerce	56.7	57,0	53.2	46.4	15.1	23,0	3,0	3.8	93.3	2.9
Service	71.8	59,0	67.5	47.4	21.4	31.7	12.5	9.8	97.8	4.9
Ensemble	61.1	58.9	54.9	49.2	17.2	28.3	4.8	4.8	94.1	4.6
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	38.7	61.5	48.4	39.1	7.9	8,0	5,0	3.1	85.8	3.2
Commerce	37.8	48.7	37.5	31.4	5.7	9,0	4.6	1.6	84	2.1
Service	38.5	65.1	44.8	43.8	11	4.5	6.8	5.7	84.5	6.6
Ensemble	38.1	54.8	41.5	35.4	7.1	8,0	5.1	2.7	84.6	3.1
<b>Rural</b>										
Industrie	25.1	49.5	18.7	27.5	7.1	11.1	3.3	0	73,0	3.2
Commerce	22.7	45.2	18.5	22.7	8.3	18.7	4.3	0.5	75.3	1.5
Service	28.8	52.8	20.5	25.2	16.1	9.4	1.7	0.9	78.2	3.4
Ensemble	24.5	47.9	18.9	24.8	9.1	14.6	3.6	0.4	75,0	2.4
<b>Ensemble</b>										
Industrie	34.9	55.4	33	35.3	9.1	13.8	3.9	1.6	80.4	3.9
Commerce	33.9	48.4	31.5	29.8	8.2	15.2	4.3	1.4	81.7	1.9
Service	38.8	58.5	37.1	35.7	14.9	10.8	5.4	4.2	83.5	4.9
<b>Ensemble</b>	<b>35,0</b>	<b>52.2</b>	<b>32.8</b>	<b>32.4</b>	<b>9.5</b>	<b>14.1</b>	<b>4.3</b>	<b>1.9</b>	<b>81.6</b>	<b>3</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le secteur informel se caractérise par une grande précarité des conditions d'activité. Près de la moitié (42,7%) des unités de production informelles fonctionnent sans local professionnel, 36,8% exercent leurs activités à domicile et seulement 20,4% dans un local professionnel.

Le secteur industriel et le secteur de services restent les secteurs enregistrent les proportions les plus élevées d'unités informelles qui exercent leurs activités dans un domicile (49,2% chacun). En revanche, c'est l'industrie qui abrite le plus grand nombre d'unités ayant un local professionnel (57,5%) et une faible proportion d'unités travaillant à domicile 27,7%.

La plupart des activités des unités de production informelle à Bamako s'exerce dans des locaux professionnels (47,4%) et plus de la moitié de ces UPI sont dans le secteur industriel (55%). Dans le secteur de services des autres villes urbaines, 50% exercèrent leurs activités dans un domicile.

**Tableau 9.9 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI par milieu de résidence et secteur d'activité**

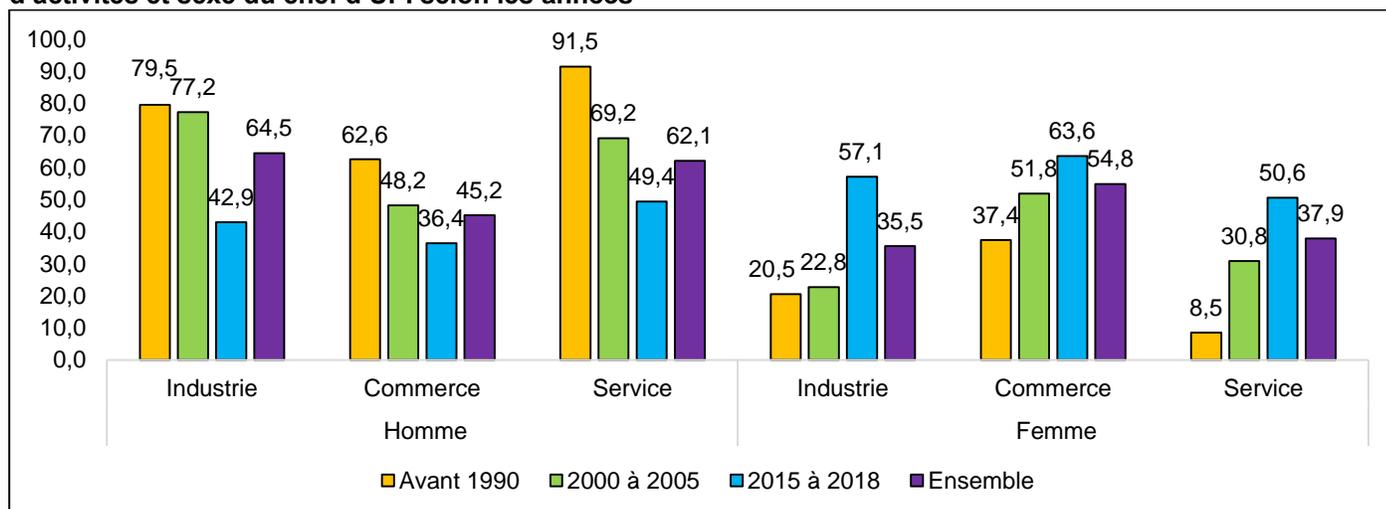
Milieu de résidence et Secteurs d'activité	Type de local utilisé pour les activités (en %)				Effectif
	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel	Ensemble	
<b>Bamako</b>					
Industrie	55.0	24.3	20.7	100.0	28 627
Commerce	49.5	20.4	30.1	100.0	76 506
Service	31.7	40.7	27.7	100.0	24 125
Ensemble	47.4	25.1	27.6	100.0	129 258
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	42.0	41.4	16.6	100.0	37 827
Commerce	47.7	21.8	30.5	100.0	108 285
Service	29.1	50.0	20.9	100.0	29 200
Ensemble	43.4	30.7	25.9	100.0	175 311
<b>Rural</b>					
Industrie	31.0	54.4	14.6	100.0	191 639
Commerce	48.4	30.9	20.8	100.0	375 789
Service	37.2	51.0	11.8	100.0	103 644
Ensemble	41.7	40.7	17.6	100.0	671 072
<b>Ensemble</b>					
Industrie	35.3	49.2	15.5	100.0	258 093
Commerce	48.4	27.7	23.9	100.0	560 580
Service	34.8	49.2	15.9	100.0	156 968
Ensemble	42.7	36.8	20.4	100.0	975 641

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI)

La majorité (53,3%) des chefs des unités informelles est masculine. Les femmes chefs d'unité sont quasiment absentes dans le secteur de services avant 1990 où elles ne représentent que 8,5%. A partir de l'année 2000 on observe une augmentation notable des femmes allant 30,8% à 50,6% 2018. Par contre ; dans le secteur commercial, elles sont 54,8% à gérer des UPI et entre 2015 et 2018 la grande majorité (63,6%) est gérée par les femmes. C'est dans le secteur industriel qu'elles sont le plus représentées avec 22,6%. La représentativité féminine dans la gestion des UPI a enregistré son plus haut niveau entre 2015 et 2018 où elle avait atteint 63%.

**Graphique 9.3: Evolution de la « création brute » des UPI par milieu de résidence, secteur d'activités et sexe du chef d'UPI selon les années**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Parmi 975 641 chefs des unités de production informelles, 30,2% ont été créés entre 2010 et 2015 et seulement 3,5% entre 1990 et 1995. Selon l'âge, la plupart des chefs des UPI âgés compris entre 25 et 34 ans (26,3%) et 35-44 ans (26,2%). Les plus jeunes (moins de 25 ans) ne représentent que 10,3% des chefs d'UPI. Toutefois, la proportion des jeunes chefs d'UPI augmente avec le temps passant de 0,9% en 1990 à 24,5% en 2018. La moyenne d'âge des chefs des unités de production informelles est de 34,76 ans entre 2010 et 2018 et 40,2% entre 25 et 34 ans et seulement 2,1% pour les 65 ans et plus.

**Tableau 9.10 : Répartition (%) des chefs d'UP par année de création selon le groupe d'âges du chef des UPI**

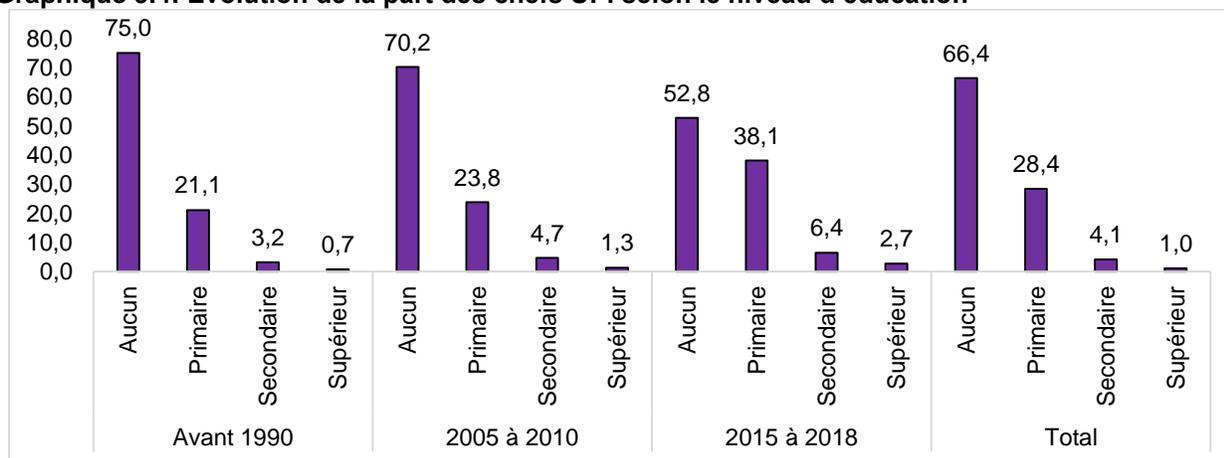
Année de création	Groupes d'âges						Total	Effectif
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus		
Avant 1990	0.9	3.1	12.7	25.1	40.2	18.0	100.0	69 379
1990 à 1995	0.2	4.1	15.9	37.3	26.6	15.9	100.0	33 678
1995 à 2000	0.2	8.2	33.4	33.0	20.5	4.7	100.0	74 941
2000 à 2005	1.4	20.5	33.7	30.5	10.1	3.8	100.0	132 679
2005 à 2010	5.4	21.1	37.5	22.4	10.9	2.6	100.0	161 842
2010 à 2015	15.2	37.3	22.9	16.2	6.3	2.1	100.0	294 801
2015 à 2018	24.5	40.2	19.5	9.3	4.3	2.1	100.0	175 182
Ne sait pas	4.4	15.0	28.6	31.0	13.3	7.8	100.0	33 139
<b>Ensemble</b>	<b>10.3</b>	<b>26.3</b>	<b>26.2</b>	<b>21.1</b>	<b>11.7</b>	<b>4.4</b>	<b>100.0</b>	<b>975 641</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Selon le graphique 9.4, depuis 1990 le niveau d'instruction des chefs des unités de production informelles reste très faible malgré une petite amélioration de 2015 et 2018. Toutefois, le pourcentage des chefs des unités de production informelles qui n'ayant aucun niveau d'instruction a diminué depuis 2010 passant de 70,2% à 52,8% entre 2015 et 2018.

Entre 2015 à 2018 le pourcentage de chefs d'UPI, ayant atteint le niveau primaire, est passé à 38,1% contre 23,8% entre 2005 et 2010. Les chefs d'UPI ayant atteint le niveau secondaire représentaient 4,7% de 2005 à 2010, ce pourcentage est passé à 6,4% entre 2015 et 2018. Quant à ceux qui ont atteint le niveau d'études supérieures, ils représentent 2,7% entre 2015 et 2018 contre 1,3% entre 2005 et 2010.

**Graphique 9.4: Evolution de la part des chefs UPI selon le niveau d'éducation**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 9.11 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps**

Année de création	% secteur Industrie	% secteur commerce	% secteur service	% activités +/- connues de l'Etat	% ayant créé seul leur UPI	% de femmes CUIPI	Age	Nombre année étude
Avant 1990	40.5	44.7	14.8	14.2	89.0	26.3	55.7	1.7
1990 à 1995	22.0	58.7	19.3	7.6	82.4	42.4	52.2	1.0
1995 à 2000	32.5	48.9	18.6	7.0	91.5	31.5	46.9	2.3
2000 à 2005	30.6	55.5	13.9	5.2	92.1	40.0	43.0	1.4
2005 à 2010	26.0	57.1	16.8	12.7	93.0	47.5	41.0	1.9
2010 à 2015	24.1	60.0	16.0	8.1	90.7	52.0	36.1	2.4
2015 à 2018	17.7	66.9	15.3	8.0	87.0	60.5	32.5	3.0
Ne sait pas	40.9	39.2	19.9	7.1	77.3	40.6	45.4	1.3
<b>Ensemble</b>	<b>26.5</b>	<b>57.5</b>	<b>16.1</b>	<b>8.8</b>	<b>89.8</b>	<b>47.0</b>	<b>40.3</b>	<b>2.1</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

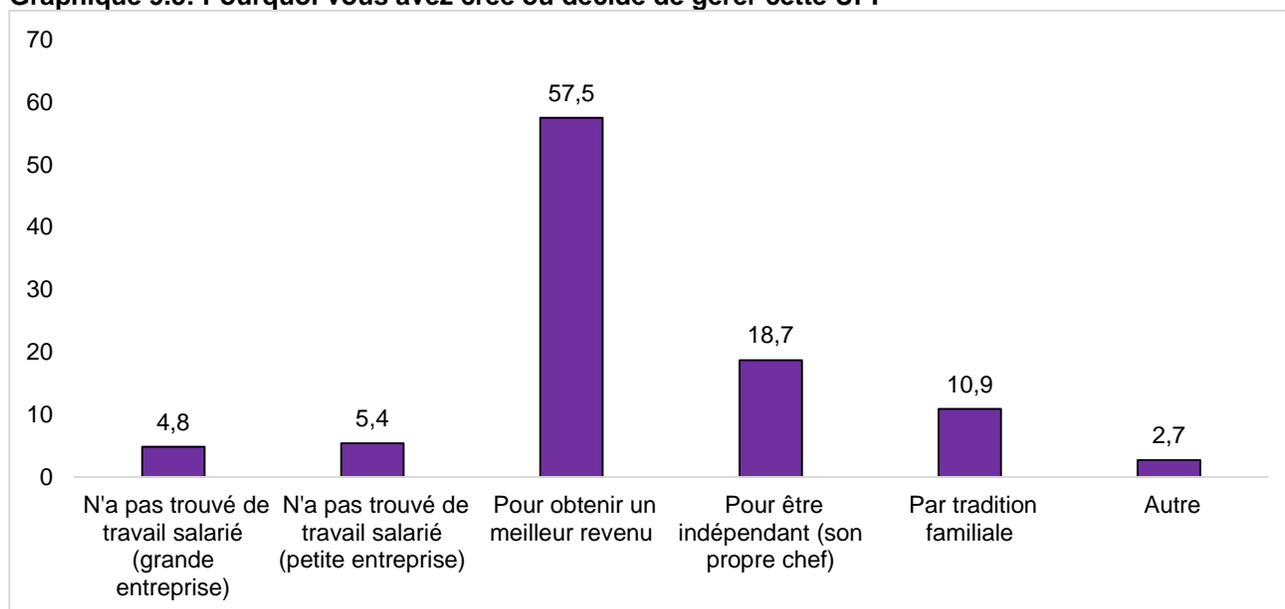
### 9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

L'examen des raisons justifiant la décision de s'investir dans le secteur informel permet de faire ressortir deux composantes au sein du secteur informel.

La première est celle des patrons qui exercent dans ce secteur moins par contrainte que par choix. La deuxième constituée de chefs d'UPI qui ont décidé de créer ou de gérer leur unité par contrainte ou par obligation.

En effet, le premier groupe qui représente seulement 10,9% de l'ensemble des chefs d'UPI qui ont été amenés à exercer dans le secteur informel par tradition familiale. Parmi les 67,7% de chefs d'UPI exerçant dans ce secteur informel par contrainte t plus de la moitié (57,5%) évoque la raison de recherche d'un meilleur revenu, 10,2% d'entre eux le font parce qu'ils n'ont pas pu n'a pas trouvère de travail salarié (dont 5,4% dans une petite entreprise), et 4,8% dans une grande entreprise).

**Graphique 9.5: Pourquoi vous avez créé ou décidé de gérer cette UPI**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 9.12 : Motifs de création de l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principalement, pourquoi avez-vous créé ou décidé de diriger (exploiter) cette unité de production ?							
	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre	Total	Effectif
<b>Bamako</b>								
Industrie	13.8	7.0	48.4	23.2	5.2	2.4	100.0	28 627
Commerce	4.6	9.5	43.7	22.2	13.3	6.7	100.0	76 506
Service	9.1	7.0	33.1	23.1	19.7	7.9	100.0	24 125
Ensemble	7.5	8.5	42.8	22.5	12.7	6.0	100.0	129 258
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	2.6	5.0	54.4	20.2	15.6	2.2	100.0	37 827
Commerce	3.9	5.2	59.6	19.2	9.7	2.5	100.0	108 285
Service	7.5	4.9	63.5	14.6	7.5	2.1	100.0	29 200
Ensemble	4.2	5.1	59.1	18.6	10.6	2.4	100.0	175 311
<b>Rural</b>								
Industrie	4.1	3.7	55.8	17.0	17.9	1.5	100.0	191 382
Commerce	3.9	5.8	63.0	19.5	5.6	2.3	100.0	375 789
Service	7.2	3.5	56.6	14.4	15.8	2.5	100.0	103 644
Ensemble	4.5	4.8	59.9	18.0	10.7	2.1	100.0	670 815
<b>Ensemble</b>								
Industrie	5.0	4.3	54.7	18.2	16.2	1.7	100.0	257 836
Commerce	4.0	6.2	59.7	19.8	7.4	2.9	100.0	560 580
Service	7.6	4.3	54.3	15.8	14.8	3.2	100.0	156 968
Ensemble	4.8	5.4	57.5	18.7	10.9	2.7	100.0	975 384

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Plus de la moitié des 190 911 UPI sont dans le secteur commercial (55,6%) et 28,8% d'entre elles exercent dans des métiers connus les principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par ces UPI résulte de la recherche d'un meilleur profit (37,2%).

A Bamako, le choix du type de produit vendu par les chefs d'UPI est influencé par la tradition familiale (37,9%) le fait d'avoir appris un métier (34,7%) dans le secteur de services. Par contre, le choix du type de produit vendu chez 43,6% chefs d'UPI est motivé par la recherche un meilleur profit.

**Tableau 9.13 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	La principale raison qui vous a fait choisir le type de produit / service que vous vendez ?					Total	Effectif
	Tradition familiale	Métier connu	Meilleur profit	Recettes stables	Autre		
<b>Bamako</b>							
Industrie	33.6	27.2	10.8	16.2	12.2	100.0	6 599
Commerce	12.6	28.2	43.6	11.8	3.8	100.0	18 522
Service	37.9	34.7	20.7	2.9	3.8	100.0	9 411
Ensemble	23.5	29.8	31.1	10.2	5.4	100.0	34 532
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	31.7	25.1	32.7	5.4	5.2	100.0	6 641
Commerce	19.5	30.8	45.7	1.1	3.0	100.0	22 451
Service	5.9	46.2	34.1	13.8		100.0	5 661
Ensemble	19.6	32.2	41.3	4.0	2.9	100.0	34 753
<b>Rural</b>							
Industrie	31.7	24.4	32.5	5.5	5.9	100.0	38 735
Commerce	9.4	29.1	42.6	9.7	9.2	100.0	65 210
Service	30.1	28.8	31.5		9.6	100.0	17 681
Ensemble	19.5	27.6	37.8	7.0	8.2	100.0	121 626
<b>Ensemble</b>							
Industrie	31.9	24.8	29.8	6.8	6.6	100.0	51 975
Commerce	12.1	29.3	43.4	8.3	6.9	100.0	106 182
Service	28.2	33.5	28.9	3.2	6.3	100.0	32 753
Ensemble	20.2	28.8	37.2	7.0	6.7	100.0	190 911

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

Les principales sources du capital de financement au démarrage des activités des UPI sont l'épargne propre ou tontine (68,8%). Suivi des dons et héritages (12,5%). Seulement 9,9% des financements provient des prêts informels. Auprès des amis ou des parents et moins de 1% des UPI ont démarré à partir des prêts bancaires ou auprès d'une institution de micro finance.

Le financement par l'épargne propre est plus dominant, en milieu rural avec un pourcentage de 71,8% et le capital issu de cette source de financement est utilisé dans 74,8% de cas dans le secteur commercial.

**Tableau 9.14 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités par milieu de résidence et secteur d'activité par milieu de résidence et secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source du capital au démarrage des activités de l'UPI						Total	Effectif
	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/ institution de micro finance	Dons, Héritages	Prêts informels (des amis ou des parents)	Autres		
<b>Bamako</b>								
Industrie	66.5			12.9	19.1	1.5	100.0	28 627
Commerce	57.6		0.9	21.6	14.1	5.8	100.0	76 506
Service	60.0			20.4	13.9	5.8	100.0	24 125
Ensemble	60.0		0.5	19.4	15.2	4.8	100.0	129 258
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	62.2	0.6	0.2	19.6	9.9	7.5	100.0	37 827
Commerce	60.9	1.4	0.4	13.6	18.6	5.2	100.0	108 285
Service	77.3		0.5	9.4	6.7	6.1	100.0	29 200
Ensemble	63.9	1.0	0.4	14.2	14.8	5.8	100.0	175 311
<b>Rural</b>								
Industrie	66.5	0.1	1.8	13.8	5.9	11.9	100.0	191 382
Commerce	74.8	0.1	0.1	8.6	9.3	7.1	100.0	375 789
Service	71.0	3.2		12.5	4.9	8.3	100.0	103 644
Ensemble	71.8	0.6	0.6	10.7	7.6	8.7	100.0	670 815
<b>Ensemble</b>								
Industrie	65.9	0.2	1.3	14.5	8.0	10.1	100.0	257 836
Commerce	69.7	0.3	0.3	11.3	11.7	6.6	100.0	560 580
Service	70.5	2.1	0.1	13.2	6.6	7.5	100.0	156 968
Ensemble	68.8	0.6	0.5	12.5	9.9	7.6	100.0	975 384

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

### Résultats clés

- **Saisonnalité** : Dans l'ensemble, les UPI emploient en moyenne 604 personnes dans tous les secteurs d'activités confondus. La taille d'UPI varie entre 601 et 615 personnes (industrie et service respectivement). Le nombre moyen de personnels dans les UPI en milieu rural est le plus élevé, soit 886, contre 360 dans le milieu urbain.
- **Secteur informel** : le taux de salarisation (salariés et apprentis payés) est de 7,0% sur l'ensemble du territoire.
- **Actifs** : Pour la quasi-totalité des actifs occupés dans le secteur informel, il existe soit une entente verbale avec le chef d'UPI, soit un essai, soit aucune forme de contrat. C'est au niveau du secteur d'activités services que l'on enregistre le taux le plus élevé de contrat écrit (soit 7,7%).
- **Rémunération** : selon le milieu de résidence, le revenu mensuel est plus élevé en milieu urbain qu'il s'agisse de la moyenne ou de la médiane (58 057 FCFA contre 32 220 FCFA pour la moyenne et 22 500 FCFA contre 8 000 FCFA pour la médiane).
- **Caractéristiques des emplois** : Dans l'ensemble, seulement 9% des travailleurs dans le secteur informel ne sont pas apparentés au chef d'UPI. La proportion des travailleurs non apparenté au chef d'UPI est plus élevée dans l'industrie (17,3%) et plus faible dans le commerce (4,0%).

Quatre formes d'organisation du travail des UPI sont mises en évidence dans cette étude : l'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non-salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

Ce chapitre aborde six thèmes :

- (i) l'organisation générale du travail dans le secteur informel ;
- (ii) la saisonnalité de l'emploi et les chômeurs ;
- (iii) les principales caractéristiques des emplois ;
- (iv) la rémunération et les horaires de travail ;
- (v) les principaux problèmes rencontrés dans la gestion de la main d'œuvre ;
- (vi) les (vi) besoins du personnel en termes de formation.

### 10.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Dans le secteur informel, le taux de salarisation (salariés et apprentis payés) est de 7,0% sur l'ensemble du territoire. Il est de 9,6% dans les autres villes urbaines, 9,0% à Bamako et 5,9% dans le milieu rural. Dans l'ensemble, le taux de salarisation le plus faible se trouve dans le secteur du commerce avec 3,3% et le plus élevé se trouve dans le secteur de l'industrie avec 13,6%.

La répartition de la main d'œuvre par rapport au statut dans l'emploi indique que les patrons et travailleurs pour propre compte (constituant l'auto-emploi) représentent 74,2%. La main d'œuvre non salariale constituée des apprentis/stagiaires non payés et des aides familiaux représente 16,1%. La main d'œuvre salariale représente 7,0%.

**Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité à Capitale en 2017**

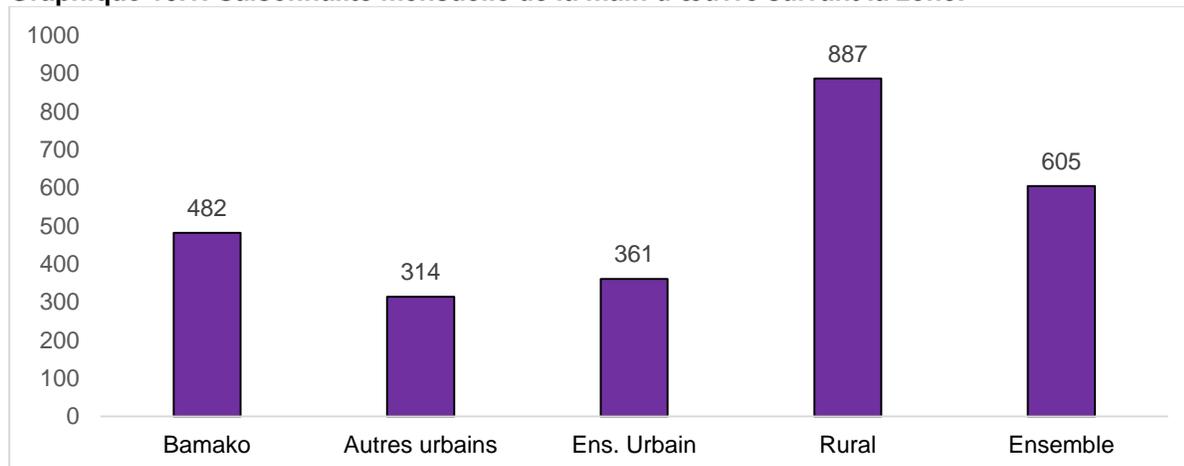
Milieu de résidence et secteur d'activité	Taux de salarisation	Combinaison du travail				Total	Effectif
		Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte		
<b>Bamako</b>							
Industrie	19.8	69.4	10.5	19.8	0.3	100.0	41 264
Commerce	2.3	91.2	5.2	2.3	1.4	100.0	83 215
Service	12.7	81.2	6.2	12.7		100.0	29 723
<b>Ensemble</b>	<b>9.0</b>	<b>83.4</b>	<b>6.8</b>	<b>9.0</b>	<b>0.8</b>	<b>100.0</b>	<b>154 202</b>
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	19.4	49.5	25.0	19.4	6.1	100.0	76 373
Commerce	4.7	76.5	15.3	4.7	3.6	100.0	141 213
Service	8.5	66.2	24.3	8.5	1.1	100.0	44 118
<b>Ensemble</b>	<b>9.6</b>	<b>66.9</b>	<b>19.6</b>	<b>9.6</b>	<b>3.9</b>	<b>100.0</b>	<b>261 704</b>
<b>Ens. urbain</b>							
Industrie	19.5	56.5	19.9	19.5	4.1	100.0	117 637
Commerce	3.8	81.9	11.5	3.8	2.8	100.0	224 427
Service	10.2	72.2	17.0	10.2	0.6	100.0	73 842
<b>Ensemble</b>	<b>9.4</b>	<b>73.0</b>	<b>14.9</b>	<b>9.4</b>	<b>2.7</b>	<b>100.0</b>	<b>415 906</b>
<b>Rural</b>							
Industrie	11.1	65.6	18.6	11.1	4.6	100.0	286 833
Commerce	3.0	79.9	16.0	3.0	1.1	100.0	464 646
Service	4.6	76.2	14.8	4.6	4.4	100.0	132 774
<b>Ensemble</b>	<b>5.9</b>	<b>74.7</b>	<b>16.7</b>	<b>5.9</b>	<b>2.7</b>	<b>100.0</b>	<b>884 254</b>
<b>Ensemble</b>							
Industrie	13.6	63.0	19.0	13.6	4.5	100.0	404 470
Commerce	3.3	80.6	14.6	3.3	1.6	100.0	689 074
Service	6.6	74.8	15.6	6.6	3.1	100.0	206 616
<b>Ensemble</b>	<b>7.0</b>	<b>74.2</b>	<b>16.1</b>	<b>7.0</b>	<b>2.7</b>	<b>100.0</b>	<b>1 300 160</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

Dans l'ensemble, les UPI emploient en moyenne 605 personnes dans tous les secteurs d'activités confondus. La taille d'UPI varie entre 601 et 615 personnes (industrie et service respectivement). Le nombre moyen de personnels dans les UPI en milieu rural est le plus élevé, soit 887, contre 361 dans le milieu urbain.

**Graphique 10.1: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone.**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 10.2 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taille d'UPI
<b>Bamako</b>	
Industrie	425
Commerce	484
Service	583
<b>Ensemble</b>	<b>482</b>
<b>Autres urbains</b>	
Industrie	334
Commerce	301
Service	327
<b>Ensemble</b>	<b>314</b>
<b>Urbain</b>	
Industrie	361
Commerce	350
Service	397
<b>Ensemble</b>	<b>361</b>
<b>Rural</b>	
Industrie	827
Commerce	929
Service	885
<b>Ensemble</b>	<b>887</b>
<b>Ensemble</b>	
Industrie	601
Commerce	604
Service	615
<b>Ensemble</b>	<b>605</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le Tableau 10.3 montre la variation de l'effectif total des travailleurs entre novembre 2016 et octobre 2017. L'effectif des travailleurs a atteint son niveau le plus élevé en novembre 2016, soit 1 147 182 personnes. De décembre 2016 à octobre 2017, l'effectif de la main d'œuvre tournait autour de 700 000 personnes.

Les travailleurs sont majoritairement ruraux et plus importants dans le secteur du commerce. En effet, quel que soit le mois, près de 2/3 de l'effectif des travailleurs se trouvent dans le milieu rural et plus de la moitié 50% se trouvent dans le commerce.

**Tableau 10.3 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	nov-16	déc-16	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17
Industrie	350 846	231 331	229 549	234 889	233 806	224 829	216 655	216 443	220 048	226 868	230 436	229 788
Commerce	595 419	358 866	360 326	358 603	360 627	356 147	351 339	345 505	348 556	355 188	366 845	361 024
Service	200 916	123 678	123 815	123 595	122 671	116 255	115 285	116 100	116 323	120 120	123 006	122 673
Bamako	154 332	46 633	46 695	46 695	48 290	48 290	48 537	49 056	49 511	49 511	50 319	50 609
Autres urbains	237 350	175 540	174 781	175 976	176 092	175 422	175 407	174 745	175 604	176 601	179 870	174 495
Rural	755 499	491 702	492 214	494 417	492 723	473 520	459 333	454 246	459 811	476 064	490 098	488 382
<b>Ensemble</b>	<b>1 147 182</b>	<b>713 875</b>	<b>713 690</b>	<b>717 088</b>	<b>717 104</b>	<b>697 232</b>	<b>683 278</b>	<b>678 047</b>	<b>684 926</b>	<b>702 176</b>	<b>720 287</b>	<b>713 485</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Les résultats du tableau 10.4 montrent que globalement, seulement 9% des travailleurs dans le secteur informel ne sont pas apparentés au chef d'UPI. Le taux des actifs occupés non apparenté au chef d'UPI est plus élevé dans l'industrie (17,3%) et plus faible dans le commerce (4,0%).

En effet, les actifs occupés dans le secteur informel non rémunérés constituent 21,4% (en nature – nourriture, logements- et sans rémunération).

La moyenne d'âge des actifs occupés dans le secteur informel est de 36,5 années. Ces actifs occupés ont travaillé en moyenne 8 années dans les UPI. 3,4% ont moins de 15 ans et 20,3% d'entre eux ont moins de 25 ans.

Enfin, les résultats montrent que quatre actifs occupés sur dix dans le secteur informel sont des femmes (41,4%). Le nombre moyen d'années d'études réussies est de 2 ans.

**Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% non apparenté au chef d'UPI	% non rémunéré ou payé en nature	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
<b>Bamako</b>								
Industrie	17.8	10.4	0.0	18.5	41.3	8.1	35.2	3.7
Commerce	5.9	7.1	0.7	16.2	63.9	7.4	38.3	3.5
Service	11.1	5.5	2.3	16.7	46.5	8.9	35.2	4.1
<b>Ensemble</b>	<b>10.1</b>	<b>7.7</b>	<b>0.8</b>	<b>16.9</b>	<b>54.5</b>	<b>7.9</b>	<b>36.9</b>	<b>3.7</b>
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	26.9	44.3	5.8	33.9	26.4	7.5	31.6	2.6
Commerce	5.8	19.8	2.4	20.5	51.2	8.0	37.6	2.6
Service	7.6	28.1	4.2	36.0	46.8	6.8	32.5	4.3
<b>Ensemble</b>	<b>12.3</b>	<b>28.4</b>	<b>3.7</b>	<b>27.0</b>	<b>43.2</b>	<b>7.7</b>	<b>35.0</b>	<b>2.9</b>
<b>Ens. urbain</b>								
Industrie	23.7	32.4	3.8	28.5	31.6	7.7	32.9	3.0
Commerce	5.8	15.1	1.8	18.9	55.9	7.8	37.8	3.0
Service	9.0	19.0	3.4	28.2	46.7	7.7	33.6	4.2
<b>Ensemble</b>	<b>11.5</b>	<b>20.7</b>	<b>2.6</b>	<b>23.3</b>	<b>47.4</b>	<b>7.7</b>	<b>35.7</b>	<b>3.2</b>
<b>Rural</b>								
Industrie	14.6	28.8	5.0	21.4	26.4	9.8	36.2	1.3
Commerce	3.1	19.0	3.8	17.8	48.6	7.7	36.8	1.6
Service	9.4	15.6	1.2	17.1	29.3	7.7	38.8	1.3
<b>Ensemble</b>	<b>7.8</b>	<b>21.7</b>	<b>3.8</b>	<b>18.9</b>	<b>38.5</b>	<b>8.4</b>	<b>36.9</b>	<b>1.5</b>
<b>Ensemble</b>								
Industrie	17.3	29.8	4.6	23.5	27.9	9.2	35.3	1.8
Commerce	4.0	17.7	3.1	18.2	51.0	7.7	37.1	2.0
Service	9.3	16.9	2.0	21.1	35.5	7.7	36.9	2.4
<b>Ensemble</b>	<b>9.0</b>	<b>21.4</b>	<b>3.4</b>	<b>20.3</b>	<b>41.4</b>	<b>8.2</b>	<b>36.5</b>	<b>2.0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le caractère familial que présente les UPI au Mali laisse entrevoir que les avantages dont peut bénéficier la main d'œuvre dans une entreprise formelle peuvent être réduites voire annuler.

Les résultats du **Tableau 10.4** informent que le fait que le secteur informel continue d'être une forme de production au sein de laquelle prévaut des conditions de travail encore très précaires. L'une des caractéristiques de cette précarité réside dans l'absence de contrat écrit entre les parties prenantes du monde professionnel. Dans l'ensemble, la population en emploi dans le secteur informel ayant un contrat écrit représente seulement 1,4%. Pour la quasi-totalité des actifs occupés dans le secteur informel, il existe soit une entente verbale avec le chef d'UPI, soit un essai, soit aucune forme de contrat. C'est au niveau du secteur d'activités services que l'on enregistre le taux le plus élevé de contrat écrit (soit 7,7%).

Il n'existe quasiment pas de prime de fin d'année les actifs occupés dans le secteur informel. Ils ne reçoivent pas de sécurité sociale, de congés annuels payés, de congés maladies payés, de participation aux bénéfices, ou d'autres avantages en nature. Cependant, les emplois sont permanents pour une grande majorité (70,2%) d'entre eux.

**Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% contrat écrit	% prime de fin d'année	% bénéficiant d'une sécurité sociale	% bénéficiant de congés annuels	% bénéficiant de congés maladie	% bénéficiant de participation aux bénéfices	% bénéficiant d'autres avantages en nature	% avec un emploi permanent
<b>Bamako</b>								
Industrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	82.4
Commerce	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	81.0
Service	13.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
<b>Ensemble</b>	<b>3.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>85.9</b>
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	74.9
Commerce	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	67.4
Service	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.4	0.4	44.8
<b>Ensemble</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>	<b>67.1</b>
<b>Ens. Urbain</b>								
Industrie	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	76.6
Commerce	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	69.5
Service	3.7	0.5	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	59.4
<b>Ensemble</b>	<b>0.7</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>71.0</b>
<b>Rural</b>								
Industrie	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	72.1
Commerce	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	62.9
Service	10.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	85.7
<b>Ensemble</b>	<b>1.7</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>69.8</b>
<b>Ensemble</b>								
Industrie	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	73.7
Commerce	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	65.0
Service	7.7	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	74.5
<b>Ensemble</b>	<b>1.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>70.2</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

Globalement, selon le tableau 10.6, le revenu mensuel moyen de la population en emploi dans le secteur informel est de 40 515 FCFA et le revenu mensuel médian est de 10 000 FCFA.

Le revenu mensuel moyen est plus élevé dans le secteur d'activités du « Commerce », (46 986 FCFA) et plus faible dans le secteur industriel, 29 145 FCFA. Par contre le revenu mensuel médian est plus élevé dans le secteur des « Services », (15 000 FCFA) et plus faible dans le secteur de « l'industrie », (10 000 FCFA). Le revenu mensuel est plus élevé en milieu urbain qu'il s'agisse de la moyenne ou de la médiane (58 057 FCFA contre 32 220 FCFA pour la moyenne et 22 500 FCFA contre 8 000 FCFA pour la médiane).

Les hommes ont un revenu mensuel plus élevé par rapport aux femmes (53 203 FCFA contre 21 925 FCFA pour le revenu moyen des femmes et 15 000 FCFA contre 10 000 FCFA pour le revenu médian des femmes).

La population en emploi dans le secteur informel ayant un niveau d'instruction secondaire ou ayant appris leur métier dans un cadre formel (école technique ou professionnelle) sont ceux qui ont un revenu mensuel moyen le plus élevé (58 258 FCFA et 55 062 FCFA respectivement).

Le nombre moyen d'heures travaillées dans le mois par les actifs occupés dans le secteur informel est de 235 heures, soit une moyenne journalière (samedi et dimanche compris) de 8 heures environ. Ce nombre d'heures est plus élevé en milieu urbain (environ 250 heures par mois), chez les hommes (environ 252 heures par mois) et plus élevé dans le secteur du commerce (environ 244 heures par mois).

**Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par zone**

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)		Horaire mensuel (en nombre d'heures)		Horaire Hebdomadaire		Revenu horaire (en FCFA)
	Moyen	Médian	Moyen de travail (en nombre d'heures)	Moyen de médian de travail (en nombre d'heures)	Moyen de travail (nombre d'heures)	Médian de travail (nombre d'heures)	
<b>Bamako</b>							
Industrie	72 748	35 250	248	240	57.87	56	313
Commerce	49 249	30 000	271	248	63.17	57.9	196
Service	71 759	40 000	244	240	56.97	56	378
<b>Ensemble</b>	<b>59 906</b>	<b>30 000</b>	<b>260</b>	<b>240</b>	<b>60.55</b>	<b>56</b>	<b>263</b>
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	31 703	7 500	249	240	58.02	56	143
Commerce	75 501	15 000	251	220	58.67	51.3	332
Service	41 355	10 000	219	192	51.03	44.8	185
<b>Ensemble</b>	<b>56 971</b>	<b>12 000</b>	<b>245</b>	<b>220</b>	<b>57.2</b>	<b>51.3</b>	<b>252</b>
<b>Ens. Urbain</b>							
Industrie	46 087	20 000	248	240	57.97	56	203
Commerce	65 808	22 500	259	240	60.33	56	282
Service	53 607	25 000	229	192	53.42	44.8	263
<b>Ensemble</b>	<b>58 057</b>	<b>22 500</b>	<b>250</b>	<b>240</b>	<b>58.44</b>	<b>56</b>	<b>256</b>
<b>Rural</b>							
Industrie	22 190	6 000	221	192	51.59	44.8	104
Commerce	37 905	8 700	238	192	55.46	44.8	172
Service	34 067	10 000	211	180	49.33	42	179
<b>Ensemble</b>	<b>32 221</b>	<b>8 000</b>	<b>228</b>	<b>192</b>	<b>53.31</b>	<b>44.8</b>	<b>151</b>
<b>Ensemble</b>							
Industrie	29 145	10 000	229	192	53.44	44.8	133
Commerce	46 986	12 000	244	192	57.05	44.8	207
Service	41 219	15 000	218	180	50.83	42	210
<b>Ensemble</b>	<b>40 515</b>	<b>10 000</b>	<b>236</b>	<b>192</b>	<b>54.95</b>	<b>44.8</b>	<b>184</b>
<b>Sexe</b>							
Masculin	53 203	15 000	252	224	58.91	52.3	231
Féminin	21 925	10 000	211	180	49.16	42	115
<b>Niveau d'éducation</b>							
Aucun	36 810	10 000	230	192	53.77	44.8	172
Primaire	40 780	8 700	244	196	56.88	45.7	171
Secondaire	58 258	20 000	247	210	57.54	49	269
Supérieur	40 462	3 500	251	192	58.57	44.8	145
<b>Dans un cadre formel</b>	55 062	15 000	268	240	62.44	56	226
<b>Autres modes de formation</b>	39 842	10 000	234	192	54.61	44.8	182

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel

### 10.5.1. Mode de fixation des salaires

On note du **Tableau 10.7** que tous emplois du secteur informel ne sont pas rémunérés.

Dans près d'un tiers des UPI (31,4%), il n'existe pas de salariés. Le mode de fixation des salaires est dans 32,6% des cas fixé par le chef d'UPI dans 26,6% des cas négocié avec l'employé, dans 7,2% des cas alignés aux salaires des concurrents, et dans 2,1% des cas fixés sur la grille salariale du pays.

La proportion des UPI ne disposant pas de salariés est plus faible à Bamako (7,8%), dans les autres villes urbaines (23,1%), s le milieu rural (40,5%). Près de la moitié des UPI (47,9%) évoluant dans le commerce n'ont pas de salariés.

**Tableau 10.7 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode de fixation des salaires					Effectif
	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi-même afin de m'assurer un bénéfice	
<b>Bamako</b>						
Industrie		6.6	4.7	39.5	49.2	4 114
Commerce	38.2			8.6	53.2	1 222
Service	5.2			34.4	60.4	2 089
<b>Ensemble</b>	<b>7.8</b>	<b>3.7</b>	<b>2.6</b>	<b>33.0</b>	<b>53.0</b>	<b>7 425</b>
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	16.5	6.9	12.7	37.7	26.3	2 591
Commerce	30.7		3.2	19.9	46.2	3 052
Service	19.7		23.5	42.0	14.8	1 748
<b>Ensemble</b>	<b>23.1</b>	<b>2.4</b>	<b>11.3</b>	<b>31.3</b>	<b>31.8</b>	<b>7 391</b>
<b>Ens. urbain</b>						
Industrie	6.4	6.7	7.8	38.8	40.3	6 705
Commerce	32.9		2.3	16.6	48.2	4 274
Service	11.8		10.7	37.9	39.6	3 837
<b>Ensemble</b>	<b>15.4</b>	<b>3.0</b>	<b>6.9</b>	<b>32.2</b>	<b>42.4</b>	<b>14 816</b>
<b>Rural</b>						
Industrie	30.5	3.8	3.6	39.8	22.4	11 125
Commerce	54.9		12.4	6.1	26.6	9 181
Service	37.0		6.3	20.0	36.6	5 912
<b>Ensemble</b>	<b>40.5</b>	<b>1.6</b>	<b>7.3</b>	<b>23.5</b>	<b>27.1</b>	<b>26 218</b>
<b>Ensemble</b>						
Industrie	21.4	4.9	5.2	39.4	29.1	17 830
Commerce	47.9		9.2	9.4	33.5	13 455
Service	27.1		8.0	27.1	37.8	9 749
<b>Ensemble</b>	<b>31.4</b>	<b>2.1</b>	<b>7.2</b>	<b>26.6</b>	<b>32.6</b>	<b>41 034</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 10.5.2. Gestion de la formation du personnel

Dans l'ensemble, la plupart (85,8%) des UPI n'assure pas de formation à leur personnel. La distribution montre en outre que seulement 10,1% du personnel qui a acquis des compétences à travers un apprentissage.

Si le manque de qualification de la main-d'œuvre ne semble pas être un problème majeur, l'importance de l'apprentissage est plus ou moins requise dans certains secteurs d'activité comme celui de l'industrie qui requière généralement un savoir-faire spécifique ou le respect de normes. C'est qui explique la proportion des actifs occupés plus élevée dans ce secteur quel que soit le milieu de résidence.

Ainsi, le rôle l'apprentissage au Mali dans le développement des petites entreprises informelles paraît encore limité. Au sein du personnel, seulement 2,0% des actifs ont appris leur métier sur le tas et seuls 0,5% des actifs ont reconnu avoir reçu des formations au cours des ateliers.

C'est milieu urbain que la proportion de personnel, ne bénéficiant d'aucune formation à leur personnel est plus élevée (90,4% contre 83,8% en milieu rural).

**Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Comment assurez-vous normalement la formation de votre personnel					Effectif
	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Apprentissage	Autre (à préciser)	
<b>Bamako</b>						
Industrie	92.8	2.5		4.7		28 627
Commerce	97.5	1.3		0.6	0.7	76 325
Service	94.3	3.7	2.0			24 125
<b>Ensemble</b>	<b>95.8</b>	<b>2.0</b>	<b>0.4</b>	<b>1.4</b>	<b>0.4</b>	<b>129 077</b>
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	73.0	5.4	2.0	18.7	1.0	37 827
Commerce	92.5	1.1	0.1	5.0	1.3	108 285
Service	81.3	3.9		11.1	3.7	29 200
<b>Ensemble</b>	<b>86.4</b>	<b>2.5</b>	<b>0.5</b>	<b>8.9</b>	<b>1.6</b>	<b>175 311</b>
<b>Urbain</b>						
Industrie	81.5	4.1	1.1	12.7	0.5	66 454
Commerce	94.6	1.2	0.1	3.1	1.1	184 610
Service	87.2	3.8	0.9	6.1	2.0	53 325
<b>Ensemble</b>	<b>90.4</b>	<b>2.3</b>	<b>0.5</b>	<b>5.7</b>	<b>1.1</b>	<b>304 388</b>
<b>Rural</b>						
Industrie	78.8	1.5	0.9	16.4	2.3	191 382
Commerce	86.9	2.1	0.4	10.3	0.3	375 789
Service	81.5	1.6	0.8	12.4	3.7	103 644
<b>Ensemble</b>	<b>83.8</b>	<b>1.9</b>	<b>0.6</b>	<b>12.4</b>	<b>1.4</b>	<b>670 815</b>
<b>Ensemble</b>						
Industrie	79.5	2.2	0.9	15.5	1.9	257 836
Commerce	89.4	1.8	0.3	7.9	0.6	560 399
Service	83.5	2.3	0.9	10.2	3.1	156 968
<b>Ensemble</b>	<b>85.8</b>	<b>2.0</b>	<b>0.5</b>	<b>10.3</b>	<b>1.3</b>	<b>975 203</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le **Tableau 10.9** présente les résultats du mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel selon la zone géographique et le secteur d'activité. Les résultats montrent que « l'auto-apprentissage par la pratique » de l'emploi est le mode fréquemment utilisé par les UPI.

Sur l'ensemble des UPI au niveau national, ce mode est utilisé à plus de 70,6% pour l'apprentissage de l'emploi. Que ce soit dans la capitale Bamako (65,2%), dans les autres villes (68,0%) et dans le milieu rural (72,3%), ce mode est utilisé la majorité des UPI pour l'apprentissage de l'emploi.

L'analyse combinée du mode d'apprentissage, du secteur d'activité et de la zone géographique montre que « l'auto-apprentissage par la pratique » est plus fréquent dans les UPI du secteur de commerce (76,7%) et des services (68,7%) que les UPI du secteur industriel (61,0%) dans l'ensemble du territoire. Cette tendance est aussi observée dans par milieu de résidence.

Quel que soit la zone géographique considérée, le mode d'apprentissage de l'emploi dans la « petite entreprise » est plus utilisé par les UPI qui exercent dans le secteur d'industrie.

Le mode d'apprentissage de l'emploi dans le cadre formel est plus pratiqué à Bamako (15,4%) que dans les autres villes (6,7%) et le milieu rural (2,9%), et ceci quel que soit le secteur d'activité considéré.

**Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Apprentissage								Total	Effectif
	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissage dans un cadre formel	Petite entreprise (comme celle-ci)	Tout seul par la pratique	Autr e			
<b>Bamako</b>										
Industrie	4.5	4.0	3.9	12.3	29.9	54.9	3.0	100.0	41 264	
Commerce	12.1	6.9		19.0	11.3	66.4	3.3	100.0	83 215	
Service	2.3	7.3		9.6	14.2	76.2		100.0	29 723	
Ensemble	8.2	6.2	1.0	15.4	16.8	65.2	2.6	100.0	154 202	
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	4.8	0.8	0.5	6.0	26.6	58.0	9.4	100.0	76 373	
Commerce	6.2	1.0	0.2	7.3	12.8	74.2	5.7	100.0	141 213	
Service	4.0	1.8		5.7	19.5	65.6	9.1	100.0	44 118	
Ensemble	5.4	1.1	0.2	6.7	18.0	68.0	7.4	100.0	261 704	
<b>Ens. urbain</b>										
Industrie	4.7	1.9	1.7	8.2	27.7	56.9	7.2	100.0	117 637	
Commerce	8.4	3.2	0.1	11.6	12.3	71.3	4.8	100.0	224 427	
Service	3.3	4.0		7.3	17.4	69.9	5.4	100.0	73 842	
Ensemble	6.4	3.0	0.5	9.9	17.5	67.0	5.6	100.0	415 906	
<b>Rural</b>										
Industrie	0.8	0.9	1.6	3.3	22.9	62.7	11.2	100.0	286 833	
Commerce	0.7	1.3	0.5	2.5	11.3	79.4	6.9	100.0	464 646	
Service	2.3	0.8	0.3	3.4	18.4	68.1	10.2	100.0	132 774	
Ensemble	1.0	1.1	0.8	2.9	16.1	72.3	8.8	100.0	884 254	
<b>Ensemble</b>										
Industrie	1.9	1.2	1.6	4.7	24.3	61.0	10.0	100.0	404 470	
Commerce	3.2	1.9	0.4	5.5	11.6	76.7	6.2	100.0	689 074	
Service	2.7	1.9	0.2	4.8	18.0	68.7	8.5	100.0	206 616	
<b>Ensemble</b>	<b>2.7</b>	<b>1.7</b>	<b>0.7</b>	<b>5.1</b>	<b>16.6</b>	<b>70.6</b>	<b>7.7</b>	<b>100.0</b>	<b>1 300 160</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel

### Résultats clés

- **Qualité du capital** : En effet 25,1% de la valeur du capital est constitué de biens acquis en seconde main. Une part importante (52,8%) de la valeur du capital est consacrée à l'acquisition des équipements neufs. Il s'agit des mobiliers et équipements de bureau (89,2%), les brouettes/poussepousse (80,7%), les machines, les motos et les outillages. Quant aux véhicules et les vélos, plus de 60% sont usagés à l'achat. La valeur des biens autoproduits s'élève à 18,6% pour les locaux.
- **Propriétés du capital** : Dans l'ensemble, les UPI sont majoritairement propriétaires (97%) des équipements qu'elles utilisent dans l'exercice de leurs activités. Seulement 3% de la valeur des équipements sont loués ou prêtés.
- **Financement** : Au Mali 85,4% du capital des UPI est financé par l'épargne, le don ou l'héritage. Les autres emprunts financent 11,7% (Graphique 3.1) du capital des UPI. Parmi ces autres emprunts la part du système bancaire représente seulement 0,4% (Tableau 29).
- **Investissement** : Au Mali, l'investissement des UPI est principalement orienté vers l'achat des motos (38,7%), l'acquisition des machines (24,9%), l'acquisition de l'outillage et d'autres petits matériels (18,3%). Cette tendance est respectée en milieu rural et dans les autres villes urbaines.

La viabilité d'une entreprise dépend en partie (sinon en totalité) des investissements que réalise celle-ci et des financements qu'elle reçoit. Ce chapitre s'intéresse à ces deux domaines en présentant d'une part les types d'investissement en capital réalisés par les UPI et d'autre part le monde de financement de ces investissements. A cet effet, il traite le capital des UPI c'est-à-dire l'ensemble des biens durables (terrains, locaux, moto, véhicules, brouettes/poussepousse, vélo mobilier, machines, outillage, etc.) dont elles disposent dans l'exercice de leurs activités et aborde la composition et les caractéristiques du capital, son origine et ses modes de financement. Enfin, l'importance et l'utilisation des emprunts des UPI sont également traitées.

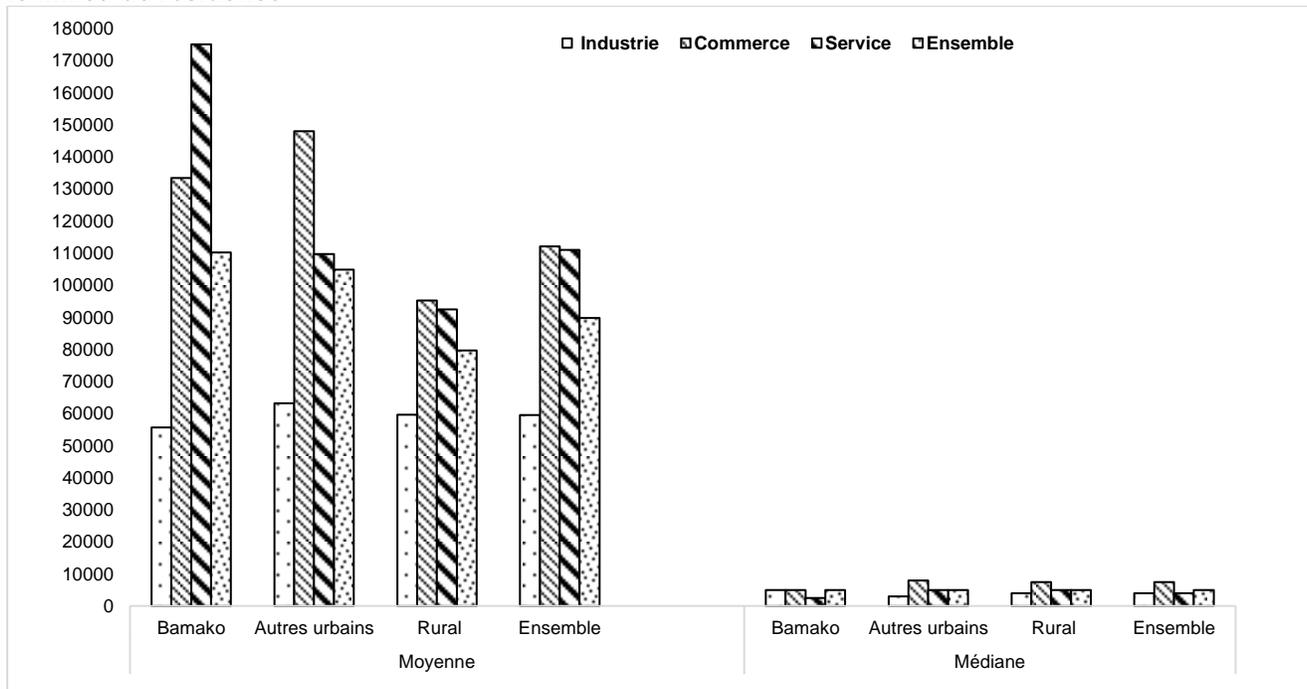
### 11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

#### 11.1.1. Dotation et structure du capital

En 2017, au Mali très peu d'UPI ne sont pas propriétaires (2,1%) de l'équipement qu'elle utilise, donc ne disposent pas de capital dans l'exercice de leurs activités. Cette situation concerne davantage les UPI exerçant dans le secteur du commerce (2,7%).

Le **Graphique 11.1** montre des disparités entre le montant du capital des UPI. En effet, le montant moyen du capital se situe à 89 817 FCFA au niveau national tandis que la moitié des UPI dispose d'un capital inférieur ou égal à 5 000 FCFA. Cette disparité du capital semble encore plus élevée dans le district de Bamako et dans les autres villes urbaines dont la moitié des UPI fonctionnent avec un capital inférieur ou égal à 5 000 FCFA. Dans ces deux entités géographiques, le capital moyen des UPI se situe respectivement à 110 212 FCFA et 104 870 FCFA.

**Graphique 11.1: Les montants moyens et médians du capital par UPI selon le secteur d'activités et le milieu de résidence**

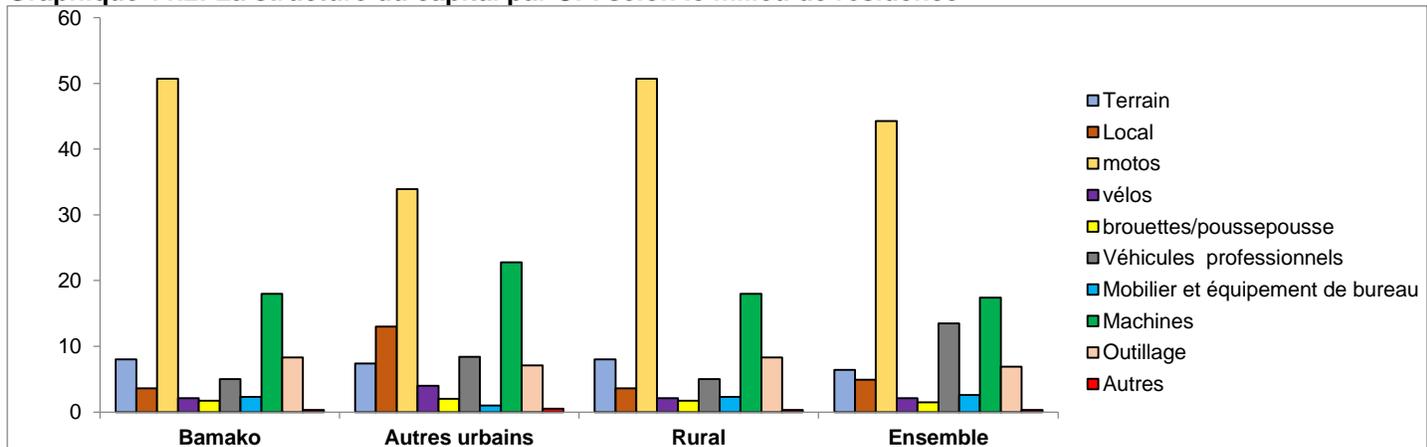


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Par rapport à la structure du capital, plus de la moitié (61,4%) du capital des UPI est constitué par des moyens de transport et des matériels roulants (Tableau 11.1 et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Parmi, ces matériels, les motos et les véhicules occupent les pourcentages les plus élevés avec respectivement 44,3 % et 13,6 %. Ensuite viennent les machines (17,4%) des terrains/locaux (11,3 %) les outillages et autres (7,2 %) et les mobiliers et équipements de bureau (2,6%).

La structure en valeur du capital des UPI ne varie pas avec le milieu de résidence. Cependant, la tendance reste la même au niveau des deux milieux, à quelque différence près. Ainsi, contrairement aux autres villes urbaines, dans le milieu rural, les motos constituent près de la moitié du capital (51% contre 34 %) en milieu urbain).

**Graphique 11.2: La structure du capital par UPI selon le milieu de résidence**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité**

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur à l'acquisition (en FCFA)			Effectif
	Montant	% en ligne	% (colonne)	
<b>Bamako</b>				
Terrain	999 178 417	9,7	1,7	1 756
Local	111 692 201	1,0	0,1	1 429
Motos	3 492 500 594	34,1	6,1	22 153
Vélos	8 120 531	0,0	0,0	64
Brouettes/poussepousse	87 318 272	0,8	0,1	5 234
Véhicules professionnels	2 690 706 873	26,3	4,7	1 368
Mobilier et équipement de bureau	667 500 950	6,5	1,1	57 311
Machines	1 698 658 506	16,6	3,0	28 512
Outillage	463 304 699	4,5	0,8	76 435
Autres	10 420 808	0,1	0,1	8 596
<b>Total</b>	<b>10 229 401 855</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>202 865</b>
<b>Autres urbains</b>				
Terrain	2 886 347 311	21,3	5,1	1 058
Local	2 664 635 488	19,7	4,7	685
Motos	3 159 765 846	23,3	5,5	19 903
Vélos	248 370 898	1,8	0,4	5 991
Brouettes/poussepousse	203 430 219	1,5	0,3	10 527
Véhicules professionnels	975 516 082	7,2	1,7	1 333
Mobilier et équipement de bureau	98 746 296	0,7	0,1	6 803
Machines	2 355 533 622	17,4	4,1	19 774
Outillage	862 056 697	6,3	1,5	104 964
Autres	69 055 418	0,5	0,1	716
<b>Total</b>	<b>13 523 457 882</b>	<b>100,0</b>	<b>23,9</b>	<b>171 757</b>
<b>Rural</b>				
Terrain	4 990 235 771	15,2	8,8	4 745
Local	695 839 096	2,1	1,2	6 481
Motos	15 229 209 644	46,5	26,9	87 115
Vélos	454 408 266	1,3	0,8	29 170
Brouettes/poussepousse	546 902 866	1,6	0,9	19 599
Véhicules professionnels	1 799 934 034	5,5	3,1	5 143
Mobilier et équipement de bureau	751 400 773	2,2	1,3	68 719
Machines	5 585 544 979	17,0	9,8	55 453
Outillage	2 564 009 041	7,8	4,5	335 189
Autres	82 659 995	0,2	0,1	11 835
<b>Total</b>	<b>32 700 144 469</b>	<b>100,0</b>	<b>57,9</b>	<b>623 455</b>
<b>Ensemble</b>				
Terrain	8 875 761 500	15,7	15,7	7 561
Local	3 472 166 786	6,1	6,1	8 596
Motos	21 881 476 085	38,7	38,7	129 172
Vélos	710 899 696	1,2	1,2	35 226
Brouettes/poussepousse	837 651 358	1,4	1,4	35 362
Véhicules professionnels	5 466 156 990	9,6	9,6	7 844
Mobilier et équipement de bureau	1 517 648 020	2,6	2,6	132 833
Machines	9 639 737 107	17,0	17,0	103 739
Outillage	3 889 370 438	6,8	6,8	516 589
Autres	162 136 222	0,2	0,2	21 149
<b>Total</b>	<b>56 453 004 207</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>998 077</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Au Mali, en 2017, une part importante du capital (53,8%) des UPI se trouve au niveau du secteur commerce. Le secteur industriel a une part de 25,7% contre 20,5% pour le secteur des services. Quant au milieu de résidence, la tendance reste la même.

**Tableau 11.2 : Montant (en millions de FCFA) et structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Valeur à l'acquisition (en FCFA)	%	Effectif
<b>Bamako</b>			
Industrie	3 409 551 482	6,0	81 735
Commerce	4 533 566 722	8,0	81 267
Service	2 286 283 652	4,0	39 864
Ensemble	10 229 401 856	18,1	202 866
<b>Autres urbains</b>			
Industrie	3 119 501 522	5,5	73 716
Commerce	8 437 541 898	14,9	71 822
Service	1 966 414 463	3,5	26 219
Ensemble	13 523 457 883	24,0	171 757
<b>Rural</b>			
Industrie	7 979 932 751	14,1	244 903
Commerce	17 398 325 554	30,8	253 018
Service	7 321 886 163	13,0	125 534
Ensemble	32 700 144 469	57,9	623 455
<b>Ensemble</b>			
Industrie	14 508 985 755	25,7	400 354
Commerce	30 369 434 174	53,8	406 107
Service	11 574 584 278	20,5	191 617
<b>Ensemble</b>	56 453 004 207	100,0	998 078

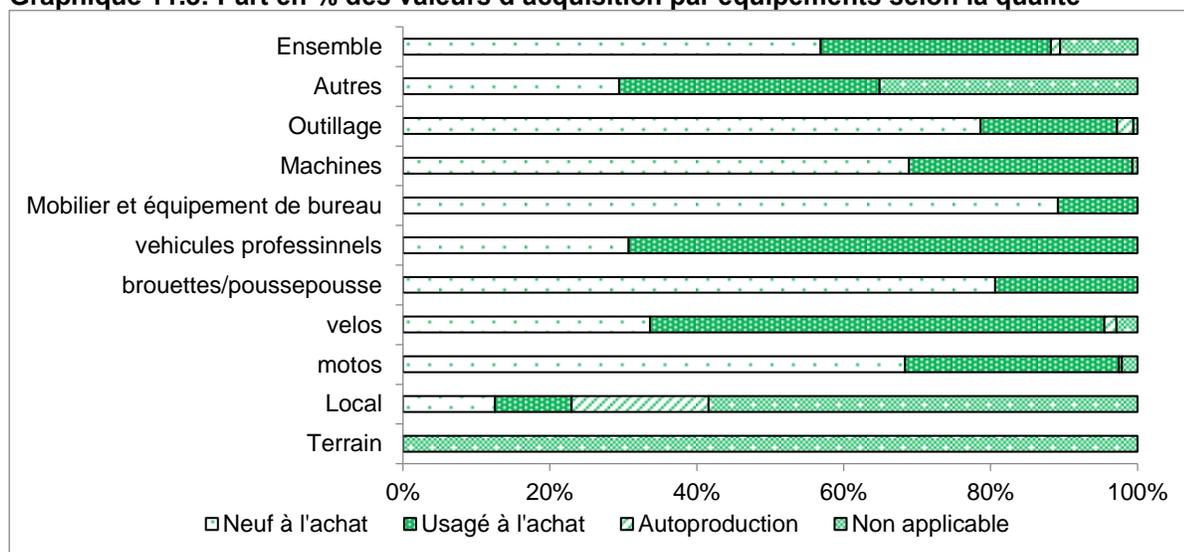
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 11.1.2. Caractéristiques du capital

### 11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel

Le Tableau 11.3 permet d'apprécier la qualité des équipements des UPI. En effet, une proportion de 25,1% de la valeur du capital est constituée de biens acquis en seconde main. Une part importante (52,8%) de la valeur du capital est consacrée à l'acquisition des équipements neufs. Il s'agit des mobiliers et équipements de bureau (89,2%), les brouettes/poussepousse (80,7%), les machines, les motos et les outillages (Graphique 11.3). Quant aux véhicules et les vélos, plus de 60% sont usagés à l'achat. La valeur des biens autoproduits s'élève à 18,6% pour les locaux.

**Graphique 11.3: Part en % des valeurs d'acquisition par équipements selon la qualité**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 11.3 : Montant et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement**

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Montant total du capital (en millions de FCFA)	Structure (en %) par zone	Structure (en %) par rapport au total	Effectif
<b>Bamako</b>				
Neuf à l'achat	6 439 110 140	62,9	11,4	183 066
Usagé à l'achat	2 731 307 312	26,7	4,8	17 643
Autoproduction	0	0,0	0,0	
Non applicable	1 058 984 403	10,3	1,8	2 155
<b>Total</b>	<b>10 229 401 856</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>202 865</b>
<b>Autres urbains</b>				
Neuf à l'achat	5 640 596 373	41,7	9,9	125 166
Usagé à l'achat	2 257 344 169	16,6	3,9	44 642
Autoproduction	0	0,0	0,0	
Non applicable	5 625 517 340	41,5	9,9	1 948
<b>Total</b>	<b>13 523 457 883</b>	<b>100,0</b>	<b>23,9</b>	<b>171 757</b>
<b>Rural</b>				
Neuf à l'achat	17 734 080 244	54,2	31,4	478 989
Usagé à l'achat	9 173 534 423	28,0	16,2	129 577
Autoproduction	116 758 646	0,3	0,2	4 144
Non applicable	5 675 771 156	17,3	10,0	10 743
<b>Total</b>	<b>32 700 144 469</b>	<b>100,0</b>	<b>57,9</b>	<b>623 455</b>
<b>Ensemble</b>				
Neuf à l'achat	29 813 786 757	52,8	52,8	787 222
Usagé à l'achat	14 162 185 904	25,1	25,0	191 865
Autoproduction	116 758 646	0,2	0,2	4 144
Non applicable	12 360 272 899	21,9	21,8	14 847
<b>Total</b>	<b>56 453 004 207</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>998 078</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 11.1.2.2. Propriétés du capital

Dans l'ensemble, les UPI sont majoritairement propriétaires (97%) des équipements qu'elles utilisent dans l'exercice de leurs activités. Seulement 3% de la valeur des équipements sont loués ou prêtés. Contrairement aux autres équipements, les locaux sont plus loués et représentent en valeur 3,2% de leurs capitaux.

**Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété**

Milieu de résidence et la propriété	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total capital	Effectif
<b>Bamako</b>				
Propriété personnelle	9 733 273 406	95,1	17,2	196 089
Location	47 145 928	0,4	0,0	471
Prêt ou propriété partage	448 982 520	4,3	0,7	6 304
<b>Total</b>	<b>10 229 401 855</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>202 865</b>
<b>Autres urbains</b>				
Propriété personnelle	12 740 704 259	94,2	22,5	167 314
Location	67 753 152	0,5	0,1	338
Prêt ou propriété partage	715 000 470	5,2	1,2	4 103
<b>Total</b>	<b>13 523 457 882</b>	<b>100,0</b>	<b>23,9</b>	<b>171 757</b>
<b>Rural</b>				
Propriété personnelle	32 322 564 398	98,8	57,2	614 846
Location	261 280 363	0,7	0,4	5 999
Prêt ou propriété partage	116 299 706	0,3	0,2	2 608
<b>Total</b>	<b>32 700 144 469</b>	<b>100,0</b>	<b>57,9</b>	<b>623 455</b>
<b>Ensemble</b>				
Propriété personnelle	54 796 542 064	97,0	97,0	978 250
Location	376 179 444	0,6	0,6	6 809
Prêt ou propriété partage	1 280 282 698	2,2	2,2	13 017
<b>Total</b>	<b>56 453 004 207</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>998 077</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 11.2. Origine et mode de financement du capital

L'acquisition de ce capital se fait principalement auprès de trois sources : les ménages/particuliers, les grandes entreprises privées commerciales et les petites entreprises privées commerciales. Au niveau national, 36,5 % de la valeur du capital représentent les équipements acquis auprès des petites entreprises privées commerciales, 27,4 % pour les grandes entreprises privées commerciales, 23,8 % les ménages/particulier, 8,6 % du secteur privé et parapublic et 2,3% d'autres (Tableau 11.5).

Dans le district de Bamako, en valeur la majorité du capital des UPI en valeur provient des grandes entreprises privées commerciale (47,3 % du secteur privé et parapublic (19,6 %) et des ménages /particuliers (16,6%). Pour les UPI des autres milieux urbains, les capitaux sont issus principalement des ménages ou/ particuliers (37,8 %), des petites entreprises privées commerciales (38,4 %). Quant aux UPI du milieu rural, 44,5 % des capitaux proviennent des petites entreprises privées commerciales.

**Tableau 11.5 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine**

Milieu de résidence et origine	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital	Effectif
<b>Bamako</b>				
Secteur privé et parapublic	1 429 600 371	13,9	2,5	4 252
Grande entreprise privée commerciale	5 771 485 268	56,4	10,2	78 858
Petite entreprise privée commerciale	979 396 621	9,5	1,7	80 308
Grande entreprise privée non commerciale	103 623 878	1,0	0,1	518
Petite entreprise non commerciale	3 521 925	0,0	0,0	1 637
Ménage / particulier	1 941 773 790	18,9	3,4	37 290
Importation directe				
Autre	0	0,0	0,0	
<b>Total</b>	<b>10 229 401 855</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>202 865</b>
<b>Autres urbains</b>				
Secteur privé et parapublic	603 795 821	4,4	1,0	2 500
Grande entreprise privée commerciale	1 870 684 080	13,8	3,3	13 979
Petite entreprise privée commerciale	3 834 386 450	28,3	6,7	116 494
Grande entreprise privée non commerciale	51 438 383	0,3	0,0	568
Petite entreprise non commerciale	144 064 765	1,0	0,2	10 250
Ménage / particulier	6 997 217 047	51,7	12,3	27 635
Importation directe	2 065 245	0,0	0,0	22
Autre	19 806 088	0,1	0,0	304
<b>Total</b>	<b>13 523 457 882</b>	<b>100,0</b>	<b>23,9</b>	<b>171 757</b>
<b>Rural</b>				
Secteur privé et parapublic	2 992 560 099	9,1	5,3	18 746
Grande entreprise privée commerciale	6 284 015 271	19,2	11,1	74 745
Petite entreprise privée commerciale	14 023 392 911	42,8	24,8	363 992
Grande entreprise privée non commerciale	184 430 646	0,5	0,3	8 660
Petite entreprise non commerciale	458 757 249	1,4	0,8	14 914
Ménage / particulier	8 004 903 595	24,4	14,1	138 016
Importation directe				
Autre	752 084 695	2,2	1,3	4 378
<b>Total</b>	<b>32 700 144 469</b>	<b>100,0</b>	<b>57,9</b>	<b>623 455</b>
<b>Ensemble</b>				
Secteur privé et parapublic	5 025 956 293	8,9	8,9	25 500
Grande entreprise privée commerciale	13 926 184 620	24,6	24,6	167 583
Petite entreprise privée commerciale	18 837 175 982	33,3	33,3	560 795
Grande entreprise privée non commerciale	339 492 908	0,6	0,6	9 747
Petite entreprise non commerciale	606 343 940	1,0	1,0	26 802
Ménage / particulier	16 943 894 433	30,0	30,0	202 941
Importation directe	2 065 245	0,0	0,0	22
Autre	771 890 783	1,3	1,3	4 683
<b>Total</b>	<b>56 453 004 207</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>998 077</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 11.3. Financement du capital dans le secteur informel

Pour financer l'acquisition du capital, plusieurs options s'offrent aux unités de productions informelles : l'épargne/don/héritage, l'emprunt familial, l'emprunt auprès des clients, l'emprunt auprès des producteurs, l'emprunt auprès des usuriers, l'emprunt auprès des microfinances, l'emprunt bancaire, les tontines et autres moyens de financements.

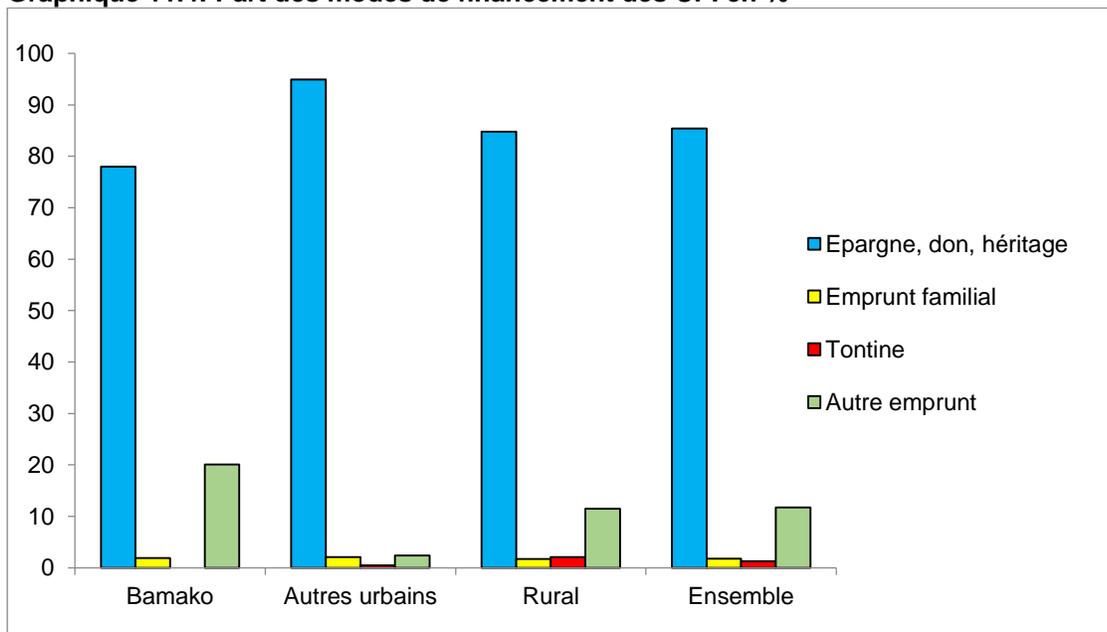
En 2017, au Mali 85,4% du capital des UPI est financé par l'Épargne, le don ou l'héritage. Les autres emprunts financent 11,7% (Graphique 11.4) du capital des UPI. Parmi ces autres emprunts la part du système bancaire (microfinance et banque) représente seulement 0,4%.

Cependant, l'accès au système bancaire et autres établissements financiers pour le financement du capital des UPI, est presque inexistant. Les résultats sont valables quels que soient le secteur d'activité et le milieu d'implantation de l'UPI.

Quel que soit le milieu de résidence les épargnes, les dons et les héritages demeurent la principale source de financement du capital. En effet, une part importante du capital des UPI (85,4%) est financée par l'épargne, les dons, ou l'héritage.

L'emprunt familial et les tontines financent respectivement 1,8% et 1,3% du capital des UPI. Quant au financement lié à l'emprunt auprès des banques et établissements financiers, il est presque inexistant. Seulement (0,3%) des UPI ont accès au système bancaire. Les mêmes tendances sont observées quel que soit le milieu d'implantation de l'UPI.

**Graphique 11.4: Part des modes de financement des UPI en %**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 11.6 : Montant (en F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activités et la source de financement**

Milieu de résidence et source de financement	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital	Effectif
<b>Bamako</b>				
Epargne, don, héritage	17 645 208 226	78.0	17.7	197 917
Emprunt familial	428 413 048	1.9	0.4	4 624
Autre	4 547 394 984	20.1	4.6	2 709
<b>Total</b>	<b>22 621 016 258</b>	<b>100.0</b>	<b>22.6</b>	<b>205 250</b>
<b>Autres urbains</b>				
Epargne, don, héritage	19 838 634 049	94.9	19.9	188 798
Emprunt familial	441 245 878	2.1	0.4	3 780
Emprunt auprès des clients	29 097 874	0.1	0.0	1 207
Emprunt auprès des fournisseurs	2 767 920	0.0	0.0	128
Emprunts auprès des associations de producteurs	9 419 544	0.0	0.0	220
Emprunt microfinance	43 392 894	0.2	0.0	208
Emprunt bancaire	117 606	0.0	0.0	39
Tontine	96 249 915	0.5	0.1	631
Autre	436 490 101	2.1	0.4	4 259
<b>Total</b>	<b>20 897 415 781</b>	<b>100.0</b>	<b>20.9</b>	<b>199 270</b>
<b>Rural</b>				
Epargne, don, héritage	47 795 861 585	84.8	47.8	645 514
Emprunt familial	951 643 631	1.7	1.0	7 263
Emprunt auprès des clients	153 884 468	0.3	0.2	4 523
Emprunt auprès des fournisseurs	356 638 092	0.6	0.4	2 263
Emprunts auprès des usuriers	266 486 241	0.5	0.3	761
Emprunts auprès des associations de producteurs	3 569 136	0.0	0.0	510
Emprunt microfinance	219 714 053	0.4	0.2	4 037
Emprunt bancaire	67 833 234	0.1	0.1	85
Tontine	1 166 905 633	2.1	1.2	7 880
Autre	5 396 933 391	9.6	5.4	34 887
<b>Total</b>	<b>56 379 469 465</b>	<b>100.0</b>	<b>56.4</b>	<b>707 724</b>
<b>Ensemble</b>				
Epargne, don, héritage	85 279 703 860	85.4	85.4	1 032 229
Emprunt familial	1 821 302 557	1.8	1.8	15 668
Emprunt auprès des clients	182 982 343	0.2	0.2	5 730
Emprunt auprès des fournisseurs	359 406 012	0.4	0.4	2 392
Emprunts auprès des usuriers	266 486 241	0.3	0.3	761
Emprunts auprès des associations de producteurs	12 988 680	0.0	0.0	730
Emprunt microfinance	263 106 947	0.3	0.3	4 245
Emprunt bancaire	67 950 840	0.1	0.1	124
Tontine	1 263 155 548	1.3	1.3	8 511
Autre	10 380 818 477	10.4	10.4	41 855
<b>Total</b>	<b>99 897 901 505</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>1 112 244</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 11.4. Investissement dans le secteur informel

Le **Tableau 11.7** montre qu'au Mali, l'investissement des UPI est principalement orienté vers l'achat des motos (38,7%), l'acquisition des machines (24,9%), l'acquisition de l'outillage et d'autres petits matériels (18,3%).

Le résultat similaire est observé en milieu rural et dans les autres milieux urbains. Par contre, dans le district de Bamako, en plus des motos et des machines, une priorité est accordée aux investissements à l'achat des mobiliers et équipements de bureau (22,6%).

Cependant, il faut noter qu'en milieu rural, les UPI investissent plus (15%) dans l'acquisition du terrain/local, contrairement aux autres où le pourcentage est presque nul.

Dans le secteur de l'industrie, en plus des motos, la priorité est accordée aux investissements dans les machines, à l'outillage ainsi que les autres équipements (Graphique 11.5).

Contrairement au secteur des services, l'investissent dans l'industrie et le commerce un peu plus est orienté dans le mobilier et équipement de bureau avec respectivement 4% et 3%.

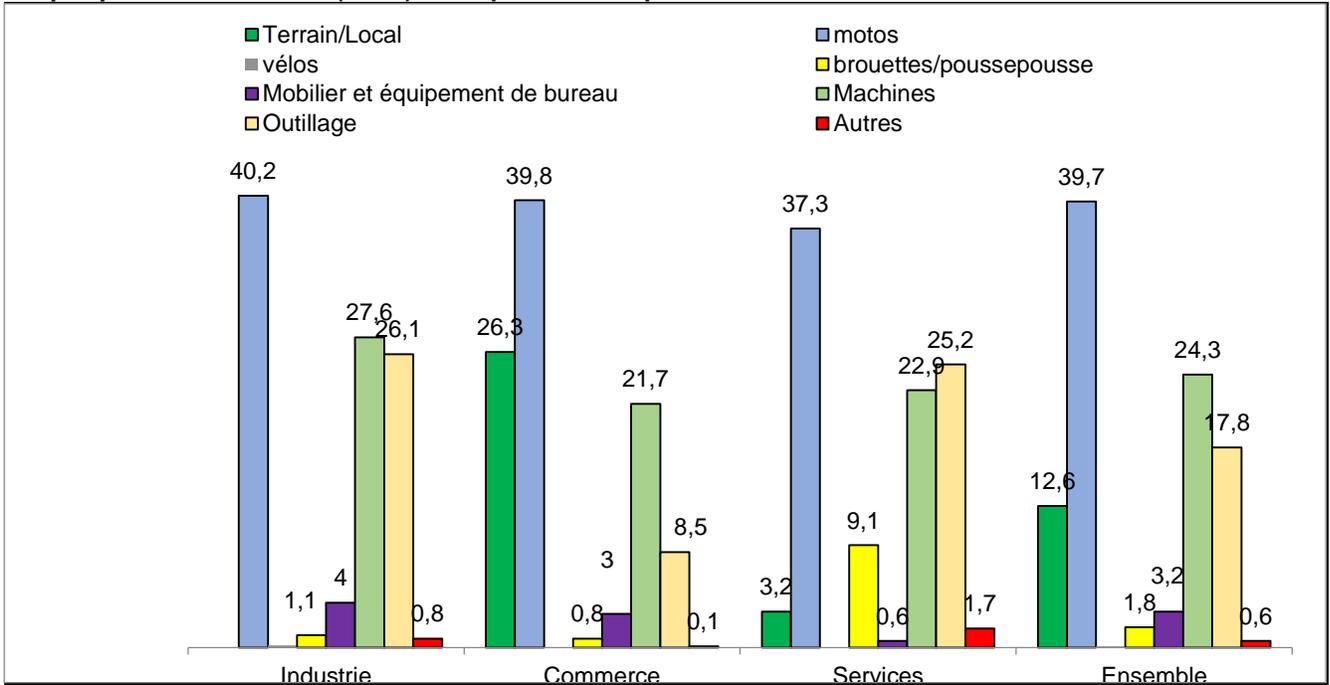
Dans le secteur du commerce, l'achat des motos occupe près des deux cinquièmes des investissements, tandis que dans les services, la priorité est accordée à l'achat des motos, de l'outillage autres équipements et des machines.

**Tableau 11.7 : Montant (en F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2017**

Milieu de résidence et type d'équipement	Montant total du capital investi (F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total investi	Effectif
<b>Bamako</b>				
Motos	123 264 770	34.3	1.5	596
Brouettes/poussepousse	30 530 311	8.5	0.4	986
Mobilier et équipement de bureau	81 231 617	22.6	1.0	5 487
Machines	91 740 008	25.5	1.1	887
Outillage	25 072 362	7.0	0.3	18 349
Autres	7 865 187	2.2	0.1	3 172
<b>Total</b>	<b>359 704 254</b>	<b>100.0</b>	<b>4.5</b>	<b>29 476</b>
<b>Autres urbains</b>				
Local	731 469	0.1	0.0	59
Motos	727 809 741	53.9	9.1	3 887
Brouettes/poussepousse	30 396 148	2.3	0.4	774
Mobilier et équipement de bureau	1 907 950	0.1	0.0	438
Machines	393 117 740	29.1	4.9	1 717
Outillage	194 415 983	14.4	2.4	24 947
Autres	963 393	0.1	0.0	686
<b>Total</b>	<b>1 349 342 423</b>	<b>100.0</b>	<b>16.8</b>	<b>32 507</b>
<b>Rural</b>				
Terrain	757 425 188	12.0	9.4	1 291
Local	280 242 745	4.4	3.5	2 503
Motos	2 255 470 627	35.7	28.1	9 875
Vélos	6 431 653	0.1	0.1	368
Brouettes/poussepousse	85 257 193	1.3	1.1	5 376
Mobilier et équipement de bureau	177 383 649	2.8	2.2	14 231
Machines	1 516 593 011	24.0	18.9	8 655
Outillage	1 221 717 966	19.3	15.2	77 230
Autres	24 095 240	0.4	0.3	4 059
<b>Total</b>	<b>6 324 617 271</b>	<b>100.0</b>	<b>78.7</b>	<b>123 587</b>
<b>Ensemble</b>				
Terrain	757 425 188	9.4	9.4	1 291
Local	280 974 214	3.5	3.5	2 561
Motos	3 106 545 138	38.7	38.7	14 357
Vélos	6 431 653	0.1	0.1	368
Brouettes/poussepousse	146 183 652	1.8	1.8	7 136
Mobilier et équipement de bureau	260 523 215	3.2	3.2	20 155
Machines	2 001 450 759	24.9	24.9	11 258
Outillage	1 441 206 311	17.9	17.9	120 526
Autres	32 923 819	0.4	0.4	7 917
<b>Total</b>	<b>8 033 663 949</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>185 570</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT.

**Graphique 11.5: structure (en %) du capital investi par les UPI selon le secteur d'activité**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 12: Production, insertion et concurrence

### Résultats clés

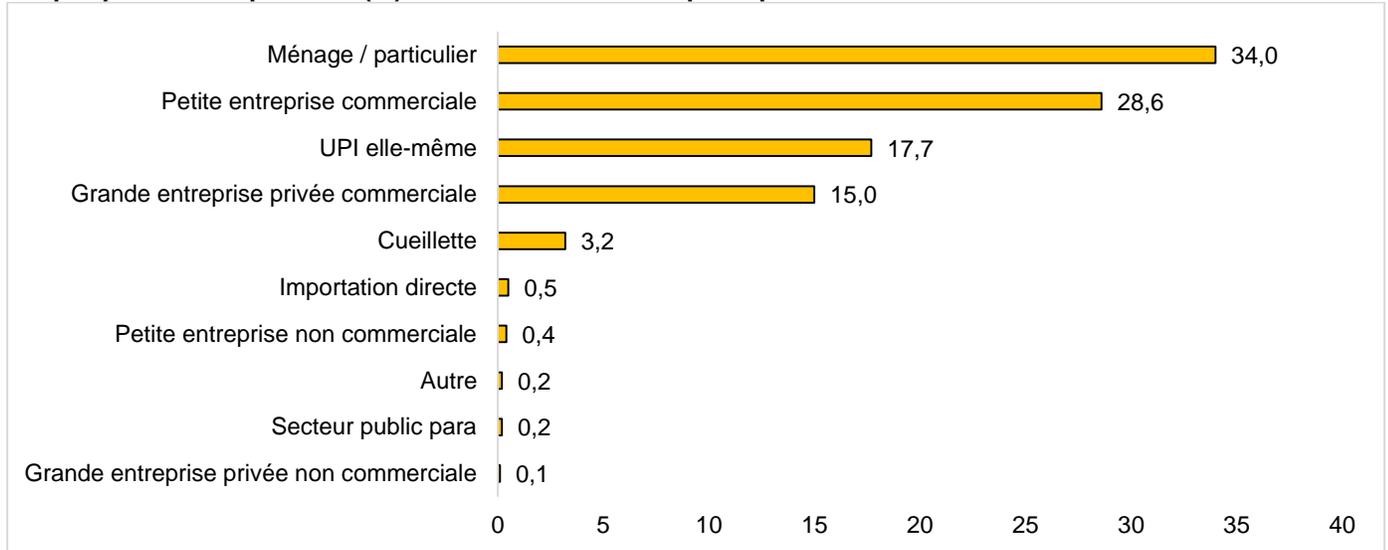
- **Industrie** : 33,5% des UPI s'approvisionnent en matières premières auprès des ménages ou particuliers et 26% s'approvisionnent auprès des petites entreprises commerciales.
- **Commerce** : 46,3% des UPI se ravitaillent auprès des ménages ou particuliers et 28,8% des UPI se ravitaillent auprès des petites entreprises.
- **Service** : 39% des UPI s'approvisionnent auprès des petites entreprises commerciales et 34,5% des UPI produisent elle-même leurs matières premières.
- **Chiffre d'affaires** : Plus de 86% du chiffre d'affaires réalisé par les UPI résultent des achats des ménages. Ce pourcentage est plus élevé dans les secteurs de l'industrie (95,5%) et du commerce (90%).
- **Les Agrégats** : Comme les UPI sont inégalement réparties entre le commerce (56,9%), l'industrie (28,4%) et les services (14,7%), la contribution de ces secteurs à l'économie du secteur informel non agricole diffère aussi considérablement. En effet, plus de trois quart (81,8%) du chiffre d'affaires annuel des UPI est réalisé dans le secteur du commerce, soit 57,8% dans le commerce de détail et 20,3% dans le commerce de gros. Les parts des secteurs de l'industrie et des services sont respectivement de 12,5% et 5,7%.

Ce chapitre traite les principaux agrégats économiques du secteur informel, l'insertion des UPI dans le système productif, la concurrence, l'origine des matières premières et produits vendus et la performance économique. Il aborde cinq sections analysant des données relatives aux comptes d'exploitation des unités de production informelle, à leur insertion dans le circuit économique national et à la concurrence qu'elles subissent. Les résultats présentent non seulement l'origine des matières premières consommées par les unités, mais aussi celles des produits qu'elles vendent en l'état ainsi que la commercialisation des produits transformés.

### 12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

Au Mali, 34% des UPI s'approvisionnent en biens et services auprès des ménages ou/particuliers, 28,6% d'entre elles ravitaillent auprès des petites entreprises privées commerciales et 15% sont ravitaillées par les grandes entreprises privées commerciales. Toutefois, 17,7% des UPI s'auto ravitaillent dans leurs processus de production et 3,2% des UPI consomment des matières premières provenant de la cueillette.

**Graphique 12.1: Répartition (%) des UPI suivant leurs principaux fournisseurs**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans le secteur de l'industrie, 33,5% (Tableau 12.1) des UPI s'approvisionnent en matières premières auprès des ménages ou particuliers et 26% s'approvisionnent auprès des petites entreprises commerciales.

Dans le secteur du commerce, 46,3% des UPI se ravitaillent auprès des ménages ou particuliers et 28,8% des UPI se ravitaillent auprès des petites entreprises.

Dans le secteur du service 39% des UPI s'approvisionnent auprès des petites entreprises commerciales et 34,5% des UPI produisent elle-même leurs matières premières.

Les UPI du district de Bamako et des autres villes urbaines s'approvisionnent principalement auprès des grandes entreprises privées commerciales et des ménages ou particuliers avec respectivement 47,2% et 38,2%.

Par contre, en milieu rural le deuxième principal fournisseur des UPI est les petites entreprises commerciales avec un ravitaillement à concurrence de 25,4%.

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en F CFA)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité			Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	%	Effectif
	Industrie Commerce		Service			
	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation			
<b>Bamako</b>						
Cueillette	208 787 513			208 787 513	0.9	447
Secteur public para	1 417 928			1 417 928	0.0	484
Grande entreprise privée commerciale	701 416 055	59 699 572	419 757 853	1 180 873 481	5.3	26 816
Petite entreprise commerciale	384 739 126	134 421 945	248 785 167	767 946 238	3.4	25 145
Petite entreprise non commerciale		5 179 729		5 179 729	0.0	999
Ménage / particulier	29 284 230	39 068 720	9 871 475	78 224 425	0.3	3 287
Importation directe	40 946 068		64 744 795	105 690 863	0.5	737
UPI elle-même		72 726 952	79 019 743	151 746 695	0.7	3 948
<b>Total</b>	<b>1 366 590 920</b>	<b>311 096 919</b>	<b>822 179 033</b>	<b>2 499 866 872</b>	<b>11.2</b>	<b>61 863</b>
<b>Autres urbains</b>						
Cueillette	2 797 702	2 606 823		5 404 525	0.0	821
Secteur public para	39 449 585	5 741 448		45 191 034	0.2	3 107
Grande entreprise privée commerciale	97 358 380	408 135 199	17 587 069	523 080 648	2.3	8 129
Petite entreprise commerciale	283 389 045	1 324 993 825	449 440 613	2 057 823 483	9.2	60 334
Petite entreprise non commerciale	31 750 067	28 412 585		60 162 652	0.3	4 615
Ménage / particulier	463 068 197	1 527 637 741	226 130 754	2 216 836 692	9.9	29 690
UPI elle-même	141 973 662	259 241 558	486 023 468	887 238 689	4.0	9 745
Autre		-		-	0.0	
<b>Total</b>	<b>1 059 786 638</b>	<b>3 556 769 180</b>	<b>1 179 181 904</b>	<b>5 795 737 722</b>	<b>25.9</b>	<b>116 441</b>
<b>Rural</b>						
Cueillette	490 605 501	2 770 338	13 133 521	506 509 359	2.3	6 784
Grande entreprise privée commerciale	1 518 436 216	133 026 395		1 651 462 611	7.4	16 988
Petite entreprise commerciale	2 634 925 410	469 082 871	476 451 608	3 580 459 890	16.0	113 098
Grande entreprise privée non commerciale		31 564 373		31 564 373	0.1	990
Petite entreprise non commerciale	20 201 119	3 813 744	5 913 041	29 927 905	0.1	7 420
Ménage / particulier	3 754 209 771	1 531 898 340	39 028 101	5 325 136 212	23.8	84 242
UPI elle-même	1 800 541 212	656 237 193	474 781 109	2 931 559 515	13.1	32 965
Autre	47 489 877			47 489 877	0.2	851
<b>Total</b>	<b>10 266 409 105</b>	<b>2 828 393 255</b>	<b>1 009 307 380</b>	<b>14 104 109 740</b>	<b>63.0</b>	<b>263 337</b>
<b>Ensemble</b>						
Cueillette	702 190 715	5 377 161	13 133 521	720 701 397	3.2	8 052
Secteur public para	40 867 513	5 741 448		46 608 961	0.2	3 591
Grande entreprise privée commerciale	2 317 210 651	600 861 166	437 344 922	3 355 416 739	15.0	51 933
Petite entreprise commerciale	3 303 053 581	1 928 498 642	1 174 677 388	6 406 229 611	28.6	198 577
Grande entreprise privée non commerciale		31 564 373		31 564 373	0.1	990
Petite entreprise non commerciale	51 951 186	37 406 058	5 913 041	95 270 285	0.4	13 034
Ménage / particulier	4 246 562 198	3 098 604 801	275 030 330	7 620 197 330	34.0	117 219
Importation directe	40 946 068		64 744 795	105 690 863	0.5	737
UPI elle-même	1 942 514 874	988 205 704	1 039 824 321	3 970 544 899	17.7	46 658
Autre	47 489 877	-		47 489 877	0.2	851
<b>Total</b>	<b>12 692 786 663</b>	<b>6 696 259 354</b>	<b>3 010 668 318</b>	<b>22 399 714 334</b>	<b>100.0</b>	<b>441 641</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

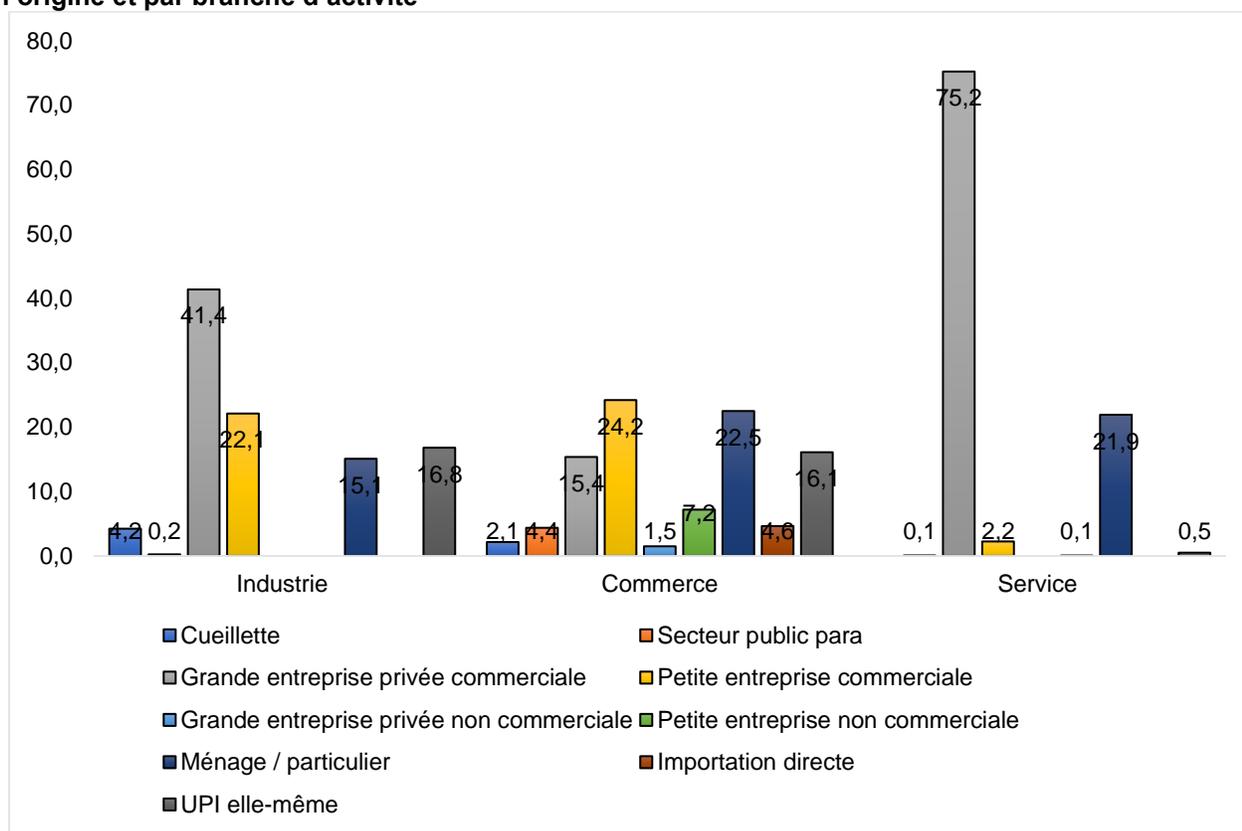
## 12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2015

Dans l'ensemble les fournisseurs potentiels des produits vendus en l'état sont principalement, les petites entreprises commerciales (23,2%), les ménages ou particuliers (22,8% des UPI) et les grandes entreprises privées commerciales (21,2%).

Dans le secteur de l'industrie, la majorité du ravitaillement est faite principalement auprès des grandes entreprises privées commerciale (31,9%), des petites entreprises (24,1%), des UPI elle-même (19,6%). Quant au secteur du commerce, les produits proviennent surtout des petites entreprises commerciales (24,3%).

Contrairement aux deux autres secteurs, plus de moitié des UPI (51,8%) exerçant dans le service, achètent leurs produits en l'état auprès des ménages ou particuliers et 41,6% des UPI achètent auprès des grandes entreprises privées commerciales.

**Graphique 12.2: Répartition (%) du montant des achats des produits vendus en l'état suivant l'origine et par branche d'activité**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état	%	Effectif
	Industrie	Commerce	Service			
<b>Bamako</b>						
Cueillette	530 113 002	718 695 802	-	1 248 808 804	0.5	5 133
Secteur public para		182 559 403	-	182 559 403	0.1	853
Grande entreprise privée commerciale	2 880 381 407	9 770 054 820	19 641 192 362	32 291 628 589	12.7	135 494
Petite entreprise commerciale	1 154 542 688	7 100 549 665	364 349 675	8 619 442 029	3.4	52 423
Grande entreprise privée non commerciale		5 791 934		5 791 934	0.0	668
Petite entreprise non commerciale		8 154 985		8 154 985	0.0	213
Ménage / particulier	884 936 793	5 332 279 505	38 357 389	6 255 573 687	2.5	46 905
Importation directe		6 136 919 528		6 136 919 528	2.4	7 458
UPI elle-même	24 194 044	845 792 737	93 608 578	963 595 359	0.4	13 690
Autre	9 547 306	3 274 641 345		3 284 188 651	1.3	1 589
<b>Total</b>	<b>5 483 715 240</b>	<b>33 375 439 724</b>	<b>20 137 508 005</b>	<b>58 996 662 969</b>	<b>23.2</b>	<b>264 426</b>
<b>Autres urbains</b>						
Cueillette	21 474 281	3 308 305 076	-	3 329 779 357	1.3	5 633
Secteur public para		474 129 639		474 129 639	0.2	815
Grande entreprise privée commerciale	4 508 924 132	6 266 177 985	45 149 775	10 820 251 892	4.3	53 780
Petite entreprise commerciale	200 411 699	18 409 073 203	154 032 154	18 763 517 056	7.4	94 688
Grande entreprise privée non commerciale		79 276 245		79 276 245	0.0	1 893
Petite entreprise non commerciale		3 576 318 934		3 576 318 934	1.4	4 570
Ménage / particulier	143 493 834	13 610 283 709	37 562 746	13 791 340 288	5.4	57 900
Importation directe		24 887 015		24 887 015	0.0	238
UPI elle-même	592 200 301	6 313 774 027	33 350 217	6 939 324 544	2.7	33 730
Autre		346 542 712		346 542 712	0.1	646
<b>Total</b>	<b>5 466 504 246</b>	<b>52 408 768 543</b>	<b>270 094 892</b>	<b>58 145 367 682</b>	<b>22.9</b>	<b>253 894</b>
<b>Rural</b>						
Cueillette	713 749 779	215 874 963	-	929 624 742	0.4	11 467
Secteur public para	71 194 093	7 960 464 709	16 482 851	8 048 141 653	3.2	3 997
Grande entreprise privée commerciale	5 004 805 968	14 311 316 090	400 926 192	19 717 048 250	7.8	174 504
Petite entreprise commerciale	5 267 038 279	22 282 550 335	80 835 916	27 630 424 530	10.9	353 725
Grande entreprise privée non commerciale		2 855 667 188		2 855 667 188	1.1	24 519
Petite entreprise non commerciale		10 612 959 813	13 394 848	10 626 354 661	4.2	12 610
Ménage / particulier	3 489 627 118	25 492 601 267	5 777 999 899	34 760 228 285	13.7	226 847
Importation directe		2 985 441 409		2 985 441 409	1.2	1 817
UPI elle-même	4 416 319 592	24 634 180 383	6 833 708	29 057 333 684	11.4	87 844
Autre	39 429 454	377 272 566		416 702 020	0.2	3 988
<b>Total</b>	<b>19 002 164 284</b>	<b>111 728 328 722</b>	<b>6 296 473 415</b>	<b>137 026 966 421</b>	<b>53.9</b>	<b>901 317</b>
<b>Ensemble</b>						
Cueillette	1 265 337 062	4 242 875 841	-	5 508 212 903	2.2	22 233
Secteur public para	71 194 093	8 617 153 752	16 482 851	8 704 830 696	3.4	5 665
Grande entreprise privée commerciale	12 394 111 507	30 347 548 895	20 087 268 329	62 828 928 730	24.7	363 778
Petite entreprise commerciale	6 621 992 667	47 792 173 204	599 217 745	55 013 383 615	21.6	500 836
Grande entreprise privée non commerciale		2 940 735 367		2 940 735 367	1.2	27 079
Petite entreprise non commerciale		14 197 433 731	13 394 848	14 210 828 579	5.6	17 393
Ménage / particulier	4 518 057 745	44 435 164 480	5 853 920 035	54 807 142 260	21.6	331 653
Importation directe		9 147 247 952		9 147 247 952	3.6	9 514
UPI elle-même	5 032 713 938	31 793 747 146	133 792 503	36 960 253 587	14.5	135 264
Autre	48 976 760	3 998 456 623		4 047 433 383	1.6	6 223
<b>Total</b>	<b>29 952 383 771</b>	<b>197 512 536 990</b>	<b>26 704 076 312</b>	<b>254 168 997 072</b>	<b>100.0</b>	<b>1 419 637</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI

Le montant total du chiffre d'affaire des UPI s'élève à hauteur 95 009 752 906 de F CFA (Tableau 12.3). Près de la moitié de ce montant provient des UPI ayant eu pour secteur d'activité dans l'emploi antérieur « Industrie » (47 868 768 207 de FCFA). Cette valeur est respectivement 27 067 377 721 de FCFA et 20 073 606 978 de FCFA pour ceux des secteurs « Commerce et Service ».

L'analyse des données révèle que la principale destination du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI est le milieu rural (45,6%).

Dans l'ensemble, les ménages ou particuliers sont les principaux destinataires de la production des UPI. Plus de 86% du chiffre d'affaires réalisé par les UPI résultent des achats des ménages (Tableau 12.3). Ce pourcentage est plus élevé dans les secteurs de l'industrie (95,5%) et du commerce (90%).

**Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité			Recettes totales mensuelles des produits transformés	%	Effectif
	Industrie	Commerce	Service			
	Recettes totales mensuelles des produits transformés	Recettes totales mensuelles des produits transformés	Recettes totales mensuelles des produits transformés			
<b>Bamako</b>						
Grande entreprise commerciale	307 353 695	195 256 061	6 742 654 146	7 245 263 903	7.6	3 893
Petite entreprise commerciale			417 314 043	417 314 043	0.4	725
Petite entreprise non commerciale		84 888 143		84 888 143	0.1	999
Ménage / particulier	10 299 996 073	1 588 035 357	2 852 507 802	14 740 539 232	15.5	27 993
<b>Total</b>	<b>10 607 349 768</b>	<b>1 868 179 562</b>	<b>10 012 475 991</b>	<b>22 488 005 321</b>	<b>23.7</b>	<b>33 610</b>
<b>Autres urbains</b>						
Secteur privé et para	129 142 036			129 142 036	0.1	836
Grande entreprise commerciale	146 416 747	323 862 629		470 279 376	0.5	1 698
Petite entreprise commerciale	381 294 090	1 900 889 467		2 282 183 557	2.4	6 490
Petite entreprise non commerciale	92 593 473	37 856 173		130 449 646	0.1	658
Ménage / particulier	6 490 203 662	12 838 157 256	6 740 683 442	26 069 044 360	27.4	66 598
Exportation directe	142 661 304			142 661 304	0.2	120
<b>Total</b>	<b>7 382 311 313</b>	<b>15 100 765 526</b>	<b>6 740 683 442</b>	<b>29 223 760 280</b>	<b>30.8</b>	<b>76 400</b>
<b>Rural</b>						
Secteur privé et para	100 386 321			100 386 321	0.1	1 354
Grande entreprise commerciale	112 873 330			112 873 330	0.1	470
Petite entreprise commerciale	676 997 021	175 038 934	428 188 855	1 280 224 810	1.3	9 143
Ménage / particulier	28 921 592 662	9 923 393 700	2 869 131 906	41 714 118 267	43.9	159 772
Exportation directe	67 257 793		23 126 785	90 384 578	0.1	1 500
<b>Total</b>	<b>29 879 107 126</b>	<b>10 098 432 634</b>	<b>3 320 447 545</b>	<b>43 297 987 305</b>	<b>45.6</b>	<b>172 240</b>
<b>Ensemble</b>						
Secteur privé et para	229 528 357			229 528 357	0.2	2 191
Grande entreprise commerciale	566 643 773	519 118 691	6 742 654 146	7 828 416 610	8.2	6 061
Petite entreprise commerciale	1 058 291 111	2 075 928 401	845 502 897	3 979 722 409	4.2	16 359
Petite entreprise non commerciale	92 593 473	122 744 316		215 337 790	0.2	1 657
Ménage / particulier	45 711 792 397	24 349 586 313	12 462 323 150	82 523 701 859	86.9	254 363
Exportation directe	209 919 097		23 126 785	233 045 882	0.2	1 620
<b>Total</b>	<b>47 868 768 207</b>	<b>27 067 377 721</b>	<b>20 073 606 978</b>	<b>95 009 752 906</b>	<b>100.0</b>	<b>282 250</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTA

## 12.4. Principaux agrégats du secteur informel

- **Production annuelle**

Comme les UPI sont inégalement réparties entre le commerce (56,9%), l'industrie (28,4%) et les services (14,7%), la contribution de ces secteurs à l'économie du secteur informel non agricole diffère aussi considérablement (Tableau 12.4). En effet, un plus de quatre cinquièmes du chiffre d'affaires (81,8%) annuel des UPI est réalisé dans le secteur du commerce, dont 57,8% dans le commerce de détail et 20,3% dans le commerce de gros. Les parts des secteurs de l'industrie et des services sont respectivement de 12,5% et 5,7%. Concernant la production annuelle des biens et services du secteur informel, le commerce contribue à hauteur de 81,7% l'industrie à hauteur de 12,4% et les services à hauteur de 5,9%.

Le secteur de commerce absorbe la plus grande part (83,4%) de la valeur ajoutée contre, (11%) pour l'industrie et seulement (5,6%) les services. Dans le secteur du commerce, le commerce de détail représente 59,5% de la valeur ajoutée de ce secteur. En ce qui concerne le secteur de l'industrie, c'est la branche d'activités de fabrication qui contribue le plus (8%). Quant au secteur des services, la branche regroupant les 'autres activités des services (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) et les activités liées à l'hébergement et la restauration ont les plus grandes valeurs ajoutées.

**Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité  
(En FCFA)**

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
<b>Industrie</b>				
Activités extractives/mines	53 043 334 693	42 878 746 245	42 264 213 682	38 131 128 626
Activités de fabrication	352 058 177 075	314 322 560 143	257 955 701 321	212 097 082 458
Activités de production et distribution	821 677 120	821 677 120	788 810 035	217 208 560
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 892 465 742	1 800 862 441	1 780 959 681	1 464 798 731
Activités de construction	54 906 987 700	53 000 593 977	51 142 306 781	42 049 610 689
<b>Total</b>	<b>462 722 642 331</b>	<b>412 824 439 925</b>	<b>353 931 991 501</b>	<b>293 959 829 064</b>
<b>Commerce</b>				
Commerce et réparation des pièces automobiles	139 266 931 796	131 978 930 287	130 709 294 847	122 649 628 725
Commerce de gros	750 734 050 179	639 501 781 099	635 682 563 451	598 169 496 573
Commerce de détail	2 137 697 009 247	1 942 336 997 594	1 909 350 388 029	1 794 475 273 280
<b>Total</b>	<b>3 027 697 991 222</b>	<b>2 713 817 708 981</b>	<b>2 675 742 246 327</b>	<b>2 515 294 398 579</b>
<b>Service</b>				
Activités de transport	10 367 408 217	10 032 608 600	9 374 785 314	5 675 342 153
Activités d'entreposage	44 288 321	44 288 321	44 288 321	44 288 321
Activités d'hébergement et de restauration	51 071 283 531	50 011 855 175	43 371 245 161	39 110 471 947
Activités de l'information et de communication	46 878 690 167	40 010 020 884	39 326 994 565	34 037 438 741
Activités immobiliers	6 000 439 363	6 000 439 363	6 000 439 363	5 968 402 959
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 365 444 733	4 365 444 733	365 566 396	203 342 131
Activités de services de soutien et de bureau	3 676 654 825	3 676 654 825	3 091 457 090	1 556 124 636
Enseignement	2 882 988 578	2 882 988 578	2 872 171 027	1 572 014 736
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	5 141 291 064	5 141 291 064	5 026 944 783	3 384 214 848
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 750 075 169	5 750 075 169	5 673 348 016	4 596 897 848
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	72 399 487 469	65 692 655 412	59 511 405 136	31 970 024 693
Activités spéciales des ménages	2 415 774 999	2 415 774 999	2 295 699 546	1 438 140 325
<b>Total</b>	<b>210 993 826 436</b>	<b>196 024 097 123</b>	<b>176 954 344 720</b>	<b>129 556 703 337</b>
<b>Ensemble</b>				
Activités extractives/mines	53 043 334 693	42 878 746 245	42 264 213 682	38 131 128 626
Activités de fabrication	352 058 177 075	314 322 560 143	257 955 701 321	212 097 082 458
Activités de production et distribution	821 677 120	821 677 120	788 810 035	217 208 560
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 892 465 742	1 800 862 441	1 780 959 681	1 464 798 731
Activités de construction	54 906 987 700	53 000 593 977	51 142 306 781	42 049 610 689
Commerce et réparation des pièces automobiles	139 266 931 796	131 978 930 287	130 709 294 847	122 649 628 725
Commerce de gros	750 734 050 179	639 501 781 099	635 682 563 451	598 169 496 573
Commerce de détail	2 137 697 009 247	1 942 336 997 594	1 909 350 388 029	1 794 475 273 280
Activités de transport	10 367 408 217	10 032 608 600	9 374 785 314	5 675 342 153
Activités d'entreposage	44 288 321	44 288 321	44 288 321	44 288 321
Activités d'hébergement et de restauration	51 071 283 531	50 011 855 175	43 371 245 161	39 110 471 947
Activités de l'information et de communication	46 878 690 167	40 010 020 884	39 326 994 565	34 037 438 741
Activités immobiliers	6 000 439 363	6 000 439 363	6 000 439 363	5 968 402 959
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 365 444 733	4 365 444 733	365 566 396	203 342 131
Activités de services de soutien et de bureau	3 676 654 825	3 676 654 825	3 091 457 090	1 556 124 636
Enseignement	2 882 988 578	2 882 988 578	2 872 171 027	1 572 014 736
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	5 141 291 064	5 141 291 064	5 026 944 783	3 384 214 848
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 750 075 169	5 750 075 169	5 673 348 016	4 596 897 848
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	72 399 487 469	65 692 655 412	59 511 405 136	31 970 024 693
Activités spéciales des ménages	2 415 774 999	2 415 774 999	2 295 699 546	1 438 140 325
<b>Total</b>	<b>3 701 414 459 989</b>	<b>3 322 666 246 030</b>	<b>3 206 628 582 548</b>	<b>2 938 810 930 979</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

En 2017 l'ensemble des UPI ont généré plus de 2 935 milliards d'Excédent Brut d'Exploitation (bénéfice généré) dans l'année. Les UPI du secteur des services bien qu'ayant le niveau de production le plus bas, ont un bénéfice annuel moyenne annuelle qui s'élève à 824 676 FCFA. Contrairement aux deux autres secteurs, le secteur du commerce a le nouveau de production le plus élevé avec un bénéfice total annuel le plus élevé (2 513 Milliard et plus). Quant au secteur de l'industrie, il réalise un bénéfice moyen annuel égal à 1 139 904 FCFA contre 4 495 503FCFA pour le secteur du commerce. Suivant le milieu de résidence, la contribution du milieu rural à chacun de ces agrégats économiques est plus importante que celle du milieu

urbain. Cette forte contribution du milieu rural est liée au fait qu'il occupe plus de la moitié de l'ensemble des UPI.

Il est important de signaler que les données sur l'activité économique ont été collectées pour chaque UPI par rapport à une période de référence qui était le dernier mois d'activités, avant le passage de l'agent enquêteur dans l'UPI. Mais, l'analyse de la performance du secteur informel a été faite sur la base annuelle ci-dessus présentée en prenant en compte le nombre de mois d'activités de l'UPI et en émettant certaines hypothèses évoquées plus bas. Cela étant, l'examen de la structure du chiffre d'affaires, de la production et de la valeur ajoutée sur la base mensuelle donne des tendances similaires à celles obtenues sur la base annuelle.

**Tableau 12.5: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (En FCFA)**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
<b>Bamako</b>				
Industrie	124 781 282 997	107 808 441 282	95 464 735 321	83 028 814 479
Commerce	542 701 774 407	487 983 965 391	484 447 195 697	459 347 239 777
Service	84 192 241 394	77 039 110 409	67 058 463 875	58 140 289 051
<b>Total</b>	<b>751 675 298 798</b>	<b>672 831 517 082</b>	<b>646 970 394 893</b>	<b>600 516 343 306</b>
<b>Autres urbains</b>				
Industrie	62 540 816 247	58 603 912 166	52 332 162 005	36 522 045 935
Commerce	725 722 595 785	647 942 683 573	629 950 433 767	591 104 732 336
Service	43 833 653 181	43 308 477 204	37 932 428 057	25 942 087 064
<b>Total</b>	<b>832 097 065 213</b>	<b>749 855 072 943</b>	<b>720 215 023 829</b>	<b>653 568 865 335</b>
<b>Rural</b>				
Industrie	275 400 543 086	246 412 086 477	206 135 094 175	174 408 968 650
Commerce	1 759 273 621 030	1 577 891 060 017	1 561 344 616 863	1 464 842 426 466
Service	82 967 931 862	75 676 509 510	71 963 452 789	45 474 327 222
<b>Total</b>	<b>2 117 642 095 978</b>	<b>1 899 979 656 004</b>	<b>1 839 443 163 827</b>	<b>1 684 725 722 337</b>
<b>Ensemble</b>				
Industrie	462 722 642 331	412 824 439 925	353 931 991 501	293 959 829 064
Commerce	3 027 697 991 222	2 713 817 708 981	2 675 742 246 327	2 515 294 398 579
Service	210 993 826 436	196 024 097 123	176 954 344 720	129 556 703 337
<b>Total</b>	<b>3 701 414 459 989</b>	<b>3 322 666 246 030</b>	<b>3 206 628 582 548</b>	<b>2 938 810 930 979</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 12.5. Performance économique

Dans cette section la performance du secteur informel est appréhendée à travers le coût de production et les indicateurs liés à la richesse dégagée.

### 12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

Les déciles de la valeur ajoutée annuelle moyenne montrent une certaine hétérogénéité du secteur informel en termes de création de richesse.

Pour l'ensemble des UPI, la moyenne annuelle de la valeur ajoutée s'élève à 3 295 832 FCFA. Afin de classer les UPI selon le niveau du décile, cette valeur moyenne sera considérée comme le seuil de création de richesse pour une UPI. Ainsi, partant de cette hypothèse, les UPI qui sont plus créatrices de richesse se trouvent dans les deux derniers déciles. Malgré le nombre réduit des UPI qui se trouvent dans les deux derniers (16,1%), leur part dans la valeur ajoutée annuelle totale s'élève à 87,5%.

En outre, nous avons utilisé l'indice de Gini pour mesurer l'inégalité au niveau de la valeur ajoutée. La valeur du Gini (0,83) calculée à partir des déciles de la valeur ajoutée annuelle paraît très élevée. Elle

confirme qu'au Mali, le secteur informel est très inégalitaire. En effet, les différences entre les déciles de la valeur ajoutée annuelle moyenne sont considérables.

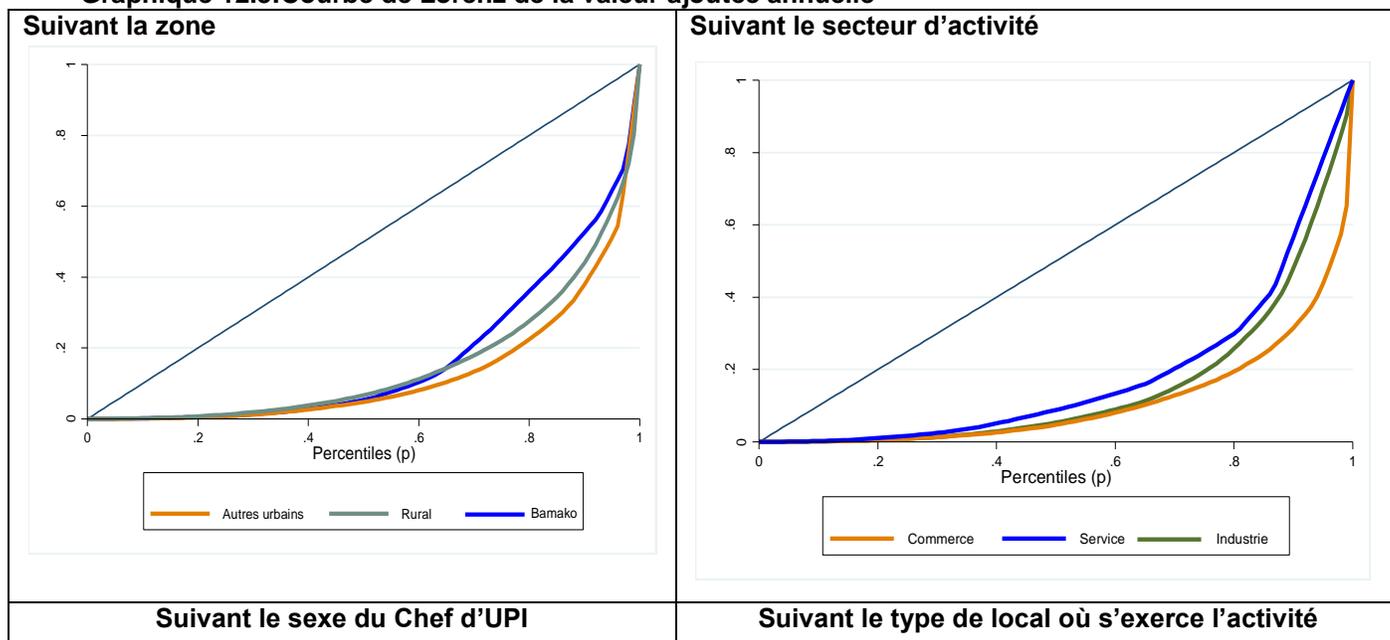
Les plus riches (dernier décile) ont une valeur ajoutée annuelle moyenne de 25 036 801 FCFA, mille fois plus élevée que le premier décile (249 201 FCFA).

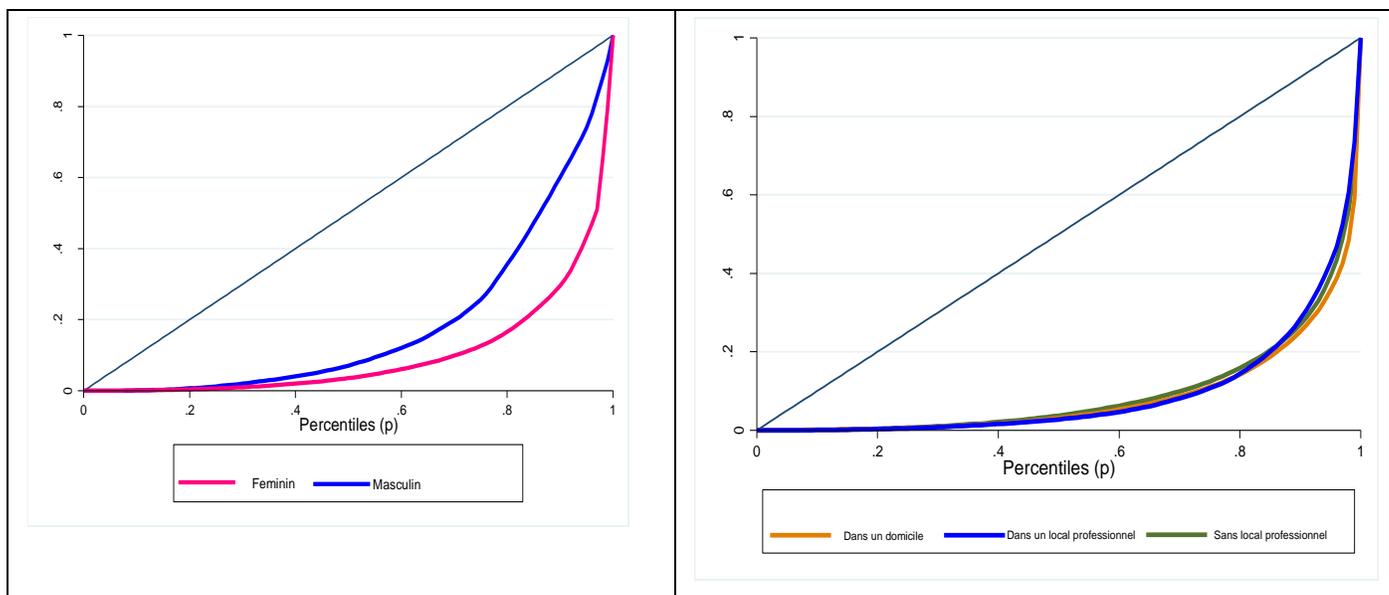
**Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (F CFA) et leur inégalité**

Déciles de la valeur ajoutée	Effectif d'UPI	Valeur ajoutée annuelle moyenne	% Valeur ajoutée annuelle	Indice de Gini
10% les plus faibles	9,9	24 920	0,10	0,30
2 <sup>ème</sup> décile	10	70 744	0,20	0,12
3 <sup>ème</sup> décile	10	142 671	0,40	0,11
4 <sup>ème</sup> décile	10	242 354	0,70	0,07
5 <sup>ème</sup> décile	10	402 415	1,20	0,08
6 <sup>ème</sup> décile	10	616 440	1,90	0,08
7 <sup>ème</sup> décile	10	941 003	2,90	0,07
8 <sup>ème</sup> décile	10	1 675 483	5,10	0,12
9 <sup>ème</sup> décile	10	3 799 918	11,50	0,16
10% les plus riches	10	25 036 801	76,00	0,49
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3 295 832</b>	<b>100,00</b>	<b>0,83</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Graphique 12.3: Courbe de Lorenz de la valeur ajoutée annuelle**





Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le Tableau 12.7 nous montre que les UPI du district de Bamako et les autres milieux urbaines sont ceux qui dégagent la valeur ajoutée annuelle moyenne la plus élevée (5012288 FCFA et 4 139 742FCFA) que la moyenne globale (3 295 832 FCFA). Les UPI du milieu rural ont des valeurs ajoutées annuelles moyennes en deçà de la moyenne globale, soit 2 745 922 FCFA. Cependant, dès lors que le milieu urbain génère plus de valeur ajoutée moyenne dans l'année, la création de richesse par une UPI devient plus facile dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

Concernant les déciles, la valeur ajoutée annuelle moyenne du dernier décile est plus élevée en milieu urbain 27 053 271 FCFA contre 23 623 707 FCFA en milieu rural. Par contre au niveau du premier décile, la valeur moyenne est plus élevée en milieu rural 25 928 FCFA contre 20 745 FCFA pour le milieu urbain.

**Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (F CFA) par décile suivant la zone**

Déciles de la valeur ajoutée	Strates de résidence				
	Bamako	Autres urbains	Ens, Urbain	Rural	Ensemble
10% les plus faibles	22 056	20 282	20 745	25 928	24 920
2ième décile	74 458	67 178	70 669	70 765	70 744
3ième décile	141 167	140 203	140 716	143 395	142 671
4ième décile	252 371	243 059	246 181	241 072	242 354
5ième décile	400 512	395 223	397 612	405 188	402 415
6ième décile	616 952	618 517	617 965	615 687	616 440
7ième décile	937 738	938 650	938 276	942 114	941 003
8ième décile	1 694 271	1 677 942	1 684 835	1 669 822	1 675 483
9ième décile	3 891 349	3 703 323	3 777 533	3 815 101	3 799 918
10% les plus riches	24 474 318	30 095 635	27 053 271	23 623 707	25 036 801
<b>Total</b>	<b>5 012 288</b>	<b>4 139 742</b>	<b>4 511 379</b>	<b>2 745 922</b>	<b>3 295 832</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les UPI du secteur du commerce qui sont plus créatrices de richesse avec une moyenne annuelle de 4 785 573 FCFA et dépasse la moyenne nationale (Tableau 12.8), Quant aux secteurs de l'industrie et des services, les moyennes des valeurs ajoutées se trouvent en deçà de la moyenne nationale avec respectivement 1 375 376 FCFA et 1 130 895 F CFA.

Enfin, il est important de signaler qu'après le secteur du commerce, c'est dans le secteur des services que l'on constate la création de richesse plus que dans le secteur de l'industrie.

**Tableau 12.8: Valeur ajoutée annuelle moyenne (F CFA) par décile suivant le secteur d'activité**

Déciles de la valeur ajoutée	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
10% les plus faibles	26 312	23 142	29 320	24 920
2ième décile	75 714	65 724	75 134	70 744
3ième décile	139 981	140 467	157 640	142 671
4ième décile	241 048	241 325	247 364	242 354
5ième décile	398 003	402 686	410 136	402 415
6ième décile	597 399	631 165	607 513	616 440
7ième décile	959 888	930 118	943 781	941 003
8ième décile	1 687 852	1 672 065	1 667 635	1 675 483
9ième décile	3 667 408	3 857 717	3 735 134	3 799 918
10% les plus riches	15 664 321	26 469 108	17 720 342	25 036 801
<b>Total</b>	<b>1 375 376</b>	<b>4 785 573</b>	<b>1 130 895</b>	<b>3 295 832</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée

Le Tableau 12.9 donne les informations sur les valeurs annuelles de la valeur ajoutée, du coût de la production et du bénéfice généré par les UPI. La décomposition de cette valeur ajoutée annuelle suivant le bénéfice généré par les UPI et les coûts énumérés ci-dessous révèle que 8,2% de cette valeur est affectée à la rémunération des employés, 0,2% aux impôts, taxes et autres frais et 91,6% à l'excédent brut d'exploitation (bénéfices). Dans les secteurs des services et de l'industrie, les impôts, taxes et autres frais et la rémunération du personnel ne représentent que respectivement 1,5% et 1,8% de la valeur ajoutée. Quant au secteur commerce, ils représentent 5% de la valeur ajoutée.

Concernant la production des biens et services au sein des UPI, elle nécessite la mobilisation des facteurs de production. Cette mobilisation s'accompagne de la consommation intermédiaire qui désigne la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production, de la masse salariale versée aux employés, des impôts et taxes payés par les UPI. Les coûts supportés par une UPI pour faire la production sont la rémunération du personnel, les impôts et taxes et les autres charges.

Le secteur informel alloue plus de 116 milliards de FCFA par an à la consommation intermédiaire (Tableau 12.9). Un peu plus de la moitié de celle-ci (51%) est le fait des UPI du secteur de l'industrie et 33% celui du commerce. En outre, 48,6% de la consommation intermédiaire est le fait des activités de fabrication et (28,4%), pour le commerce de détail. Pour les autres branches, les pourcentages sont très faibles, voir même nulle. La masse salariale annuelle versée par les patrons des UPI aux employés est d'environ 265 milliards FCFA. Le secteur du commerce, lui seul occupe 59,8% de l'ensemble de la masse salariale versée, le reste est occupé par les secteurs de l'industrie et des services avec respectivement 22,4% et 17,8%.

Par rapport aux activités des UPI, se sont les activités de commerce de détail (42,8%), les activités de fabrication (17,1%), les activités de commerce de gros (14%) et les autres activités des services (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques) qui occupent les parts les plus importantes de la masse salariale.

Concernant les impôts versés annuellement, la contribution du secteur informel à l'économie est très faible. Par an, les UPI payent environ 3,6 milliards d'impôts et taxes. Plus de deux tiers (70,3%) du montant total des impôts et taxes payés provient du secteur du commerce, 19, 3% de l'industrie et 10,4% des services.

**Tableau 12.9: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel**

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
<b>Industrie</b>						
Activités extractives/mines	53 043 334 693	42 878 746 245	42 264 213 682	38 131 128 626	4 110 744 321	22 340 735
Activités de fabrication	352 058 177 075	314 322 560 143	257 955 701 321	212 097 082 458	45 218 650 095	639 968 769
Activités de production et distribution	821 677 120	821 677 120	788 810 035	217 208 560	571 601 475	
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 892 465 742	1 800 862 441	1 780 959 681	1 464 798 731	316 160 950	
Activités de construction	54 906 987 700	53 000 593 977	51 142 306 781	42 049 610 689	9 067 639 945	25 056 147
<b>Total</b>	<b>462 722 642 331</b>	<b>412 824 439 925</b>	<b>353 931 991 501</b>	<b>293 959 829 064</b>	<b>59 284 796 786</b>	<b>687 365 651</b>
<b>Commerce</b>						
Commerce et réparation des pièces automobiles	139 266 931 796	131 978 930 287	130 709 294 847	122 649 628 725	7 799 378 388	260 287 734
Commerce de gros	750 734 050 179	639 501 781 099	635 682 563 451	598 169 496 573	37 018 551 808	494 515 070
Commerce de détail	2 137 697 009 247	1 942 336 997 594	1 909 350 388 029	1 794 475 273 280	113 123 496 289	1 751 618 459
<b>Total</b>	<b>3 027 697 991 222</b>	<b>2 713 817 708 981</b>	<b>2 675 742 246 327</b>	<b>2 515 294 398 579</b>	<b>157 941 426 485</b>	<b>2 506 421 263</b>
<b>Service</b>						
Activités de transport	10 367 408 217	10 032 608 600	9 374 785 314	5 675 342 153	3 629 388 277	70 054 884
Activités d'entrepotage	44 288 321	44 288 321	44 288 321	44 288 321		
Activités d'hébergement et de restauration	51 071 283 531	50 011 855 175	43 371 245 161	39 110 471 947	4 237 080 602	23 692 612
Activités de l'information et de communication	46 878 690 167	40 010 020 884	39 326 994 565	34 037 438 741	5 183 626 766	105 929 058
Activités immobiliers	6 000 439 363	6 000 439 363	6 000 439 363	5 968 402 959	32 036 404	
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 365 444 733	4 365 444 733	365 566 396	203 342 131	161 133 019	1 091 246
Activités de services de soutien et de bureau	3 676 654 825	3 676 654 825	3 091 457 090	1 556 124 636	1 528 594 627	6 737 827
Enseignement	2 882 988 578	2 882 988 578	2 872 171 027	1 572 014 736	1 300 156 291	
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	5 141 291 064	5 141 291 064	5 026 944 783	3 384 214 848	1 639 670 189	3 059 746
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 750 075 169	5 750 075 169	5 673 348 016	4 596 897 848	1 063 852 897	12 597 271
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	72 399 487 469	65 692 655 412	59 511 405 136	31 970 024 693	27 394 297 957	147 082 485
Activités spéciales des ménages	2 415 774 999	2 415 774 999	2 295 699 546	1 438 140 325	857 559 221	
<b>Ensemble</b>						
<b>Total</b>	<b>210 993 826 436</b>	<b>196 024 097 123</b>	<b>176 954 344 720</b>	<b>129 556 703 337</b>	<b>47 027 396 253</b>	<b>370 245 131</b>
Activités extractives/mines	53 043 334 693	42 878 746 245	42 264 213 682	38 131 128 626	4 110 744 321	22 340 735
Activités de fabrication	352 058 177 075	314 322 560 143	257 955 701 321	212 097 082 458	45 218 650 095	639 968 769
Activités de production et distribution	821 677 120	821 677 120	788 810 035	217 208 560	571 601 475	
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 892 465 742	1 800 862 441	1 780 959 681	1 464 798 731	316 160 950	
Activités de construction	54 906 987 700	53 000 593 977	51 142 306 781	42 049 610 689	9 067 639 945	25 056 147
Commerce et réparation des pièces automobiles	139 266 931 796	131 978 930 287	130 709 294 847	122 649 628 725	7 799 378 388	260 287 734
Commerce de gros	750 734 050 179	639 501 781 099	635 682 563 451	598 169 496 573	37 018 551 808	494 515 070
Commerce de détail	2 137 697 009 247	1 942 336 997 594	1 909 350 388 029	1 794 475 273 280	113 123 496 289	1 751 618 459
Activités de transport	10 367 408 217	10 032 608 600	9 374 785 314	5 675 342 153	3 629 388 277	70 054 884
Activités d'entrepotage	44 288 321	44 288 321	44 288 321	44 288 321		
Activités d'hébergement et de restauration	51 071 283 531	50 011 855 175	43 371 245 161	39 110 471 947	4 237 080 602	23 692 612
Activités de l'information et de communication	46 878 690 167	40 010 020 884	39 326 994 565	34 037 438 741	5 183 626 766	105 929 058
Activités immobiliers	6 000 439 363	6 000 439 363	6 000 439 363	5 968 402 959	32 036 404	
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 365 444 733	4 365 444 733	365 566 396	203 342 131	161 133 019	1 091 246
Activités de services de soutien et de bureau	3 676 654 825	3 676 654 825	3 091 457 090	1 556 124 636	1 528 594 627	6 737 827
Enseignement	2 882 988 578	2 882 988 578	2 872 171 027	1 572 014 736	1 300 156 291	
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	5 141 291 064	5 141 291 064	5 026 944 783	3 384 214 848	1 639 670 189	3 059 746
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 750 075 169	5 750 075 169	5 673 348 016	4 596 897 848	1 063 852 897	12 597 271

<b>Secteur et branche d'activité</b>	<b>Chiffre affaire annuel</b>	<b>Production annuelle</b>	<b>Valeur ajoutée annuelle</b>	<b>Revenu mixte annuel</b>	<b>Masse salariale annuelle</b>	<b>Impôt annuel</b>
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	72 399 487 469	65 692 655 412	59 511 405 136	31 970 024 693	27 394 297 957	147 082 485
Activités spéciales des ménages	2 415 774 999	2 415 774 999	2 295 699 546	1 438 140 325	857 559 221	
<b>Total</b>	<b>3 701 414 459 989</b>	<b>3 322 666 246 030</b>	<b>3 206 628 582 548</b>	<b>2 938 810 930 979</b>	<b>264 253 619 524</b>	<b>3 564 032 044</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Au regard du Tableau 12.10, le taux de la valeur ajoutée est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (district de Bamako et autres villes urbaines). En effet, plus de la moitié (57,4%) du montant est obtenu au niveau du milieu rural, 22,5% dans les autres villes urbaines et 20,2% dans le district de Bamako.

**Tableau 12.10: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel**

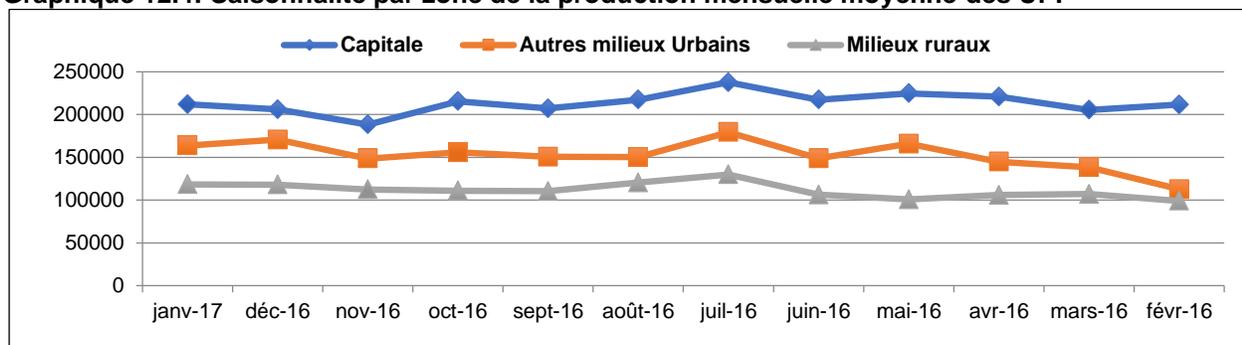
Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
<b>Bamako</b>						
Industrie	124 781 282 997	107 808 441 282	95 464 735 321	83 028 814 479	12 203 121 358	232 799 484
Commerce	542 701 774 407	487 983 965 391	484 447 195 697	459 347 239 777	24 679 420 094	420 535 826
Service	84 192 241 394	77 039 110 409	67 058 463 875	58 140 289 051	8 792 524 672	125 650 151
<b>Total</b>	<b>751 675 298 798</b>	<b>672 831 517 082</b>	<b>646 970 394 893</b>	<b>600 516 343 306</b>	<b>45 675 066 125</b>	<b>778 985 461</b>
Autres urbains						
Industrie	62 540 816 247	58 603 912 166	52 332 162 005	36 522 045 935	15 705 378 559	104 737 510
Commerce	725 722 595 785	647 942 683 573	629 950 433 767	591 104 732 336	38 226 383 125	619 318 305
Service	43 833 653 181	43 308 477 204	37 932 428 057	25 942 087 064	11 899 327 472	91 013 521
<b>Total</b>	<b>832 097 065 213</b>	<b>749 855 072 943</b>	<b>720 215 023 829</b>	<b>653 568 865 335</b>	<b>65 831 089 157</b>	<b>815 069 336</b>
<b>Rural</b>						
Industrie	275 400 543 086	246 412 086 477	206 135 094 175	174 408 968 650	31 376 296 869	349 828 657
Commerce	1 759 273 621 030	1 577 891 060 017	1 561 344 616 863	1 464 842 426 466	95 035 623 266	1 466 567 131
Service	82 967 931 862	75 676 509 510	71 963 452 789	45 474 327 222	26 335 544 108	153 581 459
<b>Total</b>	<b>2 117 642 095 978</b>	<b>1 899 979 656 004</b>	<b>1 839 443 163 827</b>	<b>1 684 725 722 337</b>	<b>152 747 464 243</b>	<b>1 969 977 247</b>
<b>Ensemble</b>						
Industrie	462 722 642 331	412 824 439 925	353 931 991 501	293 959 829 064	59 284 796 786	687 365 651
Commerce	3 027 697 991 222	2 713 817 708 981	2 675 742 246 327	2 515 294 398 579	157 941 426 485	2 506 421 263
Service	210 993 826 436	196 024 097 123	176 954 344 720	129 556 703 337	47 027 396 253	370 245 131
<b>Total</b>	<b>3 701 414 459 989</b>	<b>3 322 666 246 030</b>	<b>3 206 628 582 548</b>	<b>2 938 810 930 979</b>	<b>264 253 619 524</b>	<b>3 564 032 044</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 12.5.3. Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI

L'évolution du chiffre d'affaire dans les unités de production au cours des douze derniers mois a été collectée pour mesurer le degré de saisonnalité du premier mois d'activités au douzième mois. Pour cette enquête, la période de référence était le mois de janvier 2017. Le Graphique 12.4 montre le caractère saisonnier du secteur informel quel que soit le milieu de résidence. Mais contrairement au milieu urbain (aussi bien à Bamako que dans les autres villes urbaines), il existe un peu de linéarité chez les UPI du milieu rural. Aussi, dans le milieu rural, la production a fortement baissé au cours du mois de février 2016 (les montants moyens varient entre 118 422FCFA contre 99 153,55 FCFA du dernier mois) plus que le milieu urbain.

**Graphique 12.4: Saisonnalité par zone de la production mensuelle moyenne des UPI**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 12.5.4. Analyse de la productivité des facteurs de production

Dans l'ensemble, le travail fourni par un actif occupé du secteur informel rapporte environ 222 894 FCFA par mois à l'UPI. Les résultats montrent aussi que la productivité du travail est plus élevée dans le secteur du commerce (323 855 FCFA). La productivité du travail pour un actif dans le district de Bamako est environ 1,8 fois plus élevée que celle du milieu rural et 1,3 fois celle des autres milieux urbains.

Concernant la productivité du travail, en termes du nombre d'heures, une heure de travail effectuée par un actif occupé du secteur informel génère 912 FCFA de valeur ajoutée. Dans le secteur du commerce, l'heure de travail crée plus de richesse (1 298 FCFA) que les secteurs de l'industrie (403 FCFA) et des services (362 FCFA).

**Tableau 12.11: Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel**

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En milliers de FCFA/Mois)	VA/K (taille moyenne)	VA/H (En milliers de FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
<b>Bamako</b>			
Industrie	222 616	2,0	871
Commerce	436 671	1,5	1 670
Service	170 502	1,7	742
<b>Total</b>	<b>338 967</b>	<b>1,7</b>	<b>1 318</b>
<b>Autres urbains</b>			
Industrie	67 849	0,2	295
Commerce	374 551	4,3	1 468
Service	92 191	3,5	428
<b>Total</b>	<b>261 522</b>	<b>2,8</b>	<b>1 043</b>
<b>Rural</b>			
Industrie	76 034	0,2	353
Commerce	286 123	0,2	1 173
Service	50 314	0,3	252
<b>Total</b>	<b>190 123</b>	<b>0,2</b>	<b>798</b>
<b>Ensemble</b>			
Industrie	91 340	0,5	403
Commerce	323 855	1,2	1 298
Service	77 032	1,1	362
<b>Total</b>	<b>222 894</b>	<b>1,0</b>	<b>912</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

VA : valeur ajoutée. L1 : nombre de travailleurs. L2 : nombre d'heures de travail par mois.

K : valeur du capital au coût de remplacement.

VA/L1 est exprimée en FCFA/travailleur. VA/L2 : est exprimée en FCFA/heure.

VA/K est exprimée en unité de capital.

## Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat

### Résultats clés

- **Enregistrement** : Au Mali, 94,8% des UPI n'ont pas de numéro de contribuable, ne sont pas inscrites dans le registre de commerce et ne sont pas affiliées à l'INPS. Seulement 3,3% des UPI sont enregistrées dans au moins un registre contre 1,9% dans au moins deux registres.
- **Prix** : Selon le milieu de résidence, le pourcentage des chefs d'UPI favorables à la fixation des prix selon la règle de l'économie du marché est très élevé dans le district de Bamako que dans les autres villes urbaines et passe du simple au double (41,5% contre 15,1% pour les autres villes urbaines et 20% pour le milieu rural).
- **Impôts** : Au Mali, plus de la moitié (52,5%) des chefs d'UPI ne sont pas du tout prêts à payer les impôts sur leurs activités. Par contre, 29,7% des répondants déclarent être prêts à payer l'impôt sur leurs activités. En effet, le niveau observé confirme que les acteurs du secteur informel veulent rester en marge de la légalité.
- **Intérêt de se faire enregistrer** : Moins de 8% des chefs d'UPI ont essayé de se faire enregistrer au guichet unique. Parmi ceux-ci, seulement 5,6% des chefs ont reçu avec succès à se faire enregistrer. La proportion des chefs d'UPI qui échouent lorsqu'ils veulent se faire enregistrer au guichet unique est plus élevée (4,8%) dans le district de Bamako, elle équivaut environ à la moitié des inscriptions.

Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie malienne en termes de création d'emplois et de richesse. Le développement de ce secteur, résulte probablement des transformations dans la composition sectorielle de la croissance économique au Mali.

La relation avec l'Etat est une composante essentielle dans l'existence de toute entreprise. Cette relation pourrait être analysée au travers ces quelques points à savoir : l'inscription dans les registres de l'Etat, l'acquittement des obligations fiscales, etc. Le présent chapitre traite de ces problématiques.

Dans ce chapitre, la relation entre l'Etat et le secteur informel est appréhendée à travers la situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, les raisons de non-enregistrement, et la réintégration dans les circuits officiels.

### 13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INPS)

Pour le promoteur d'une unité de production, l'Etat devient un partenaire institutionnel lorsqu'il est affilié au niveau des différents types de registres. Il s'agit notamment du registre du commerce, du numéro d'identification Fiscal (NIF), et de l'INPS. Pour mesurer le niveau d'enregistrement dans les registres administratifs, il a été demandé aux chefs d'UPI si l'unité est enregistrée à l'une des dispositions formelles citées ci-dessus.

Au Mali, 94,8 % des UPI n'ont pas de numéro de contribuable, ne sont pas inscrites dans le registre de commerce et ne sont pas affiliées à l'INPS. Seulement 3,3% des UPI sont enregistrées dans au moins un registre et 1,9 % dans au moins deux registres. Parmi les trois types de registres administratifs, la proportion d'UPI qui a un Numéro d'Identification Fiscal est très faible (2,9 %) et l'affiliation à l'INPS est presque inexistante (0,8 %).

**Tableau 13.1: Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% UPI avec NIF	% UPI avec RC	% UPI avec N° INPS	Situation de l'inscription dans les registres administratifs			<b>Total</b>	Effectif
				Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres		
<b>Bamako</b>								
Industrie	9.5	7.2	0.4	90.3	2.7	7.0	100,0	28 627
Commerce	5,0	3,0	1.1	94.5	2.5	3,0	100,0	76 152
Service	7.1	9,0	0,0	88.3	7.2	4.5	100,0	24 125
<b>Ensemble</b>	<b>6.4</b>	<b>5,0</b>	<b>0.8</b>	<b>92.4</b>	<b>3.4</b>	<b>4.1</b>	100,0	<b>128 904</b>
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	6,0	4,1	2,9	93.6	1,2	5,2	100,0	37 827
Commerce	3,3	7,2	1,4	91.8	5,7	2,5	100,0	108 285
Service	3,9	3,9	0,4	92.5	6,8	0,7	100,0	29 200
<b>Ensemble</b>	<b>4,0</b>	<b>6,0</b>	<b>1,5</b>	<b>92.3</b>	<b>4,9</b>	<b>2,8</b>	100,0	<b>175 311</b>
<b>Rural</b>								
Industrie	3,2	4,9	0,8	94.2	3,6	2,3	100,0	191 639
Commerce	1,7	3,3	0,5	95.9	3,1	1,0	100,0	375 789
Service	0,5	0,5	0,5	99.5		0,5	100,0	103 644
<b>Ensemble</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>	<b>0,6</b>	<b>96,0</b>	<b>2,8</b>	<b>1,3</b>	100,0	<b>671 072</b>
Industrie	4,3	5,0	1,0	93.7	3,1	3,2	100,0	258 093
Commerce	2,5	4,0	0,8	94.9	3,5	1,5	100,0	560 226
Service	2,2	2,5	0,4	96.5	2,4	1,2	100,0	156 968
<b>Ensemble</b>	<b>2,9</b>	<b>4,0</b>	<b>0,8</b>	<b>94.8</b>	<b>3,3</b>	<b>1,9</b>	100,0	<b>975 287</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 13.2. Principales raisons de la non-inscription dans les registres administratifs (NIF, INPS)

Dans l'ensemble, les raisons de non-enregistrement au NIF évoquées par les chefs d'UPI sont principalement l'ignorance (51,2 %), le caractère non obligatoire de l'enregistrement (26,9 %), la démarche trop compliquée (8,7%) et le coût trop cher (4,4%). Contrairement au milieu urbain (à Bamako et dans les autres villes urbaines), dans le milieu rural plus de la moitié (53,8 %) des UPI ne sait pas s'il faut s'inscrire ou pas. Le caractère non obligatoire est plus évoqué dans le district de Bamako (35,2% contre 24,6% pour le milieu rural).

**Tableau 13.2: Les raisons du non-enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si non pourquoi							Autre	Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire				
<b>Bamako</b>										
Industrie	18,6	0,0	0,6	24,6	1,7	54,6	0,0	100,0	25 918	
Commerce	8,0	7,2	0,0	37,2	0,8	45,1	1,6	100,0	72 667	
Service	11,9	5,0	0,0	40,6	0,0	42,0	0,5	100,0	22 410	
<b>Ensemble</b>	<b>11,0</b>	<b>5,2</b>	<b>0,1</b>	<b>35,2</b>	<b>0,9</b>	<b>46,6</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>	<b>120 996</b>	
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	7,0	8,1	0,5	26,7	4,9	49,2	3,6	100,0	35 575	
Commerce	7,9	5,9	2,1	30,5	5,1	44,8	3,7	100,0	104 869	
Service	11,6	6,6	1,2	32,7	2,2	35,5	10,2	100,0	28 220	
<b>Ensemble</b>	<b>8,3</b>	<b>6,5</b>	<b>1,6</b>	<b>30,1</b>	<b>4,6</b>	<b>44,2</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>168 664</b>	
<b>Rural</b>										
Industrie	7,8	3,8	0,3	27,1	1,4	54,2	5,3	100,0	186 524	
Commerce	7,8	3,4	0,6	25,3	1,6	53,2	8,2	100,0	370 972	
Service	11,8	4,8	1,3	17,7	2,4	55,6	6,4	100,0	103 644	
<b>Ensemble</b>	<b>8,4</b>	<b>3,7</b>	<b>0,6</b>	<b>24,6</b>	<b>1,7</b>	<b>53,8</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>	<b>661 139</b>	
<b>Ensemble</b>										
Industrie	8,8	4,0	0,4	26,8	2,0	53,5	4,5	100,0	248 017	
Commerce	7,8	4,4	0,8	27,9	2,2	50,5	6,5	100,0	548 508	
Service	11,8	5,2	1,1	23,8	2,0	50,0	6,2	100,0	154 274	
<b>Ensemble</b>	<b>8,7</b>	<b>4,4</b>	<b>0,7</b>	<b>26,9</b>	<b>2,1</b>	<b>51,2</b>	<b>5,9</b>	<b>100,0</b>	<b>950 799</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le Tableau 13.3 montre que plus de la moitié (51,3%) des chefs d'UPI évoque l'ignorance comme raison du non-enregistrement. La deuxième raison évoquée est le caractère non obligatoire (28,7%). Quel que soit le milieu, le pourcentage de la démarche trop compliquée est un peu élevé au niveau des UPI évoluant dans le secteur des services. Dans le district de Bamako, aucun chef d'UPI évoluant dans le secteur des services n'a évoqué des raisons comme : le coût trop cher, l'Inscription en cours, et le refus de collaborer avec l'Etat. Par contre dans les autres villes urbaines, pour le même secteur 6,8% des chefs d'UPI pensent que le coût pour se faire enregistrer est trop cher.

**Tableau 13.3: Les raisons du non enregistrement au numéro INPS des UPI selon la zone et le secteur d'activité**

	Démarche trop compliquée		Inscription en cours	Non obligatoire	Ne pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre	Total	
		Trop cher							
<b>Bamako</b>									
Industrie	21,1	3,2	1,6	21,3	1,7	51,2	0,0	100,0	28 499
Commerce	9,9	4,1	0,5	34,6	0,8	48,0	2,1	100,0	75 277
Service	22,8	0,0	0,0	37,7	0,0	39,0	0,5	100,0	24 125
<b>Ensemble</b>	<b>14,9</b>	<b>3,1</b>	<b>0,7</b>	<b>32,2</b>	<b>0,8</b>	<b>47,0</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>	<b>127 901</b>
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	5,3	7,3	0,5	25,5	6,3	50,7	4,5	100,0	36 723
Commerce	6,0	4,2	2,3	30,2	5,1	48,9	3,3	100,0	106 807
Service	9,6	6,8	1,7	33,2	2,6	35,2	10,9	100,0	29 092
<b>Ensemble</b>	<b>6,5</b>	<b>5,3</b>	<b>1,8</b>	<b>29,7</b>	<b>4,9</b>	<b>47,0</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>	<b>172 622</b>
<b>Rural</b>									
Industrie	6,4	1,4	0,9	28,1	1,9	54,5	6,7	100,0	191 248
Commerce	7,1	3,1	0,4	30,7	1,1	51,6	6,0	100,0	375 542
Service	10,5	3,8	1,3	16,7	2,4	57,3	8,1	100,0	103 644
<b>Ensemble</b>									
<b>Ensemble</b>	<b>7,4</b>	<b>2,7</b>	<b>0,7</b>	<b>27,8</b>	<b>1,6</b>	<b>53,3</b>	<b>6,5</b>	<b>100,0</b>	<b>670 434</b>
Industrie	7,9	2,4	0,9	27,0	2,5	53,6	5,6	100,0	256 470
Commerce	7,3	3,4	0,7	31,1	1,8	50,6	5,0	100,0	557 626
Service	12,2	3,8	1,2	23,0	2,0	50,4	7,4	100,0	156 861
<b>Ensemble</b>	<b>8,2</b>	<b>3,2</b>	<b>0,9</b>	<b>28,7</b>	<b>2,1</b>	<b>51,3</b>	<b>5,5</b>	<b>100,0</b>	<b>970 956</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

Pour une perspective d'intégration du secteur informel vers le secteur formel, les chefs d'UPI ont été interrogés sur le mode de fixation des prix, leur intention de se faire enregistrer et les avis sur une fiscalité propre à leur secteur.

#### 13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel

Dans l'ensemble, 28,6 % des chefs d'UPI préfèrent que les prix soient fixés par les associations de producteurs, 23,4 % déclarent que le secteur informel devrait fonctionner suivant la règle de l'économie du marché selon laquelle le prix des produits vendus est fixé par la loi de l'offre et de la demande (Tableau 13.4). Par contre, 19,9% des chefs d'UPI veulent que l'Etat fixe le prix des produits vendus et 28,2% d'entre ne se sont pas prononcés sur la question posée.

Le pourcentage des chefs d'UPI favorables à la fixation des prix selon la règle de l'économie du marché est très élevé dans le district de Bamako que pour les autres milieux urbains et passe du simple au double (41,5% contre 15,1% dans les autres milieux urbains pour les autres villes urbaines et 20 % pour le milieu rural). Par contre environ un tiers (30,8%) des chefs d'UPI des autres urbains sont favorables à ce que l'Etat fixe le prix des produits vendus.

**Tableau 13.4: Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUIP**

Milieu de résidence et secteur d'activité	A votre avis, quelle est la meilleure façon de déterminer le prix des produits / services que vous vendez ?				Total	Effectif
	Fixation de prix par l'Etat	Fixation de prix fixé par l'association des producteurs	Fixation de prix fixé par la loi de l'offre et de la demande	Ne sait pas		
<b>Bamako</b>						
Industrie	0,0	27,1	45,7	27,2	100,0	6 599
Commerce	11,2	34,3	39,6	14,9	100,0	18 522
Service	0,0	52,3	42,1	5,6	100,0	9 411
<b>Ensemble</b>	<b>6,0</b>	<b>37,8</b>	<b>41,5</b>	<b>14,8</b>	<b>100,0</b>	<b>34 532</b>
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	26,3	28,2	18,0	27,4	100,0	6 641
Commerce	34,6	36,8	15,4	13,2	100,0	22 451
Service	21,1	38,5	10,7	29,7	100,0	5 661
<b>Ensemble</b>	<b>30,8</b>	<b>35,4</b>	<b>15,1</b>	<b>18,6</b>	<b>100,0</b>	<b>34 753</b>
<b>Rural</b>						
Industrie	16,6	24,4	22,0	37,1	100,0	38 735
Commerce	27,0	22,0	25,3	25,8	100,0	65 210
Service	6,7	31,0	0,0	62,3	100,0	17 681
<b>Ensemble</b>	<b>20,7</b>	<b>24,0</b>	<b>20,6</b>	<b>34,7</b>	<b>100,0</b>	<b>121 626</b>
<b>Ensemble</b>						
Industrie	15,7	25,2	24,5	34,6	100,0	51 975
Commerce	25,8	27,3	25,7	21,2	100,0	106 182
Service	7,3	38,4	13,9	40,4	100,0	32 753
<b>Ensemble</b>	<b>19,9</b>	<b>28,6</b>	<b>23,4</b>	<b>28,2</b>	<b>100,0</b>	<b>190 911</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer

Au Mali, en 2017 moins de 6 % des UPI se sont déjà enregistrés dans les circuits formels (paiement de l'impôt et enregistrement de l'UPI). Cette proportion est plus élevée dans le secteur des services que pour les autres secteurs. Selon le milieu de résidence, les UPI du district de Bamako enregistrent la proportion la plus élevée avec 10,2%. En outre, l'analyse de la disposition des chefs d'UPI à intégrer les circuits officiels

indique que dans les autres urbaines, 27% des chefs d'UPI sont disposés à faire en sorte que leurs UPI intègrent les circuits officiels. Ceux du district de Bamako et du milieu rural sont par contre les moins disposés respectivement (17,6% et 16,7%).

**Tableau 13.5: Intentions générales des CUI par rapport à l'enregistrement administratif**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Avez-vous en projet d'enregistrer votre activité auprès de l'administration					Total	Effectif
	Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas		
<b>Bamako</b>							
Industrie	3,6	1,8	23,3	45,3	26,0	100,0	6 599
Commerce	8,3	0,0	8,0	41,3	42,4	100,0	18 522
Service	18,4	1,3	32,5	30,2	17,6	100,0	9 411
Ensemble	10,2	0,7	17,6	39,1	32,5	100,0	34 532
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	16,9	0,7	19,8	39,8	22,8	100,0	6 641
Commerce	5,3	2,4	32,4	44,7	15,2	100,0	22 451
Service	0,7	1,4	13,2	65,5	19,0	100,0	5 661
Ensemble	6,8	1,9	26,9	47,2	17,3	100,0	34 753
<b>Rural</b>							
Industrie	1,7	0,5	15,8	55,5	26,4	100,0	38 493
Commerce	5,0	7,9	15,8	30,0	41,3	100,0	65 210
Service	2,9	10,6	22,0	32,5	32,0	100,0	17 681
<b>Ensemble</b>	<b>3,7</b>	<b>5,9</b>	<b>16,7</b>	<b>38,5</b>	<b>35,2</b>	<b>100,0</b>	<b>121 384</b>
<b>Ensemble</b>							
Industrie	3,9	0,7	17,2	52,2	25,9	100,0	51 733
Commerce	5,6	5,3	18,0	35,1	36,0	100,0	106 182
Service	7,0	6,4	23,5	37,6	25,6	100,0	32 753
<b>Ensemble</b>	<b>5,4</b>	<b>4,3</b>	<b>18,7</b>	<b>40,2</b>	<b>31,5</b>	<b>100,0</b>	<b>190 669</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer

Parmi les unités de production non enregistrées, certains chefs de ces unités avaient affirmé avoir un projet ou un programme d'enregistrement auprès de l'administration, d'autres dont les dossiers sont en cours et d'autres qui se sont déjà enregistrés. A la question avez-vous essayé d'enregistrer votre établissement au guichet unique, 92,4% ont déclaré non.

Le Tableau 13.6 donne la proportion des chefs d'UPI qui ont essayé l'enregistrement de leur établissement au guichet unique. Moins de 8 % des chefs d'UPI ont essayé de se faire enregistrer au guichet unique. Parmi ceux-ci, seulement 5,6% des chefs ont reçu avec succès à se faire enregistrer.

La proportion des chefs d'UPI qui échouent lorsqu'ils veulent se faire enregistrer au guichet unique est plus élevée (4,8%) dans le district de Bamako, elle équivaut environ à la moitié des inscriptions. Contrairement à Bamako et en milieu rural, dans les autres milieux urbains, le secteur de l'industrie (18,1%) est celui où la proportion de chefs d'UPI enregistrée au guichet unique est relativement plus élevée.

Quant au secteur du service c'est dans le district de Bamako qu'il y a plus d'enregistrement et la proportion s'élève à 18,4%.

**Tableau 13.6: Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Avez-vous déjà essayé d'enregistrer votre établissement au guichet unique			Total	Effectif
	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non		
<b>Bamako</b>					
Industrie	3,6	7,7	88,7	100,0	6 599
Commerce	8,3	2,8	88,9	100,0	18 522
Service	18,4	6,8	74,8	100,0	9 411
<b>Ensemble</b>	<b>10,2</b>	<b>4,8</b>	<b>85,0</b>	<b>100,0</b>	<b>34 532</b>
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	18,1	2,2	79,7	100,0	6 641
Commerce	5,3	3,1	91,6	100,0	22 451
Service	0,7	0,0	99,3	100,0	5 661
<b>Ensemble</b>	<b>7,0</b>	<b>2,4</b>	<b>90,6</b>	<b>100,0</b>	<b>34 753</b>
<b>Rural</b>					
Industrie	1,7	0,6	97,6	100,0	38 735
Commerce	5,5	1,6	92,9	100,0	65 210
Service	2,9	0,0	97,1	100,0	17 681
<b>Ensemble</b>	<b>3,9</b>	<b>1,1</b>	<b>95,0</b>	<b>100,0</b>	<b>121 626</b>
<b>Ensemble</b>					
Industrie	4,1	1,7	94,2	100,0	51 975
Commerce	5,9	2,1	91,9	100,0	106 182
Service	7,0	2,0	91,0	100,0	32 753
<b>Ensemble</b>	<b>5,6</b>	<b>2,0</b>	<b>92,4</b>	<b>100,0</b>	<b>190 911</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les principales raisons du non-enregistrement des chefs d'UPI qui ont essayé sans succès évoquées sont les démarches trop complexes (62,3%), les coûts trop élevés des dossiers de l'enregistrement (27,7%). Le résultat similaire est observé à Bamako et les autres milieux urbains. Par contre en milieu rural, la principale raison évoquée les coûts trop élevés (61,9%). Cependant, il faut noter qu'aucun chef d'UPI n'a évoqué la lenteur administrative et la corruption trop élevée comme raisons du non-enregistrement.

**Tableau 13.7: Principales raisons du non-enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Si Oui sans succès, pourquoi cela n'a pas pu aboutir ?					Total	Effectif
	Démarches trop complexes	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Autre		
<b>Bamako</b>							
Industrie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	506
Commerce	59,4	0,0	40,6	0,0	0,0	100,0	1 277
Service	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	641
<b>Ensemble</b>	<b>78,6</b>	<b>0,0</b>	<b>21,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 424</b>
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	149
Commerce	47,0	0,0	0,0	0,0	53,0	100,0	421
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Ensemble</b>	<b>54,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>45,5</b>	<b>100,0</b>	<b>570</b>
<b>Rural</b>							
Industrie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	247
Commerce	23,5	0,0	76,5	0,0	0,0	100,0	1 049
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Ensemble</b>	<b>38,1</b>	<b>0,0</b>	<b>61,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 296</b>
<b>Ensemble</b>							
Industrie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	902
Commerce	44,3	0,0	41,0	0,0	14,7	100,0	2 747
Service	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	641
<b>Ensemble</b>	<b>62,3</b>	<b>0,0</b>	<b>27,7</b>	<b>0,0</b>	<b>10,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4 290</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, 19,4% des chefs d'UPI déclarent l'accès au crédit comme le principal intérêt de se faire enregistrer (Tableau 13.8). Dans le district de Bamako et les autres villes urbaines, la proportion est plus élevée au niveau du secteur de l'industrie avec respectivement 37,8% et 24,1%. Par contre dans le milieu rural c'est dans le secteur du service où la proportion s'élève à 35%.

Quant à l'accès au meilleur emplacement sur le marché, il est plus évoqué par les UPI du secteur des services (19,6%) dans le district de Bamako que dans les autres villes urbaines et en milieu rural.

**Tableau 13.8: Principal intérêt des UPI de se faire enregistrer selon le secteur d'activités et la zone de résidence**

Milieu de résidence et secteur d'activité	A votre avis, quel est le principal intérêt de se faire enregistrer							Total	Effectif
	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas		
<b>Bamako</b>									
Industrie	37,8	1,9	0,0	0,0	2,2	0,0	58,1	100,0	6 599
Commerce	14,0	3,2	1,9	0,0	11,4	0,0	69,4	100,0	18 522
Service	24,1	19,6	8,6	0,0	1,3	0,0	46,5	100,0	9 411
<b>Ensemble</b>	<b>21,3</b>	<b>7,4</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>6,9</b>	<b>0,0</b>	<b>61,0</b>	<b>100,0</b>	<b>34 532</b>
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	24,1	3,6	0,0	4,8	7,1	4,2	56,2	100,0	6 641
Commerce	22,5	6,4	3,4	0,9	9,5	4,5	52,6	100,0	22 451
Service	22,8	1,0	1,2	7,8	14,5	12,8	39,9	100,0	5 661
<b>Ensemble</b>	<b>22,9</b>	<b>5,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>	<b>9,9</b>	<b>5,8</b>	<b>51,3</b>	<b>100,0</b>	<b>34 753</b>
<b>Rural</b>									
Industrie	12,5	6,6	2,9	6,8	10,0	1,3	59,9	100,0	38 735
Commerce	16,5	5,2	4,0	6,6	9,1	1,1	57,5	100,0	65 210
Service	34,9	0,0	0,0	0,0	10,0	2,9	52,1	100,0	17 681
<b>Ensemble</b>									
Ensemble	17,9	4,9	3,1	5,7	9,5	1,4	57,5	100,0	121 626
Industrie	17,2	5,7	2,1	5,7	8,6	1,5	59,2	100,0	51 975
Commerce	17,4	5,1	3,5	4,2	9,6	1,6	58,5	100,0	106 182
Service	29,7	5,8	2,7	1,3	8,3	3,8	48,4	100,0	32 753
<b>Ensemble</b>	<b>19,4</b>	<b>5,4</b>	<b>3,0</b>	<b>4,1</b>	<b>9,1</b>	<b>2,0</b>	<b>57,0</b>	<b>100,0</b>	<b>190 911</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt

Dans le but d'apprécier les opinions générales des chefs d'unités de production informelles par rapport à l'impôt, plusieurs questions ont été formulées parmi lesquelles « Pour simplifier les démarches d'enregistrement, êtes-vous favorables au principe du guichet unique ? », « Seriez-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ? ». Pour simplifier les démarches d'enregistrement, il a été demandé aux responsables des UPI de se prononcer sur la mise en place d'un guichet unique.

Pour l'ensemble des chefs d'UPI, les avis sont très peu favorables (Tableau 13.9). En effet, 17,7% d'entre eux sont favorables au principe de guichet unique, 23,5% sont contre le principe et 58,8% indécis.

**Tableau 13.9: Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pour simplifier les démarches d'enregistrement, êtes-vous favorable au principe du guichet unique ?			Seriez-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ?			L'impôt doit être payé par :							
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Oui	Non	Total	Effectif	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	Total
<b>Bamako</b>														
Industrie	6,8	32,9	60,3	100,0	16,6	83,4	100,0	6 599	24,8	30,5	15,1	7,8	21,8	100,0
Commerce	6,7	31,5	61,8	100,0	15,9	84,1	100,0	18 522	0,0	0,0	12,1	33,1	54,8	100,0
Service	27,7	28,8	43,5	100,0	45,8	54,2	100,0	9 411	0,0	0,0	18,5	35,9	45,5	100,0
Ensemble	12,4	31,0	56,5	100,0	24,2	75,8	100,0	34 532	3,2	4,0	15,8	31,3	45,7	100,0
<b>Autres urbains</b>														
Industrie	24,7	12,3	63,0	100,0	46,5	53,5	100,0	6 641	0,0	0,0	21,7	18,0	60,3	100,0
Commerce	28,4	22,1	49,4	100,0	52,2	47,8	100,0	22 451	6,8	0,0	28,8	2,8	61,6	100,0
Service	17,3	15,7	67,0	100,0	33,1	66,9	100,0	5 661	0,0	0,0	16,5	0,0	83,5	100,0
Ensemble	25,9	19,2	54,9	100,0	48,0	52,0	100,0	34 753	4,8	0,0	26,1	5,3	63,8	100,0
<b>Rural</b>														
Industrie	21,9	17,2	60,9	100,0	36,8	63,2	100,0	38 735	0,0	0,0	20,2	4,1	75,7	100,0
Commerce	12,7	29,5	57,9	100,0	21,4	78,6	100,0	65 210	1,2	0,0	21,1	18,9	58,8	100,0
Service	20,8	9,4	69,8	100,0	22,3	77,7	100,0	17 681	0,0	0,0	7,1	25,3	67,6	100,0
Ensemble	16,8	22,6	60,6	100,0	26,4	73,6	100,0	121 626	0,5	0,0	19,0	13,1	67,4	100,0
<b>Ensemble</b>														
Industrie	20,4	18,5	61,1	100,0	35,5	64,5	100,0	51 975	1,5	1,8	20,2	6,6	69,9	100,0
Commerce	15,0	28,3	56,8	100,0	27,0	73,0	100,0	106 182	3,4	0,0	23,3	13,8	59,5	100,0
Service	22,2	16,1	61,7	100,0	30,9	69,1	100,0	32 753	0,0	0,0	13,7	25,1	61,2	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>17,7</b>	<b>23,5</b>	<b>58,8</b>	<b>100,0</b>	<b>30,0</b>	<b>70,0</b>	<b>100,0</b>	<b>190 911</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>20,6</b>	<b>13,5</b>	<b>63,2</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Ensuite, il a été demandé aux chefs des UPI s'ils sont favorables à la mise en place d'un impôt unique sur les activités du secteur informel. Par rapport à l'adoption d'un tel impôt, 30% des chefs d'UPI sont favorables contre 70% qui ne le sont pas.

En plus des avis sur l'instauration de l'impôt unique, les chefs d'UPI devraient se prononcer sur la périodicité de paiement de cet impôt. Plus de la moitié des chefs d'UPI (63,2 %) se déclarent favorables à la périodicité annuelle. Cette proportion varie selon le secteur d'activités, mais la différence n'est pas significative entre les secteurs du service et du commerce (61,2 % contre 59,5 % pour le secteur du commerce). Quant au secteur de l'industrie, plus de 69% des chefs d'UPI sont favorables à une périodicité annuelle. Par rapport au paiement mensuel de l'impôt unique, 20,6 % sont favorables et 13,5 % préfèrent le paiement trimestriel.

Le Tableau 13.10 donne la position des chefs d'UPI par rapport au paiement des impôts sur leurs activités. Au Mali, plus de la moitié (52,5%) des chefs d'UPI ne sont pas du tout prêt à payer les impôts sur leurs activités. Par contre, 29,7% des répondants déclarent être prêts à payer l'impôt sur leurs activités. En effet, le niveau observé confirme que les acteurs du secteur informel veulent rester en marge de la légalité.

Cependant, il faut noter que 17,8% des chefs d'UPI payent déjà l'impôt sur leurs activités. Cette proportion est un peu élevée chez le secteur du commerce par rapport aux autres secteurs (20,1% contre 14,4% pour le secteur de l'Industrie et 15,6% pour le secteur des services).

**Tableau 13.10: Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ?				Effectif
	Je paie déjà	Oui	Non	Total	
<b>Bamako</b>					
Industrie	15,4	3,8	80,8	100,0	6 599
Commerce	24,6	8,2	67,2	100,0	18 522
Service	38,5	21,7	39,8	100,0	9 411
<b>Ensemble</b>	<b>26,6</b>	<b>11,0</b>	<b>62,3</b>	<b>100,0</b>	<b>34 532</b>
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	23,7	43,3	33,1	100,0	6 641
Commerce	26,6	42,3	31,1	100,0	22 451
Service	5,3	32,0	62,7	100,0	5 661
<b>Ensemble</b>	<b>22,6</b>	<b>40,8</b>	<b>36,6</b>	<b>100,0</b>	<b>34 753</b>
<b>Rural</b>					
Industrie	12,6	31,3	56,1	100,0	38 735
Commerce	16,5	28,9	54,6	100,0	65 210
Service	6,7	43,8	49,5	100,0	17 681
<b>Ensemble</b>	<b>13,8</b>	<b>31,8</b>	<b>54,3</b>	<b>100,0</b>	<b>121 626</b>
<b>Ensemble</b>					
Industrie	14,4	29,4	56,3	100,0	51 975
Commerce	20,1	28,1	51,8	100,0	106 182
Service	15,6	35,4	49,0	100,0	32 753
<b>Ensemble</b>	<b>17,8</b>	<b>29,7</b>	<b>52,5</b>	<b>100,0</b>	<b>190 911</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Concernant la gestion administrative de l'impôt, les UPI se sont prononcées sur le type d'institution à qui doit revenir l'impôt. Une majorité relative des UPI (47,2 %) ont un avis favorable à ce que la gestion de l'impôt revienne au niveau de la commune tandis que 34,9% veulent qu'elle revienne à l'administration centrale. Très peu d'UPI se prononcent sur la gestion au niveau des chefs-lieux de région et de cercle avec respectivement 5,7 % et 5 %. Les 7,2 % des UPI sont restés indécises.

**Tableau 13.11: Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI**

Milieu de résidence et secteur d'activité	A votre avis, à quelle institution doit revenir l'impôt ?					Total	Effectif
	Administration centrale	Région	Cercle	Commune	Ne sait pas		
<b>Bamako</b>							
Industrie	10,1	24,8	0,0	65,1	0,0	100,0	1 093
Commerce	15,4	0,0	0,0	67,0	17,5	100,0	2 952
Service	47,5	0,0	0,0	52,5	0,0	100,0	4 312
<b>Ensemble</b>	<b>31,3</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>59,3</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>	<b>8 358</b>
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	19,1	21,3	16,2	31,5	11,9	100,0	3 085
Commerce	43,5	6,7	2,7	40,7	6,5	100,0	11 718
Service	65,6	11,2	0,0	23,2	0,0	100,0	1 876
<b>Ensemble</b>	<b>41,5</b>	<b>9,9</b>	<b>4,9</b>	<b>37,0</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>	<b>16 679</b>
<b>Rural</b>							
Industrie	28,1	0,5	8,0	52,5	10,9	100,0	14 262
Commerce	43,4	0,0	6,3	45,8	4,5	100,0	13 961
Service	9,4	32,4	0,0	50,1	8,1	100,0	3 947
<b>Ensemble</b>	<b>32,5</b>	<b>4,2</b>	<b>6,3</b>	<b>49,3</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0</b>	<b>32 170</b>
<b>Ensemble</b>							
Industrie	25,5	5,4	8,9	49,7	10,4	100,0	18 440
Commerce	40,6	2,7	4,2	45,9	6,6	100,0	28 631
Service	36,0	14,7	0,0	46,1	3,1	100,0	10 135
<b>Ensemble</b>	<b>34,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,0</b>	<b>47,2</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>	<b>57 207</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Pour aller plus loin sur la voie de la fiscalisation du secteur informel, les opérateurs informels ont par contre une idée arrêtée du type d'usage qu'ils souhaitent voir affecter leur Impôt.

Parmi les cinq options proposées, une seule domine largement les quatre autres options. Ainsi, près de 70,4% privilégient les dépenses sociales de base, dans la santé et l'éducation. Les options des investissements en infrastructures (routes, marché, etc.) et des programmes d'appuis aux micro-entreprises sont retenues respectivement par 9,3 % et 2,7 % des UPI.

Quant au paiement des salaires des fonctionnaires et des dépenses de fonctionnement de l'Etat, ces options n'obtiennent que respectivement 2,4 % et 6,1 % des suffrages. Sur la question de savoir à quoi l'impôt devait servir, on remarque que l'indécision domine dans les secteurs de l'industrie et du commerce près 7 % même si 3,7 % optent pour les services.

Finalement, la formalisation de l'informel, qui passerait aussi par une fiscalisation du secteur, doit se concevoir comme la mise en place d'un nouveau contrat avec l'Etat, avec pour maîtres mots : simplification, concertation, transparence et efficacité.

**Tableau 13.12: Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Dans quel domaine en priorité doivent être dépensés les impôts reçus ?								Total	Effectif
	Educati on, santé	Infrastructures (routes, marchés, etc.)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui micro-entreprises	Autre	Ne sait pas			
<b>Bamako</b>										
Industrie	92,2	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 093	
Commerce	70,4	12,1	17,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2 952	
Service	95,8	0,0	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	4 312	
Ensemble	86,4	5,3	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	8 358	
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	60,9	15,0	0,0	5,4	5,5	1,4	11,8	100,0	3 085	
Commerce	51,8	21,7	0,9	7,9	0,0	7,6	10,2	100,0	11 718	
Service	41,6	0,0	0,0	55,6	0,0	0,0	2,8	100,0	1 876	
Ensemble	52,3	18,0	0,7	12,8	1,0	5,6	9,6	100,0	16 679	
<b>Rural</b>										
Industrie	76,2	9,3	0,0	2,6	1,4	3,5	7,0	100,0	14 262	
Commerce	78,1	3,8	0,0	5,3	6,4	0,0	6,3	100,0	13 961	
Service	64,7	0,0	14,4	5,7	7,1	0,0	8,1	100,0	3 947	
Ensemble	75,6	5,8	1,8	4,1	4,3	1,5	6,8	100,0	32 170	
<b>Ensemble</b>										
Industrie	74,6	10,2	0,0	2,9	2,0	2,9	7,4	100,0	18 440	
Commerce	66,5	12,0	2,2	5,8	3,1	3,1	7,2	100,0	28 631	
Service	73,7	0,0	7,4	12,5	2,8	0,0	3,7	100,0	10 135	
<b>Ensemble</b>	70,4	9,3	2,4	6,1	2,7	2,5	6,7	100,0	57 207	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 14: Problèmes et perspectives

### Résultats clés

- **Recrutement** : Globalement, 8,6% des UPI ont déclaré avoir rencontré des difficultés à recruter du personnel qualifié tandis que 6,1% déclarent avoir des difficultés d'organisation, de gestion.
- **Appuis** : L'accès à des grosses commandes constitue la modalité première des aides sollicitées. Ce résultat est logique puisque la difficulté principale des UPI est l'écoulement de leur produit. Cette aide est réclamée par plus de 76,6% des UPI (dont plus de 82% pour le secteur d'activités de l'industrie).
- **Aide à l'enregistrement** : Il est à noter que seulement 44,7% des chefs d'unités informelles souhaitent recevoir une aide à l'enregistrement de leurs activités. Sur les trois secteurs d'activités, les services et l'industrie vont de pair avec près 47% d'appuis contre 42,7% pour le commerce.
- **Crédit** : 46,8% des UPI utiliseraient le crédit dans le sens d'une croissance intensive (accroissement du stock de matières premières), alors que moins de 5% amorceraient une croissance extensive (ouverture d'un autre établissement dans la même ou dans une autre branche).

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résument autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés.

### 14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Dans la hiérarchie des difficultés qui affectent les producteurs informels, le problème récurrent du crédit vient en troisième position. Mais plus que son coût, c'est l'accès au crédit qui semble entraver le développement des UPI (20,3%). Ce résultat met en lumière le peu d'intérêts qu'accorde le système financier aux secteurs à l'égard des micro-entreprises.

Seconde série de difficultés mentionnées par un chef d'UPI sur trois, concerne l'accès au crédit et à son coût élevé, l'inadéquation du local d'activités, les difficultés pour assurer un approvisionnement régulier en matières premières. Enfin, le manque d'équipements pour l'activité est mentionné par 32,4% des UPI (Tableau 14.1). Le manque de main d'œuvre qualifiée est souvent cité, dans les secteurs des services et de l'industrie.

Face à ces problèmes, les chefs d'UPI souhaitent trois types de soutiens :

- Pour un chef d'UPI sur deux c'est d'abord répondre à l'exiguïté des débouchés, par un accès facilité au crédit et une meilleure information sur le marché :
- Pour un chef d'UPI sur trois c'est la mise en place de mécanismes pour faciliter la mobilisation des ressources, par un meilleur circuit d'approvisionnement en matières premières et l'accès aux équipements modernes :
- Enfin, le renforcement des capacités techniques et de gestion est cité, traduisant la volonté de certaines UPI d'officialiser leurs activités permettant l'accès aux programmes de formation et de recyclage de la main d'œuvre.

**Tableau 14.1: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
<b>Bamako</b>				
Industrie	27,0	3,9	12,8	12,2
Commerce	42,0	0,0	38,0	29,1
Service	37,8	9,5	26,5	6,5
<b>Ensemble</b>	<b>38,0</b>	<b>3,3</b>	<b>30,0</b>	<b>19,7</b>
<b>Autres urbains</b>				
Industrie	35,6	14,8	22,0	18,6
Commerce	24,4	16,2	18,5	16,3
Service	22,5	1,1	12,4	16,5
<b>Ensemble</b>	<b>26,2</b>	<b>13,5</b>	<b>18,2</b>	<b>16,8</b>
<b>Rural</b>				
Industrie	23,1	6,7	23,9	13,0
Commerce	29,3	8,1	16,3	12,5
Service	25,7	1,9	12,1	7,5
<b>Ensemble</b>	<b>26,8</b>	<b>6,7</b>	<b>18,1</b>	<b>12,0</b>
<b>Ensemble</b>				
Industrie	25,2	7,4	22,2	13,6
Commerce	30,5	8,4	20,5	16,2
Service	28,6	4,0	16,3	8,7
<b>Ensemble</b>	<b>28,7</b>	<b>7,3</b>	<b>20,3</b>	<b>14,2</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le manque de liquidité affecte fortement les conditions de production dans le secteur informel. Ainsi, un tiers des UPI a des problèmes d'approvisionnement en matières premières, 7,1% des UPI manquent d'énergie et 18,4% se plaignent du manque de machines ou d'équipements (dont 13,1% pour le secteur de l'industrie).

Les problèmes d'ordres techniques ou organisationnels jouent un rôle très secondaire, et ne sont pas vécus par les producteurs informels comme une contrainte à leur développement. Ce résultat peut s'expliquer en partie par les expériences déjà acquises au fil des longues années d'exercices.

Les problèmes avec l'Etat (trop de réglementation, trop d'impôt), dont nous avons traité dans le chapitre précédent, sont très limités, puisque seuls 9 % des chefs d'UPI s'en plaignent.

**Tableau 14.2: Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
<b>Bamako</b>						
Industrie	36,2	37,7	0,0	6,0	23,6	1,9
Commerce	35,9	38,2	1,9	0,0	19,2	0,0
Service	15,5	17,2	0,0	4,0	18,1	8,6
<b>Ensemble</b>	<b>30,4</b>	<b>32,4</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>19,7</b>	<b>2,7</b>
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	55,5	18,0	17,7	6,9	19,9	15,1
Commerce	36,1	13,8	3,7	4,9	31,8	12,9
Service	35,7	25,9	1,0	20,0	25,0	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>39,7</b>	<b>16,6</b>	<b>5,9</b>	<b>7,8</b>	<b>28,4</b>	<b>12,3</b>
<b>Rural</b>						
Industrie	34,4	8,1	9,4	8,1	31,1	13,0
Commerce	31,8	23,2	7,1	7,2	20,3	8,7
Service	13,4	0,0	0,0	12,4	13,1	7,1
<b>Ensemble</b>	<b>29,9</b>	<b>15,0</b>	<b>6,8</b>	<b>8,3</b>	<b>22,7</b>	<b>9,8</b>
<b>Ensemble</b>						
Industrie	37,3	13,1	9,2	7,7	28,7	11,8
Commerce	33,4	23,8	5,5	5,5	22,6	8,0
Service	17,8	9,4	0,2	11,3	16,6	7,5
<b>Ensemble</b>	<b>31,8</b>	<b>18,4</b>	<b>5,6</b>	<b>7,1</b>	<b>23,2</b>	<b>9,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les unités de productions informelles rencontrent également des difficultés d'ordre managériales et diverses. Il ressort globalement que 8,6 % des UPI ont déclaré avoir rencontré des difficultés à recruter du personnel qualifié tandis que 6,1% déclarent avoir des difficultés d'organisation, de gestion. La gestion consensuelle du travail dans le secteur informel s'explique par les liens sociaux très puissants (familiaux, ethniques, etc.) qui lient les employeurs et les employés. Le seul grief formulé par les patrons semble être un certain manque de main-d'œuvre qualifiée chez leurs employés. On remarque une majeure prédominance des problèmes d'insécurité dans le secteur de l'industrie contre seulement 7,3% et 5,2% respectivement dans les secteurs du commerce et de l'industrie.

**Tableau 14.3: Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Préoccupations diverses problème de sécurité
<b>Bamako</b>					
Industrie	5,9	6,7	1,8	1,8	1,8
Commerce	11,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Service	0,0	6,5	0,0	6,5	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>7,3</b>	<b>3,0</b>	<b>0,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,3</b>
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	20,1	18,8	12,0	15,2	11,7
Commerce	12,5	10,9	9,6	2,6	3,2
Service	19,0	8,7	3,7	3,7	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>15,0</b>	<b>12,0</b>	<b>9,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>
<b>Rural</b>					
Industrie	8,6	14,3	9,3	10,3	19,8
Commerce	6,3	15,7	6,5	2,2	10,8
Service	7,5	11,0	3,2	3,4	8,1
<b>Ensemble</b>	<b>7,2</b>	<b>14,6</b>	<b>6,9</b>	<b>5,0</b>	<b>13,3</b>
<b>Ensemble</b>					
Industrie	9,7	13,9	8,7	9,8	16,5
Commerce	8,5	12,0	6,0	1,9	7,3
Service	7,3	9,3	2,4	4,3	5,2
<b>Ensemble</b>	<b>8,6</b>	<b>12,0</b>	<b>6,1</b>	<b>4,5</b>	<b>9,5</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

L'environnement macro-économique qui pèse très lourdement sur les performances des unités de production informelles, conduit les chefs d'UPI à émettre massivement le souhait d'être appuyés. L'accès à des grosses commandes constitue la modalité première des aides sollicitées. Ce résultat est logique puisque la difficulté principale des UPI est l'écoulement de leur produit. Cette aide est réclamée par plus de 76,6% des UPI (dont plus de 82% pour le secteur d'activités de l'industrie).

Le second domaine d'assistance demandé par les UPI est l'accès au crédit. Ce résultat appelle trois commentaires. En premier lieu, les systèmes de financement informel sont largement insuffisants pour financer les activités informelles. En second lieu, il est peu probable qu'un accès plus fluide au crédit résolve l'ensemble des problèmes du secteur informel qui sont principalement d'ordre macro-économique. Enfin, le système bancaire, aujourd'hui totalement déconnecté des activités informelles a un rôle important à jouer afin de trouver les modalités adéquates d'intervention en faveur du secteur informel. En troisième lieu, l'accès aux informations sur le marché est sollicité par 60,1% des UPI, cette contrainte étant plus durement ressentie par les opérateurs commerciaux.

Le quatrième domaine pour lequel les UPI réclament un appui est la publicité pour les nouveaux produits.

L'aide à l'assistance pour les approvisionnements occupe la cinquième place avec moins de 50%. Naturellement, ce sont les établissements commerciaux qui, pour faire face à la crise, cherchent des fournisseurs plus performants, qui demandent ce type d'aide.

**Tableau 14.4: Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits
<b>Bamako</b>						
Industrie	9,7	32,2	71,2	53,2	71,9	53,9
Commerce	6,4	24,5	75,9	49,2	59,9	47,6
Service	28,1	38,9	61,0	50,4	84,4	70,7
Ensemble	13,0	29,9	70,9	50,3	68,9	55,1
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	53,0	60,7	59,2	58,1	58,5	68,4
Commerce	43,4	55,1	57,5	69,7	87,8	68,2
Service	52,1	36,1	35,4	42,5	65,8	45,9
Ensemble	46,6	53,1	54,2	63,0	78,6	64,6
<b>Rural</b>						
Industrie	35,4	58,9	53,0	60,9	88,0	60,1
Commerce	33,5	49,4	70,2	65,0	73,3	57,5
Service	40,5	52,1	48,4	54,0	75,0	49,1
Ensemble	35,1	52,8	61,5	62,1	78,2	57,1
<b>Ensemble</b>						
Industrie	34,4	55,7	56,1	59,5	82,2	60,4
Commerce	30,9	46,2	68,5	63,2	74,0	58,0
Service	38,9	45,6	49,8	51,0	76,1	54,7
<b>Ensemble</b>	<b>33,2</b>	<b>48,7</b>	<b>61,9</b>	<b>60,1</b>	<b>76,6</b>	<b>58,1</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Globalement, les requêtes des entrepreneurs informels portent beaucoup plus sur des facteurs liés à l'accès à des machines modernes que sur des problèmes de formation technique.

Il est à noter que seulement 44,7% des chefs d'unités informelles souhaitent recevoir une aide à l'enregistrement de leurs activités. Sur les trois secteurs d'activités, les services et l'industrie vont de pair avec près de 47 % d'appuis contre 42,7 % pour le commerce.

**Tableau 14.5: Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de votre activité
<b>Bamako</b>			
Industrie	25,4	35,0	42,6
Commerce	5,2	8,8	19,6
Service	27,8	45,9	58,4
<b>Ensemble</b>	15,2	23,9	34,6
<b>Autres urbains</b>			
Industrie	51,2	61,7	57,5
Commerce	42,1	44,7	69,9
Service	40,3	56,0	45,2
<b>Ensemble</b>	43,5	49,8	63,5
<b>Rural</b>			
Industrie	53,9	63,2	46,3
Commerce	29,2	38,8	39,8
Service	51,9	59,9	41,7
<b>Ensemble</b>	40,4	49,6	42,2
<b>Ensemble</b>			
Industrie	50,0	59,4	47,2
Commerce	27,7	34,8	42,7
Service	43,0	55,2	47,1
<b>Ensemble</b>	<b>36,4</b>	<b>45,0</b>	<b>44,7</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Dans les tableaux précédents, une proportion non négligeable d'UPI ont émis le souhait d'un accès au crédit. Le tableau ci-après présente les perspectives des UPI en cas d'obtention de crédit.

En considérant les secteurs d'activités, on note une répartition assez homogène des investissements entre les trois secteurs d'activités (industrie, commerce et services) et cela dans presque toutes les branches (Primaire, secondaire).

Les réactions des chefs d'UPI consternant l'utilisation d'ouvrir un autre établissement bénéficiant d'un crédit potentiel qui leurs serait octroyé se partagent entre le primaire (24,6%) et le secondaire (39,7%). L'utilisation des emprunts diffère selon les UPI. Certaines y ont recours pour des besoins d'investissements afin de renouveler les équipements. Pour d'autres UPI, ces emprunts servent plutôt à financer la production ou les achats des produits à commercialiser. En considérant les secteurs d'activités, le comportement financier des services est préoccupant (8,1%). En effet, ce secteur souffre à la fois d'un faible investissement et d'un faible recours aux emprunts. Par contre dans l'industrie, un bénéfice de crédit qui probablement servi au financement des achats de produits (32,3%).

**Tableau 14.6: Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel**

Milieu de résidence et secteur d'activités	Branche d'activité SI				Total	Effectif
	Primaire	Industrie	Secondaire	Service		
Industrie	6,1	76,2	11,6	6,0	100,0	2 743
Commerce	21,5	19,9	58,6	0,0	100,0	2 731
Service	47,0	0,0	34,5	18,5	100,0	2 671
<b>Ensemble</b>	<b>24,7</b>	<b>32,3</b>	<b>34,9</b>	<b>8,1</b>	<b>100,0</b>	<b>8 146</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Depuis quelques années, le secteur informel se développe remarquablement dans les pays en développement et constitue désormais une composante indispensable de ces pays car il emploie une proportion importante des actifs contribuant ainsi à l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations. Afin d'apprécier le mode de comportement des producteurs informels, on a cherché à savoir ce qu'ils feraient dans le cas de figure : s'ils pouvaient bénéficier d'un crédit.

En premier lieu, il existe bien une certaine forme de mentalité d'accumulation dans le secteur informel, mais sa structure de production limite les possibilités d'intensification. Environ 48,7% des chefs d'UPI s'emploieraient à accroître leur niveau de stock de matière première, alors que moins de 5% d'entre eux engageraient des dépenses, en dehors de leur établissement. Le producteur informel cherche à créer une nouvelle unité de production dans sa propre branche, c'est notamment le cas des commerçants qui créeraient un nouvel étalage, ou bien ils investiraient dans une autre branche d'activités (surtout les industries diverses). Mais l'amélioration des locaux apparaissent comme le principal pôle attracteur, puisque près de 15% y adhèrent.

En effet, 46,8% des UPI utiliseraient le crédit dans le sens d'une croissance intensive (accroissement du stock de matières premières, alors que moins de 5% amorceraient une croissance extensive (ouverture d'un autre établissement dans la même ou dans une autre branche). De plus, il faut noter que pratiquement très peu (1%) de chefs d'établissements se propose d'embaucher. Ce choix s'explique par le faible taux d'utilisation des capacités de production du secteur informel dans la conjoncture actuelle. Contrairement à ce qui en est traditionnellement attendu, une politique de financement du secteur informel facilitant l'accès au crédit d'unités de production déjà existantes aurait un impact direct nul ou négligeable sur l'emploi

**Tableau 14.7: Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI**

Que feriez-vous en priorité si vous pouviez bénéficier d'un crédit pour votre activité ?

Milieu de résidence et secteur d'activité	Accroître votre stock de matières premières	Améliorer le local, emplacement	Améliorer vos machines, mobilier, outils	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir autre établissement dans la même activité	autre établissement dans autre activité	Autre	Total	Effectif
<b>Bamako</b>										
Industrie	53,2	17,0	3,9	0,0	12,0	6,1	7,9	0,0	100,0	6 599
Commerce	58,4	21,1	2,3	0,0	3,5	11,7	0,2	2,9	100,0	18 522
Service	33,6	20,1	7,0	0,0	22,4	8,7	8,2	0,0	100,0	9 411
<b>Ensemble</b>	<b>50,6</b>	<b>20,0</b>	<b>3,9</b>	<b>0,0</b>	<b>10,3</b>	<b>9,8</b>	<b>3,9</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>	<b>34 532</b>
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	24,2	36,4	28,1	4,2	0,0	1,7	4,7	0,6	100,0	6 641
Commerce	58,4	14,7	7,2	2,9	0,0	7,0	4,3	5,6	100,0	22 451
Service	17,3	34,4	11,2	0,7	11,7	20,4	2,1	2,1	100,0	5 661
<b>Ensemble</b>	<b>45,2</b>	<b>22,1</b>	<b>11,8</b>	<b>2,8</b>	<b>1,9</b>	<b>8,1</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>100,0</b>	<b>34 753</b>
<b>Rural</b>										
Industrie	42,8	9,0	26,1	2,2	0,9	13,0	4,9	0,9	100,0	38 735
Commerce	62,1	11,1	6,6	0,0	4,6	6,8	2,6	6,1	100,0	65 210
Service	15,6	19,5	17,4	0,0	6,7	14,4	10,1	16,3	100,0	17 681
<b>Ensemble</b>	<b>49,2</b>	<b>11,7</b>	<b>14,4</b>	<b>0,7</b>	<b>3,7</b>	<b>9,9</b>	<b>4,5</b>	<b>5,9</b>	<b>100,0</b>	<b>121 626</b>
<b>Ensemble</b>										
Industrie	41,8	13,5	23,5	2,2	2,2	10,7	5,3	0,8	100,0	51 975
Commerce	60,7	13,6	6,0	0,6	3,4	7,7	2,6	5,4	100,0	106 182
Service	21,1	22,3	13,3	0,1	12,1	13,8	8,2	9,2	100,0	32 753
<b>Ensemble</b>	<b>48,7</b>	<b>15,1</b>	<b>12,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,6</b>	<b>9,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>190 911</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

# **ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE**

---

## Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme

### Résultats clés

- **Fonctionnement de la démocratie** : Au Mali, 61,9% des personnes âgées de 18 ans ou plus sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie. Le milieu rural enregistre 67 % contre 49 % en milieu urbain des personnes satisfaites du fonctionnement de la démocratie. Les femmes sont un peu plus satisfaites que les hommes avec 65,2% et 58,1% respectivement. Les personnes résidentes à Bamako (28 %) sont moins satisfaites du fonctionnement de la démocratie que les autres milieux de résidence (63 %).
- **Système politique de gouvernance** : Dans l'ensemble 82,9 % des maliens âgés de 18 ans et plus souhaitent avoir un système politique démocratique contre 37,9 % qui affirment que l'armée doit diriger le pays. La forte majorité (64,1 %) des personnes de 18 ans et plus résidentes au Mali veut que les technocrates décident de ce qui est bien pour le pays.
- **Respect des droits de l'homme** : Au Mali, un peu plus de 6 personnes sur 10 pensent que le droit de l'homme est respecté. La proportion des individus de 18 ans ou plus ayant une opinion positive en ce qui concerne le respect de droit de l'homme est de 66% en milieu rural contre 51% en milieu urbain. 64,8 % des femmes estiment que le droit de l'homme est respecté contre 58,4 % des hommes. Le respect des droits de l'homme est négativement corrélé à l'urbanisation car 36,8% des individus vivants en milieu rural estiment que les principes sont respectés contre 33,9% dans les capitales régionales et 13% à Bamako.
- **Discrimination** : Au Mali, 13,8% des personnes âgées de 18 ans et plus ont déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit de l'homme. Ce niveau est de 15% chez les hommes contre 12,7% chez les femmes.  
  
les individus résidents dans les villes sont plus victimes que ceux résidents dans les campagnes avec respectivement 18% et 12,2%. Deux personnes de 18 ans et plus sur 10 à Bamako déclarent beaucoup avoir être victime de discrimination. Les individus de 18 ans et plus ayant été victimes de discriminations selon les sources les plus citées : Situation économique (9,7%), Genre/Sexe (4,4%), Ethnicité (4,1%) et origine régionale (3,4%).
- **Etat des droits de l'homme et participation** : Dans l'ensemble cet indice est de 0,7 pour chacune des composantes (droits civils et politiques, Participation, Absence de discrimination et d'inégalités de sexe et Droit de l'homme et participation). Le niveau de cet indice ne change pas selon le sexe quel que soit la composante.

Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux pays du continent ont entrepris des réformes pour la consolidation de la démocratie qu'ils ont adopté comme système de gouvernance depuis les années 1990. Globalement, il est attendu de ces réformes que les institutions publiques appliquent de manière accrue les principes de gouvernance démocratique et des droits de l'homme.

Ce chapitre rend compte des résultats relatifs à l'opinion de la population sur le fonctionnement et le respect des principes fondamentaux de la démocratie de même que ceux des droits de l'homme. Il met également en exergue le choix des principes que les populations jugent essentiels.

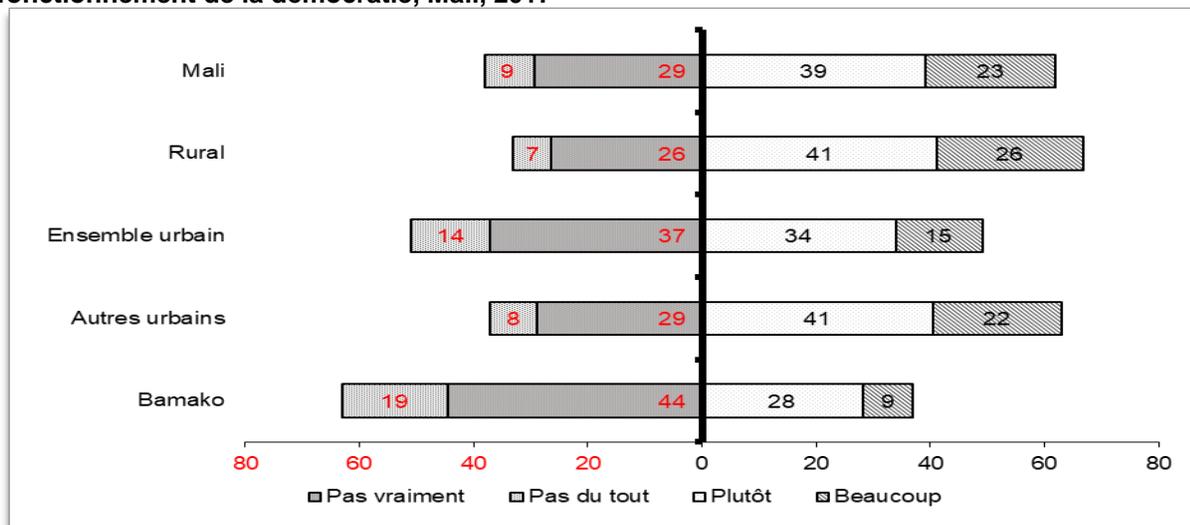
## 15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Les résultats présentés dans le Graphique 15.1 montrent qu'au Mali en 2017, près de deux tiers des personnes (soit 62%) âgées d'au moins 18 ans ou plus considèrent que la démocratie fonctionne normalement au Mali.

En examinant les résultats du fonctionnement de la démocratie selon le milieu de résidence, l'on constate de fortes variations entre le milieu urbain et rural. En effet, 67% des maliens âgés de 18 ans ou plus vivant en milieu rural affirment que la démocratie fonctionne plutôt ou beaucoup contre près de la moitié (soit 49%) en milieu urbain.

La proportion des personnes qui ont un avis négatif concernant le fonctionnement de la démocratie au Mali en 2017 est plus élevée à Bamako que les autres villes urbaines (63% contre 37,1%). Les résultats montrent dans l'ensemble que les personnes vivant en milieu rural ont plus d'avis positifs sur le fonctionnement de la démocratie que celles vivant dans les capitales régionales et à Bamako. En d'autres termes plus on réside en ville plus on a tendance à affirmer que la démocratie ne fonctionne pas normalement.

**Graphique 15.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les résultats du tableau 15.1 indiquent que globalement, au Mali en 2017, 61,9% des personnes âgées de 18 ans ou plus sont satisfaites du fonctionnement de la démocratie.

L'analyse des résultats selon le sexe, montrent que les femmes sont un peu plus satisfaites du fonctionnement de la démocratie que les hommes avec 65,2% et 58,1% respectivement. Les résultats par groupe d'âge ne montrent pas des variations importantes entre les moins âgés et les plus âgés.

Selon le niveau d'instruction, il ressort que le niveau de satisfaction au fonctionnement de la démocratie est négativement corrélé au niveau d'instruction. En effet, les résultats attestent que 65,6% des individus qui n'ont aucun niveau d'instruction sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie contre 60,5% pour le niveau primaire, 52% pour le secondaire et 38,8% pour le supérieur. Les personnes résidentes à Bamako sont moins satisfaites du fonctionnement de la démocratie que les autres milieux de résidence.

Concernant la préférence du système pour diriger le pays, on note dans l'ensemble qu'un peu plus de 8 personnes sur 10 (82%) veulent avoir un système politique démocratique, 64,1% ont aussi parlé des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays contre seulement

37,9% pour que l'armée dirige le pays et 30,1% pour un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections.

**Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les systèmes politiques suivants sont souhaitables					Effectif
	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie	Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique	
<b>Sexe</b>						
Homme	58,1	29,1	63,4	37,6	81,6	3 635 121
Femme	65,2	30,9	64,8	38,2	84,0	4 251 776
<b>Groupe d'âge</b>						
18-24 ans	62,0	28,0	62,5	34,6	85,3	1 327 925
25-34 ans	60,6	28,5	61,9	36,1	82,8	2 071 388
18 - 34 ans	61,1	28,3	62,1	35,5	83,8	3 399 313
35-44 ans	61,9	30,0	65,6	37,8	83,6	1 690 514
45-54 ans	64,0	33,0	63,7	40,1	82,3	1 216 127
55 ans et Plus	62,2	31,8	67,2	41,6	80,6	1 580 943
35 ans et plus	62,6	31,4	65,6	39,7	82,2	4 487 583
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	65,6	32,3	64,8	41,6	82,0	5 470 825
Primaire	60,5	27,6	64,2	37,9	84,9	922 725
Secondaire	52,0	24,2	62,5	26,8	84,7	1 204 806
Supérieur	38,8	19,8	58,4	13,4	84,8	286 897
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	37,0	13,1	58,7	13,4	80,6	1 160 313
Autres urbains	62,9	30,1	61,3	34,4	81,3	1 011 231
Ens. urbain	49,1	21,0	59,9	23,2	80,9	2 171 544
Rural	66,8	33,5	65,7	43,5	83,6	5 715 352
<b>Mali</b>	<b>61,9</b>	<b>30,1</b>	<b>64,1</b>	<b>37,9</b>	<b>82,9</b>	<b>7 886 896</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

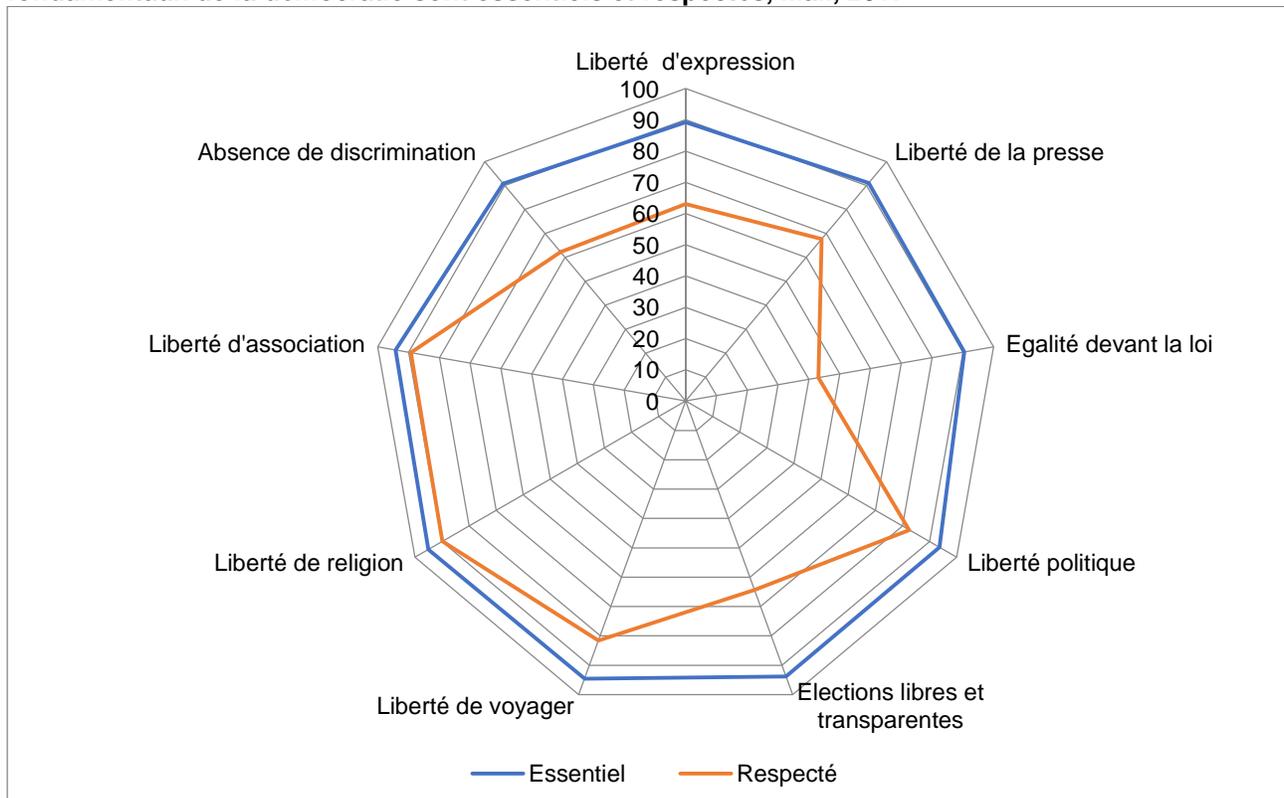
Caractéristiques sociodémographiques	Liberté d'expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination		Effectif
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	
<b>Sexe</b>																			
Homme	88,9	60,5	90,9	65,6	90,3	40,6	93,9	82,2	93,8	62,6	94,5	80,9	95,2	89,7	94,6	89,3	91,1	60,8	3 635 121
Femme	89,4	65,3	91,2	69,5	90,6	45,2	93,6	82,9	93,8	65,9	94,6	82,1	94,9	90,0	94,0	89,2	90,7	63,6	4 251 776
<b>Groupe d'âge</b>																			
18-24 ans	90,2	63,2	91,4	68,6	91,2	43,5	93,7	82,7	93,6	63,7	94,2	83,7	94,5	90,8	94,3	90,1	90,9	61,4	1 327 925
25-34 ans	88,9	63,0	90,9	68,1	90,5	42,4	93,6	82,9	93,5	63,4	94,5	81,8	95,3	90,1	94,4	89,5	90,6	60,6	2 071 388
18 - 34 ans	89,4	63,1	91,1	68,3	90,7	42,9	93,6	82,8	93,6	63,5	94,4	82,6	95,0	90,4	94,4	89,7	90,7	60,9	3 399 313
35-44 ans	89,2	62,8	91,1	67,4	90,5	41,5	93,5	82,9	94,1	63,7	94,4	82,0	94,8	89,8	94,1	89,3	90,5	60,5	1 690 514
45-54 ans	89,6	63,8	91,5	68,5	90,1	44,0	94,0	83,3	93,9	64,5	95,1	81,0	95,8	89,8	94,6	89,6	91,4	65,9	1 216 127
55 ans et Plus	88,4	62,7	90,6	66,1	90,1	44,4	93,9	81,2	94,0	66,9	94,6	79,2	95,0	88,7	94,0	88,2	91,2	64,4	1 580 943
35 ans et plus	89,0	63,1	91,0	67,2	90,2	43,2	93,8	82,4	94,0	65,0	94,6	80,7	95,2	89,4	94,2	89,0	91,0	63,3	4 487 583
<b>Niveau d'instruction</b>																			
Aucun	88,5	64,6	90,3	68,9	90,2	45,9	93,1	82,5	93,6	68,2	94,2	80,8	94,8	89,0	93,9	88,8	90,7	65,2	5 470 825
Primaire	90,4	64,7	93,0	70,6	91,1	39,8	95,6	85,1	94,9	63,0	95,6	84,2	95,7	91,6	95,4	91,6	91,4	59,0	922 725
Secondaire	91,0	57,7	92,1	62,8	91,4	36,3	94,7	81,7	93,8	53,2	95,3	82,8	95,7	91,7	95,1	90,0	91,5	55,8	1 204 806
Supérieur	91,5	51,4	93,7	54,7	89,2	26,6	96,1	79,8	94,8	42,6	94,1	81,2	95,2	92,0	95,2	88,4	90,2	44,7	286 897
<b>Milieu de résidence</b>																			
Bamako	90,2	45,7	91,8	51,6	89,3	20,3	93,8	75,2	92,6	36,0	92,5	79,6	93,1	90,4	93,4	85,9	90,3	40,9	1 160 313
Autres urbains	86,6	61,2	88,4	63,7	88,3	44,8	92,6	80,5	91,8	65,1	93,6	77,3	93,9	85,1	93,8	85,4	88,7	63,2	1 011 231
Ens. urbain	88,5	52,9	90,2	57,2	88,8	31,7	93,2	77,7	92,3	49,5	93,0	78,5	93,5	87,9	93,6	85,7	89,5	51,3	2 171 544
Rural	89,5	66,9	91,4	71,6	91,1	47,4	93,9	84,4	94,4	70,0	95,1	82,7	95,7	90,6	94,5	90,7	91,4	66,5	5 715 352
<b>Quintile de richesse</b>																			
Le plus pauvre	90,2	64,1	92,1	67,4	92,2	47,2	94,1	80,9	95,0	63,2	95,3	80,0	95,6	88,6	94,9	87,6	92,4	65,6	1 231 947
Second	88,8	64,0	90,8	67,4	90,4	43,1	93,4	82,2	93,6	63,6	93,8	80,8	94,1	89,6	93,6	89,4	90,7	62,3	1 363 548
Moyen	89,5	63,0	90,9	66,6	90,4	40,0	93,7	82,5	94,0	62,6	94,8	81,3	94,9	89,9	94,4	89,5	91,5	62,1	1 491 606
Quatrième	89,2	63,0	91,2	68,8	91,5	42,2	94,0	81,9	93,6	64,6	94,6	81,5	95,8	89,9	94,4	89,6	90,7	60,4	1 740 564
Le plus riche	88,6	61,9	90,5	67,8	88,6	43,5	93,5	84,5	93,4	66,7	94,3	83,1	95,0	90,7	94,2	89,8	89,8	62,1	2 058 728
<b>Mali</b>	<b>89,2</b>	<b>63,1</b>	<b>91,0</b>	<b>67,7</b>	<b>90,5</b>	<b>43,1</b>	<b>93,7</b>	<b>82,6</b>	<b>93,8</b>	<b>64,4</b>	<b>94,5</b>	<b>81,5</b>	<b>95,1</b>	<b>89,8</b>	<b>94,3</b>	<b>89,3</b>	<b>90,9</b>	<b>62,3</b>	<b>7 886 896</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INST

Les résultats du Graphique 15.2 montrent que plus de neuf personnes sur dix pensent que les neuf principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels. Quant au respect de ces principes, on constate que moins de gens (43%) affirment que l'égalité devant la loi est respectée au Mali en 2017 suivi par le respect de la liberté d'expression (63,1%) et l'absence de discrimination (62%) etc.

Toutefois, il ressort des résultats que selon la population malienne âgée de 18 ans et plus, les principes comme : la liberté politique, la liberté de voyager, la liberté de religion et la liberté d'association sont les plus respectés au Mali en 2017.

**Graphique 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Mali, 2017**

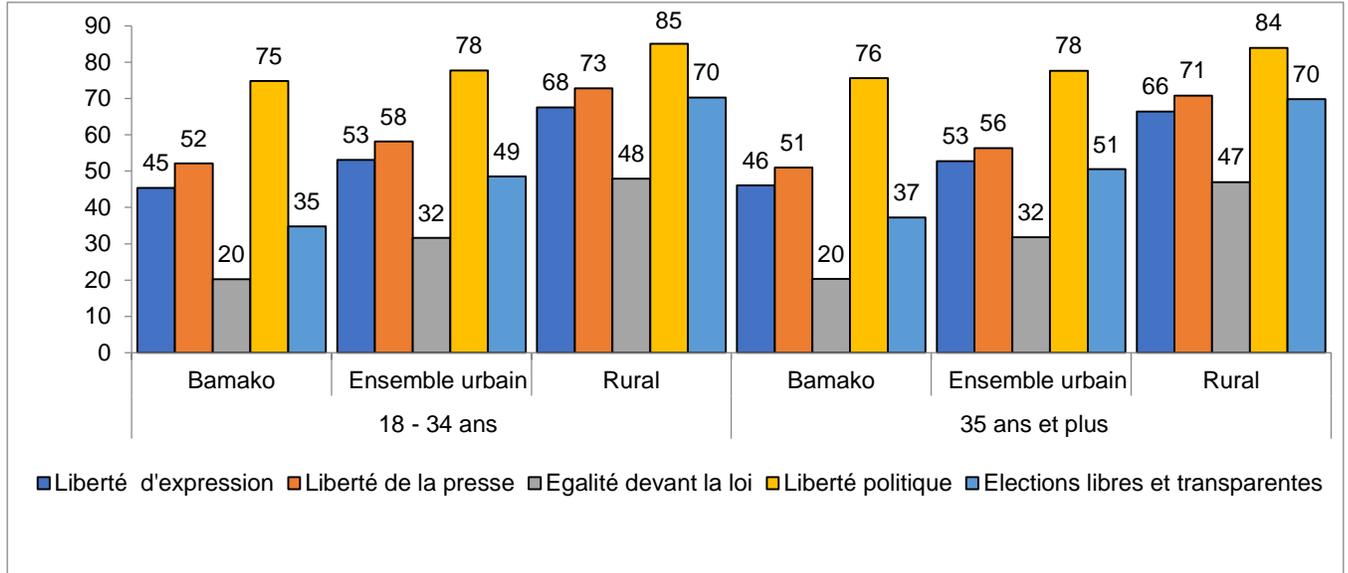


Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

A Bamako, 75% des individus âgés de 18-34 ans pensent que la liberté politique est essentielle et respectée contre un minimum de 20% pour l'égalité devant la loi.

Les mêmes tendances sont observées pour l'ensemble du milieu urbain et rural. Pour les individus de 35 ans ou plus, nous observons exactement les mêmes variations quel que soit le milieu de résidence.

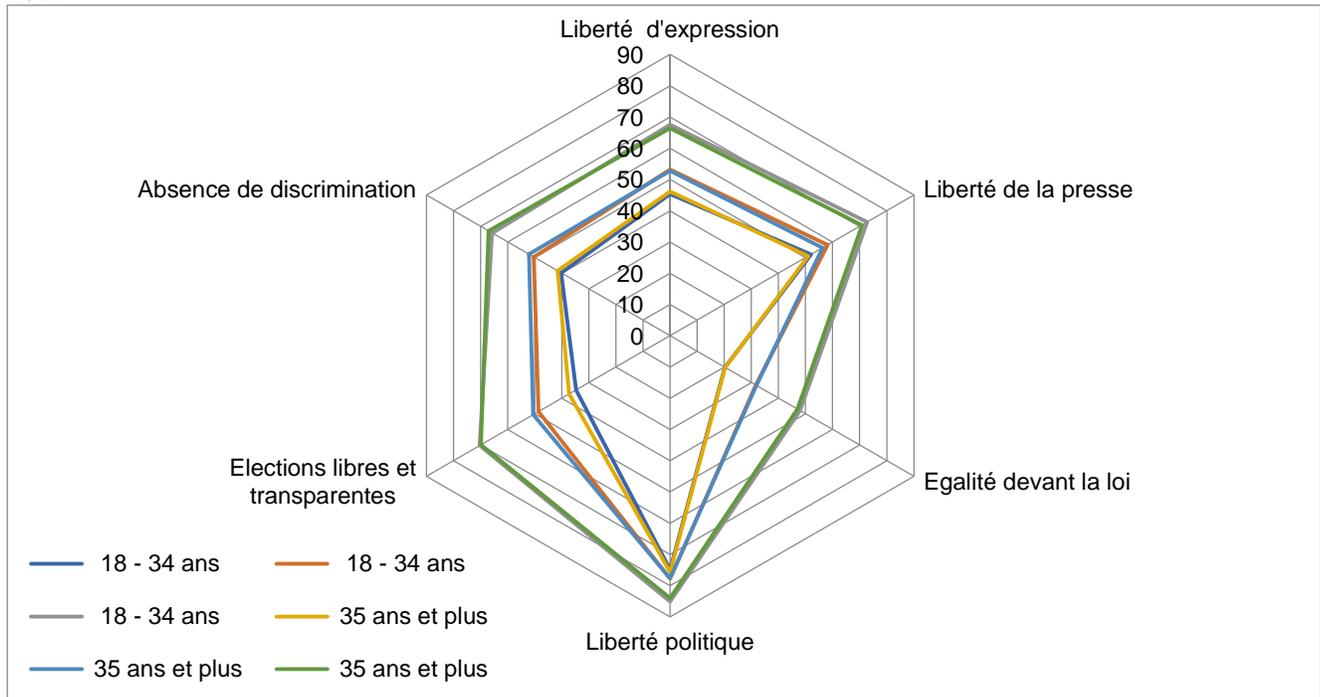
**Graphique 15.3: Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les résultats présentés au graphique ci-dessous montrent quel que soit le groupe d'âge ou le milieu de résidence considéré, les individus affirment que la liberté politique est la plus essentielle et respectée parmi les principes fondamentaux de la démocratie. Par contre, selon la population, l'égalité devant la loi est le principe fondamental de la démocratie la moins respectée.

**Graphique 15.4: Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

De façon globale, 32,9% des individus âgés de 18 ans et plus au Mali affirment que les 9 principes fondamentaux de la démocratie sont respectés contre seulement 6% qui affirment qu'aucun principe de la démocratie n'est respecté.

Les résultats selon le sexe de l'enquêté ne montrent pas de différence significative entre les hommes et les femmes. Par contre, le résultat selon le niveau d'instruction montre que 35,7% des individus qui n'ont aucun niveau d'instruction pensent que les 9 principes de la démocratie sont respectés contre seulement 17,1% chez les individus ayant un niveau supérieur. En outre, le nombre du respect de ces principes est négativement corrélé à l'urbanisation car 36,8% des individus vivants en milieu rural estiment que les 9 principes sont respectés contre 33,9% dans les capitales régionales et 13% à Bamako.

**Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de principes respectés										Total	Effectif	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
<b>Sexe</b>													
Homme	6,1	1,9	2,7	4,5	7,6	10,4	11,3	13,4	12,0	30,2	100,0	3 635 121	
Femme	5,9	2,0	2,4	3,8	6,3	9,1	10,6	13,5	11,2	35,2	100,0	4 251 776	
<b>Groupe d'âges</b>													
18-24 ans	5,5	1,8	2,6	4,0	6,4	10,3	10,8	14,4	11,5	32,7	100,0	1 327 925	
25-34 ans	5,9	2,0	2,4	4,4	7,3	8,6	11,7	13,8	12,0	31,9	100,0	2 071 388	
35-44 ans	5,8	2,0	2,4	4,2	7,7	10,4	11,1	12,8	11,2	32,4	100,0	1 690 514	
45-54 ans	5,5	1,8	3,3	3,7	6,5	9,3	10,8	13,9	11,2	34,1	100,0	1 216 127	
55 ans et Plus	7,1	1,9	2,3	4,0	6,3	10,1	9,8	12,6	11,7	34,1	100,0	1 580 943	
<b>Niveau d'instruction</b>													
Aucun	6,4	2,1	2,5	3,6	5,8	9,0	10,0	13,2	11,9	35,7	100,0	5 470 825	
Primaire	5,4	1,0	1,8	4,1	6,9	9,3	12,9	16,3	13,0	29,3	100,0	922 725	
Secondaire	5,2	1,6	3,0	6,0	9,9	12,1	12,4	13,7	9,2	26,9	100,0	1 204 806	
Supérieur	4,5	3,5	4,1	5,9	15,0	13,3	15,8	9,1	11,6	17,1	100,0	286 897	
<b>Milieu de résidence</b>													
Bamako	6,7	3,1	4,6	7,1	14,0	16,1	16,5	11,8	7,1	13,0	100,0	1 160 313	
Autres urbains	9,7	2,0	2,4	4,0	6,0	8,4	10,1	11,8	11,6	33,9	100,0	1 011 231	
Ens. urbain	8,1	2,6	3,6	5,7	10,3	12,5	13,5	11,8	9,2	22,7	100,0	2 171 544	
Rural	5,2	1,7	2,1	3,5	5,6	8,6	9,9	14,1	12,5	36,8	100,0	5 715 352	
<b>Mali</b>	<b>6,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,5</b>	<b>4,1</b>	<b>6,9</b>	<b>9,7</b>	<b>10,9</b>	<b>13,5</b>	<b>11,6</b>	<b>32,9</b>	<b>100,0</b>	<b>7 886 896</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 15.2. Droit de l'homme

Cette section intitulée « droit de l'homme » présente les résultats relatifs à l'opinion des personnes de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme au Mali.

L'analyse du **Tableau 15.4** et du **Graphique 15.5** ci-dessous révèle qu'au Mali, un peu plus de six personnes sur dix (dont 25% pour beaucoup et 37% pour plutôt) pensent que le droit de l'homme est respecté en 2017. Par contre, 8,7% des individus âgés de 18 ans et plus affirment que le droit de l'homme n'est pas du tout respecté au Mali.

En examinant les résultats selon le sexe, on constate que 64,7% des femmes (26,5% pour beaucoup et 38,3% pour plutôt) ont un avis positif en ce qui concerne le respect du droit de l'homme contre 58,5% chez les hommes. Les résultats par groupe d'âge ne montrent pas des variations importantes.

En revanche, il ressort que 64,8% des individus qui n'ont aucun niveau d'instruction affirment que le droit de l'homme est respecté contre 52,8% et 43,2% des avis positifs respectivement pour les niveaux secondaire et supérieur. Quant au milieu de résidence, le pourcentage des individus ayant un avis positif (Beaucoup et plutôt) varie d'un maximum de 67% en milieu rural contre 51,1% en milieu urbain et seulement 41,3% à Bamako.

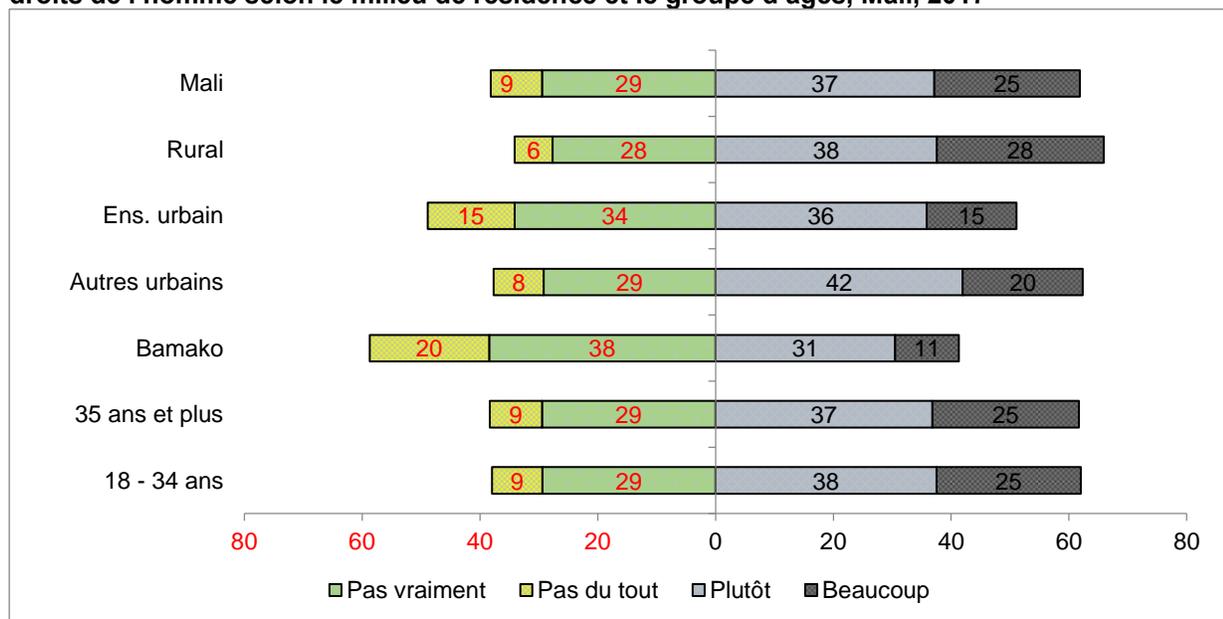
**Tableau 15.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus d 18 ans et plus sur le respect de droit de l'homme				Total	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
<b>Sexe</b>						
Homme	22,6	35,8	31,8	9,8	100	3 635 121
Femme	26,5	38,3	27,4	7,9	100	4 251 776
<b>Groupe d'âge</b>						
18-24 ans	24,8	37,8	29,6	7,8	100	1 327 925
25-34 ans	24,4	37,3	29,2	9,1	100	2 071 388
35-44 ans	23,2	38,1	29,2	9,6	100	1 690 514
45-54 ans	25,6	36,9	29,4	8,1	100	1 216 127
55 ans et Plus	26,0	35,5	29,7	8,7	100	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	26,9	37,9	27,6	7,5	100	5 470 825
Primaire	22,4	39,3	30,1	8,2	100	922 725
Secondaire	18,9	33,9	34,9	12,4	100	1 204 806
Supérieur	14,5	28,7	38,3	18,5	100	286 897
<b>Milieu de résidence</b>						
Bamako	10,8	30,5	38,4	20,2	100	1 160 313
Autres urbains	20,4	42,0	29,1	8,5	100	1 011 231
Ens. urbain	15,3	35,9	34,1	14,8	100	2 171 544
Rural	28,3	37,6	27,6	6,5	100	5 715 352
<b>Mali</b>	<b>24,7</b>	<b>37,1</b>	<b>29,4</b>	<b>8,7</b>	<b>100</b>	<b>7 886 896</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, on constate que le droit des individus de 18 ans et plus qui vivent en milieu rural affirment beaucoup plus que les droits de l'homme sont respectés que ceux vivants en milieu urbain. En effet, la proportion des individus de 18 ans ou plus ayant une opinion positive en ce qui concerne le respect de droit de l'homme est de 66% en milieu rural contre 51% en milieu urbain. Les résultats selon le groupe d'âge ne varient pas selon les 18 à 34 ans et ceux de 35 ans ou plus.

**Graphique 15.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

De façon générale, en 2017, 13,8% des maliens âgés de 18 ans et plus ont déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit de l'homme. Ce résultat est de 15% chez les hommes contre 12,7% chez les femmes.

En analysant les données par le niveau d'instruction, on note que 17% des individus ayant un niveau d'instruction supérieur ont déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme contre 13% et 14,9% respectivement chez les sans niveau et le niveau primaire.

Par ailleurs, les résultats montrent aussi les individus résidents dans les villes sont plus victimes que ceux résidents en milieu rural avec respectivement 18% et 12,2%. En outre, on constate aussi que c'est à Bamako que les gens déclarent beaucoup plus d'être personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme avec 20,4% des individus âgés de 18 ans ou plus. Les riches déclarent plus d'être victimes que les pauvres.

En regardant les sources des discriminations, on note que les 4 sources de discrimination les plus citées par les gens sont par l'ordre d'importance : Situation économique (35,9%), Ethnicité (18,5%), Genre/Sexe (17,8%) et handicap (16,1%).

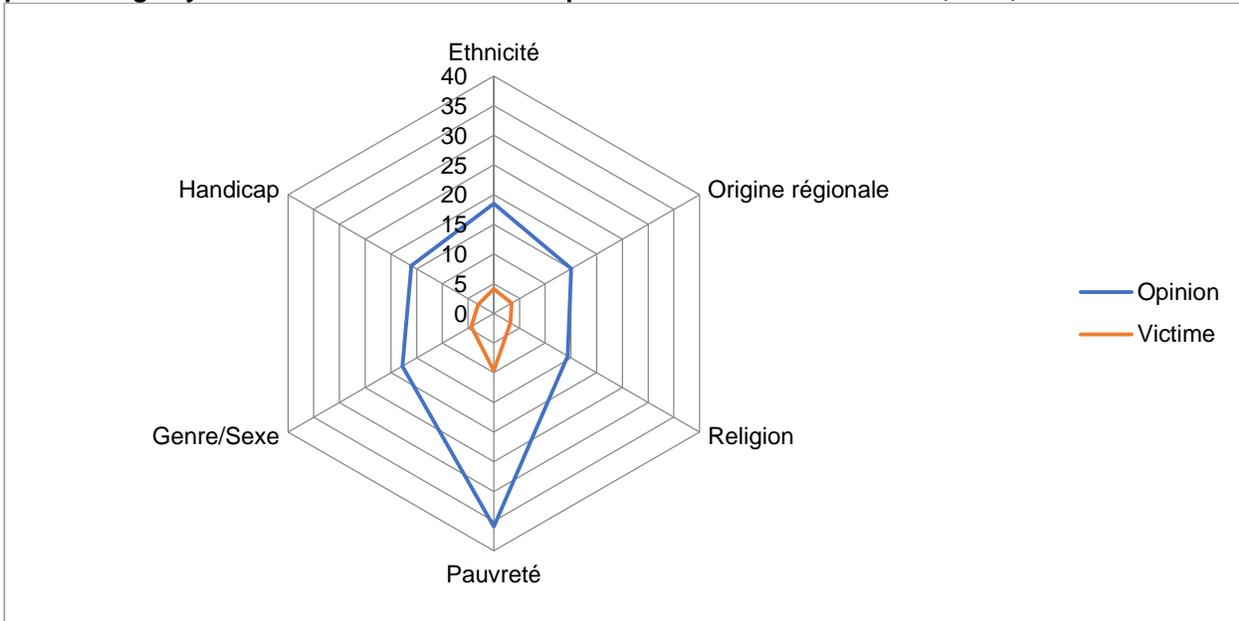
Quant aux individus de 18 ans et plus ayant été victimes de discriminations, les 4 sources les plus citées sont : Situation économique (9,7%), Genre/Sexe (4,4%), Ethnicité (4,1%) et origine régionale (3,4%) voir graphique 5).

**Graphique 15.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques,**

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique		Genre/Sexe		Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme [1]	Effectif
	Opinion	Vicime	Opinion	Vicime	Opinion	Vicime	Opinion	Vicime	Opinion	Vicime	Opinion	Vicime		
<b>Sexe</b>														
Homme	19,0	4,5	15,6	3,8	14,8	3,5	37,5	10,8	17,6	4,0	16,1	3,1	15,0	3 635 121
Femme	18,1	3,8	14,6	3,1	13,9	3,0	34,6	8,7	17,9	4,7	16,0	2,9	12,7	4 251 776
<b>Groupe d'âge</b>														
18-24 ans	18,1	3,6	14,8	3,5	14,8	3,4	38,2	9,3	18,4	5,0	15,9	3,0	13,8	1 327 925
25-34 ans	18,9	4,3	15,6	3,7	14,4	3,1	38,3	10,2	18,8	4,9	16,4	2,8	14,5	2 071 388
35-44 ans	19,0	4,2	15,6	3,2	14,6	3,3	36,7	9,8	18,2	3,7	16,1	2,5	13,9	1 690 514
45-54 ans	18,4	4,6	14,0	3,5	13,3	3,0	32,8	9,4	16,4	4,4	14,9	3,5	12,9	1 216 127
55 ans et Plus	17,8	3,9	14,7	3,3	14,5	3,4	32,5	9,4	16,5	3,8	16,7	3,4	13,3	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	18,2	4,0	14,1	3,2	13,8	3,1	32,3	9,0	16,7	4,3	15,3	3,3	13,0	5 470 825
Primaire	19,3	3,9	15,6	3,3	14,6	3,0	42,2	10,8	20,0	4,5	17,1	2,3	14,9	922 725
Secondaire	17,5	4,8	16,9	4,4	14,9	3,6	43,6	11,3	18,4	4,3	16,6	2,3	15,6	1 204 806
Supérieur	26,3	3,8	24,1	3,8	22,1	4,4	52,7	11,8	27,5	5,1	24,2	1,9	16,7	286 897
<b>Milieu de résidence</b>														
Bamako	23,6	5,7	22,8	5,2	18,9	3,9	54,0	15,8	22,8	4,9	22,4	2,0	20,4	1 160 313
Autres urbains	16,4	4,1	13,5	2,9	13,7	3,3	33,3	10,4	15,7	4,2	13,1	2,6	15,0	1 011 231
Ens. urbain	20,2	4,9	18,5	4,1	16,5	3,6	44,4	13,3	19,5	4,6	18,0	2,3	17,9	2 171 544
Rural	17,8	3,8	13,7	3,2	13,5	3,1	32,7	8,3	17,1	4,3	15,3	3,3	12,2	5 715 352
<b>Quintile de richesse</b>														
Le plus pauvre	18,7	3,4	16,1	2,7	14,6	2,9	32,9	9,1	16,0	3,2	15,0	2,1	12,6	1 231 947
Second	18,5	4,1	13,8	3,4	13,3	2,6	34,5	9,2	14,3	3,0	13,0	2,4	13,0	1 363 548
Moyen	16,6	4,0	14,1	3,3	12,8	2,8	35,8	9,4	16,9	4,1	15,7	2,9	13,5	1 491 606
Quatrième	19,1	4,3	15,3	3,6	15,3	3,4	38,5	10,2	19,2	5,4	16,9	3,0	15,1	1 740 564
Le plus riche	19,1	4,5	15,7	4,0	15,3	4,1	36,7	10,1	20,6	5,3	18,2	4,0	14,1	2 058 728
<b>Mali</b>	<b>18,5</b>	<b>4,1</b>	<b>15,0</b>	<b>3,4</b>	<b>14,4</b>	<b>3,2</b>	<b>35,9</b>	<b>9,7</b>	<b>17,8</b>	<b>4,4</b>	<b>16,1</b>	<b>3,0</b>	<b>13,8</b>	<b>7 886 896</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Graphique 15.7: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 15.3. Indice des droits de l'homme et participation

L'indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans sont des indices qui mesurent le niveau du respect de droit de l'homme dans un pays donné. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 1. Quant à l'interprétation de cet indice, on retient que lorsque la valeur de l'indice est proche de 1, le droit de l'homme est beaucoup plus respecté et lorsqu'il s'éloigne de 1, le droit de l'homme est moins respecté.

Les résultats montrent dans l'ensemble que cet indice est de 0,7 pour chacune des composantes (droits civils et politiques, Participation, Absence de discrimination et d'inégalités de sexe et Droit de l'homme et participation). Les résultats de cet indice ne varient pas selon le sexe quel que soit la composante.

Ainsi, selon le niveau d'instruction, les résultats montrent des variations plus ou moins importantes entre les sans niveau d'instruction et les individus ayant un niveau supérieur. En effet, cet indice est de 0,7 chez les sans niveau contre 0,6 chez les individus de niveau supérieur en ce qui concerne la composante droits civils et politique et est 0,7 et 0,8 respectivement pour la composante absence de discrimination et d'inégalités de sexe.

### Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité ( $I_{GPS}$ ) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables ( $l= 1$  à  $L$ ) ; Index ( $k=1$  à  $K$ ) ; Sous-indicateur ( $j=1$  à  $J$ ) et Indicateur ( $i=1$  à  $N$ )
- $L_{ijk}$  = nombre de variables de l'index  $k$  du sous – indicateur  $j$  de la composante  $i$
- $I_{ijk}$  = valeur de l'index  $k$  du sous – indicateur  $j$  de la composante  $i$

Soit  $S_{ij}$  la moyenne des valeurs de la variable  $i$  obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage  $j$ , la normalisation de la variable  $i$  au niveau du ménages  $j$  notée  $I_{ij}$  est donnée par :

- $I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$  si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$  si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec  $\min_k\{S_{ik}\}$  la valeur minimale de  $S_{ij}$  obtenue sur l'ensemble des ménages et  $\max_k\{S_{ik}\}$  la valeur maximale de  $S_{ij}$  obtenue sur l'ensemble des ménage pour la variable  $i$ .

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté  $I_{GPS}$  est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$I_{GPS} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}} \text{ avec } L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}$$

## Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions	
<b>1- Droit de l'homme et participation (14 variables)</b>	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?	
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression	
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)	
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi	
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)	
		Liberté de religion (1)	G. Liberté de religion	
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
				G20. Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
				G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: C. De choisir pour qui voter sans pression
				G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)		F. Liberté d'association
				G22. Etes-vous intéressé par la politique?
				G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)		Droits sociaux des femmes (2)		G5a_E Pensez-vous qu'il y a discrimination liée au genre/sexe ?
			G6b. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes ?	
<b>2- Etat de droit (12 variables)</b>	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)	
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)	
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)		G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
				G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
<b>3- Paix et sécurité (41 variables)</b>	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)	P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?	
			P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?	
			P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?	

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)	P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)	P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à ... :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

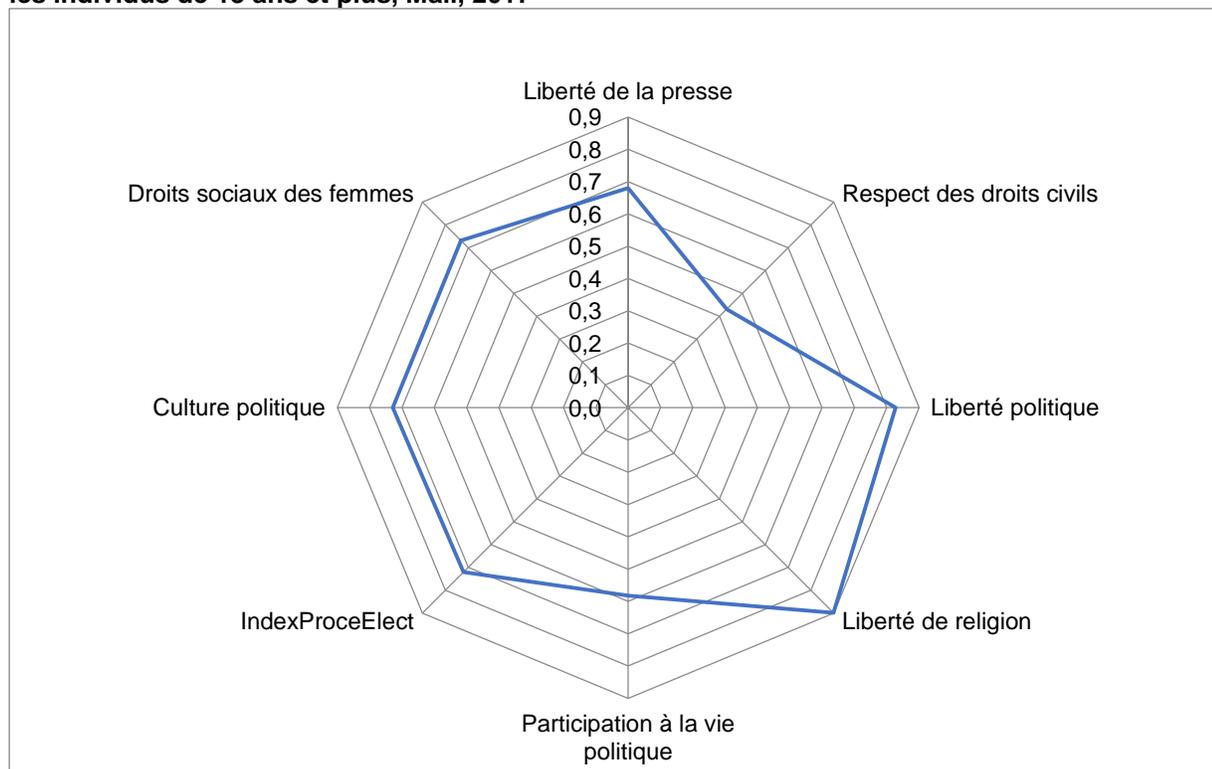
**Tableau 15.5 : Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
<b>Sexe</b>				
Homme	0,7	0,7	0,7	0,7
Femme	0,7	0,6	0,7	0,7
<b>Groupe d'âges</b>				
18 - 34 ans	0,7	0,6	0,7	0,7
35 - 59 ans	0,7	0,7	0,7	0,7
60 ans et plus	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	0,7	0,7	0,7	0,7
Primaire	0,7	0,7	0,7	0,7
Secondaire	0,7	0,6	0,8	0,7
Supérieur	0,6	0,6	0,8	0,6
<b>Milieu de résidence</b>				
Bamako	0,6	0,5	0,8	0,6
Autres urbains	0,7	0,7	0,7	0,7
Ens. urbain	0,6	0,6	0,7	0,6
Rural	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Mali</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, on note que l'indice d'appréciation des composantes des droits de l'homme est meilleur c'est-à-dire proche de 1 pour la liberté de religion, la liberté politique, la culture politique, les droits sociaux des femmes etc. Cependant, on observe un niveau faible de cet indice en ce qui concerne le respect des droits de civils et la participation à la vie politique.

**Graphique 15.8: Indice d'appréciation des composantes des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption

### Résultats clés

- **Degré de confiance aux institutions de la république** : La proportion des Maliens de 18 ans ou plus ont plus confiance au système de santé public (86,1%), au système public d'éducation (82,7 %) et en font moins à la police et la justice (56 %), au fisc (impôt et douane) avec 58,5 %. Près de 8 personnes sur 10 (soit 79%) ont confiance à l'armée, 75% ont confiance à l'administration (en général) et près d'une personne sur sept (soit 68,7%) ont confiance au président de la république. Environ quatre personnes âgées de 18 ans et plus sur dix (42,9 %) ont été en contact avec le système de santé public suivi du système public d'éducation avec 28,4%. Les niveaux des milieux de résidence montrent une différence significative entre les personnes résidents dans les villes et ceux résidents dans les campagnes s'agissant du contact avec la justice avec respectivement de 66% et 49%.
- **Corruption** : Au Mali, 7,9% des personnes âgées de 18 ans ou plus ont eu au moins une fois à faire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin. Les hommes sont plus touchés (11,3%) que les femmes (4,7 %) s'agissant du paiement du pot de vin. Les Maliens qui ont un niveau supérieur sont les plus touchés par le phénomène avec 14,3% contre 6,4% chez les sans niveau d'instruction. Les chômeurs (17,3 %), les migrants internationaux (15,5 %) et les riches (10,2 %) sont les plus touchés. Au Mali, les institutions ou les personnes les plus corrompus ou impliqué sont les juges, les magistrats et les personnels de la justice (74,7 %), les fonctionnaires (en général) et les leaders/chefs traditionnels (73 %), la police (72,8 %), les agents des impôts et de la douanes (72,6 %), les députés / membre du parlement (68 %), les ministres (66,3 %), les autorités communales (62 %). Par contre les moins corrompus sont les autorités religieuses (28,9 %) et le président de la république (58,9 %). 76,5% des hommes affirment que les juges, magistrats, personnels de la justice sont corrompus contre 73,2% des femmes. Les personnes vivantes en milieu urbain (80,6%) pensent que les juges et assimilés sont impliqués dans la corruption que celles vivantes en milieu rural (72, 5%).

**Stratégies de lutte contre la corruption** : Dans l'ensemble, 22, 4% des maliens âgés de 18 ans ou plus connaissent l'existence des structures anti-corruption, 45,3% estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption et seulement 12,9% disposent des informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption. Les hommes (28,1 %) ont plus de connaissance de l'existence des structures anti-corruption que les femmes (17,4 %). Les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur connaissent mieux l'existence des structures anti-corruption que les sans niveau. 28,8% des maliens qui vivent en milieu urbain connaissent l'existence des structures anti-corruption contre seulement 19,9% en milieu rural.

- **Incidence de la petite corruption** : Près de sept maliens sur dix (72 %) âgés de 18 ans ou plus ont le sentiment que la corruption est un grand problème pour le Mali contre seulement 1,7% qui pensent le contraire. 70% des maliens qui n'ont aucun niveau d'instruction pensent que la corruption constitue une épine contre 79,8% pour ceux ayant un niveau d'instruction supérieur.

Certaines institutions, de par leur mission sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au

point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

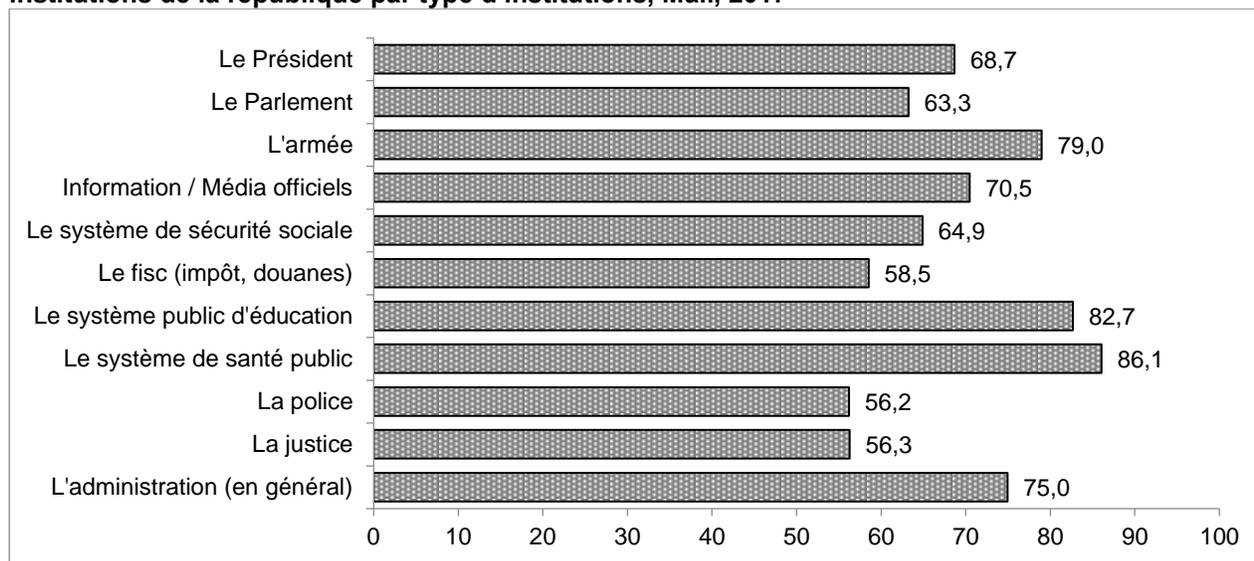
La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapports aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

Le troisième chapitre de ce document porte sur l'accès et confiance dans les institutions et la situation de la corruption dans le pays.

### 16.1. Accès et confiance dans les institutions

Les résultats présentés au Graphique 16.1 montrent le niveau de confiance de la population malienne âgés de 18 ans et plus aux institutions. On note des variations importantes entre les institutions. En effet, la proportion des individus de 18 ans ou plus qui ont confiance aux institutions varie d'un maximum de 86,1% pour le système de santé public à un minimum de 56% pour la police et la justice chacun. En outre, on observe aussi des faibles proportions pour les fiscalités (impôt, douanes) avec 58,5% de niveau de confiance et 63,3% pour le parlement. De plus, il ressort aussi que près de huit personnes sur dix (soit 79%) ont confiance à l'armée, 82,7% ont confiance au système public d'éducation, 75% ont confiance à l'administration (en général) et près d'une personne sur sept (soit 68,7%) ont confiance au président de la république.

**Graphique 16.1: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

De façon globale, on constate que la proportion des individus âgés de 18 ans et plus ayant été en contact au cours des 12 derniers mois avec le système de santé public est le plus élevé (42,9%) suivi par le système public d'éducation avec 28,4%. En ce qui concerne le niveau de confiance aux institutions, il ressort que 78,3% des individus qui ont été en contact avec le système public d'éducation le fait confiance, 69,6% des individus qui ont été en contact avec le système de sécurité sociale leur font confiance.

**Tableau 16.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)		La justice		La police		Le système de santé public		Le système public d'éducation		Le fisc (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale		Information / Média officiels		Confiance armée	Confiance parlement	Confiance président	Effectif
	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance						
<b>Sexe</b>																				
Homme	19,3	64,9	8,1	52,0	12,4	54,3	42,8	77,7	32,2	76,2	14,6	57,4	7,6	68,7	7,3	71,1	79,4	60,4	66,3	3 633 726
Femme	10,3	69,7	4,4	57,6	7,1	59,1	43,0	81,4	25,1	80,0	5,8	61,5	5,5	70,3	5,9	72,9	78,7	65,7	70,7	4 251 559
<b>Groupe d'âge</b>																				
18-24 ans	12,7	67,1	4,7	54,7	8,8	55,3	39,4	81,4	26,9	79,4	5,2	58,2	5,1	69,4	5,8	72,4	78,2	62,8	66,6	1 327 925
25-34 ans	14,5	67,5	5,9	54,1	10,5	55,1	45,0	78,7	28,8	77,7	9,0	58,0	6,5	68,5	7,0	71,8	78,3	61,6	66,6	2 069 993
35-44 ans	15,9	66,0	6,0	52,9	9,9	55,5	42,7	79,4	30,2	77,7	11,1	58,7	7,6	70,1	6,8	70,6	79,5	62,4	69,0	1 690 298
45-54 ans	15,2	68,9	6,3	56,4	8,6	57,4	45,3	79,8	31,9	78,6	12,6	60,8	6,0	68,6	6,1	71,8	79,9	64,6	71,0	1 216 127
55 ans et Plus	13,7	68,4	7,4	57,9	9,2	61,6	41,4	79,7	24,4	78,3	11,3	63,0	6,8	71,5	6,5	74,0	79,4	65,8	71,1	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>																				
Aucun	10,1	68,5	4,5	57,6	7,1	59,7	41,5	80,9	23,8	79,7	9,1	62,5	5,1	70,0	5,7	72,2	78,6	66,0	71,2	5 469 214
Primaire	16,0	66,8	7,6	52,8	10,4	56,4	44,9	80,4	32,6	77,7	12,5	57,7	5,9	69,6	6,8	74,2	81,6	62,5	69,3	922 725
Secondaire	25,2	65,6	8,9	48,9	15,6	49,0	45,8	76,7	40,8	75,6	9,8	52,9	9,8	69,4	8,2	71,7	79,8	56,4	61,1	1 204 806
Supérieur	47,9	57,8	19,4	40,7	27,2	37,8	50,1	66,4	49,4	63,5	16,0	39,6	20,5	61,7	14,9	64,1	74,8	42,1	50,1	286 897
<b>Milieu de résidence</b>																				
Bamako	24,3	58,5	11,3	40,0	18,1	38,6	45,8	72,0	39,9	69,8	10,6	40,2	11,0	63,2	9,7	68,5	79,2	42,5	49,6	1 160 313
Autres urbains	18,6	67,1	7,1	53,1	12,3	53,9	45,5	76,4	34,7	74,8	10,6	58,2	8,2	66,9	7,6	68,6	73,7	63,1	67,0	1 011 231
Ens. urbain	21,7	62,5	9,4	46,1	15,4	45,7	45,7	74,0	37,5	72,1	10,6	48,6	9,7	64,9	8,7	68,5	76,6	52,1	57,7	2 171 544
Rural	11,7	69,4	4,9	58,5	7,3	61,1	41,8	81,8	24,9	80,6	9,5	63,8	5,2	71,4	5,7	73,4	79,9	67,5	72,9	5 713 741
<b>Mali</b>	<b>14,5</b>	<b>67,5</b>	<b>6,1</b>	<b>55,1</b>	<b>9,5</b>	<b>56,9</b>	<b>42,9</b>	<b>79,7</b>	<b>28,4</b>	<b>78,3</b>	<b>9,8</b>	<b>59,6</b>	<b>6,5</b>	<b>69,6</b>	<b>6,5</b>	<b>72,1</b>	<b>79,0</b>	<b>63,3</b>	<b>68,7</b>	<b>7 885 285</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les résultats du Tableau 16.2 montrent que les institutions auxquelles les personnes ont plus de contact sont : Le système de santé public (86,1%), le système public d'éducation (82,7%) et l'administration (en général) (75%). Par contre, les individus ont moins de contact avec la justice (56,3%) et le fisc (impôt, douanes) (58,5%).

L'examen des résultats selon le sexe montrent que 60% des femmes ont eu contact avec la police durant les 12 derniers contre 53,7% pour les hommes ; ce résultat est respectivement de 53,6% et 60,8% en ce qui concerne le fisc (impôt, douanes).

L'analyse des résultats selon le niveau d'instruction, montre que le niveau de contact avec la justice est positivement corrélé avec le niveau d'instruction. En effet, 68,2% des individus ayant un niveau d'instruction supérieur ont eu contact avec la justice contre seulement 49,5% chez les sans niveau d'instruction. Les mêmes tendances sont observées en ce qui concerne le système de sécurité sociale.

Enfin, les résultats selon le milieu de résidence montrent une différence significative entre les individus résidents dans les villes et ceux résidents en milieu rural en ce qui concerne le contact avec la justice avec respectivement de 66% et 49%.

**Tableau 16.2: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé public	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
<b>Sexe</b>								
Homme	75,0	55,5	53,7	84,2	81,5	60,8	67,3	71,4
Femme	74,9	57,5	60,0	87,7	84,0	53,6	62,1	69,5
<b>Groupe d'âge</b>								
18-24 ans	72,7	63,1	56,7	86,5	82,5	50,0	65,2	69,7
25-34 ans	76,3	57,6	55,1	84,5	83,2	59,0	63,9	72,9
35-44 ans	75,1	50,6	52,3	86,3	81,5	56,0	63,9	69,6
45-54 ans	75,8	60,7	60,5	87,0	83,3	62,1	67,4	70,9
55 ans et Plus	74,0	53,4	58,8	86,8	82,9	60,9	65,5	68,4
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	75,8	49,5	55,7	87,6	83,4	57,2	58,3	66,6
Primaire	76,6	57,1	58,1	84,4	83,0	57,6	65,5	81,7
Secondaire	72,5	65,2	56,2	82,8	81,9	61,8	73,1	72,6
Supérieur	75,3	68,2	56,2	79,3	77,6	66,2	79,2	77,3
<b>Milieu de résidence</b>								
Bamako	71,5	68,4	57,0	81,9	79,0	59,3	78,9	78,4
Autres urbains	73,7	61,2	55,4	82,1	78,9	60,0	70,3	69,1
Ens. urbain	72,4	65,9	56,4	82,0	79,0	59,7	75,5	74,6
Rural	76,8	49,3	56,0	87,7	84,8	58,1	57,4	68,1
<b>Quintile de richesse</b>								
Le plus pauvre	64,9	51,7	49,4	85,7	82,4	46,0	56,5	72,3
Second	72,3	46,0	54,7	87,7	83,0	55,6	60,5	66,0
Moyen	74,6	49,6	54,7	88,6	82,4	55,6	62,0	67,1
Quatrième	76,7	59,5	55,2	84,1	82,4	59,2	65,0	68,4
Le plus riche	79,7	64,9	62,6	84,9	83,0	66,5	72,3	75,3
<b>Mali</b>	<b>75,0</b>	<b>56,3</b>	<b>56,2</b>	<b>86,1</b>	<b>82,7</b>	<b>58,5</b>	<b>64,9</b>	<b>70,5</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 16.2. Situation de la corruption

Considéré comme un facteur qui handicape le développement économique et social, la corruption prend de plus en plus de l'ampleur dans nos sociétés. La lutte contre le phénomène fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. Le niveau de la corruption, la perception de la corruption, les mécanismes et les institutions mis en place pour lutter le phénomène sont des baromètres de la bonne gouvernance.

Les résultats du Tableau 16.3 montrent que 72% des individus âgés de 18 ans ou plus ont le sentiment que la corruption est un grand problème pour le pays contre seulement 1,7% qui pensent le contraire. Selon le niveau d'instruction, l'analyse fait ressortir que 70% des sans niveau d'instruction pensent que la corruption constitue un grand problème contre 79,8% chez les individus ayant un niveau d'instruction supérieur.

Dans l'ensemble, près de neuf personnes sur dix (89,6%) affirment que la corruption est importante dans le pays. Ce résultat par niveau d'instruction laisse voir que 88% des individus n'ayant aucun niveau estiment que la corruption est importante dans le pays contre 93% chez les individus ayant un niveau d'instruction supérieur. Les résultats ne varient pas selon le milieu de résidence mais un peu plus élevé à Bamako que les autres lieux de résidence.

On constate qu'au cours des 12 derniers mois, 7,9% des individus âgés de 18 ans ou plus ont eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin. Ces résultats varient beaucoup selon les caractéristiques sociodémographiques. En effet, il ressort des résultats que les hommes sont plus touchés que les femmes en ce qui concerne le paiement du pot de vin avec respectivement 11,3% et 4,7%. Les individus qui ont un niveau supérieur sont les plus touchés par le phénomène avec 14,3% contre 6,4% chez les sans niveau. Des variations importantes sont enregistrées en ce qui concerne le statut d'occupation, le statut migratoire et le quintile de richesse car les chômeurs, les migrants internationaux et les riches sont les plus touchés.

**Tableau 16.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Perception de la corruption comme un problème pour le pays						Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents									
	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	ne sait pas	Total	Effectif2	
<b>Sexe</b>																
Homme	74,2	16,3	90,5	7,9	1,6	100,0	3 633 679	1,8	2,8	6,7	11,3	88,0	0,6	100,0	2 301 100	
Femme	70,1	18,6	88,8	9,5	1,7	100,0	4 251 559	0,5	1,4	2,8	4,7	95,0	0,4	100,0	2 429 213	
<b>Groupe d'âge</b>																
18-24 ans	71,9	18,1	90,0	8,3	1,7	100,0	1 327 925	0,8	1,9	3,7	6,5	93,2	0,3	100,0	761 759	
25-34 ans	72,6	17,1	89,7	9,0	1,4	100,0	2 069 993	1,5	2,1	5,8	9,4	90,0	0,6	100,0	1 262 548	
35-44 ans	71,6	18,3	89,8	8,5	1,6	100,0	1 690 298	1,4	2,6	5,2	9,2	90,2	0,7	100,0	1 053 249	
45-54 ans	72,7	16,0	88,7	9,5	1,8	100,0	1 216 080	0,9	1,8	4,3	7,0	92,7	0,3	100,0	726 756	
55 ans et Plus	71,3	18,2	89,4	8,7	1,8	100,0	1 580 943	1,0	1,8	3,6	6,3	93,2	0,5	100,0	926 001	
<b>Niveau d'instruction</b>																
Aucun	70,0	18,4	88,4	9,7	1,8	100,0	5 469 214	0,9	1,5	4,1	6,4	93,3	0,3	100,0	3 170 723	
Primaire	74,3	17,7	92,0	6,6	1,4	100,0	922 725	0,8	2,8	5,3	8,9	90,4	0,7	100,0	563 314	
Secondaire	77,3	14,6	91,9	6,8	1,3	100,0	1 204 760	2,0	3,5	6,0	11,5	87,9	0,7	100,0	798 358	
Supérieur	79,8	13,2	93,1	5,7	1,2	100,0	286 897	3,9	4,0	6,4	14,3	83,6	2,1	100,0	196 522	
<b>Statut d'occupation</b>																
Actif occupé	71,1	17,9	89,0	9,2	1,8	100,0	3 334 036	1,6	3,1	6,8	11,5	87,9	0,7	100,0	2 010 315	
Chômeur BIT	79,4	11,1	90,5	7,9	1,7	100,0	154 620	4,2	4,4	8,7	17,3	81,9	0,8	100,0	106 527	
Inactif	71,1	18,2	89,3	9,2	1,6	100,0	3 395 493	0,8	1,2	2,9	4,9	94,7	0,4	100,0	1 944 021	
Cherche du travail mais pas disponible	79,5	17,5	97,0	2,3	0,7	100,0	61 959	0,0	0,0	1,5	1,5	98,1	0,5	100,0	51 171	
Pas chercher du travail mais disponible	75,4	13,6	89,0	8,3	2,6	100,0	482 161	0,5	1,3	4,3	6,1	93,6	0,3	100,0	308 748	
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	78,2	16,6	94,8	4,5	0,8	100,0	456 969	0,2	1,5	1,5	3,2	96,5	0,3	100,0	309 531	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

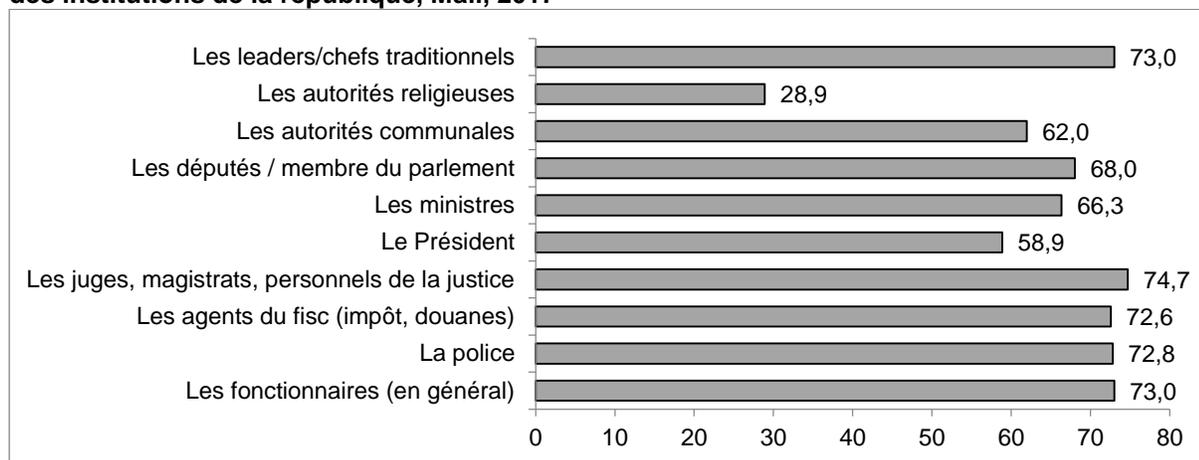
**Tableau 16.3 (suite): Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques**

Caractéristiques sociodémographiques	Perception de la corruption comme un problème pour le pays						Effectif			Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents					Effectif2
			% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]			Total		
	Beaucoup	Plutôt								Jamais	ne sait pas	Total			
<b>Statut migratoire</b>															
Natif	70,8	18,5	89,3	9,0	1,7	100,0	6 877 834	0,9	1,9	4,3	7,1	92,4	0,5	100,0	4 034 852
Migration interne	81,1	11,4	92,4	6,1	1,5	100,0	780 149	2,9	2,5	6,4	11,7	87,6	0,6	100,0	555 495
Migration internationale	77,7	9,4	87,1	11,8	1,1	100,0	227 256	1,6	5,2	8,6	15,5	84,0	0,5	100,0	139 966
<b>Milieu de résidence</b>															
Bamako	77,7	15,9	93,6	5,4	1,1	100,0	1 160 313	2,8	4,7	3,1	10,6	88,1	1,3	100,0	828 933
Autres urbains	66,4	20,3	86,7	10,9	2,4	100,0	1 011 185	1,4	2,9	5,7	10,0	89,4	0,6	100,0	673 338
Ens. urbain	72,4	18,0	90,4	7,9	1,7	100,0	2 171 497	2,2	3,9	4,3	10,3	88,7	1,0	100,0	1 502 272
Rural	71,8	17,4	89,2	9,1	1,7	100,0	5 713 741	0,7	1,2	4,9	6,8	93,0	0,3	100,0	3 228 041
<b>Quintile de richesse</b>															
Le plus pauvre	68,4	19,3	87,7	10,3	2,0	100,0	1 231 947	1,6	1,5	2,5	5,6	94,2	0,2	100,0	756 080
Second	70,7	18,1	88,8	9,5	1,7	100,0	1 361 890	1,0	2,0	4,2	7,1	92,4	0,4	100,0	846 367
Moyen	71,0	18,4	89,4	8,9	1,8	100,0	1 491 606	1,2	1,8	5,5	8,4	91,0	0,6	100,0	900 934
Quatrième	74,0	16,5	90,5	8,0	1,5	100,0	1 740 564	0,9	1,9	4,5	7,3	92,1	0,5	100,0	1 075 694
Le plus riche	74,0	16,5	90,5	8,0	1,5	100,0	2 058 728	1,3	2,9	6,0	10,2	89,2	0,7	100,0	1 151 238
<b>Mali</b>	<b>72,0</b>	<b>17,6</b>	<b>89,6</b>	<b>8,8</b>	<b>1,7</b>	<b>100,0</b>	<b>7 885 239</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>4,7</b>	<b>7,9</b>	<b>91,6</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>4 730 313</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Les résultats présentés au **Graphique 16.2** montrent qu'aux yeux de la population malienne âgée de 18 ans ou plus, les institutions les plus impliquées dans la corruption sont par l'ordre d'importance : les juges, magistrats, personnels de la justice sont corrompus (74,7% de la population pense qu'ils sont impliqués dans la corruption), les leaders/chefs traditionnels et les fonctionnaires (en général) avec 73% de personnes chacun, la police (72,8%), les agents du fisc (impôt, douanes) avec 72,6% etc. En revanche, selon la population âgée de 18 ans ou plus, les institutions les moins corrompues sont : Les autorités religieuses (seul 28,9% de la population pense qu'ils sont impliqués dans la corruption), moins de 3 personnes sur 5 (soit 58,9%) pensent que le président est impliqué dans la corruption.

**Graphique 16.2: Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le Tableau 16.4 montre la perception de la population âgée de 18 ans ou plus par rapport à la corruption. Selon ces résultats, on constate que les institutions ou les personnes les moins corrompues sont les autorités religieuses et le Président. En effet, seul 28,9% et 58,9% respectivement de la population âgée de 18 ans ou plus pensent que ces institutions ou personnes sont impliquées dans la corruption contre un maximum de 74,7% qui pensent que les juges, magistrats, personnels de la justice sont corrompus et 73% affirment que les leaders/chefs traditionnels sont impliqués dans la corruption.

En examinant les résultats par sexe, il ressort que 76,5% des hommes affirment que les juges, magistrats, personnels de la justice sont corrompus contre 73,2% des femmes. Suivant les caractéristiques, on ne note pas de changement dans le classement établi ci-dessus. À cela, il faut ajouter que, quel que soit le corps de qualification, les hommes ont beaucoup plus un mauvais jugement des agents que les femmes. Il en est de même pour ceux ayant le niveau d'instruction du supérieur, et les résidents de Lomé en ce qui concerne respectivement le niveau d'instruction et le milieu de résidence ont une mauvaise appréciation le degré de corruption.

En outre, les plus jeunes pensent que les juges, magistrats et personnel de justice sont plus impliqués dans la corruption que les autres groupes d'âges. 87,3% des personnes de niveau d'éducation supérieur contre seulement 72% des ans niveau estiment que les juges et assimilés sont impliqués dans la corruption. On constate aussi que les individus vivants en milieu urbain estiment beaucoup plus que les juges et assimilés sont impliqués dans la corruption que ceux vivants en milieu rural avec respectivement 80,6% et 72,5%.

Les résultats par quintile de richesse ne montrent pas de différence prononcée entre les riches et les pauvres.

**Tableau 16.4: Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Le Président	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les autorités religieuses	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
<b>Sexe</b>											
Homme	75,5	74,9	74,9	76,5	60,9	68,9	70,0	64,4	31,2	75,5	3 633 679
Femme	70,8	71,1	70,6	73,2	57,1	64,2	66,3	59,9	27,0	70,8	4 251 559
<b>Groupe d'âge</b>											
18-24 ans	75,3	76,7	75,8	78,2	62,2	69,8	70,8	66,3	30,6	75,3	1 327 925
25-34 ans	73,8	74,8	74,2	76,6	60,4	67,2	69,8	64,0	30,1	73,8	2 069 993
35-44 ans	73,5	73,9	72,6	74,8	59,5	67,6	68,9	61,6	28,3	73,5	1 690 298
45-54 ans	73,1	70,7	71,3	73,5	57,9	65,7	66,7	61,7	29,8	73,1	1 216 080
55 ans et Plus	69,5	67,4	68,6	70,1	54,1	61,5	63,4	56,3	25,9	69,5	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	70,0	69,6	69,6	72,1	56,6	63,3	65,2	57,6	26,9	70,0	5 469 214
Primaire	76,7	75,8	76,4	77,1	59,7	69,1	70,4	64,8	28,5	76,7	922 725
Secondaire	80,5	81,6	79,7	81,8	66,0	74,5	75,9	74,2	35,7	80,5	1 204 760
Supérieur	87,5	87,5	86,7	87,3	70,4	79,8	80,9	83,9	40,8	87,5	286 897
<b>Statut d'occupation</b>											
Actif occupé	73,3	72,9	72,9	75,0	60,2	67,1	69,2	63,6	29,7	73,3	3 334 036
Chômeur BIT	84,0	85,8	85,4	86,6	68,2	78,9	79,5	77,2	40,2	84,0	154 620
Inactif	72,5	71,7	71,6	73,9	57,4	63,7	65,0	58,0	28,3	72,5	3 395 493
Cherche du travail mais pas disponible	91,6	93,7	86,9	87,0	73,1	76,9	82,4	82,0	47,0	91,6	61 959
Pas chercher du travail mais disponible	76,8	79,6	78,5	80,4	53,6	71,3	74,2	69,3	20,6	76,8	482 161
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	64,3	65,6	64,8	67,2	60,5	70,0	69,5	64,3	30,4	64,3	456 969

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

**Tableau 16.4 (suite): Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Le Président	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les autorités religieuses	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
<b>Statut migratoire</b>											
Natif	72,7	71,9	72,0	74,3	59,0	66,2	67,9	60,8	28,1	72,7	6 877 834
Migration interne	76,6	80,8	77,9	78,9	60,3	69,0	69,3	72,4	35,4	76,6	780 149
Migration internationale	70,7	73,9	71,6	72,1	51,3	61,4	66,4	62,0	31,7	70,7	227 256
<b>Milieu de résidence</b>											
Bamako	86,5	87,7	86,5	87,0	71,5	82,4	82,7	84,9	37,1	86,5	1 160 313
Autres urbains	71,9	72,9	71,1	73,2	57,9	65,2	66,5	64,5	31,7	71,9	1 011 185
Ens. urbain	79,7	80,8	79,3	80,6	65,2	74,4	75,2	75,4	34,6	79,7	2 171 497
Rural	70,5	69,8	70,0	72,5	56,5	63,3	65,3	56,9	26,8	70,5	5 713 741
<b>Quintile de richesse</b>											
Le plus pauvre	69,4	71,1	69,6	71,0	56,6	64,0	66,5	60,7	27,7	69,4	1 231 947
Second	72,6	74,4	73,2	74,0	59,8	67,3	67,6	61,4	27,8	72,6	1 361 890
Moyen	74,0	71,9	71,1	74,2	57,6	65,1	65,7	58,8	27,3	74,0	1 491 606
Quatrième	74,6	73,9	75,8	78,0	60,1	67,7	69,9	63,4	29,2	74,6	1 740 564
Le plus riche	73,3	72,6	72,3	75,1	59,4	67,0	69,4	64,1	31,3	73,3	2 058 728
<b>Mali</b>	<b>73,0</b>	<b>72,8</b>	<b>72,6</b>	<b>74,7</b>	<b>58,9</b>	<b>66,3</b>	<b>68,0</b>	<b>62,0</b>	<b>28,9</b>	<b>73,0</b>	<b>7 885 239</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, les résultats du Tableau 16.5 montrent que 22,4% des maliens âgés de 18 ans ou plus connaissent l'existence des structures anti-corruption, 45,3% estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption et seulement 12,9% disposent des informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption.

En ce qui concerne la connaissance de l'existence des structures anti-corruption, on observe une différence significative entre les hommes et les femmes avec respectivement 28,1% et 17,4%. Ces mêmes tendances se maintiennent pour l'efficacité dans la lutte contre la corruption et l'information sur les efforts que fait le gouvernement dans la lutte contre la corruption.

Les résultats par niveau d'instruction montrent que les individus ayant un niveau d'instruction supérieur connaissent mieux l'existence des structures anti-corruption que les sans niveau, primaire et secondaire ; les mêmes tendances sont observées en ce qui concerne l'efficacité dans la lutte contre la corruption et l'information sur les efforts que fait le gouvernement dans la lutte contre la corruption. Quant au milieu de résidence, il ressort que 28,8% des individus qui vivent en milieu urbain connaissent l'existence des structures anti-corruption contre seulement 19,9% en milieu rural.

**Tableau 16.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	Effectif
<b>Sexe</b>				
Homme	28,1	42,9	16,5	3 633 679
Femme	17,4	47,3	9,9	4 251 559
<b>Groupe d'âge</b>				
18-24 ans	23,7	44,8	12,0	1 327 925
25-34 ans	22,3	43,3	13,1	2 069 993
35-44 ans	22,4	45,9	13,7	1 690 298
45-54 ans	22,3	45,6	13,2	1 216 080
55 ans et Plus	21,4	47,2	12,3	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	17,3	47,7	10,8	5 469 214
Primaire	26,1	44,5	14,2	922 725
Secondaire	36,6	38,5	18,8	1 204 760
Supérieur	47,4	29,4	23,8	286 897
<b>Milieu de résidence</b>				
Bamako	33,3	27,0	11,1	1 160 313
Autres urbains	23,5	44,8	14,7	1 011 185
Ens. urbain	28,8	35,3	12,8	2 171 497
Rural	19,9	49,1	13,0	5 713 741
<b>Mali</b>	<b>22,4</b>	<b>45,3</b>	<b>12,9</b>	<b>7 885 239</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 17: Etat de la gouvernance

### Résultats clés

- **Gouvernance administrative** : Dans l'ensemble, plus de la moitié des maliens accorde leur confiance aux députés à l'assemblée nationale/parlement. Plus d'un malien sur deux (52,3 %) estiment que les députés font de leur mieux pour écouter les préoccupations des citoyens. Cependant, 59,9 % qui considèrent que ces conseillers (élus) communaux sont à l'écoute, moins de la majorité des maliens (40,1 %) de citoyens émettent une appréciation négative. 29,5 % des Maliens mettent en cause l'attention que les conseillers communaux leur accordent. Les chefs traditionnels qui se révèlent les plus à l'écoute de leurs concitoyens (81,9 % d'opinions favorables). Les femmes pensent de façon positive plus que les hommes sur la capacité d'écoute quel que soit le type d'autorité choisi. Les groupes d'âges les plus élevés c'est-à-dire les 35 et plus que les chefs traditionnels sont plus à l'écoute de leur population.
- **Gouvernance des autorités locales et communales** : Plus de la moitié des Maliens (54 %) ont donné des avis négatifs sur les autorités locales et communales en matière d'information sur les programmes et les budgets. Les femmes (46,8 %) sont plus satisfaites que les hommes (45,2 %). Les citoyens satisfaits en matière d'information sur les programmes d'action et les budgets qui n'ont aucun niveau d'instruction représentent 49,4 % et ceux satisfaits ayant un niveau primaire sont de 47 %. Les satisfaits sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain (52 % contre 30,4 %). Les plus riches sont les plus satisfaits dans les quintiles de richesse 48,3 % et 48,8 % de ces riches estiment que les citoyens sont consultés dans la prise de décision.
- **Participation citoyenne et politisation** : Les enquêtés ont donc été interrogés sur leur participation à la dernière élection précédant l'enquête, à savoir l'élection présidentielle de 2013. 72,1 % des Maliens en âge de voter (18 ans et plus) sur un effectif de 7 885 159 personnes ont déclaré avoir voté à l'élection présidentielle. 21,1 % des personnes âgées de 18 ans et plus sont intéressés par la politique et 11,6 % de ces mêmes cibles sont membres d'un parti politique pour un effectif de 7 885 159 personnes. 6,2 % n'ont pas de candidats représentant leurs demandes. 15,2 % des femmes sont intéressées par la politique contre 28,1 % des hommes. 16 % des hommes âgés de 18 ans et plus sont membres d'un parti politique contre seulement 7,9 % des femmes. Le groupe d'âge des 45-54 ans a le plus voté aux dernières élections (85,1 %), suivi des 35-44 ans (79,9%). La région de Sikasso détient le taux élevé de votants avec 78,1 % suivi de Ségou (77,1 %) et de Kayes et le district de Bamako enregistrent le même taux de votants (66,5 %). Les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur ont le plus voté (81,4 %) contre celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (73,1 %).
- **Prise en compte des préoccupations de la population et des groupes minoritaires par l'autorité centrale** : Au total, 41,3 % des maliens estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population. 36,5 % des maliens affirment que le pouvoir central traite les préoccupations des partis politiques de l'opposition. Les avis des femmes (37 %) sont plus nombreux que celui des hommes (35,8 %). Un tiers des individus âgés de 18 ans et plus trouvent que l'Etat prend en compte les problèmes des groupes minoritaires. 40 % des hommes et des femmes estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des citoyens et cette même proportion est observée dans tous groupes d'âges excepté les 18-24 ans (38 %). Ce niveau est relativement moins faible (23,8 %) chez les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur et plus élevé (44,3 %) pour les personnes qui ne sont pas instruites. Le milieu rural enregistre 46,1 % contre 28,8 % en milieu urbain.
- **Niveau d'appréciation de l'état de droit** : Le Mali observe un indice moins performant (0,4) dans son système judiciaire, dans sa ligne absence de corruption et dans son état de droit. Un indice de perception de 0,4 est également observé quel que soit le sexe du chef de ménage et aussi dans les différents groupes d'âges. La petite différence est visible chez les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction (0,5) et également ceux résidant en milieu rural (0,5). La perception de l'absence de corruption chez les chefs de ménage est plus faible et garde les mêmes tendances s'agissant l'état de droit et le système judiciaire qui demeurent encore moins efficace du point de vue des CM.

De nombreux pays ont entrepris des réformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance. C'est l'objectif de ce chapitre qui présente les résultats relatifs à l'appréciation des citoyens sur les thématiques de l'état de la gouvernance : i) la gouvernance administrative par l'écoute des aspirations de la population notamment celles des minorités par les autorités et l'opinion des populations sur la gouvernance locale, ii) la participation citoyenne et politisation ainsi que iii) la perception de l'état de droit.

### **17.1. Gouvernance administrative**

Dans l'ensemble, plus de la moitié des maliens accorde leur confiance aux députés à l'assemblée nationale/parlement, cette opinion positive semble être vraie au vu du jugement formulé sur leur capacité d'écoute. Plus d'un malien sur deux (52,3 %) estiment que les députés font de leur mieux pour écouter les préoccupations des citoyens (Tableau 12). Même si on classe du côté des satisfaits les 59,9 % qui considèrent que ces conseillers (élus) communaux sont à l'écoute, moins de la majorité des maliens (40,1 %) de citoyens émettent une appréciation négative.

Le discrédit des députés est assez radical puisque plus d'un tiers de la population (34,5 %) émet un avis catégorique en déclarant que les députés ne font pas vraiment l'effort d'écouter les citoyens ordinaires. Si les élus locaux bénéficient d'une meilleure image, ils n'échappent pas à la critique : 29,5 % des Maliens mettent en cause l'attention que les conseillers communaux leur accordent. Ce résultat est d'autant plus problématique que l'on aurait pu attendre des élus locaux qu'ils soient plus proches de leurs électeurs.

Finalement, ce sont les chefs traditionnels qui se révèlent les plus à l'écoute de leurs concitoyens (81,9 % d'opinions favorables). Les autorités traditionnelles n'étant pas issues de processus démocratiques, la moins bonne performance des élus donne une mesure de leur faible légitimité. Toutefois et plus globalement, la part significative des insatisfaits à l'égard de ces autorités (18,2 %), toutes catégories sociodémographiques confondues, donne la mesure de l'effort qu'elles ont à fournir pour répondre aux attentes de la population.

Dans l'ensemble, les femmes pensent de façon positive plus que les hommes sur la capacité d'écoute quel que soit le type d'autorité choisi. Ainsi, on observe dans les groupes d'âges les plus élevés c'est-à-dire les 35 et plus que les chefs traditionnels sont plus à l'écoute de leur population.

Ce résultat indique que ces autorités manifestent un avis favorable à l'égard des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction ou primaire.

**Tableau 17.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali,**

Caractéristiques sociodémographiques	Pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour être à votre écoute ? : Les députés à l'Assemblée Nationale/Parlement				Pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour être à votre écoute ? : Les conseillers (élus) communaux				Pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour être à votre écoute ? : Les chefs traditionnels				Total	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
<b>Sexe</b>														
Homme	15,6	34,7	35,2	14,5	18,8	40,0	29,9	11,4	40,6	40,8	14,4	4,2	100	3 633 679
Femme	17,6	36,3	33,8	12,3	20,2	40,7	29,2	9,9	41,2	41,1	13,8	3,9	100	4 251 559
<b>Groupe d'âges</b>														
18-24 ans	15,5	35,9	34,8	13,8	17,4	41,0	29,8	11,8	36,7	43,6	15,3	4,5	100	1 327 925
25-34 ans	15,4	35,4	35,8	13,4	17,7	40,4	30,9	11,0	39,3	42,1	14,6	4,0	100	2 069 993
35-44 ans	16,5	34,7	34,3	14,5	19,8	38,7	30,3	11,3	40,7	40,3	14,7	4,3	100	1 690 298
45-54 ans	18,4	36,0	32,9	12,7	21,1	40,3	28,8	9,9	42,4	41,1	12,7	3,8	100	1 216 080
55 ans et Plus	18,2	36,0	33,9	11,9	22,4	41,7	27,0	8,9	45,6	37,8	12,7	3,8	100	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	18,3	36,7	33,4	11,6	21,3	41,9	28,2	8,6	43,8	40,4	12,1	3,7	100	5 469 214
Primaire	15,3	35,4	33,6	15,7	20,3	41,5	26,0	12,2	42,1	42,0	12,2	3,7	100	922 725
Secondaire	12,9	32,8	38,0	16,3	13,8	36,2	34,7	15,4	31,4	42,8	20,3	5,5	100	1 204 760
Supérieur	6,1	26,4	42,5	25,0	7,5	25,9	42,6	24,1	21,3	41,1	30,9	6,7	100	286 897
<b>Milieu de résidence</b>														
Bamako	5,0	25,2	43,7	26,1	3,8	23,6	46,1	26,5	20,6	39,8	31,9	7,7	100	1 160 313
Autres urbains	15,0	37,7	35,1	12,2	16,3	43,5	29,8	10,4	33,7	45,8	14,9	5,7	100	1 011 185
Ens. urbain	9,6	31,0	39,7	19,6	9,6	32,9	38,5	19,0	26,7	42,6	24,0	6,8	100	2 171 497
Rural	19,3	37,3	32,5	10,9	23,3	43,2	26,0	7,4	46,3	40,4	10,3	3,0	100	5 713 741
<b>Quintile de richesse</b>														
Le plus pauvre	18,4	37,8	30,9	13,0	19,6	37,2	30,2	13,0	39,1	39,9	15,6	5,4	100	1 231 947
Second	19,3	36,8	32,4	11,5	21,9	39,8	28,3	10,0	41,8	40,3	14,5	3,4	100	1 361 890
Moyen	18,3	34,0	34,8	13,0	20,9	37,3	32,1	9,7	41,9	39,4	15,3	3,3	100	1 491 606
Quatrième	14,5	34,8	38,0	12,7	17,8	44,8	28,1	9,3	41,9	42,0	12,9	3,2	100	1 740 564
Le plus riche	14,6	35,2	34,8	15,4	18,5	41,1	29,1	11,3	39,7	42,3	13,0	5,0	100	2 058 728
<b>Mali</b>	<b>16,7</b>	<b>35,6</b>	<b>34,5</b>	<b>13,3</b>	<b>19,6</b>	<b>40,4</b>	<b>29,5</b>	<b>10,6</b>	<b>40,9</b>	<b>41,0</b>	<b>14,1</b>	<b>4,1</b>	<b>100</b>	<b>7 885 239</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Si la population ne remet pas en question le pouvoir détenu par les autorités locales et communales, elle n'est pas pour autant satisfaite de la manière dont ces dernières l'exercent. Les critiques les plus nombreuses portent sur l'information de la population en termes de programmes d'action et budgets et la manière dont les citoyens sont consultés dans la prise de décisions. Plus de la moitié des Maliens (54 %) ont donné des avis négatifs sur les autorités locales et communales en matière d'information sur les programmes et les budgets. L'analyse selon le sexe révèle que les femmes sont plus satisfaites que les hommes respectivement 46,8 % contre 45,2 %. A peu près, les mêmes proportions des satisfaits se retrouvent dans tous les groupes d'âges (40 %). Les citoyens satisfaits en matière d'information sur les programmes d'action et les budgets qui n'ont aucun niveau d'instruction représentent 49,4 % et ceux satisfaits ayant un niveau primaire sont de 47 %. Les satisfaits sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain (52 % contre 30,4%). Il apparaît donc que les plus riches sont les plus satisfaits dans les quintiles de richesse 48,3 % et 48,8 % de ces riches estiment que les citoyens sont consultés dans la prise de décision.

**Tableau 17.2: Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pensez-vous que votre conseil local/communal met bien en pratique les actions suivantes : Informer les citoyens sur les programmes d'action & les budgets				Pensez-vous que votre conseil local/communal met bien en pratique les actions suivantes : Consulter les citoyens dans la prise de décision				Total	Effectif	
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]				
							Pas vraiment	Pas du tout			
<b>Sexe</b>											
Homme	10,7	34,5	40,0	14,8	11,0	34,6	45,5	38,7	15,7	100	3 633 679
Femme	10,6	36,2	40,1	13,0	10,7	36,4	47,1	38,5	14,4	100	4 251 559
<b>Groupe d'âges</b>											
18-24 ans	8,4	34,3	42,1	15,3	9,0	33,9	42,9	40,5	16,6	100	1 327 925
25-34 ans	9,7	33,5	42,3	14,6	9,7	34,1	43,8	40,2	16,0	100	2 069 993
35-44 ans	11,3	36,4	37,5	14,8	11,0	35,4	46,4	37,4	16,2	100	1 690 298
45-54 ans	12,5	35,9	39,2	12,5	12,6	35,7	48,3	37,7	14,0	100	1 216 080
55 ans et Plus	11,8	37,5	39,0	11,7	12,4	38,8	51,2	37,0	11,9	100	1 580 943
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	11,5	37,9	39,0	11,5	11,7	38,1	49,9	37,8	12,3	100	5 469 214
Primaire	12,0	35,0	37,9	15,0	12,2	34,7	46,9	36,8	16,3	100	922 725
Secondaire	7,4	27,7	44,0	21,0	7,3	28,0	35,3	41,4	23,3	100	1 204 760
Supérieur	3,7	21,1	50,5	24,6	4,2	20,3	24,5	48,0	27,5	100	286 897
<b>Milieu de résidence</b>											
Bamako	2,2	17,3	51,0	29,5	2,1	16,9	19,0	47,0	34,0	100	1 160 313
Autres urbains	8,3	34,6	41,2	15,9	8,1	33,7	41,8	41,6	16,6	100	1 011 185
Ens. urbain	5,0	25,4	46,5	23,1	4,9	24,7	29,6	44,5	25,9	100	2 171 497
Rural	12,8	39,2	37,7	10,3	13,1	39,7	52,7	36,4	10,9	100	5 713 741
<b>Quintile de richesse</b>											
Le plus pauvre	10,9	33,1	37,0	19,0	10,4	33,2	43,5	37,0	19,4	100	1 231 947
Second	10,9	34,6	41,2	13,4	10,7	35,7	46,4	39,0	14,6	100	1 361 890
Moyen	10,5	32,6	42,8	14,1	10,5	33,8	44,3	40,0	15,7	100	1 491 606
Quatrième	10,2	37,7	40,5	11,6	11,0	36,2	47,2	39,8	12,9	100	1 740 564
Le plus riche	10,9	37,4	39,0	12,8	11,3	37,5	48,8	37,3	13,9	100	2 058 728
<b>Mali</b>	<b>10,7</b>	<b>35,4</b>	<b>40,1</b>	<b>13,9</b>	<b>10,8</b>	<b>35,5</b>	<b>46,4</b>	<b>38,6</b>	<b>15,0</b>	<b>100</b>	<b>7 885 239</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 17.2. Participation citoyenne et politisation

Dans une démocratie, la participation électorale est la forme la plus naturelle de participation politique. Les enquêtés ont donc été interrogés sur leur participation à la dernière élection précédant l'enquête, à savoir l'élection présidentielle de 2013.

Selon les résultats de l'enquête, 72,1 % des Maliens en âge de voter (18 ans et plus) sur un effectif de 7 885 159 personnes ont déclaré avoir voté à l'élection présidentielle (Tableau 17.3). Ce chiffre peut être comparé aux résultats officiels, selon lesquels le taux de participation a atteint 49,0 % (le plus élevé depuis l'avènement de la démocratie pluraliste).

La comparaison précise entre ces chiffres est délicate pour plusieurs raisons. D'abord, la différence de champ marquée par le fait que l'enquête ne touche que les ménages ordinaires et non les ménages collectifs vivant en institutions. Seulement 21,1 % des personnes âgées de 18 ans et plus sont intéressés par la politique et 11,6 % de ces mêmes cibles sont membres d'un parti politique pour un effectif de 7 885 159 personnes, ce qui est loin d'être négligeable. Surtout que rien ne garantit que l'adhésion soit toujours la marque d'un véritable engagement : appartenir à un parti pas synonyme de militantisme politique.

Parmi, les motifs d'abstention évoqués, il apparaît que 54,8 % des n'est personnes âgées de 18 ans et plus n'étaient pas enregistrés sur les listes électorales et seulement 6,2 % n'ont pas de candidats représentant leurs demandes. Le faible sentiment d'implication des femmes dans la politique au Mali s'exprime par un intérêt significativement inférieur à celui des hommes. 15, 2 % d'entre elles uniquement sont intéressées par la politique contre 28,1 % % chez les hommes. 16 % des hommes âgées de 18 ans et plus sont membres d'un parti politique contre seulement 7,9 % des femmes. Le groupe d'âge des 45-54 ans a le plus voté aux dernières élections (85,1 %), suivi des 35-44 ans (79,9%). L'analyse selon la région révèle que la région de Sikasso détient le taux élevé de votants avec 78,1 % suivi de Ségou (77,1 %) et la région de Kayes et le district de Bamako enregistrent le même taux de votants (66,5 %) et d'ailleurs le plus faible au niveau des régions.

On remarque que les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur ont le plus voté (81 ,4 %) contre celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (73,1 %).

Au Mali ce propos est plus fréquent « la politique est réservée aux riches » et ceci corrobore avec les résultats de l'enquête, 24,8 % de ces riches sont intéressés par la politique et 15,1 % d'entre eux sont membres d'un parti politique et détiennent le plus fort taux de votants (74,2 %).

**Tableau 17.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	% 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Effectif	Motifs d'abstention					Total	Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à une partie politique	Effectif1
			Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison					
<b>Sexe</b>											
Homme	75,7	3 633 679	6,2	14	54	25,9	100	28,1	16	3 633 679	
Femme	69,2	4 251 479	6,2	12,9	55,4	25,5	100	15,2	7,9	4 251 479	
<b>Groupe d'âge</b>											
18-24 ans	41	1 327 925	4,1	5,3	72,2	18,4	100	21,1	8,4	1 327 925	
25-34 ans	73,4	2 069 993	6,2	15	51,9	26,9	100	20,9	10,3	2 069 993	
35-44 ans	79,9	1 690 217	8,5	16,4	45,7	29,4	100	22,6	12,8	1 690 217	
45-54 ans	85,1	1 216 080	9,5	20,6	43,6	26,3	100	23,9	15,9	1 216 080	
55 ans et Plus	78,4	1 580 943	7	22,1	34,7	36,2	100	17,8	11,4	1 580 943	
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	73,1	5 469 134	6	15,8	51,7	26,5	100	17,8	10,4	5 469 134	
Primaire	71,6	922 725	5,9	9,4	58,3	26,5	100	24,5	15	922 725	
Secondaire	66,1	1 204 760	7	7	65,6	20,4	100	30,6	13,9	1 204 760	
Supérieur	81,4	286 897	4,8	13,4	43,6	38,1	100	35,4	14,9	286 897	
<b>Milieu de résidence</b>											
Bamako	66,5	1 160 313	3,6	11,1	56,6	28,7	100	22	6,2	1 160 313	
Autres urbains	70,6	1 011 104	6,6	19,5	51,3	22,6	100	21,9	12,6	1 011 104	
Ens. urbain	68,4	2 171 417	4,9	14,7	54,3	26	100	21,9	9,2	2 171 417	
Rural	73,6	5 713 741	6,8	12,7	55,1	25,5	100	20,8	12,5	5 713 741	
<b>Région</b>											
Kayes	66,2	1 010 215	2,5	12,5	64,7	20,3	100	14	8	1 010 215	
Koulikoro	71	1 353 759	8,6	16,3	47,9	27,1	100	19,3	14,4	1 353 759	
Sikasso	78,1	1 436 129	12,2	16,8	49,5	21,6	100	27,7	14,5	1 436 129	
Ségou	77,1	1 198 994	2,2	5,3	65	27,5	100	25,6	14,7	1 198 994	
Mopti	70	1 119 639	8,6	17,2	50	24,1	100	15,8	12,4	1 119 639	
Tombouctou	76,7	341 303	0,9	3,1	47,2	48,8	100	14,2	4,9	341 303	
Gao	74,3	264 806	7,9	22,7	51,1	18,3	100	30	10,1	264 806	
Bamako	66,5	1 160 313	3,6	11,1	56,6	28,7	100	22	6,2	1 160 313	
<b>Niveau de richesse</b>											
Le plus pauvre	67,9	1 231 947	6,3	11,7	53,3	28,7	100	18,8	7,2	1 231 947	
Second	69,9	1 361 890	5,2	10,5	51,8	32,5	100	16,6	8,5	1 361 890	
Moyen	73,5	1 491 606	6,6	14,7	55,9	22,9	100	21,1	12,5	1 491 606	
Quatrième	73,3	1 740 564	6,1	15,8	54,9	23,2	100	22,3	12,3	1 740 564	
Le plus riche	74,2	2 058 647	6,7	13,5	57,6	22,2	100	24,6	15,1	2 058 647	
<b>Mali</b>	<b>72,1</b>	<b>7 885 159</b>	<b>6,2</b>	<b>13,3</b>	<b>54,8</b>	<b>25,6</b>	<b>100</b>	<b>21,1</b>	<b>11,6</b>	<b>7 885 159</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, 41,3 % des maliens estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population. 36,5 % des maliens affirment que le pouvoir central traite les préoccupations des partis politiques de l'opposition. Ceci est beaucoup plus parlant du côté des femmes (37 %) contre 35,8 % chez les hommes. Un tiers des individus âgés de 18 ans et plus trouvent que l'état prend en compte les problèmes des groupes minoritaires. Ce taux est de 30 % et constant quel que soit le type de catégories sociodémographiques choisi.

Les résultats aussi indiquent que 40 % des hommes et des femmes estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des citoyens et cette même proportion est observée dans tous groupes d'âges excepté les 18- 24 ans (38 %). Ce pourcentage est relativement moins faible (23,8 %) chez les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur et plus élevé (44,3 %) pour les personnes qui ne sont pas instruites. Il apparaît que le milieu rural enregistre 46,1 % contre 28,8 % en milieu urbain. Quel que soit

le type de quintile de richesse choisi, ce taux est de 40 % c'est-à-dire que les pauvres et les riches pensent de la même manière concernant la prise en compte des préoccupations par l'autorité centrale.

**Tableau 17.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pensez-vous que les politiciens prennent en compte les préoccupations/demandes de la population ?		Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population				Total	Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout						
<b>Sexe</b>										
Homme	11,5	28,6	40,1	39,3	20,7	100	35,8	33,0	3 633 679	
Femme	12,4	29,9	42,4	38,1	19,5	100	37,0	33,6	4 251 479	
<b>Groupe d'âges</b>										
18-24 ans	10,7	27,2	38,0	42,1	20,0	100	34,5	31,4	1 327 925	
25-34 ans	11,9	29,1	41,0	39,1	19,9	100	36,8	33,0	2 069 993	
35-44 ans	10,7	28,8	39,6	38,7	21,7	100	35,5	33,0	1 690 217	
45-54 ans	14,9	28,3	43,2	37,1	19,7	100	36,9	34,2	1 216 080	
55 ans et Plus	12,4	32,7	45,0	36,3	18,6	100	38,3	35,0	1 580 943	
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	12,3	32,0	44,3	37,2	18,5	100	37,7	34,4	5 469 134	
Primaire	12,8	25,5	38,3	38,5	23,3	100	35,9	32,8	922 725	
Secondaire	11,5	22,8	34,3	42,6	23,1	100	32,8	30,2	1 204 760	
Supérieur	6,3	17,4	23,8	50,4	25,8	100	29,6	26,7	286 897	
<b>Milieu de résidence</b>										
Bamako	2,8	14,5	17,3	50,9	31,8	100	23,1	22,1	1 160 313	
Autres urbains	13,0	29,1	42,1	38,6	19,3	100	35,3	32,0	1 011 104	
Ens. urbain	7,5	21,3	28,8	45,2	26,0	100	28,8	26,7	2 171 417	
Rural	13,7	32,4	46,1	36,2	17,8	100	39,4	35,8	5 713 741	
<b>Niveau de richesse</b>										
Le plus pauvre	11,9	29,3	41,1	34,8	24,1	100	34,6	32,8	1 231 947	
Second	11,4	30,0	41,4	38,5	20,1	100	36,4	33,7	1 361 890	
Moyen	11,0	29,1	40,1	40,1	19,8	100	33,3	30,0	1 491 606	
Quatrième	11,8	30,7	42,5	40,4	17,1	100	37,6	34,1	1 740 564	
Le plus riche	13,3	27,9	41,2	38,7	20,1	100	38,9	35,1	2 058 647	
<b>Mali</b>	<b>12,0</b>	<b>29,3</b>	<b>41,3</b>	<b>38,7</b>	<b>20,0</b>	<b>100</b>	<b>36,5</b>	<b>33,3</b>	<b>7 885 159</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 17.3. Indice de perception de l'état de droit

La perception de l'état de droit s'est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le Tableau 17.5 présente l'indice d'appréciation de l'état de droit mesuré par les index d'appréciation du système judiciaire et de l'absence de corruption.

Quant à l'indice de perception de l'état de droit, il apparaît dans l'ensemble un indice moins performant (0,4) observé dans le système judiciaire, dans l'absence de corruption et dans l'état de droit. Plus ce chiffre est proche de 1 plus l'état de droit est efficace. Un indice de perception de 0,4 quel que soit le sexe du chef de ménage et aussi dans les différents groupes d'âges. La petite différence est visible chez les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction (0,5) et également ceux résidant en milieu rural (0,5). La perception de l'absence de corruption chez les chefs de ménage est plus faible et garde les mêmes tendances s'agissant l'état de droit et le système judiciaire qui demeurent encore moins efficace du point de vue des CM.

**Tableau 17.5: Niveau d'appréciation de l'état de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
<b>Sexe</b>			
Homme	0,4	0,4	0,4
Femme	0,4	0,4	0,4
<b>Groupe d'âge</b>			
18 - 34 ans	0,4	0,4	0,4
35 - 59 ans	0,4	0,4	0,4
60 ans et plus	0,4	0,4	0,4
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	0,5	0,4	0,4
Primaire	0,4	0,4	0,4
Secondaire	0,4	0,3	0,3
Supérieur	0,3	0,3	0,3
<b>Milieu de résidence</b>			
Bamako	0,3	0,3	0,3
Autres urbains	0,4	0,4	0,4
Ens. urbain	0,4	0,3	0,3
Rural	0,5	0,4	0,4
<b>Mali</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Chapitre 18: Paix et sécurité

### Résultats clés

- **Menaces** : Les menaces ressenties par les maliens sont d'ordre économique : la pauvreté, la faim et le chômage, pour lesquels plus de 80 % sont inquiets dans leur vie quotidienne, ou encore les risques pour la santé (82,2 %). Néanmoins les risques liés au terrorisme, aux conflits armés ou guerre et les violences d'ordre criminel (respectivement 79,6 %, 73,9 % et 72,3 %) sont eux aussi très présents. Immédiatement derrière les violences contre les femmes (68,5 %) succèdent les mots ou blessures dues à des catastrophes naturelles (67 %) puis ceux liés aux violences intercommunautaires, dont plus de 65,6 % et l'expulsion (49,6 %) perçoivent la présence. Les femmes sont inquiètes dans leur vie quotidienne que les hommes s'agissant des menaces comme la pauvreté (89 % contre 88 %), la faim (85 % contre 84 %) et le chômage (83,9 % contre 83,1 %). Le milieu urbain ressent plus ces menaces dans leur vie de tous les jours que le milieu rural. Les populations des régions de Gao, Kayes, Ségou, Koulikoro et le district de Bamako sont inquiètes dans leur vie quotidienne quel que soit le type de menaces citées respectivement la pauvreté, la faim, le chômage, le terrorisme, les conflits armés ou guerre, les violences d'ordre criminel et les risques pour la santé.
- **Sentiment de sécurité** : Au Mali, 53,1 % des personnes âgées de 18 ans et plus affirment ne pas se sentir en sécurité, dont 46,9 % qui se sentent même en parfaite sécurité. Seulement 39 % considèrent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pieds dans leur zone de résidence. Environ une personne sur deux a peur de marcher seule dans son quartier pendant la nuit ou de rester seule à la maison pendant la nuit (55 %), quand elle marche seule dans son quartier pendant le jour (54,9 %), quand elle se déplace pour aller dans son lieu de travail (53,3 %) et quand elle seule à la maison pendant le jour (52,1%). Environ 50,5 % ne se sentent pas en sécurité dans les transports publics. Les femmes ne se sentent pas en sécurité plus que les hommes quel que soit le type de situation décrite. Les populations des régions de Gao, Ségou, Sikasso et le district de Bamako déclarent ne pas être en sécurité quel que soit le type de situation décrite et les riches qui déclarent être en insécurité sont plus nombreux que les pauvres.
- **Criminalité** : Au total moins d'un dixième des personnes de 18 ans et plus (8,7 %) a été victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours de l'année précédant l'enquête. Plus précisément, les vols à domicile qui sont les plus répandus, n'ont affecté que 5,4 % des Maliens, viennent ensuite les vols hors domicile (2,5 %), les harcèlements physiques ou sexuels, la dégradation de biens et les agressions physiques (respectivement 1,6 % et 1,4 %). La criminalité est plus répandue chez les hommes mais n'épargne pas les femmes. Ainsi, 32,7 % des personnes ayant subi une agression l'ont déclarée les faits aux autorités compétentes. Ce niveau est plus élevé (34,3 %) chez les hommes que chez les femmes (30,8 %) et est plus fréquemment déclaré en milieu urbain qu'en milieu rural (34,7 % contre 31,7 %). Le taux de signalement est de 39,8 % pour les plus riches comptes tenus des moyens dont ils disposent.
- **Incidence de la criminalité** : dans l'ensemble, la grande majorité des personnes de 18 ans et plus ont été victimes de violence contre les enfants, de violence contre les femmes et toutes formes de crime respectivement 79,4 %, 78,9 % et 77,1 %. Plus d'une personne sur trois estime qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité. Seulement 1,5 % de ces personnes sont criminalisées à cause de leur handicap. Les hommes disent avoir été criminalisés plus que les femmes (40,4 % contre 37,2 %) et ce niveau est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain (40,1 % contre 35 %). Près de la moitié

## Résultats clés

(49,9 %) des populations de Gao estiment qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité et ce taux est observé chez les plus pauvres que les plus riches.

- **Mécanisme de résolution des conflits** : Dans l'ensemble, il existe un comité local de résolution des conflits au Mali : 53,1 % de la population en fait état. Ils sont visiblement plus présents à la campagne (62,3 %) qu'en ville (28,9 %). Aussi, 17,2 % des maliens estiment que ce mécanisme est efficace. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les régions du nord à savoir Gao et Tombouctou (53 % et 51,7 %). Globalement, les mêmes tendances sont observées dans les deux milieux (urbain, rural) respectivement 17,4 % et 17,2 %. Dans la majorité des cas, la population sollicite en priorité les leaders traditionnels (48,7 %). Ces dernières ne sont pas les seules structures contactées par la population pour résoudre les conflits. Les Maliens s'adressent également, mais dans une moindre mesure, au comité local (12,7 %), aux leaders religieux (6,6 %) aux leaders politiques (1,9 %). Les milices locales n'interviennent que dans 0,2 % des cas. Le recours aux forces de l'ordre en milieu urbain est plus fréquent. 63,1 % de la population y habitant y aurait recours alors qu'en milieu rural seuls 13,6 % envisagent de se tourner vers la police ou la gendarmerie.

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques.

La paix et la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et de manière générale la gouvernance sont indissociables. La paix et la sécurité participent *per se* à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. D'un point de vue concret, les principes démocratiques ne peuvent véritablement être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées. Inversement, les insatisfactions concernant le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance sont susceptibles de générer des fractures sociales productrices à terme de violences ou de conflits et de criminalités.

Dans le contexte spécifique du Mali, la question de la paix et de la sécurité est d'autant plus importante que le pays a souffert de la crise aiguë et multidimensionnelle à partir de janvier 2012. Evidemment, il convient de garder en tête que l'enquête a été menée dans toutes les régions du Mali, excepté Kidal, justement pour des raisons de sécurité. On a toutes les raisons de penser que la situation dans cette zone y est sensiblement différente. Cette partie du rapport d'analyse propose un état des lieux de la situation en matière de paix et sécurité à travers les expériences et les points de vue de la population, les modes de résolution des conflits. Elle est composée de quatre sous-parties. Les deux premières s'intéressent aux menaces, au sentiment d'insécurité et à la criminalité. La troisième porte sur les conflits et les modes de résolution. Enfin la dernière présente l'indice de perception sur la paix et la sécurité et l'indice de gouvernance, paix et sécurité.

Les principaux types de menaces ressenties par les maliens sont d'ordre économique (Tableau 18.1) : la pauvreté, la faim et le chômage, pour lesquels plus de 80 % sont inquiets dans leur vie quotidienne, ou encore les risques pour la santé (82,2 %). Néanmoins les risques liés au terrorisme, aux conflits armés ou guerre et les violences d'ordre criminel (respectivement 79,6 %, 73,9 % et 72,3 %) sont eux aussi très présents. Immédiatement derrière les violences contre les femmes (68,5 %) succèdent les morts ou blessures dues à des catastrophes naturelles (67 %) puis ceux liés aux violences intercommunautaires, dont plus de 65,6 % et l'expulsion (49,6 %) perçoivent la présence.

Il apparaît que les femmes sont inquiètes dans leur vie quotidienne que les hommes s'agissant des menaces comme la pauvreté (89 % contre 88 %), la faim (85 % contre 84 %) et le chômage (83,9 % contre 83,1 %). Dans l'ensemble, ces types de menaces sont plus ressentis par les populations résidentes en milieu urbain qu'en milieu rural dans leur vie de tous les jours. Les populations des régions de Gao, Kayes, Ségou, Koulikoro et le district de Bamako sont inquiètes dans leur vie quotidienne quel que soit le type de menaces citées respectivement la pauvreté, la faim, le chômage, le terrorisme, les conflits armés ou guerre, les violences d'ordre criminel et les risques pour la santé.

### 18.1. Menace générale et sentiment de sécurité

**Tableau 18.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
<b>Sexe</b>												
Homme	71,5	64,8	66,4	73,2	79,5	66,4	81,5	88,0	83,1	84,0	48,8	3 636 843
Femme	73,0	66,3	70,3	74,6	79,8	67,4	82,7	89,0	83,9	85,0	50,3	4 254 822
<b>Milieu de résidence</b>												
Bamako	86,0	74,7	82,8	86,4	91,7	74,0	92,5	94,6	91,0	88,8	67,6	1 160 649
Autres urbains	72,6	67,0	71,0	75,1	81,6	69,3	81,2	86,9	84,5	81,7	49,3	1 011 513
Ens. urbain	79,7	71,1	77,3	81,1	87,0	71,8	87,2	91,0	88,0	85,5	59,0	2 172 162
Rural	69,5	63,6	65,2	71,2	76,8	65,1	80,2	87,6	81,9	84,2	46,0	5 719 504
<b>Région</b>												
Kayes	70,3	69,2	72,9	77,0	77,9	73,8	85,8	95,3	93,7	96,2	65,0	1 011 585
Koulikoro	71,6	58,6	66,6	66,8	77,8	70,2	90,7	89,2	80,1	86,3	44,6	1 355 278
Sikasso	55,9	50,8	53,0	54,6	61,6	51,9	66,6	78,1	74,6	74,5	42,5	1 436 129
Ségou	80,2	72,5	74,0	83,2	84,8	71,8	80,8	91,6	88,5	85,0	44,2	1 199 822
Mopti	65,0	61,1	55,3	72,2	81,6	54,5	76,9	83,4	74,0	78,7	33,6	1 121 770
Tombouctou	79,8	81,1	82,0	85,6	87,0	73,8	79,0	88,2	87,6	87,1	44,2	341 519
Gao	98,4	97,3	96,8	99,1	99,1	97,0	96,4	97,3	92,0	87,6	75,7	264 913
Bamako	86,0	74,7	82,8	86,4	91,7	74,0	92,5	94,6	91,0	88,8	67,6	1 160 649
<b>Mali</b>	<b>72,3</b>	<b>65,6</b>	<b>68,5</b>	<b>73,9</b>	<b>79,6</b>	<b>67,0</b>	<b>82,2</b>	<b>88,5</b>	<b>83,6</b>	<b>84,6</b>	<b>49,6</b>	<b>7 891 665</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Ces menaces globales, mais également d'autres facteurs plus proches du quotidien, peuvent se traduire en un sentiment d'insécurité plus ou moins fort. Interrogée sur ce point, l'immense majorité des Maliens ne se sent pas en sécurité dans sa vie de tous les jours (Tableau 18.2).

Dans l'ensemble 53,1 % des personnes interrogées affirment ne pas se sentir en sécurité, dont 46,9 % qui se sentent même en parfaite sécurité. Seulement 47,3 % d'entre elles considèrent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pieds dans leur zone de résidence. L'image devient plus nuancée lorsqu'on se place dans des situations bien précises de la vie quotidienne. Ainsi, environ une personne sur deux a peur de marcher seule dans son quartier pendant la nuit ou de rester seule à la maison pendant la nuit, quand elle marche seule dans son quartier pendant le jour, quand elle se déplace pour aller dans son lieu de travail et quand elle seule à la maison pendant le jour respectivement 55 %, 54,9 %, 53,3 % et 52,1 %. Environ 50,5% des personnes interrogées ne se sentent pas en sécurité dans les transports publics. Les mêmes situations sont jugées plus sécurisantes dans la journée, même si plus d'une personne sur deux fait part d'une certaine inquiétude. Il n'en demeure pas moins *qu'in fine* et quelle que soit la situation envisagée, 47

% de la population suivant les cas ne se sentent pas globalement en sécurité dans leur environnement immédiat.

Les résultats révèlent que quel que soit le type de situation, les femmes ne se sentent pas en sécurité (48,2 %) plus que les hommes (46,3 %). Les populations des régions de Gao, Ségou, Sikasso et le district de Bamako déclarent être en sécurité quel que soit le type de situation décrite et les riches qui déclarent être en sécurité sont plus nombreux que les pauvres.

**Tableau 18.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	Effectif
<b>Sexe</b>								
Homme	51,4	52,8	50,3	52,3	48,6	51,5	46,3	3 636 287
Femme	55,0	56,9	53,7	57,2	52,2	54,9	48,2	4 253 475
<b>Région</b>								
Kayes	51,9	50,3	49,5	48,2	44,9	48,8	45,5	1 010 790
Koulikoro	48,5	51,0	47,7	50,1	51,4	49,7	45,2	1 355 278
Sikasso	58,9	57,8	58,3	57,5	53,0	58,5	54,0	1 436 129
Ségou	61,8	62,9	61,3	62,6	56,4	59,7	57,8	1 199 557
Mopti	39,6	51,2	39,1	50,3	42,2	45,8	36,9	1 121 034
Tombouctou	44,4	58,3	41,3	56,3	53,6	51,6	35,8	341 519
Gao	78,8	75,8	77,9	75,7	74,5	73,4	74,1	264 806
Bamako	54,7	50,1	52,3	54,5	46,9	51,9	39,4	1 160 649
<b>Quintile de richesse</b>								
Le plus pauvre	50,0	52,7	48,2	51,7	49,3	51,3	43,5	1 231 947
Second	50,5	52,7	49,0	53,2	47,8	50,5	44,0	1 364 696
Moyen	52,0	54,0	51,1	54,2	50,4	52,5	45,4	1 492 168
Quatrième	56,1	55,8	55,2	55,8	51,8	54,8	44,0	1 741 539
Le plus riche	55,9	57,9	54,7	57,8	52,1	55,8	50,0	2 058 908
<b>Mali</b>	<b>53,3</b>	<b>55,0</b>	<b>52,1</b>	<b>54,9</b>	<b>50,5</b>	<b>53,3</b>	<b>47,3</b>	<b>7 889 762</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 18.2. Criminalité

Les liens entre le sentiment d'insécurité et la criminalité peuvent être plus ou moins forts. Au total moins d'un dixième des personnes de 18 ans et plus (8,7 %) a été victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours de l'année précédant l'enquête (Tableau 18.3).

Plus précisément, les vols à domicile qui sont les plus répandus, n'ont affecté que 5,4 % des Maliens, ensuite viennent les vols hors domicile (2,5 %), les harcèlements physiques ou sexuels, la dégradation de biens et les agressions physiques (respectivement 1,6 % et 1,4 %). Enfin, les menaces avec un autre type d'arme, les menaces avec une arme, le viol et tentative de viol apparaissent moins fréquents. Ils touchent respectivement 0,8 %, 0,6 % et 0,3 % de la population dans son ensemble. Ils sont plus répandus chez les hommes mais n'épargnent pas les femmes. Il convient de noter que par construction, l'enquête ne permet pas de recenser les homicides. C'est au mieux le cas d'une victime sur trois. Ainsi, 32,7 % des personnes ayant subi une agression l'ont déclarée aux autorités compétentes. Ce taux est plus élevé (34,3 %) chez les hommes que chez les femmes (30,8 %) et est plus fréquemment déclaré en milieu urbain qu'en milieu rural (34,7 % contre 31,7 %). Le taux de signalement est de 39,8 % pour les plus riches comptes tenus des moyens dont ils disposent. Probablement, du fait que les soupçons pèsent particulièrement sur un ou plusieurs membres de la famille. Ces signalements ne se font pas nécessairement auprès des

autorités de police chargées de les enregistrer. Le reste des faits signalés se fait auprès de la famille ou les amis, les structures communautaires ou d'autres institutions formelles comme la justice et les services sociaux. La relative faiblesse de ces taux de signalement, en particulier auprès des autorités officiellement compétentes, met en lumière certaines réserves des citoyens vis-à-vis des services publics.

**Tableau 18.3: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Homme	Femme	Bamako	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Mali
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	6,1	4,8	8,8	6,2	7,6	4,5	4,8	4,7	5,6	6,0	5,5	<b>5,4</b>
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	2,1	1,1	1,3	1,7	1,5	1,6	0,7	1,6	1,3	2,2	1,7	<b>1,6</b>
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	3,2	1,9	2,7	2,8	2,8	2,4	1,6	2,7	2,5	3,2	2,4	<b>2,5</b>
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	2,0	0,9	1,2	1,5	1,3	1,4	1,6	1,2	1,4	1,4	1,4	<b>1,4</b>
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	0,3	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	<b>0,3</b>
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	2,2	1,0	1,5	1,6	1,5	1,6	1,8	1,4	1,6	1,6	1,5	<b>1,6</b>
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	10,4	7,3	11,5	9,6	10,6	8,0	7,6	8,3	8,7	9,8	8,8	<b>8,7</b>
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	34,3	30,8	33,6	36,2	34,7	31,7	25,3	32,5	24,9	35,2	39,8	<b>32,7</b>
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,9	0,3	0,3	0,9	0,6	0,6	0,5	0,3	0,7	0,7	0,6	<b>0,6</b>
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	1,1	0,4	0,5	0,7	0,6	0,8	0,6	0,7	0,9	0,8	0,7	<b>0,8</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

[1] ODD 11.7.2

[2] ODD 16.1.3

[3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

Les victimes sont loin de rapporter systématiquement les incidents dont elles ont souffert. C'est au mieux le cas d'une victime sur trois (Tableau 18.4). Ainsi, 49,4 % des personnes ayant subi une agression l'ont déclarée. Ce taux dépasse 30 % quel que soit le type d'incidence. Probablement, du fait que les soupçons pèsent particulièrement sur un ou plusieurs membres de la famille. Ces déclarations ne se font pas nécessairement auprès des autorités de police chargées de les enregistrer. Par exemple, les forces de l'ordre ne sont approchées que dans moins d'un tiers des cas déclarés pour toutes les infractions à l'exception des agressions physiques (les viols ou tentatives de viol) pour lesquels cette proportion atteint 33,4 %. Le reste des déclarations se fait auprès de la famille ou les amis, les structures communautaires ou d'autres institutions formelles comme la justice et les services sociaux. La relative faiblesse de ces taux de déclaration, en particulier auprès des autorités officiellement compétentes, met en lumière certaines réserves des citoyens vis-à-vis des services publics.

Ceux qui effectuent des démarches sont majoritaires dans cette enquête, ils sont en moyenne relativement satisfaits de la façon dont leur problème a été traité. Le taux de satisfaction le plus élevé est observé chez les victimes d'harcèlement sexuel (viol ou tentative de viol) 99,8 %. Il descend jusqu'à 48,9 % s'agissant des cas de vol des biens à domicile et 51,3 % pour les cas de vol à l'extérieur du domicile. Ces déclarations sont plus prononcées du côté des hommes que des femmes et se font généralement dans les structures officiellement reconnues s'agissant des agressions physiques (48,1 %) et 39,1 % pour la destruction de biens à domicile. Le taux d'incidents non rapporté est plus élevé chez les victimes de cas de vols (69,4 %) suivi des victimes d'harcèlement sexuel ou tentative de viol (65,3 %).

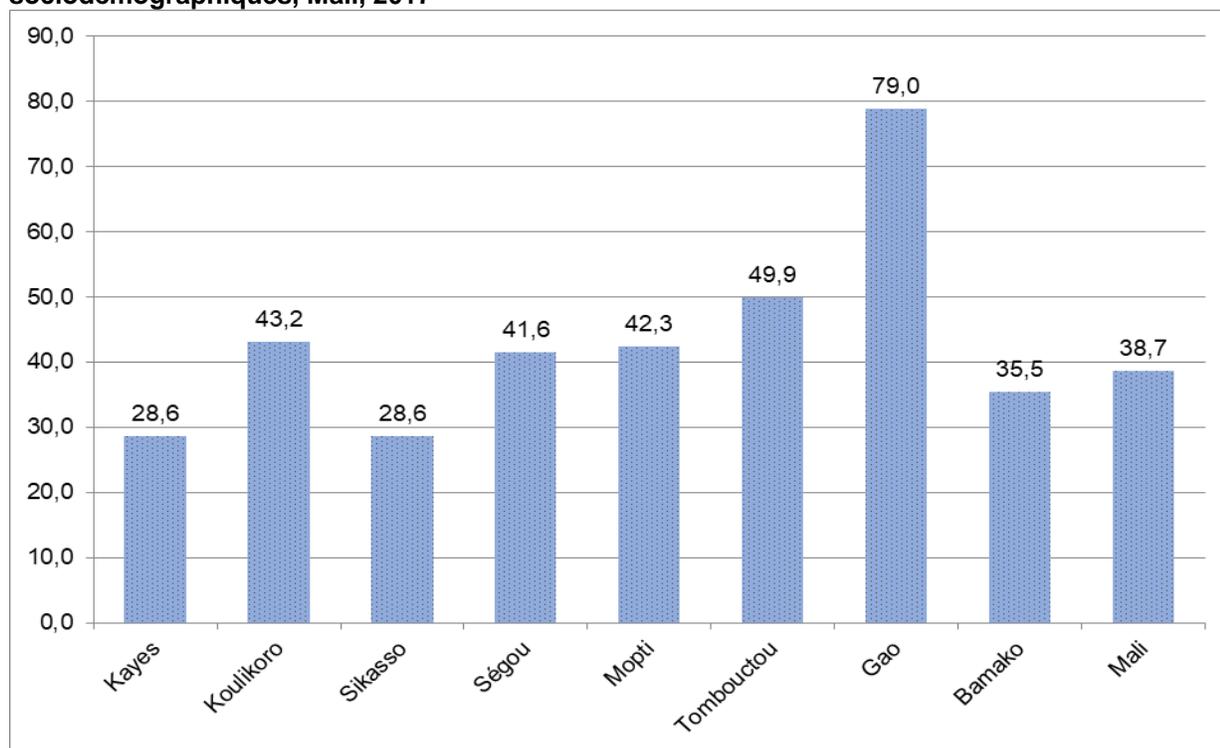
**Tableau 18.4: Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapportés selon les types d'incidents, Mali, 2017**

Types d'incidents	Structures de règlement des différends						Pourcentage d'incidents rapportés à des structures officiellement reconnues			Taux de satisfaction
	Aux forces de l'ordre	Aux structures communautaires	Total structures officiellement reconnues	A la milice	Pas rapporté	Total	Homme	Femme	Total	
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	19,0	8,5	27,5	3,1	69,4	100,0	30,9	30,2	30,6	48,9
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	22,6	16,5	39,1	0,4	60,5	100,0	47,3	27,6	39,5	52,1
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	19,3	17,7	37,0	2,0	61,0	100,0	40,1	37,3	39,0	51,3
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	33,4	14,7	48,1	1,4	50,6	100,0	51,6	46,4	49,4	65,1
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	25,6	3,8	29,4	5,3	65,3	100,0	41,8	28,4	34,7	99,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Selon le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, les personnes âgées de 18 ans et plus qui estiment qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité est de 38,7 %. Ce pourcentage varie d'une région à une autre. Près de 8 personnes de 18 ans et plus sur 10 de la région de Gao ont peur d'être victime de criminalité. Cette proportion est de 49,9% à Tombouctou, de 43,2% à Koulikoro et de 42,3% à Mopti. Les proportions les plus faibles des personnes qui craignent d'être victime de criminalité résident dans les régions de Kayes (28,6 %) et Koulikoro (28,6%).

**Graphique 18.1: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

### 18.3. Conflits et mode de résolution

S'agissant de l'incidence de la criminalité, il ressort que dans l'ensemble, la grande majorité des personnes de 18 ans et plus ont été victimes de violence contre les enfants, de violence contre les femmes et toutes formes de crime respectivement 79,4 %, 78,9 % et 77,1 %.

Plus d'une personne sur trois estime qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité. Seulement 1,5 % de ces personnes sont criminalisées à cause de leur handicap.

Les hommes disent avoir été criminalisés plus que les femmes (40,4 % contre 37,2 %) et cette proportion est forte en milieu rural qu'en milieu urbain (40,1 % contre 35 %). Près de la moitié (49,9 %) des populations de Gao estime qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité et ce pourcentage est accentué chez les plus pauvres que les plus riches. Ainsi, moins de 2 % des citoyens disent avoir été personnellement victime de criminalité à cause de leur handicap, de leur religion, de leur origine régionale ou de leur ethnicité. Du fait de ces faibles niveaux, il est difficile de mesurer des variations statistiquement significatives.

On notera néanmoins que les estimations par types d'incidents sont orientées à la hausse dans trois cas sur dix. Pour les trois types restants (violence contre les femmes, violence contre les enfants et toutes formes de crime), l'augmentation est au plus de 70 % donc significative.

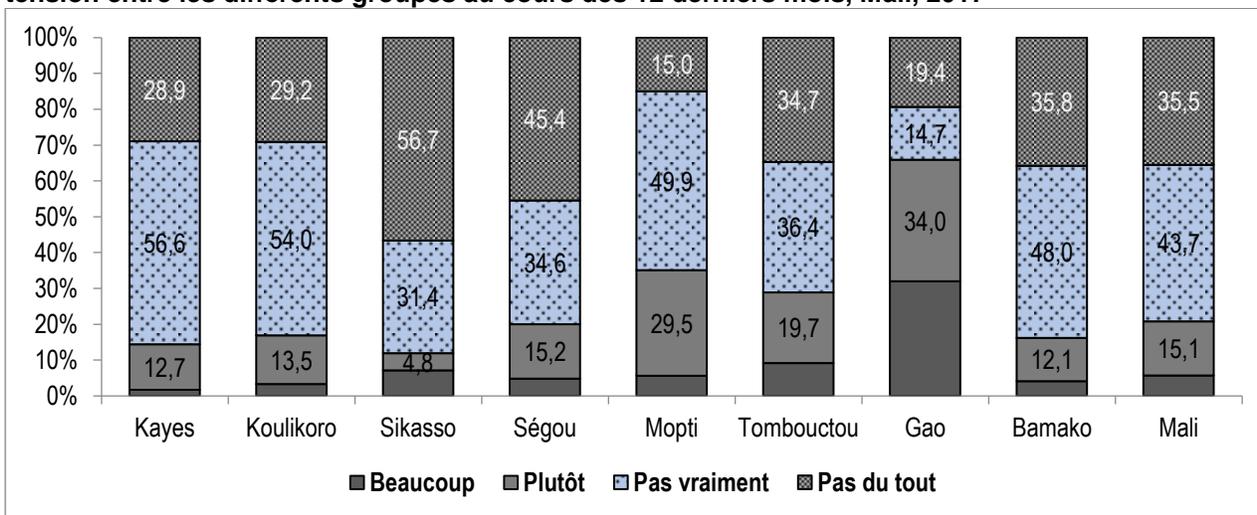
**Tableau 18.5: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/Sexe	Handicap	Effectif	Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants	Effectif
<b>Sexe</b>												
Homme	40,4	2,2	1,9	1,3	6,7	2,1	1,5	3 635 457	75,5	77,8	78,2	3 635 121
Femme	37,2	1,6	1,6	1,2	5	2,3	1,5	4 252 768	78,4	79,9	80,4	4 252 768
<b>Milieu de résidence</b>												
Bamako	35,5	3,8	3,4	1,7	10,6	2,5	1	1 160 649	62,2	64,8	66,5	1 160 313
Autres urbains	34,5	1,6	1,4	1,4	5,5	2,1	1,2	1 011 231	76,9	77,9	78,3	1 011 231
Ens. urbain	35	2,8	2,5	1,6	8,2	2,3	1,1	2 171 880	69,1	70,9	72	2 171 544
Rural	40,1	1,6	1,5	1,1	4,9	2,1	1,6	5 716 345	80,1	81,9	82,2	5 716 345
<b>Région</b>												
Kayes	28,6	1,3	1,4	0,7	3,2	1,6	0,6	1 010 522	73,2	75,9	77,1	1 010 522
Koulikoro	43,2	1,3	0,9	0,6	4,5	1,3	0,7	1 354 571	77,9	79,7	80,6	1 354 571
Sikasso	28,6	2,5	2,4	1,9	9,3	5,3	4,7	1 436 129	81,8	84,8	84,4	1 436 129
Ségou	41,6	1,2	0,8	1,4	3,3	0,9	0,6	1 198 994	87,7	90	90,3	1 198 994
Mopti	42,3	1,1	1,1	1,1	2,6	0,7	0,5	1 121 034	83,3	82,4	82,8	1 121 034
Tombouctou	49,9	0,6	0,6	0,7	4,6	1,9	1,4	341 519	58,1	56,5	54,4	341 519
Gao	79	4,2	4,6	1,7	8,1	3,1	1,1	264 806	77,2	80,5	78,4	264 806
Bamako	35,5	3,8	3,4	1,7	10,6	2,5	1	1 160 649	62,2	64,8	66,5	1 160 313
<b>Niveau de richesse</b>												
Le plus pauvre	47,2	1,5	1,2	1,1	4,3	1,3	0,5	1 231 947	77,1	78	78,3	1 231 947
Second	39,4	2,6	2,3	1	6,4	1,5	1,2	1 364 696	74,6	75,3	75,8	1 364 360
Moyen	38	2,1	2	1,4	6,2	2,6	2	1 491 606	76,4	78,6	78,6	1 491 606
Quatrième	36,5	1,7	1,4	1	6	2,8	1,5	1 740 564	78,8	80,8	81,5	1 740 564
Le plus riche	35,4	1,7	1,7	1,6	5,8	2,4	1,9	2 058 908	77,7	80,4	81,1	2 058 908
<b>Mali</b>	<b>38,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,3</b>	<b>5,8</b>	<b>2,2</b>	<b>1,5</b>	<b>7 888 225</b>	<b>77,1</b>	<b>78,9</b>	<b>79,4</b>	<b>7 887 889</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Au Mali, les tensions entre les différents groupes sont plus fréquentes. Les avis positifs varient d'une région à une autre. 20,8 % des maliens interrogés sur cette question trouvent que le degré de tension entre les groupes est énorme. Une personne de 18 ans et plus sur trois résidante à Gao juge que le degré de tension est plus élevé contrairement à Tombouctou où 9,2 % pensent de la même manière. Cette proportion est plus faible dans les régions de Kayes, Koulikoro et le district de Bamako. Plus de 80 % des populations des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako ont des avis positifs sur le degré de tension entre les groupes exceptés Mopti, Tombouctou et Gao respectivement 64,9 %, 71,1 % et 34,1 %.

**Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

En 2017, le niveau de conflictualité de la société malienne est de haute intensité. Interrogés sur le degré de tension ou de violence entre les différents groupes vivant dans leur localité. Ainsi, si on se méfie souvent, cette défiance ne se traduit pas toujours en conflit ouvert. La principale source des tensions qui se trouve à l'origine de ces conflits est les compétitions économiques (31,9 %). Elles sont suivies des *facteurs politiques* (25 %), des disputes territoriales (19 %) et la rareté des ressources naturelles (15,8 %). La barrière linguistique est très faible mais non négligeable dans le sens où les *différences linguistiques* sont évoquées par 3,4 % des Maliens comme origine des conflits entre groupes d'une même localité.

Cette conviction de vivre dans un environnement apaisé est confirmée, suivant toutes les caractéristiques socio démographiques. Ainsi, on n'observe sur tous ces points aucune différence significative entre hommes et femmes. Les différences sont un peu plus marquées entre urbains et ruraux. Les *disputes territoriales* constituent la troisième source des tensions en milieu rural après les facteurs politiques et la *compétition économique* alors que les disputes territoriales et la rareté des ressources naturelles occupent respectivement le troisième et le quatrième rang des sources en milieu urbain.

Dans l'ensemble, 20,8 % des maliens de 18 ans et plus estiment que le degré de tensions entre les différents groupes est important. L'analyse suivant le sexe révèle que le degré de tension entre les groupes est plus important chez les hommes que chez les femmes (21,4 % contre 20,2 %). Selon les résultats de cette enquête, 17,2 % des maliens pensent que le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois et conserve pratiquement les mêmes niveaux dans les points des caractéristiques sociodémographiques.

Toutefois, on notera que 69,5 % des personnes de 18 ans et plus trouvent que la situation va s'améliorer dans les douze prochains mois.

**Tableau 18.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	Sources des tensions							Le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	La situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
		Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	Différences linguistiques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Sans objet	Effectif		
<b>Sexe</b>										
Homme	21,4	32,0	16,3	3,7	25,0	18,7	4,4	3 635 121	18,3	68,0
Femme	20,2	31,9	15,3	3,2	25,1	19,3	5,2	4 252 768	16,3	70,9
<b>Groupe d'âge</b>										
18-24 ans	17,1	30,6	15,8	4,0	28,5	15,4	5,7	1 328 737	14,6	70,3
25-34 ans	21,3	33,5	16,1	2,5	22,5	21,7	3,7	2 071 568	18,1	70,6
35-44 ans	21,1	33,4	15,8	3,8	24,5	17,4	5,0	1 690 514	16,3	69,9
45-54 ans	22,4	30,2	14,6	3,7	24,9	21,1	5,5	1 216 127	17,8	68,0
55 ans et Plus	21,6	30,6	16,2	3,6	26,7	17,9	4,9	1 580 943	19,0	68,3
<b>Milieu de résidence</b>										
Bamako	16,2	51,3	7,8	3,9	20,4	10,7	6,0	1 160 313	12,7	56,3
Autres urbains	24,7	22,5	18,1	3,5	32,2	19,6	4,1	1 011 231	22,8	70,9
Ens. urbain	20,1	34,9	13,6	3,6	27,1	15,8	4,9	2 171 544	17,4	65,2
Rural	21,0	30,9	16,5	3,4	24,3	20,2	4,8	5 716 345	17,2	71,1
<b>Niveau de richesse</b>										
Le plus pauvre	20,9	40,1	13,9	4,2	20,5	16,9	4,3	1 231 947	18,3	61,4
Second	20,7	28,7	15,1	3,4	30,6	19,4	2,8	1 364 360	17,7	61,5
Moyen	20,5	26,8	18,6	3,7	28,8	17,9	4,2	1 491 606	18,0	65,3
Quatrième	21,2	33,0	16,0	2,9	23,7	21,0	3,3	1 740 564	16,3	76,9
Le plus riche	20,5	31,9	15,1	3,2	22,5	19,1	8,2	2 058 908	16,5	77,5
<b>Mali</b>	<b>20,8</b>	<b>31,9</b>	<b>15,8</b>	<b>3,4</b>	<b>25,0</b>	<b>19,0</b>	<b>4,8</b>	<b>7 887 889</b>	<b>17,2</b>	<b>69,5</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble, il existe un comité local de résolution des conflits au Mali : 53,1 % de la population en fait état. Ils sont visiblement plus présents à la campagne (62,3 %) qu'en ville (28,9 %).

Ainsi, 17,2 % des maliens estiment que ce mécanisme est efficace. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les régions du nord à savoir Gao et Tombouctou (53 % et 51,7 %). Globalement, les mêmes tendances sont observées dans les deux milieux (urbain, rural) respectivement 17,4 % et 17,2 %.

En cas de conflits, le recours aux forces de l'ordre est systématique (27,2 %). Dans la majorité des cas, la population sollicite en priorité les leaders traditionnels (48,7 %). Ces dernières ne sont pas les seules structures contactées par la population pour résoudre les conflits. Les Maliens s'adressent également, mais dans une moindre mesure, au comité local (12,7 %), aux leaders religieux (6,6 %) aux leaders politiques (1,9%). Les milices locales n'interviennent que dans 0,2 % des cas.

Le recours aux forces de l'ordre en milieu urbain est plus fréquent. 63,1 % de la population y habitant y aurait recours alors qu'en milieu rural seuls 13,6 % envisagent de se tourner vers la police ou la gendarmerie. En milieu rural, les habitants se tournent beaucoup plus souvent vers les leaders traditionnels (60,7 %).

Les chefs traditionnels jouent un rôle essentiel au Mali dans le respect de l'ordre. Ces autorités ont un rôle important surtout en milieu rural pour faire respecter au mieux l'équilibre au sein et entre des communautés. En milieu urbain, ces forces traditionnelles ont été remplacées par des institutions plus modernes, à savoir la police ou la gendarmerie.

Les urbains continuent de se tourner vers les leaders traditionnels mais dans une toute autre mesure, car seulement 17,2 % d'entre eux y ont recours. Entre hommes et femmes, le recours à certaines entités plutôt que d'autres pour la résolution des conflits ne diffère pas, et confirme le fait que les individus se réfèrent à certaines autorités plutôt qu'à d'autres uniquement en fonction de leur milieu de résidence et de la proximité avec les institutions sans discrimination de genre.

**Tableau 18.7: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Quand il y a un conflit dans votre localité, à qui les gens demandent-ils une assistance pour résoudre le conflit ?								Total	Effectif
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre			
<b>Sexe</b>												
Homme	53,4	18,3	28,7	13,3	0,2	2,0	46,8	6,4	2,6	100	3 635 121	
Femme	52,8	16,3	25,9	12,3	0,2	1,9	50,4	6,8	2,6	100	4 252 768	
<b>Milieu de résidence</b>												
Bamako	11,9	12,7	77,5	3,7	0,4	0,2	5,5	4,5	8,1	100	1 160 313	
Autres urbains	48,4	22,8	46,6	11,8	0,2	1,4	30,6	7,3	2,1	100	1 011 231	
Ens. urbain	28,9	17,4	63,1	7,5	0,3	0,7	17,2	5,8	5,3	100	2 171 544	
Rural	62,3	17,2	13,6	14,7	0,2	2,4	60,7	6,9	1,5	100	5 716 345	
<b>Région</b>												
Kayes	72,8	8,7	11,6	9,5	0,2	2,4	65,6	9,7	1,0	100	1 010 522	
Koulikoro	64,8	12,2	27,2	10,0	0,3	1,2	56,5	2,4	2,3	100	1 354 571	
Sikasso	56,9	10,8	15,1	12,8	0,1	5,3	58,2	6,8	1,8	100	1 436 129	
Ségou	57,3	15,2	12,4	18,6	0,1	1,2	57,4	8,4	1,8	100	1 198 994	
Mopti	51,3	27,1	15,8	18,5	0,0	0,7	57,5	5,9	1,4	100	1 121 034	
Tombouctou	55,2	51,7	37,6	19,0	0,0	2,1	27,4	13,2	0,6	100	341 519	
Gao	64,4	53,0	34,0	19,0	0,7	1,9	33,6	10,4	0,4	100	264 806	
Bamako	11,9	12,7	77,5	3,7	0,4	0,2	5,5	4,5	8,1	100	1 160 313	
<b>Mali</b>	<b>53,1</b>	<b>17,2</b>	<b>27,2</b>	<b>12,7</b>	<b>0,2</b>	<b>1,9</b>	<b>48,7</b>	<b>6,6</b>	<b>2,6</b>	<b>100</b>	<b>7 887 889</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Au Mali, presque la totalité des personnes de 18 ans et plus accorde leur confiance à l'Etat. Cette proportion est suivie de la grande majorité des maliens appartenant à un groupage de caractéristiques sociodémographiques c'est-à-dire les voisins, des personnes de religion autre que la vôtre, de l'entourage et des personnes d'une autre ethnie respectivement 90,6 %, 82,8 %, 80,7 % et 80,3 %, dans l'ensemble, plus de la grande majorité de la population malienne (75,8 %) accorde leur confiance à l'état pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Ce pourcentage est plus élevé à Ségou, Mopti et Sikasso (87,4 %, 83,2 % et 81,9 %). Ce niveau de confiance est plus fort chez les femmes que chez les hommes (77,1 % contre 74,3 %) et plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (77,9 % contre 70,2 %).

**Tableau 18.8: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Mali, 2017**

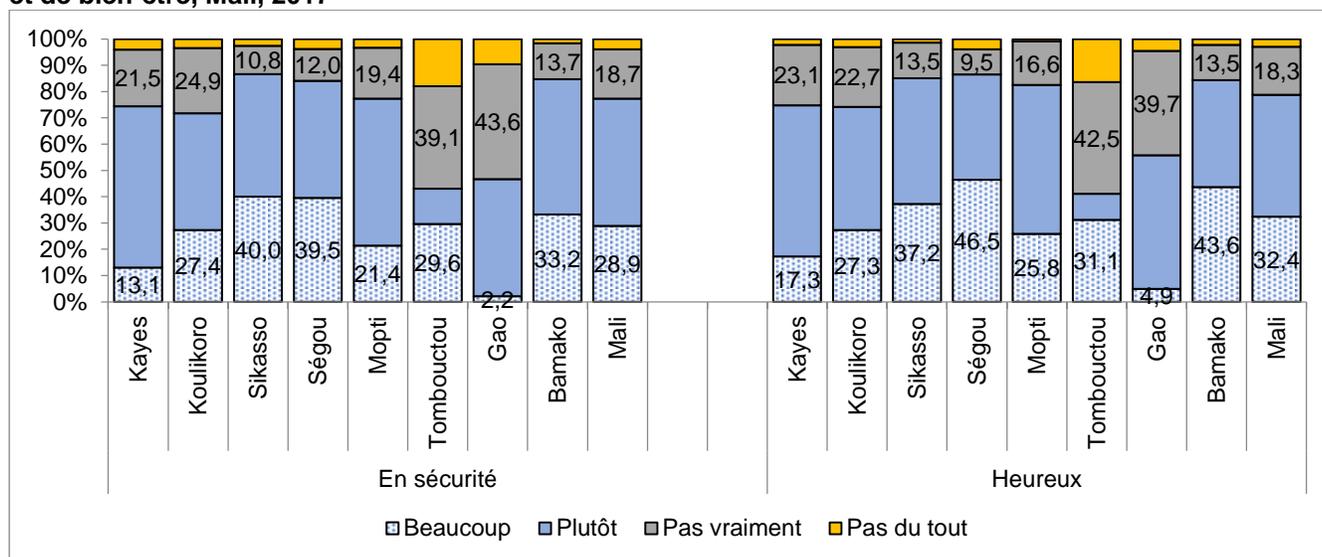
Caractéristiques sociodémographiques	L'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	Effectif
<b>Sexe</b>										
Homme	74,3	80,0	97,9	90,6	83,1	80,9	63,9	67,6	71,2	3 635 121
Femme	77,1	81,2	97,8	90,5	82,6	79,8	63,3	66,6	70,6	4 251 956
<b>Milieu de résidence</b>										
Bamako	63,2	83,5	99,0	91,6	87,9	86,6	78,4	77,0	81,7	1 160 313
Autres urbains	78,3	82,0	97,2	90,1	82,5	79,6	62,7	66,7	68,5	1 011 231
Ens. Urbain	70,2	82,8	98,1	90,9	85,4	83,3	71,1	72,2	75,6	2 171 544
Rural	77,9	79,8	97,7	90,4	81,8	79,2	60,8	65,1	69,1	5 715 533
<b>Région</b>										
Kayes	74,8	76,0	97,4	89,0	74,9	72,8	53,0	55,4	62,5	1 010 522
Koulikoro	71,8	74,3	97,3	85,7	81,8	81,9	61,3	66,7	68,9	1 353 759
Sikasso	81,9	88,9	97,8	94,7	92,7	90,6	75,0	77,7	82,7	1 436 129
Ségou	87,4	86,7	99,4	95,3	85,3	81,5	54,9	60,7	65,0	1 198 994
Mopti	83,2	74,5	98,5	86,5	74,7	72,0	56,9	62,7	68,6	1 121 034
Tombouctou	53,8	75,3	91,8	88,9	76,0	64,5	59,3	63,6	51,2	341 519
Gao	67,1	79,3	96,1	91,5	73,7	67,9	62,4	63,8	63,3	264 806
Bamako	63,2	83,5	99,0	91,6	87,9	86,6	78,4	77,0	81,7	1 160 313
<b>Mali</b>	<b>75,8</b>	<b>80,7</b>	<b>97,9</b>	<b>90,6</b>	<b>82,8</b>	<b>80,3</b>	<b>63,6</b>	<b>67,1</b>	<b>70,9</b>	<b>7 887 077</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Le sentiment de sécurité est perçu dans toutes les régions du Mali mais à des degrés différents. Dans l'ensemble, 28,9 % des maliens interrogés sur la question disent qu'ils se sentent beaucoup en sécurité contre 18,7 %. La situation sécuritaire des régions de Sikasso, Ségou et le district de Bamako est nettement meilleure par rapport aux autres régions respectivement 40 %, 39,5 % et 33,2 %. C'est dans les régions de Gao, Kayes et Mopti que le sentiment de sécurité est beaucoup plus inquiétant et est en dessous du niveau national avec respectivement 2,2 %, 13,1 % et 21,4 %.

S'agissant du bien-être, dans l'ensemble 32 % de la population malienne se disent heureux et ce niveau de bien-être est meilleur dans les régions de Ségou, Bamako, et Sikasso (47 %, 44 % et 37 %). Cependant, ce bien-être est dégradé dans les régions de Gao, Kayes, Mopti et Koulikoro avec respectivement 5 %, 17 %, 26 % et 27 %. Dans ces régions ou les tensions sociales persistent. Les populations craignent la dégradation de leur cadre de vie. On notera que les résultats sur le sentiment de sécurité corroborent ceux du bien-être.

**Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Mali, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

#### 18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Pour terminer ce chapitre, un indice d'appréciation de la situation de la paix et sécurité a été créé. La perception de la paix et de la sécurité est appréhendée à travers son indice d'appréciation qui est compris entre 0 et 1. Il ressort des résultats de l'enquête qu'au Mali, la population de 18 ans et plus des chefs de ménage apprécie la sécurité nationale à une échelle de 0,5 point et ce niveau est constant quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage. La sécurité publique et la paix et sécurité enregistrent un niveau de 0,8 point sur 1, ce qui sous-entend une certaine performance des forces de l'ordre dans la résolution des problèmes de la sécurité publique et une consolidation de la paix et de la sécurité dans son ensemble.

**Tableau 18.9: Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Mali, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
<b>Sexe</b>			
Homme	0,5	0,8	0,8
Femme	0,5	0,8	0,8
<b>Groupe d'âge</b>			
18 - 34 ans	0,5	0,8	0,8
35 - 59 ans	0,5	0,8	0,8
60 ans et plus	0,5	0,8	0,8
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	0,5	0,8	0,8
Primaire	0,5	0,8	0,8
Secondaire	0,5	0,8	0,8
Supérieur	0,5	0,8	0,8
<b>Milieu de résidence</b>			
Bamako	0,5	0,8	0,8
Autres urbains	0,5	0,8	0,8
Ens. Urbain	0,5	0,8	0,8
Rural	0,5	0,8	0,8
<b>Mali</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## 18.5. Indice de gouvernance, paix et sécurité par région

La mesure de la situation de GPS s'est faite à travers plusieurs variables qui rendent compte des spécificités des différents domaines et aspects de la thématique. En dehors de cette appréciation, il est nécessaire de disposer un indicateur synthétique tel que l'indice GPS. Cet indice couvre les domaines relatifs aux droits de l'homme et participation citoyenne, à l'état de droit, et à la paix et sécurité. Chacun des domaines indiqués constitue une composante de l'indice GPS, décrit comme suit :

- **Composante « droit de l'homme et participation »**

Cette composante de l'indice GPS recoupe trois domaines : i) droits civils et politiques couvrant les aspects de libertés politiques, religieuses et de la presse, ii) participation à partir des variables relatives à la participation de la population à la vie politique, citoyenne, culturelle et aux processus électoraux. Le troisième domaine est celui de iii) l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe

- **Composante « état de droit »**

La composante de l'état de droit rend compte de l'appréciation faite par la population cible de l'indépendance et de l'efficacité du système judiciaire mais également de la situation de la corruption.

- **Composante « paix et sécurité »**

La sécurité nationale et la sécurité publique font partie de cette composante. Elle est basée sur les aspects relatifs au degré de confiance des citoyens en l'État et entre les citoyens ; la discrimination par les forces de l'ordre et leur efficacité, la criminalité et l'appréciation globale de la sécurité.

Le Tableau 18.10 retrace les profils régionaux de l'indice de gouvernance, paix et sécurité. Il ressort de ces résultats un indice GPS de niveau 0,7 point, ce qui caractérise un système de gouvernance performant dans un Etat stable avec un système de sécurité efficace. Il apparait que toutes les composantes ont pratiquement le même niveau d'indice et varie d'une région à une autre. On retient que le district de Bamako à un niveau d'indice d'absence de corruption très bas (0,3 point), un système judiciaire moins performant et se trouvant dans un état de droit moins efficace. En effet, la région de Mopti apparait comme une région où le niveau de toutes les composantes est à la hausse comparativement aux autres régions et ce qui est d'ailleurs recommandé dans la gouvernance d'un pays.

**Tableau 18.10: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Mali, 2017**

Région	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Kayes	0,7	0,6	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,5	0,8	0,8	0,7
Koulikoro	0,7	0,7	0,8	0,7	0,4	0,4	0,4	0,5	0,8	0,8	0,7
Sikasso	0,7	0,7	0,8	0,7	0,5	0,4	0,4	0,6	0,8	0,8	0,7
Ségou	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,4	0,4	0,6	0,8	0,8	0,7
Mopti	0,8	0,7	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,8	0,8	0,7
Tombouctou	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4	0,8	0,8	0,7
Gao	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,8	0,7	0,6
Bamako	0,6	0,5	0,8	0,6	0,3	0,3	0,3	0,5	0,8	0,8	0,6
<b>Mali</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

## Conclusion et recommandations

L'ERI-ESI constitue une enquête de référence nationale et sous-régionale dans le cadre de la mesure de la situation de l'emploi au Mali et dans la zone UEMOA. Le présent rapport sur la situation de l'emploi basé sur cette enquête applique les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19<sup>ème</sup> CIST. L'application de ces nouvelles normes produit des données de référence pour les statistiques d'emplois à utiliser dans le futur.

Le questionnaire de l'ERI-ESI inclut des modules sur les unités de production pour les entreprises informelles. A la Suite de la finalisation de ce rapport descriptif, des analyses plus approfondies des modules peuvent être réalisées pour tester de manière plus systématique la cohérence de l'application des nouvelles normes avec les caractéristiques des unités de production informelles au Mali en 2017.

Ce rapport illustre la problématique plus large de l'emploi au Mali en 2017. En particulier, le rapport a tenu compte des réalités nationales marquées par le taux de chômage un peu élevé et le taux de sous-emploi élevé. Le chômage ne reflète qu'une partie de la problématique de l'emploi. De manière plus large, un certain nombre d'individus en emploi ou hors emploi peuvent également être considérés comme demandeurs d'emplois. Il a été tenu compte, outre les chômeurs et la main-d'œuvre potentielle, définis lors de la 19<sup>ème</sup> CIST, des personnes en emploi qui recherchent un autre emploi et même de celles qui sont potentiellement à la recherche d'un autre emploi tout en étant en emploi. Par ailleurs, au-delà de la recherche d'emploi, un grand nombre de personnes réalisent des emplois peu productifs, notamment dans les zones rurales. Le rapport illustre qu'une large part de la population n'a pas d'emploi rémunéré mais travaille toutefois dans des activités de production, telles que l'agriculture de subsistance ou les travaux ménagers. Cette description large de la réalité du travail au Mali en 2017 permet certainement de produire des statistiques plus proches des réalités locales.

Le processus participatif (INSTAT, AFRISTAT et UEMOA) qui a guidé la réalisation de la présente enquête, avec la participation d'experts d'horizons divers a permis de contribuer à en améliorer de façon notable la qualité. Les éditions prochaines devraient être réalisées selon le même processus pour permettre l'amélioration progressive de la qualité des données produites.

Dans l'ensemble, au Mali, le marché du travail se caractérise, par une inadéquation structurelle entre une offre de travail en croissance rapide et de faible qualité (faible niveau d'instruction) et largement exposée au phénomène de la pauvreté d'un côté, et une offre d'emploi très peu dynamique de l'autre. Ainsi, les résultats de l'étude montrent que le sous-emploi et le chômage associés à la pauvreté restent élevés au Mali. Les emplois précaires et faiblement rémunérés sont plus nombreux (60,7% des employés sont rémunérés au-dessous du SMIG qui est à 40 000 F CFA par mois) et créent donc des fortes inégalités.

Sans une politique volontariste de promotion d'emplois durables et décents au niveau de tous les secteurs d'activités et en particulier au niveau de l'agriculture et du secteur informel (rural et urbain) où travaillent la majorité des pauvres, il sera difficile pour le Mali d'inverser à terme la tendance à l'aggravation du phénomène de pauvreté.

## Bibliographie

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19<sup>ème</sup> conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?. La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

Institut National de la Statistique (INSTAT). (2017). Rapport d'analyse premier passage de l'EMOP, 2011-2017. Bamako, Mali.

Institut National de la Statistique (INSTAT). (2017). Rapport d'analyse troisième passage de l'EMOP, 2011-2017. Bamako, Mali.

Institut National de la Statistique (INSTAT). (2009). Analyse des résultats définitifs RGPH-2009 : Activité économique de la population. Bamako, Mali.

Institut National de la Statistique (INSTAT). (2009). Analyse des résultats définitifs RGPH-2009 : situation socio-économique des enfants et des jeunes. Bamako, Mali.

IRD/DIAL, I. e. (2014). Etat de la gouvernance de la paix et de la sécurité au Mali. INSTAT. Bamako, Mali.

IRD/DIAL, I. e. (2016). Dynamique de la gouvernance la paix et la sécurité au Mali entre 2014 et 2015. INSTAT. Bamako, Mali.

Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.

Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). (2015). Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail, 2014. Bamako, Mali.

Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). (2017). Enquête Nationale sur l'emploi auprès des ménages (ENEM 2016), rapport principal. Bamako, Mali.

Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). (2017). Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail, 2016. Bamako, Mali.

Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.

Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

## Annexe A : Plan de sondage

### 1.1 Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacune des 8 régions et le district de Bamako du pays, à savoir : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal<sup>6</sup> et le district de Bamako.

#### 1.1.1 Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2009. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 20 121 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque département est traité comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 8 régions et le district de Bamako avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, 17 strates d'enquête ont été définies.

Tableau 1: Structure de la base de sondage au RGPH-2009

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kayes	291	2 632	2 923	42 820	262 922	305 742
Koulikoro	125	3 289	3 414	20 035	345 411	365 446
Sikasso	410	3 169	3 579	66 908	339 866	406 774
Ségou	176	3 150	3 326	31 506	356 182	387 688
Mopti	197	3 079	3 276	34 370	344 382	378 752
Tombouctou	102	1 005	1 107	15 264	106 398	121 662
Gao	146	668	814	18 491	71 714	90 205
Kidal	48	96	144	4 823	7 820	12 643
Bamako	1 538	-	1 538	286 381	-	286 381
Mali	3 033	17 088	20 121	520 598	1 834 695	2 355 293

Source : RGPH, 2009

<sup>6</sup> Kidal n'a pas été enquêtée

## 1.1.2 Echantillonnage

### Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 983 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre varié de 6 à 10 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7 837 ménages.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kayes	51	95	146	459	855	1314
Koulikoro	44	90	134	308	630	938
Sikasso	59	102	161	354	612	966
Ségou	42	98	140	294	686	980
Mopti	46	73	119	368	584	952
Tombouctou	38	52	90	380	520	900
Gao	33	17	50	330	170	500
Kidal						
Bamako	143	0	143	1287	0	1287
Mali	456	527	983	3780	4057	7837

### Mode de tirage

Le tirage des unités primaires ou des grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Soient :

- $m_h$  le nombre de grappes à sélectionner dans la strate  $h$
- $X_{ih}$  le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe  $i$  dans la strate  $h$
- $X_h$  le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate  $h$

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est

vérifiée pour toute grappe  $i$  :  $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieures à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation a priori de ces grappes avant le tirage.

Les grappes sélectionnées ont été dénombrés et l'opération de dénombrement a été réalisé en utilisant un support tablette.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un sondage aléatoire simple sans remise ou à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre constant de ménages, soit 12 ménages, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

#### *Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires*

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2009. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

### **1.1.3 Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage**

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

#### *Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations*

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate  $h$ , les notations sont les suivantes :

$P_{1hi}$  : probabilité de sondage au premier degré de la ZD  $i$  de la strate  $h$ .

$P_{2hi}$  : probabilité de sondage au deuxième degré des ménages  $i$  dans la ZD  $i$  de la strate  $h$ .

Soient les notations suivantes :

$a_h$  le nombre de grappes tirées dans la strate  $h$  ;

$M_{hi}$  le nombre de ménages de la ZD  $i$  ;

$M_h$  le nombre total de ménages de la strate  $h$ .

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe  $i$  dans l'échantillon est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}$$

Au deuxième degré, un nombre  $b_{hi}$  de ménages sont initialement tirés à partir des  $L_{hi}$  ménages nouvellement dénombrés dans la grappe  $i$  de la strate  $h$  lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

Mais à la suite de l'enquête à proprement dite, on constate que seulement  $b'_{hi}$  (avec  $b'_{hi} \leq b_{hi}$ ) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio  $C_{hi}$  suivant :

$$C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}$$

Finalement la probabilité  $P_{hi}$  de tirer effectivement un ménage  $i$  dans une strate  $h$  s'exprime comme suit :

$$P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond)  $W_{hi}$  comme suit :

$$W_{hi} = \text{Pond}_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

### *Pondérations appliquées aux données du volet Emploi*

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

Cela justifie d'appliquer au coefficient de pondération  $Pond$  un coefficient de redressement  $k_i$  appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$k_i = \frac{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe } i}{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le module Emploi dans la grappe } i}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi ( $Pondemp$ ), pour une grappe  $i$  donné est donc estimé comme suit :

$$Pondemp_{hi} = Pond_{hi} \times k_i$$

### *Pondérations appliquées aux données du module GPS*

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module ( $Pondgps$ ) est estimé comme suit :

$$c_i = \frac{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe } i}{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le module GPS dans la grappe } i}$$

$$Pondgps_i = Pond_i \times c_i$$

### *Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)*

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sont des enquêtes intégrées. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (CUPI) proviennent du module Emploi. Il ne serait donc pas concevable que l'effectif des CUPI identifiés en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPI entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi. En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui par exemple n'aurait compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPI lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPI identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPI tels qu'identifiés dans le module Emploi.

## 1.2 Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INSTAT.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 26 février au 12 mars 2018 et a regroupé les cadres de l'INSTAT avec un appui technique de l'AFRISTAT. Cet atelier a permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSTAT. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.
- Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSTAT. Cet atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Mali.

## Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation

### 1.1. Taux de réponse des enquêtes

Parmi les 7 837 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 7 538 ont été trouvés occupés par un ménage. Parmi ceux-ci, 7 538 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 96,2%.

Dans les ménages interrogés, 30 734 individus de 10 ans et plus et 24 179 individus de 15 ans et plus ont été enregistrés. Parmi les individus de 15 ans et plus, 23 520 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse de 97,3 % au sein des ménages interrogés.

L'enquête a également enquêté les individus de 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 21 157 individus de 18 ans et plus et 20 613 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 97,4 %.

En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifier 2742 chefs d'unités de production informelles (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 2 170 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 79,1%.

Tableau 1: Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, Mali, 2017

	Milieu			Département ou région ou domaine d'étude							
	Total	Urbain	Rural	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako
<b>Ménages</b>											
Echantillonnés	7837	3780	4057	1314	938	966	980	952	900	500	1287
Enquêtés	7538	3754	3784	1313	937	952	947	791	828	489	1281
Taux de réponse des ménages	96,2	99,3	93,3	99,9	99,9	98,6	96,6	83,1	92,0	97,8	99,5
<b>Module emploi</b>											
Eligibles de 15 ans et plus	24 179	12 015	12 164	4 786	2 946	3 247	3 155	2 235	1 914	1 425	4 471
Enquêtés de 15 ans et plus	23520	11631	11889	4703	2887	3192	3146	2152	1850	1381	4209
Taux de réponse pour le module emploi	97,3	96,8	97,7	98,3	98,0	98,3	99,7	96,3	96,7	96,9	94,1
<b>Module GPS</b>											
Eligibles	21157	10399	10758	4217	2606	2818	2786	1979	1707	1183	3861
Enquêtés	20613	10086	10527	4146	2555	2778	2778	1909	1650	1146	3651
Taux de réponse pour le module GPS	97,4	97,0	97,9	98,3	98,0	98,6	99,7	96,5	96,7	96,9	94,6
<b>Secteur informel</b>											
CUPI identifiés	2742	1536	1320	569	313	375	385	192	57	92	773
CUPI enquêtés	2170	1157	1013	516	269	372	383	179	48	81	322
Taux de réponse du secteur informel	79,1	75,3	76,7	90,7	85,9	99,2	99,5	93,2	84,2	88,0	41,7

### 1.2. Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraîne une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant  $\beta$  l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans l'intervalle :  $[\beta (1 - 2CV) ; \beta (1 + 2 CV)]$ . D'après statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation :

0%	à	4.9%	: Excellent
5.0%	à	9.9%	: Très bien
10.0%	à	14.9%	: Bon
15.0%	à	24.9%	: Acceptable
Supérieur à 25 %			: Faible

Dans le cadre de l'ERI-ESI, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et le taux de chômage qui constituent les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation global est de 0,03 % pour le nombre d'emplois estimés et de 0,08 % pour le taux de chômage. On conclure donc que les estimations au niveau national sont excellentes. L'analyse selon les régions relève que les estimations du taux de chômage dans toutes les régions sont excellentes.

Tableau 2: Estimation et coefficient de variation du taux de chômage et du nombre d'emplois

Région	Nombre d'emplois		Taux de chômage au sens du BIT	
	Estimation	Coefficient de variation	Estimation	Coefficient de variation
Kayes	359 965	0,1	2,71	0,22
Koulikoro	451 238	0,09	5,14	0,2
Sikasso	779 179	0,06	3,45	0,23
Ségou	621 953	0,08	2,03	0,51
Mopti	426 545	0,11	2,05	0,32
Tombouctou	103 664	0,09	10,41	0,26
Gao	51 921	0,14	14,76	0,22
Bamako	715 062	0,05	7,76	0,09
Mali	3 509 526	0,03	4,5	0,08

## Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

### a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en terme de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

$$\text{Production Totale} = \left[ \begin{array}{l} \text{Valeur totale du chiffre} \\ \text{d'affaires des produits} \\ \text{vendus après} \\ \text{transformation} \\ \text{(y compris} \\ \text{autoconsommation)} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{(Valeur totale du} \\ \text{chiffre d'affaires} \\ \text{des} \\ \text{produits vendus en} \\ \text{l'état (y compris} \\ \text{autoconsommation)} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Coût des} \\ \text{produits} \\ \text{vendus en} \\ \text{l'état} \end{array} \right] + \left[ \begin{array}{l} \text{Valeur totale du} \\ \text{chiffre d'affaires pour les} \\ \text{services fournis} \\ \text{(y compris} \\ \text{autoconsommation)} \end{array} \right]$$

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

### b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

$$\text{Consommation intermédiaire} = \sum_{i=4}^{15} \text{Dépenses}_i$$

#### Avec :

Dépenses<sub>4</sub> = Valeurs totales des achats de matières premières

Dépenses<sub>5</sub> = Dépenses de loyer

Dépenses<sub>6</sub> = Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

Dépenses<sub>7</sub> = Dépenses d'eau

Dépenses<sub>8</sub> = Dépenses en gaz

Dépenses<sub>9</sub> = Dépenses en électricité

Dépenses<sub>10</sub> = Dépenses en téléphone, Internet

Dépenses<sub>11</sub> = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

Dépenses<sub>12</sub> = Dépenses en petits outillages et fournitures

Dépenses<sub>13</sub> = Dépenses de transport/manutention, assurances

Dépenses<sub>14</sub> = Dépenses de réparations

Dépenses<sub>15</sub> = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il*

systématiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

**c) La masse salariale**

$$\text{Masse salariale} = \begin{matrix} \text{Valeur totale des rémunérations} \\ \text{des} \\ \text{travailleurs} \\ \text{indépendants)} \end{matrix} \quad (\text{dépendants,} \quad + \quad \begin{matrix} \text{Valeur totale des primes et} \\ \text{avantages perçus par ces} \\ \text{Travailleurs (y compris} \\ \text{cotisations} \\ \text{sociales)} \end{matrix}$$

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

**d) La valeur ajoutée brute**

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

$$\text{Valeur ajoutée brute} = \text{Production totale} - \text{Consommation intermédiaire}$$

**e) Les impôts**

$$\text{Impôts} = \sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec :

$X_{18}$  = Impôts (patentes, impôt libératoire)

$X_{20}$  = Droit d'enregistrement et de bail

$X_{19}$  = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

$X_{21}$  = Autres impôts et taxes

**f) Revenu mixte**

$$\text{Revenu mixte} = \text{Valeur ajoutée brute} - \begin{matrix} \text{Masse} \\ \text{salariale} \\ \text{(rémunération} \\ \text{des salariés et} \\ \text{travailleurs} \\ \text{dépendants)} \end{matrix} - \begin{matrix} \text{Autre} \\ \text{impôts sur} \\ \text{la} \\ \text{production} \end{matrix} - \begin{matrix} \text{Autres} \\ \text{subventions} \\ \text{sur} \\ \text{la} \\ \text{production} \end{matrix}$$

**g) Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel**

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre

indépendants			
Rémunération mensuelle	=	Masse salariale	S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0	S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

#### h) Annualisation des agrégats mensuels estimés

##### 1. Le chiffre d'affaires

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$Ca\_an = \sum_{i=1}^{11} X_i + Pvtot$$

Où Pvtot est le chiffre d'affaires du mois de référence,  $X_i$  le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et  $Ca\_an$ , le chiffre d'affaires annuel.

##### 2. La valeur totale annuelle des achats de matières premières

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières (DC1ATOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit  $k_0$  cette valeur.

$$k_0 = DC1ATOT/PVTOT$$

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI ( $DC1ATOT\_an$ ) est alors estimée comme suit :

$$DC1ATOT\_an = k_0 * CA\_an$$

##### 3. La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (DC1BTOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit  $x_0$  cette valeur.

$$x_0 = DC1BTOT/PVTOT$$

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI ( $DC1BTOT\_an$ ) est alors estimée comme suit :

$$DC1BTOT\_an = x_0 * CA\_an$$

#### 4. La valeur totale annuelle de la production des UPI

La valeur de la production annuelle totale (Prod\_an) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

$$\text{Prod\_an} = \text{Sum}(\text{Ca\_an}, -\text{DC1BTOT\_an})$$

#### 5. La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (CI\_an) est alors estimée comme suit :

$$\text{CI\_an} = \text{Ctx} * \text{PROD\_an} = (\text{CIMENS} / \text{PRODMENS}) * \text{Prod\_an}$$

#### 6. La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI

La valeur annuelle de la masse salariale (MS\_an) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (MSMENS) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (nbmoisact), soit :

$$\text{MS\_an} = \text{MSMENS} * \text{nbmoisact}$$

#### 7. La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (Impmens), l'annualisation des impôts et taxes (imp\_an) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

$$\text{Imp\_an} = \text{impmens} * \text{nbmoisact}$$

#### 8. La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$\text{Va\_an} = \text{sum}(\text{Prod\_an}, - \text{Ci\_an});$$

#### 9. La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$\text{Revenu mixte} = \text{sum}(\text{Va\_an}, - \text{Ms\_an}, - \text{imp\_an});$$

## Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI

### Equipe de coordination nationale

#### Coordonnateur national

Arouna SOUGANE

#### Coordonnateur Technique du volet informel

Aminata COULIBALY

#### Responsable informatique

Amadou TRAORE

#### Coordonnateur national adjoint

Issa BOUARE

#### Responsable Technique national

Siaka CISSE

#### Coordonnateur Technique du volet emploi

Idrissa DIABATE

#### Responsable administratif et financier

Bourema CISSE

### Equipe technique

Aminata COULIBALY

Idrissa DIABATE

Amadou KONE

Mamadou F. TOUNKARA

Fanta H TRAORE

Sekou HAIDARA

Amadou TRAORE

Aoua Saran DEMBELE

Sira TRAORE

Amadou TRAORE

### Equipe d'analyse thématique

Aminata COULIBALY

Idrissa DIABATE

Amadou KONE

Mamadou F. TOUNKARA

Elmehdy AG HAMAHADY

Sekou HAIDARA

Amadou TRAORE

Aoua Saran DEMBELE

Sira TRAORE

Amadou TRAORE

### Equipe technique de soutien

Cartographes

Vinima TRAORE

Ibrahim B MAIGA

Informaticiens

Amadou TRAORE

Sira TRAORE

### Personnel d'appui

Gestionnaire  
Moussa CISSE

Logisticien  
Issa KEITA

Secrétariat  
Amadou DIALLO

chargé de courrier  
courrier/chauffeurs  
Diarraba COULIBALY  
Charles BATHIENO  
Moussa TRAORE  
Mamadou KEITA

### Equipe d'experts d'AFRISTAT

Djabar ADECHIAN

Madior FALL

Sansan KAMBOU

Siriki COULIBALY

Ousmane KORIKO

Bruno NOUATIN

### Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports

Bruno NOUATIN

Oumarou MALAM SOULE

### Personnel de terrain

#### Cartographes

Mèmè TRAORE

Alou CISSE

Mohamed SANGARE

Sory Ibrahima DOUMBIA  
 Massa DIAKITE  
 Mahamadou BATHE  
 Boubacar S COULIBALY  
 Abdoulaye TRAORE  
 Alhadji TOURE  
 Boubacar B TRAORE  
 Soumaïla NIAMBELE  
 Abdoul Aziz MAIGA  
 Boubacar K SOW  
 Bibi KEITA  
 Fousseini KEITA  
 Boubacar COULIBALY  
 Souley SIDIBE  
 Dana TRAORE  
 Abdoulaye SAMAKE  
 Ousmane HALLE  
 Aboubacar TRAORE  
 Brehima DJONG

Gaoussou NIARE  
 Fono COULIBALY  
 Arthur Massa KONE  
 Amadou TRAORE  
 Moussa KANTE  
 Audence THERA  
 Koguem DOLLO  
 Souleymane Zanga TRAORE  
 Logalo Adama COULIBALY  
 Gaoussou KEITA  
 Oumar Baba BOIRE  
 Salifou Boureïma MAGASSI  
 Djibril TOURE  
 Moussa Z TRAORE  
 Sekou COULIBALY  
 Nawé DIARRA  
 Kassim GUINDO  
 Seydou KANE  
 Dramane DANFAGA

Ibrahima DEMBELE  
 Boubacar DIARRA  
 Abdoulaye GOUANLE  
 Ismaël Naman DIALLO  
 Abdoulaye SAMASSEKOU  
 Moussa SIDIBE  
 Yaya KONATE  
 Joel DAO  
 Moussa MAIGA  
 Yaya KEITA  
 Mahamoud Amadou FONGORO  
 Dami DENOUE  
 Oumar KEITA  
 Soumana DIARRA  
 Cheick FM DOUMBIA  
 N'tjou Mahamadou DIALLO  
 Idrissa FOFANA  
 Issiaka NIARE  
 Daouda SISSOKO

### Enquête pilote

Mamadou B KONE	N'tio GABRIEL CISSE	Adama COULIBALY
David KONE	Mamadou OUATTARA	Soumana DIARRA
Mohamed Moctar SISSOKO	Yaya KONATE	Mohamoud FONGORO
Mamadou DANFAGA	Idrissa FOFANA	Massa DIAKITE
Ibrahima DEMBELE	Souleymane KONE	Haty COULIBALY
Issa DIALLO	Moussa COULIBALY	Alou CISSE
Oumar KEITA	Sidi DIAKITE	Amadou MARIKO
Kassoum D TRAORE	Seybou TRAORE	Sidi KONATE

### Enquêteurs/trice

Prénoms	Nom	Sexe	Qualité	Localité	Region
<b>Mohamed</b>	<b>SANGARE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Kayes, Kita & Kenieba	Kayes
Boubacar	COULIBALY	M	Emploi	Kayes, Kita & Kenieba	Kayes
Mahamoud Amadou	FONGORO	M	Emploi	Kayes, Kita & Kenieba	Kayes
<b>Mamoutou</b>	<b>KONARE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Kayes, Kita & Kenieba	Kayes
Boubacar sidiki	SANA	M	Informel	Kayes, Kita & Kenieba	Kayes
Orokiatou	DIARRA	F	Informel	Kayes, Kita & Kenieba	Kayes
<b>Souley</b>	<b>SIDIBE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Nioro & Yelimane	Kayes
Sékou	KOITA	M	Emploi	Nioro & Yelimane	Kayes
Aminata	TANGARA	F	Emploi	Nioro & Yelimane	Kayes
<b>Daouda</b>	<b>KONATE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Nioro & Yelimane	Kayes
Arthur Massa	KONE	M	Informel	Nioro & Yelimane	Kayes
Mahamadou	FOMBA	M	Informel	Nioro & Yelimane	Kayes
<b>Fousseyni</b>	<b>KEITA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Kayes & Bafoulabe	Kayes
Astan	DIALLO	F	Emploi	Kayes & Bafoulabe	Kayes
Abdrahamane	BAH	M	Emploi	Kayes & Bafoulabe	Kayes
<b>Yacouba</b>	<b>DEMBELE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Kayes & Bafoulabe	Kayes
Ibrahim Bakary	BOIRE	M	Informel	Kayes & Bafoulabe	Kayes
Oumar	DIA	M	Informel	Kayes & Bafoulabe	Kayes
<b>Dami</b>	<b>DENOUE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Nara & Banamba	Koulikoro
Mariatou	COULIBALY	F	Emploi	Nara & Banamba	Koulikoro
Youssouf	DIAMOUTENE	M	Emploi	Nara & Banamba	Koulikoro
<b>Logalo Adama</b>	<b>COULIBALY</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Nara & Banamba	Koulikoro
Mahamadou	BATHE	M	Informel	Nara & Banamba	Koulikoro
Mohamadou	CISSE	M	Informel	Nara & Banamba	Koulikoro
<b>Issa</b>	<b>DIALLO</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Kangaba & Kati & Koulikoro	Koulikoro
Mahamadou	SACKO	M	Emploi	Kangaba & Kati & Koulikoro	Koulikoro
Ousmane S	TRAORE	M	Emploi	Kangaba & Kati & Koulikoro	Koulikoro

Prénoms	Nom	Sexe	Qualité	Localité	Region
Ibrahima	DOUMBIA	M	Chef d'équipe I	Kangaba & Kati & Koulikoro	Koulikoro
Maimouna	SANGARE	F	Informel	Kangaba & Kati & Koulikoro	Koulikoro
Sekou	COULIBALY	M	Informel	Kangaba & Kati & Koulikoro	Koulikoro
<b>Sekou</b>	<b>DIALLO</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Kolokani & Diema; Kita & Kati	Koulikoro-Kayes
Alou	KEITA	M	Emploi	Kolokani & Diema; Kita & Kati	Koulikoro-Kayes
Moussa	BARRE	M	Emploi	Kolokani & Diema; Kita & Kati	Koulikoro-Kayes
<b>Souleymane</b>	<b>KANE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Kolokani & Diema; Kita & Kati	Koulikoro-Kayes
Maimouna	DIAKITE	F	Informel	Kolokani & Diema; Kita & Kati	Koulikoro-Kayes
Oumar	CONDE	M	Informel	Kolokani & Diema; Kita & Kati	Koulikoro-Kayes
<b>Souleymane Zanga</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Kadiolo & Kolondieba	Koulikoro
Mariam	DOUMBIA	F	Emploi	Kadiolo & Kolondieba	Koulikoro
Amadou Diadié	DIALLO	M	Emploi	Kadiolo & Kolondieba	Koulikoro
<b>Mamadou</b>	<b>COULIBALY</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Kadiolo & Kolondieba	Koulikoro
Lahaou	KANTE	M	Informel	Kadiolo & Kolondieba	Koulikoro
Lamine	DEMBELE	M	Informel	Kadiolo & Kolondieba	Koulikoro
<b>Boubacar</b>	<b>DIARRA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Kati & Bougouni	Koulikoro-Sikasso
Coumba Ali	OULOLOGUEM	F	Emploi	Kati & Bougouni	Koulikoro-Sikasso
Mbaye	KONE	M	Emploi	Kati & Bougouni	Koulikoro-Sikasso
<b>Daouda</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Kati & Bougouni	Koulikoro-Sikasso
Oumar	YOSSI	M	Informel	Kati & Bougouni	Koulikoro-Sikasso
Wassa	DIARRA	M	Informel	Kati & Bougouni	Koulikoro-Sikasso
<b>Bakary</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Dioila & Kati	Koulikoro
Dalla	CAMARA	F	Emploi	Dioila & Kati	Koulikoro
Samba	SOGOBA	M	Emploi	Dioila & Kati	Koulikoro
<b>Bourahima</b>	<b>COULIBALY</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Dioila & Kati	Koulikoro
Daouda	COULIBALY	M	Informel	Dioila & Kati	Koulikoro
Tiéman	BAKAGA	M	Informel	Dioila & Kati	Koulikoro
<b>Ismaël Naman</b>	<b>DIALLO</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Sikasso	Sikasso
Ousmane	KOURESSY	M	Emploi	Sikasso	Sikasso
Coumba	GUINDO	F	Emploi	Sikasso	Sikasso
<b>Abdoulaye</b>	<b>CAMARA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Sikasso	Sikasso
Salimata Bernadette	FOFANA	F	Informel	Sikasso	Sikasso
Salif	KAMATE	M	Informel	Sikasso	Sikasso
<b>Seydou</b>	<b>KANE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Sikasso & Yanfolila	Sikasso
Maimouna	SOW	F	Emploi	Sikasso & Yanfolila	Sikasso
Mamadou	DIABY	M	Emploi	Sikasso & Yanfolila	Sikasso
<b>Fatoumata</b>	<b>SAMAKE</b>	<b>F</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Sikasso & Yanfolila	Sikasso
Moussa	DIANE	M	Informel	Sikasso & Yanfolila	Sikasso
Ousmane	KAMISSOKO	M	Informel	Sikasso & Yanfolila	Sikasso
<b>Amadou Gagny</b>	<b>KANTE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Koutiala & Yorosso	Sikasso
Mohamed Ibrahima	DIABATE	M	Emploi	Koutiala & Yorosso	Sikasso
Lassina	CISSE	M	Emploi	Koutiala & Yorosso	Sikasso
<b>Malado</b>	<b>DIA</b>	<b>F</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Koutiala & Yorosso	Sikasso
Gaoussou	NIARE	M	Informel	Koutiala & Yorosso	Sikasso
Founèké	KANOUTE	M	Informel	Koutiala & Yorosso	Sikasso
<b>Astan</b>	<b>DIAKITE</b>	<b>F</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Koutiala & Bla	Sikasso
Aly	TRAORE	M	Emploi	Koutiala & Bla	Sikasso
Mohamed Lamine	CAMARA	M	Emploi	Koutiala & Bla	Sikasso
<b>Nar</b>	<b>N'DIAYE</b>	<b>F</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Koutiala & Bla	Sikasso
Adama	GOITA	M	Informel	Koutiala & Bla	Sikasso
Adama	DIABY	M	Informel	Koutiala & Bla	Sikasso
<b>Salif</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Segou & Niono; Macina & Segou	Segou
Baba	COULIBALY	M	Emploi	Segou & Niono; Macina & Segou	Segou
Fatimata Z.	COULIBALY	F	Emploi	Segou & Niono; Macina & Segou	Segou
<b>Nawé</b>	<b>DIARRA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Segou & Niono; Macina & Segou	Segou

Prénoms	Nom	Sexe	Qualité	Localité	Region
Bakary	SISSOKO	M	Informel	Segou & Niono; Macina & Segou	Segou
Lassina Yacouba	DIARRA	M	Informel	Segou & Niono; Macina & Segou	Segou
<b>Facory</b>	<b>CAMARA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	San & Tominian	Segou
Django	TRAORE	F	Emploi	San & Tominian	Segou
Dramane	DANFAGA	M	Emploi	San & Tominian	Segou
<b>Aly B</b>	<b>COULIBALY</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	San & Tominian	Segou
Aboubacar	BERTHE	M	Informel	San & Tominian	Segou
Issa	KAREMBE	M	Informel	San & Tominian	Segou
<b>Amadou A</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Segou & Bla	Segou
Nana Assiatou	SAMAKE	F	Emploi	Segou & Bla	Segou
Adama DOUGOUMALE	CISSE	M	Emploi	Segou & Bla	Segou
<b>Souleymane</b>	<b>COULIBALY</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Segou & Bla	Segou
Mama	TRAORE	F	Informel	Segou & Bla	Segou
Sekou Dioumana	KANTE	M	Informel	Segou & Bla	Segou
<b>Ismaila Bakary</b>	<b>KONATE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Segou & Baroueli	Segou
Aissata	COULIBALY	F	Emploi	Segou & Baroueli	Segou
Ousmane	DIARRA	M	Emploi	Segou & Baroueli	Segou
<b>Oumar Baba</b>	<b>BOIRE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Segou & Baroueli	Segou
Mamadou	SANOOGO	M	Informel	Segou & Baroueli	Segou
Yacouba	TRAORE	M	Informel	Segou & Baroueli	Segou
<b>Boubacar K</b>	<b>SOW</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Bandiagara; Bankass & Douentza	Mopti
Bourama	DIARRA	M	Emploi	Bandiagara; Bankass & Douentza	Mopti
Mamadou	DOUCOURE	M	Emploi	Bandiagara; Bankass & Douentza	Mopti
<b>Bibi</b>	<b>KEITA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Bandiagara; Bankass & Douentza	Mopti
Ibrahima	DEMBELE	M	Informel	Bandiagara; Bankass & Douentza	Mopti
Bakari Djimé	SIDIBE	M	Informel	Bandiagara; Bankass & Douentza	Mopti
<b>Boubacar S</b>	<b>COULIBALY</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Mopti & Youwarou; Macina & Segou	Mopti
Cheich Hamed Tidiane	KEITA	M	Emploi	Mopti & Youwarou; Macina & Segou	Mopti
Aminata	BENGALI	F	Emploi	Mopti & Youwarou; Macina & Segou	Mopti
<b>Mohamed</b>	<b>SOUMAORO</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Mopti & Youwarou; Macina & Segou	Mopti
Fouseyni	CISSE	M	Informel	Mopti & Youwarou; Macina & Segou	Mopti
Dana	TRAORE	M	Informel	Mopti & Youwarou; Macina & Segou	Mopti
<b>Soumaila</b>	<b>NIAMBELE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Bankass & Koro	Mopti
Audence	THERA	M	Emploi	Bankass & Koro	Mopti
Salimatou	KONATE	F	Emploi	Bankass & Koro	Mopti
<b>Youssouf</b>	<b>TESSOUGUE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Bankass & Koro	Mopti
Idrissa dit Cheick Amala	KEITA	M	Informel	Bankass & Koro	Mopti
Abdel Kader	YOROTE	M	Informel	Bankass & Koro	Mopti
<b>Gaoussou</b>	<b>KEITA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Djenne & Mopti	Mopti
Bandjan	SIDIBE	M	Emploi	Djenne & Mopti	Mopti
Kassim	GUINDO	M	Emploi	Djenne & Mopti	Mopti
<b>Idrissa</b>	<b>FOFANA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Djenne & Mopti	Mopti
Alimatou	KEITA	F	Informel	Djenne & Mopti	Mopti
Abdoulaye	DIARRA	M	Informel	Djenne & Mopti	Mopti
<b>Issiaka</b>	<b>NIARE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Mopti & Tenenkou & San; Macina & Segou	Mopti-Segou

Prénoms	Nom	Sexe	Qualité	Localité	Region
Haby Adama	DOUMBIA	F	Emploi	Mopti & Tenenkou &San; Macina & Segou	Mopti-Segou
Daouda	KANAMBAYE	M	Emploi	Mopti & Tenenkou &San; Macina & Segou	Mopti-Segou
<b>Aliou</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Mopti & Tenenkou &San; Macina & Segou	Mopti-Segou
Moussa	NOMOKO	M	Informel	Mopti & Tenenkou &San; Macina & Segou	Mopti-Segou
Mamadou	TOUNKARA	M	Informel	Mopti & Tenenkou &San; Macina & Segou	Mopti-Segou
<b>Moussa Z</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Tombouctou	Tombouctou
Boubacar	DAGAMAÏSSA	M	Emploi	Tombouctou	Tombouctou
Moussa	MAIGA	M	Emploi	Tombouctou	Tombouctou
<b>Ousmane</b>	<b>HALLE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Tombouctou	Tombouctou
Nouhoum Moussa	SANGARE	M	Informel	Tombouctou	Tombouctou
Mamadou B	TRAORE	M	Informel	Tombouctou	Tombouctou
<b>Mémé</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Tombouctou	Tombouctou
Abdoul Aziz	MAIGA	M	Emploi	Tombouctou	Tombouctou
Oumar	TOURE	M	Emploi	Tombouctou	Tombouctou
<b>Boubacar</b>	<b>OUMAROU</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Tombouctou	Tombouctou
Mahamane Baba	TOURE	M	Informel	Tombouctou	Tombouctou
Osee	TRAORE	M	Informel	Tombouctou	Tombouctou
<b>Abdoulaye M</b>	<b>TOURE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Gao	Gao
Hamadou Yousoufa	DIALLO	M	Emploi	Gao	Gao
Oumar Moussa	TOURE	M	Emploi	Gao	Gao
<b>Salifou Boureima</b>	<b>MAGASSI</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Gao	Gao
Halimatou	MAIGA	F	Informel	Gao	Gao
Djibril	TOURE	M	Informel	Gao	Gao
<b>Boubacar sidiki</b>	<b>BERTHE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Gao	Gao
Amadou	TOURE	M	Emploi	Gao	Gao
Sidi	TOURE	M	Emploi	Gao	Gao
<b>Boncana</b>	<b>MAIGA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Gao	Gao
Mohamadoun	AG ATTOUAB	M	Informel	Gao	Gao
Oumou ousmane	SAGARA	F	Informel	Gao	Gao
<b>Dadié</b>	<b>NIARE</b>	<b>F</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Bamako	Bamako
Boubacar B	TRAORE	M	Emploi	Bamako	Bamako
Koura	DRA	F	Emploi	Bamako	Bamako
<b>Alfousseyni</b>	<b>DOUMBIA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Bamako	Bamako
Bintou	MINTA	F	Informel	Bamako	Bamako
Mariam D	TRAORE	F	Informel	Bamako	Bamako
<b>Garba</b>	<b>CISSE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Bamako	Bamako
Madjo	HAIDARA	F	Emploi	Bamako	Bamako
Tidiane	SOUMBOUNOU	M	Emploi	Bamako	Bamako
<b>Aminata</b>	<b>KEITA</b>	<b>F</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Bamako	Bamako
Mariam L	DEMBELE	F	Informel	Bamako	Bamako
Douko	DIARRA	F	Informel	Bamako	Bamako
<b>Mamadou</b>	<b>DANFAGA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Bamako	Bamako
Oumar	KEITA	M	Emploi	Bamako	Bamako
Adama	FOMBA	M	Emploi	Bamako	Bamako
<b>Adama</b>	<b>KOITA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Bamako	Bamako
Assanatou	CAMARA	F	Informel	Bamako	Bamako
Ousmane	CAMARA	M	Informel	Bamako	Bamako
<b>Amadou</b>	<b>TRAORE</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe E</b>	Bamako	Bamako
Fatoumata Coumba	TRAORE	F	Emploi	Bamako	Bamako
Sata	KEITA	F	Emploi	Bamako	Bamako
<b>Hassim</b>	<b>KEITA</b>	<b>M</b>	<b>Chef d'équipe I</b>	Bamako	Bamako
Hindou	SOTBAR	F	Informel	Bamako	Bamako
Niawara	COULIBALY	F	Informel	Bamako	Bamako

